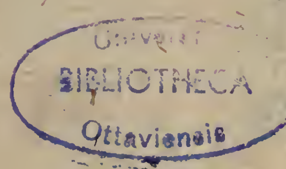








MEMOIRES

DE M. LE MARQUIS

DE FEUQUIERE,

LIEUTENANT GENERAL

DES ARMÉES DU ROI.

TOME QUATRIÉME.

MEMOIRES
DE M. LE MARQUIS
DE FEUQUIERE,
LIEUTENANT GENERAL
DES ARMÉES DU ROI;

Contenans ses Maximes sur la Guerre, & l'application des Exemples aux Maximes.

NOUVELLE EDITION,

Revûe, & corrigée sur l'Original ; augmentée de plusieurs additions considérables ; ensemble d'une Vie de l'Auteur donnée par M. le Comte de Feuquiere son frere, & enrichie de Plans & de Cartes.

TOME QUATRIÉME.



A LONDRES,

Chez PIERRE DUNOYER, Libraire à l'Enseigne d'Erasme, dans le Strand.

M. DCC. XXXVI.





MEMOIRES
DE
M. LE MARQUIS
DE FEUQUIERE.
QUATRIE'ME PARTIE.

SUITE DES REMAQUES *ſur le Chapitre des Batailles.*



E continuerai dans cette quatriéme Partie de mes Mémoires mes réflexions ſur le Chapitre des Batailles.

Combat d'Ekeren en 1705.

Le Combat d'Ekeren donné en Flandres en l'année 1705. eſt de la ſeconde eſpéce des grandes actions.

Je n'en parlerai ici que fort ſuccinctement, parce que je n'en ai point été inſtruit à fond, & que d'ailleurs le ſuccès de ce Combat n'a pas eu de ſuites.

Je ſçai ſeulement, que l'on auroit pu détruire un Corps plus conſidérable de l'Infanterie ennemie, ſi la notre qui marchoit ſur une digue, pour ſe mettre au-devant de la retraite de celle de l'Ennemi, avoit été menée avec plus de vigueur par l'Officier Général qui la commandoit, lequel a été accuſé de s'être arrêté, dès qu'il s'eſt trouvé ſous un feu fort médiocre de quelque Infanterie ennemie, qui venoit ſe placer ſur cette digue, pour y aſſurer l'arrivée du reſte de ſon Corps, & ſa retraite.

Ainſi comme dans cette occaſion, il n'y a point eu de diſpoſition faite pour aborder ce Corps des Ennemis, qu'on ne pouvoit détruire, qu'en l'empêchant de faire ſa retraite ; il me ſuffira de dire qu'un Général ne doit jamais charger d'une expédition vive & hardie, un Officier lent & timide.

Combat de Calcinato en 1706.

Le Combat que M. de Vendôme donna à Calcinato, en l'année 1706. eſt plûtôt un enlévement général des quartiers d'hiver d'une Armée, qu'une action générale de l'une des deux eſpéces des grandes actions, dont la diſcuſſion fait la matiere de ce Chapitre.

A la fin de la Campagne précédente, M. le Prince Eugéne avoit crû pouvoir avec ſûreté établir ſon Armée dans de gros quartiers au pied des Alpes, entre les lacs de Guardia & d'Iſeo. Ses principaux quartiers de la tête étoient Calcinato dans le centre, Carpendolo à la droite, & Montechiaro à la gauche. Ce Prince avoit laiſſé le commandement général de cette tête à M. le Comte de Rewentlaw; enſuite de quoi il partit pour Vienne.

Dès que M. de Vendôme vit cette diſpoſition, il conçut le deſſein de battre ces quartiers; mais comme ſon Armée étoit fort fatiguée & affoiblie, il ſe contenta dans

ce tems-là de diſpoſer ſes quartiers, de maniere qu'il pût les raſſembler en peu de tems, & après que les Recruës, qui devoient lui être envoïées de France à la fin de l'hiver, ſeroient arrivées.

Il communiqua ſon deſſein à M. le Comte de Medavi, à qui il laiſſoit le commandement des quartiers de l'Oglio & de l'Adda; après quoi ce Prince partit pour la Cour, ſans avoir donné aucune méfiance aux Ennemis du projet médité. A ſon retour de France, qui précéda de quelques jours celui de M. le Prince Eugéne de Vienne, M. de Vendôme trouva M. de Rewentlaw paiſible dans ſes quartiers, & que M. de Medavi, en exécution de ſes ordres, avoit fait ſa diſpoſition pour une marche vive & ſecréte de trois cens hommes par Bataillon, & de quatre à cinq mille chevaux, qui ſe trouverent dans la même nuit à Caſtiglione, qui étoit dans la plaine vis-à-vis, à une lieuë des trois quartiers des Ennemis, dont je viens de parler.

Dès la pointe du jour, notre Ar-

mée ſe trouva en bataille dans la plaine devant les quartiers des Ennemis. Le tems qu'il fallut pour marcher à eux, & la difficulté de la marche, qui ſe faiſoit en montant, donna aux Ennemis celui de ſe former ſur la hauteur, qui régnoit le long de leurs quartiers de Carpendolo à Calcinato. Dans cette diſpoſition, M. de Rewentlaw ſoutint quelque tems nos premieres charges, même avec quelque avantage contre la Cavalerie de notre gauche; mais voïant que notre droite pénétroit entre les Troupes du quartier de Montechiaro & ſa gauche, & que ce quartier ne pouvoit plus le joindre, que même nos Troupes alloient lui ôter ſa retraite à Salo, ce Général voulut ſe retirer lui-même; ce qu'il ne put faire, ſans un déſordre général, & ſi entier, que ni les débris du Corps qui avoit combattu, ni même le quartier de Montechiaro, qui n'avoit point combattu, n'oſerent s'arrêter à Salo, & paſſerent juſqu'à Roveredo & à l'entrée du Tirol, où la tête des fuiards trouva M. le Prince Eugéne, qui arrivoit de Vienne.

Il auroit été à ſouhaiter pour les affaires du Roi, que dans cette occaſion, M. de Vendôme eût ſuivi avec plus de vivacité cette Armée entiérement en déſordre, & qu'il eût porté la ſienne juſqu'à Roveredo, au deboucher des Alpes; ce qu'il pouvoit faire, ſans que l'Ennemi fût en état de s'y oppoſer.

Par ce mouvement en avant, il remettoit la Guerre d'Italie dans la même ſituation, où elle étoit avant ſon ouverture, parce qu'il ôtoit à l'Ennemi tous ſes établiſſemens endeçà des Alpes. Mais M. de Vendôme crut qu'il étoit plus néceſſaire, de marcher aux quartiers, que les Ennemis avoient entre l'Adige & le Pô, qu'ils leverent avant qu'on pût être arrivé. Ainſi M. le Prince Eugéne renvoïa à Salo les premiers hommes qu'il put mettre enſemble, raſſembla le reſte à Roveredo, & trouva le moïen de rétablir ſon Armée, par les prompts ſecours qui lui furent envoïés d'Allemagne, & d'ouvrir la Campagne avec une belle Armée, ſeulement un peu plus tard qu'il ne l'avoit réſolu.

Cet exemple ſervira de preuve pour la maxime à ſuivre, dans l'exécution d'un projet d'enlévement de quartiers particuliers, ou dans celui des quartiers d'hiver, ſéparés d'une Armée entiere ; & fera connoître, qu'il ne doit pas ſuffire d'enlever ces quartiers, mais que quand le déſordre y a été général, il en faut pourſuivre les Troupes battuës, juſqu'à ce qu'on les ait entiérement détruites ou diſſipées ; parce que leur diſſipation aïant infailliblement cauſé la perte de leurs équipages, l'Armée n'eſt plus en état de reparoître de long tems en Campagne, principalement quand cette eſpéce d'action malheureuſe arrive à la fin d'un quartier d'hiver, ou au commencement d'une Campagne : circonſtance qui ſe trouvoit dans celle de Calcinato, ſi elle avoit été ſuivie avec plus de vivacité.

Bataille de Caſſano en 1706.

L'on a donné le nom de Bataille à l'action qui s'eſt paſſée à Caſſano en 1706. quoique ce ne ſoit qu'un

grand Combat d'Infanterie, puisque les Armées ne s'y sont point abordées dans tout leur front, & qu'il n'y a eu que le centre de la nôtre qui ait été attaqué par l'Ennemi.

M. le Prince Eugéne étoit avec l'Armée de l'Empereur de l'autre côté de l'Adda, paroissant vouloir passer cette riviere, & M. de Vendôme étoit en-deçà avec l'Armée du Roi pour l'en empêcher. Après que les deux Armées eurent été durant quelques jours vis-à-vis l'une de l'autre, & que M. le Prince Eugéne eut feint de vouloir faire des ponts sur l'Adda vis-à-vis de Paradis, ce Prince fit marcher son Armée en descendant l'Adda, comme s'il avoit voulu passer cette riviere du côté de Pizzigithone. M. de Vendôme le suivit, l'Adda entre les deux Armées; mais comme la constitution du païs, de l'autre côté de la riviere, étoit favorable à M. le Prince Eugéne, pour cacher ses mouvemens à M. de Vendôme, quoique sa marche se fît fort près de la riviere, M. de Vendôme s'étendit un peu trop, afin de tenir une plus

grande étenduë de païs le long de la riviere, comptant qu'en quelque lieu que son Ennemi voulût tenter de la passer, il seroit rassemblé assez tôt, & en état de s'y opposer avec un Corps plus considérable, que celui qui pourroit être passé.

Ce raisonnement auroit été judicieux, si tout le bord de la riviere en-deçà avoit été libre, pour se communiquer sans défiler sur les ponts. C'est ce qui n'étoit pas. L'Adda, comme toutes les autres rivieres de ce païs-là, fournit des eaux pour des arrosemens de campagne. Il y a un *Navile*, qui prend auprès de Paradis, & qui rentre dans l'Adda au-dessus du pont de Cassano, & un peu au-dessous de ce pont, il sort de l'Adda un autre *Navile*, qui embrasse Lodi, & rentre dans cette riviere entre Lodi & Pizzigithone.

Par ce détail exact l'on voit, que M. de Vendôme qui vouloit tenir l'Adda de près, étoit dans sa marche étenduë separé en trois. Son arriere-Garde étoit dans le dedans du *Navile*, qui venoit de Paradis au pont de Cassano, pendant que son

centre étoit vis-à-vis de ce pont, & ſon avant-Garde à plus d'une lieuë de lui, en-dedans du *Navile*, qui embraſſe Lodi.

Ce fut ce tems favorable, pour entreprendre contre le centre de l'Armée, que M. le Prince Eugéne choiſit. Ce Prince dont, comme je l'ai dit, les mouvemens ne pouvoient être vûs, étoit avec toute ſon Armée fort près du pont de pierre de Caſſano. Il fit tout à coup attaquer le pont, auprès duquel nos Bataillons en marche défiloient. Ces Bataillons ſurpris en flanc furent d'abord mis dans un grand déſordre. Le front de l'Infanterie ennemie, qui ſe montra en même tems ſur le bord de la riviere, fit auſſi perdre du terrain à notre colonne d'Infanterie, qui marchoit, & qui ne s'attendoit pas à combattre; de maniere qu'elle ne put être arrêtée qu'au bord du *Navile*, où elle ſe réforma pourtant & marcha avec valeur aux Bataillons ennemis, qui avoient paſſé la riviere dans l'eau juſqu'à la ceinture, entra dans ces Bataillons, & tua ou fit noïer tout ce qui avoit paſſé.

L'Ennemi qui avoit passé sur le Pont, voulut s'étendre ; mais il fut chargé en tête par la premiere Infanterie qu'il avoit battuë, & qui s'étoit rétablie sous le Château de Cassano. La droite de notre centre d'Infanterie, qui n'avoit plus d'Ennemis à combattre en-deçà de la riviere, chargea en flanc l'Infanterie ennemie qui avoit passé, & le bonheur de M. de Vendôme fit aussi que son arriere-Garde, qu'il croïoit encore fort loin de lui, arriva dans le même tems, & chargea aussi l'Ennemi, qui avoit passé. De maniere que tout ce qui avoit passé sur le Pont, & ce qui avoit passé la riviere au-dessous, fut entiérement détruit, & M. le Prince Eugéne forcé à se mettre hors la vûë de notre Armée, & à nous abandonner le champ de Bataille, avec une perte considérable de son Infanterie. Notre avant-Garde n'eut aucune part à cette action. On dit qu'elle n'entendit pas même le feu du canon & de la mousqueterie, quoiqu'elle fût en alte.

* Du récit que je viens de faire de

la bataille de Caſſano, je tirerai plusieurs réflexions, qui méritent une grande attention de la part de celui qui veut ſçavoir la guerre.*

Je trouve dans cette journée des fautes conſidérables faites par les deux Généraux, quoique gens d'un mérite de guerre diſtingué. Le projet de M. le Prince Eugéne étoit fort beau. Ce Prince faiſoit la guerre en Italie depuis plusieurs années, avec une Armée fort inférieure à celle des deux Couronnes, & ſans établiſſemens, que ceux qu'il ſçavoit ſe procurer; cependant il cherchoit toujours à attaquer. Il attaquoit effectivement; mais c'étoit de maniere qu'il n'étoit jamais commis à une action, qui pût être déciſive contre lui, & qui pourtant le pouvoit devenir contre nous, en cas que ſon premier effort fût heureux.

Ce talent n'eſt pas du nombre des médiocres dans un Général, & marque une attention continuelle, & bien ſuivie, à ſe procurer un ſuccès heureux ſans ſe commettre.

Cette conduite ſe trouvoit dans

l'action de Caſſano; & ce Prince ſeroit parvenu à ſéparer l'Armée des deux Couronnes, après en avoir battu une partie, ſi quelques circonſtances que j'ignore, n'avoient pas fait commencer l'action un peu trop tôt. Car il eſt évident, que ſi M. le Prince Eugéne avoit pû n'entrer en action, qu'après que le centre de l'Armée auroit été au-delà du pont de Caſſano, & que la colonne d'Infanterie auroit, en continuant ſa marche, été hors de vûë & de portée du pont, il auroit ſans aucune oppoſition fait paſſer toute ſon Armée ſur le pont, & auroit abſolument détruit l'arriere-Garde, qui ſuivoit le centre de fort loin. Après quoi il auroit tout au moins ſéparé le reſte de l'Armée de Milan, où il auroit peut-être dès ce tems là cauſé une révolution, parce que le Milanès ſe ſeroit trouvé ſans Troupes. Ainſi je puis dire, que ce grand projet judicieuſement penſé, & amené juſqu'au moment d'être exécuté avec ſuccès, n'a manqué que parce que ſon exécution a commencé quelques momens plûtôt qu'il ne falloit.

Je croirois même, en pensant favorablement de M. le Prince Eugéne, que des raisons & des circonstances imprévuës, l'ont forcé à commencer un peu trop tôt, & je fonde cette pensée sur les grands efforts qu'il fit au Pont, pour parvenir à séparer l'Armée.

* M. de Vendôme n'a pas aussi été exemt de faute dans cette journée. * Ce Général avoit durant quelque tems empêché M. le Prince Eugéne de passer l'Adda au haut de cette riviere. Il voïoit que l'Ennemi s'allongeoit, & il se croïoit obligé de tenir de près cette riviere, de peur qu'à la faveur des gués, il ne passât avant que lui même fût en état de s'y opposer, ou même que les Venitiens ne laissassent passer l'Armée de l'Empereur, comme ils avoient toujours fait, & qu'elle ne se trouvât à portée de Lodi & de Pizzighitone avant lui.

Ces craintes étoient raisonnables; mais il me paroît qu'on pouvoit remédier à cet inconvenient, en se séparant moins que M. de Vendôme ne fit. Il y avoit dans le

Château de Caſſano une foible garniſon, pour la ſûreté du pont de pierre ſur l'Adda. Il falloit faire rompre ce pont, ou tout du moins le protéger par un bon ouvrage hors d'inſulte. Ceci n'aïant pas été fait d'avance, il falloit au moins, pendant que l'Armée en colonne paſſoit devant le Pont, y avoir porté un Corps d'Infanterie pour le garder, puiſque l'Ennemi qui marchoit auſſi, en pouvoit être fort près ſans qu'on le ſçût.

Il ne falloit pas même faire marcher l'Armée entre l'Adda & les *Naviles*, puiſque par là ſa marche ſe trouvoit ſéparée. Car de quel profit auroit-il été à l'Ennemi d'avoir paſſé l'Adda, entre cette riviere & les *Naviles*, s'il avoit encore fallu qu'il paſſât un *Navile* pour marcher à notre Armée, qui pouvoit ſe poſter avantageuſement ſur les petites hauteurs, qui ſont au-deſſus des *Naviles*, & qui ſont même preſque toujours plus difficiles à paſſer, que les rivieres dont ils ſortent?

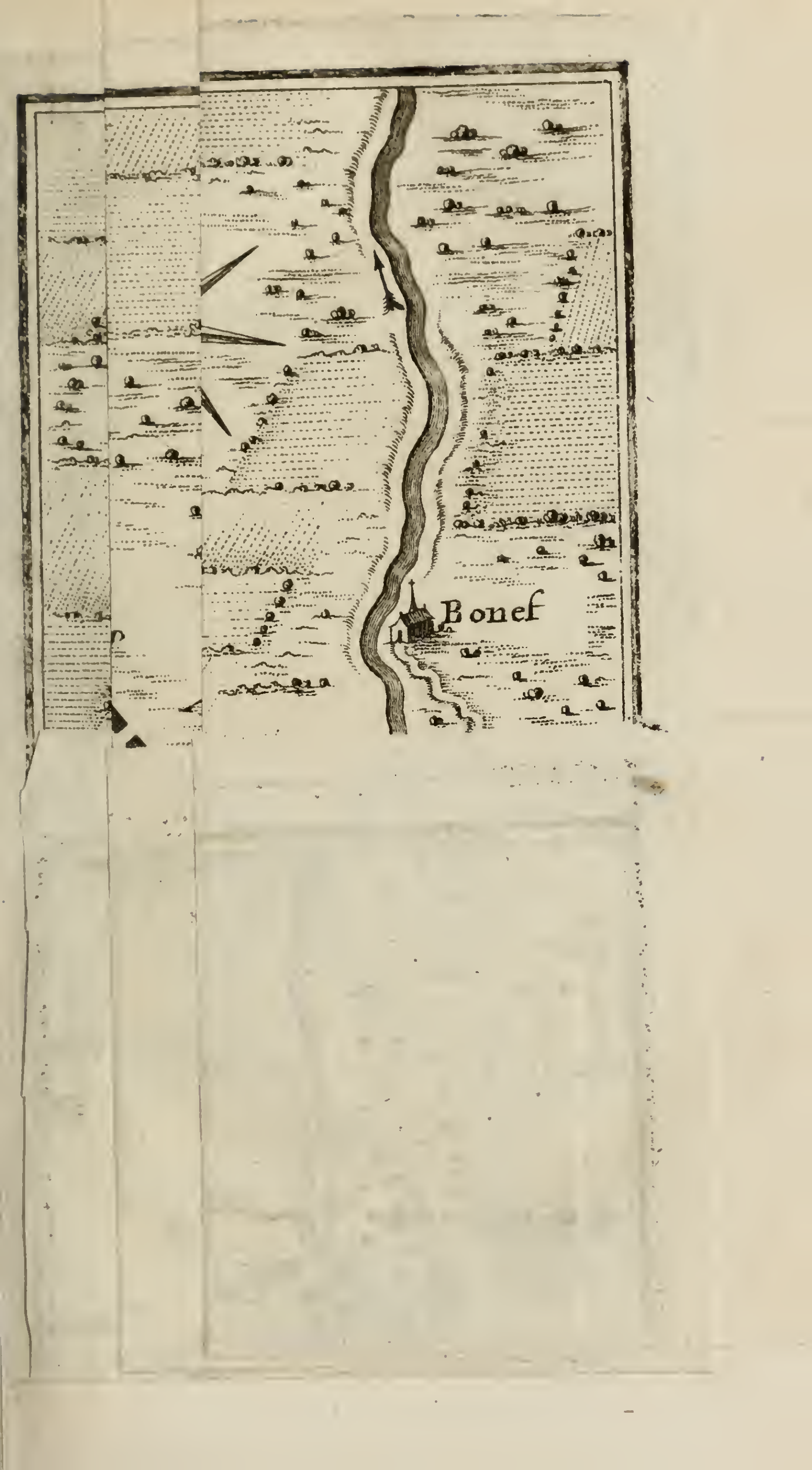
Que ſi M. de Vendôme s'éten-

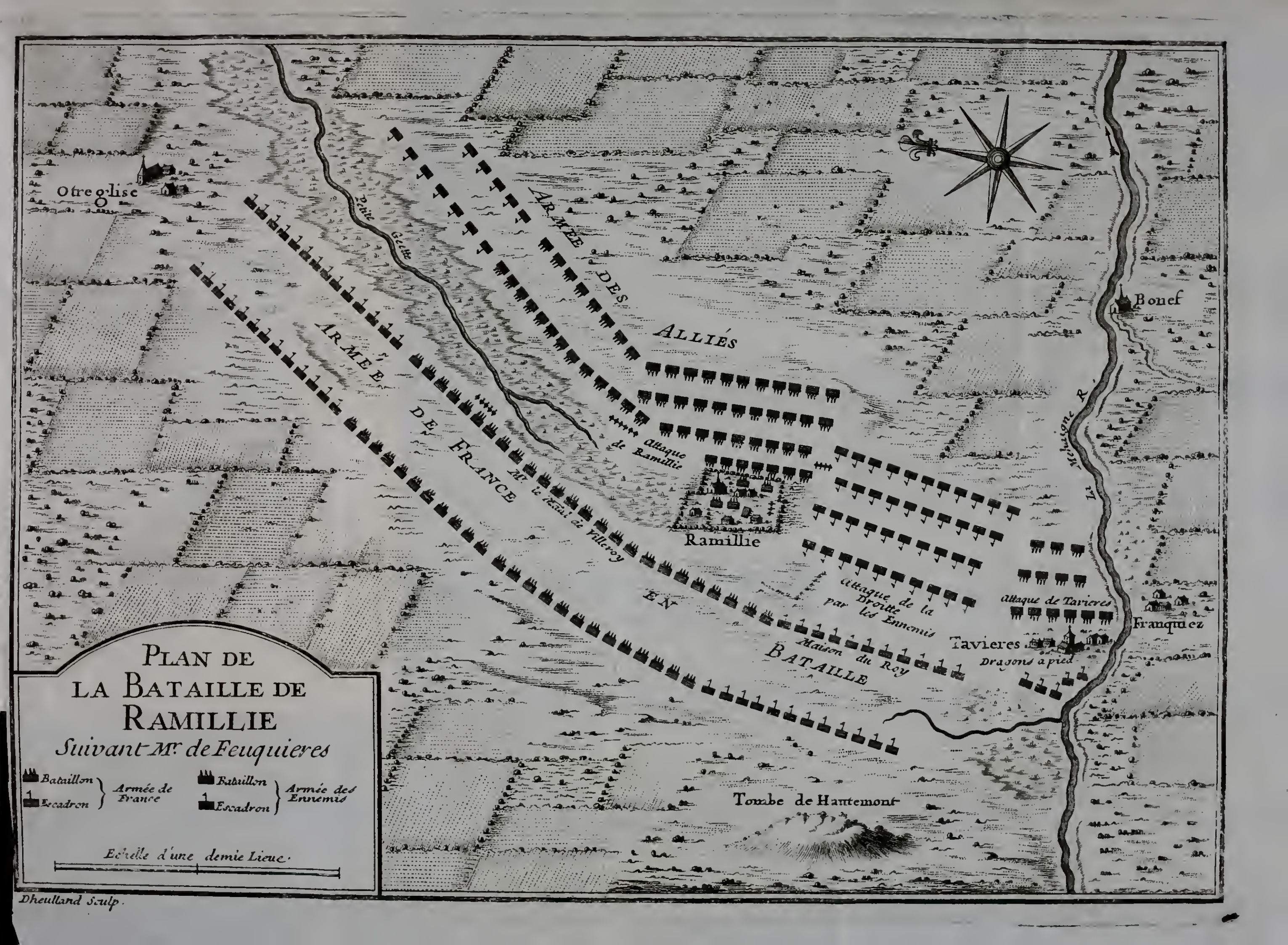
doit ainsi, pour empêcher seulement que l'Ennemi n'entrât avant lui dans le bassin de Lodi, entre l'Adda & le *Navile*, il falloit toujours par préférence à tout, être sûrement maître du pont de Cassano, & s'en être assûré avant que de faire défiler l'Armée devant ce Pont, sans sçavoir ce que faisoit l'Ennemi, ni à quelle portée du pont & de la riviere il pouvoit être, puisque la constitution du païs lui étoit favorable, pour cacher sa marche & ses mouvemens.

Bataille de Ramillies en 1706.

La Bataille de Ramillies, perduë par M. le Maréchal de Villeroi, est pour la disposition générale des deux Armées, de la premiere espéce des grandes actions, puisqu'il est certain que les Armées ont paru en Bataille l'une devant l'autre; mais par la disposition particuliére de l'action, elle n'a été qu'un combat particulier, qui s'est donné à notre droite de Cavalerie, & à la droite de l'Infanterie.

Cette journée a été si funeste aux deux


Bonef


PLAN DE
LA BATAILLE DE
RAMILLIE
Suivant Mr. de Feuquieres
Bataillon
Escadron
Armée de France
Bataillon
Escadron
Armée des Ennemis
Echelle d'une demie Lieue
Otreglise
Petite Ghette
ARMÉE DES ALLIÉS
ARMÉE DE FRANCE EN BATAILLE
Mr. le Maral. de Villeroy
Attaque de Ramillie
Ramillie
Attaque de la Droitte par les Ennemis
Maison du Roy
Attaque de Tavieres
Tavieres
Dragons a pied
Franquiez
Bonef
La Mehaigne R.
Tombe de Hautemont
Dheulland Sculp.

deux Couronnes, & les suites en ont été si extraordinaires, que pour bien faire comprendre ce que je vais dire de cette Bataille, il me paroît nécessaire d'en faire précéder le récit, par celui des affaires générales de la guerre ; afin de montrer qu'il n'y a eu pour se commettre à une action générale, aucune des raisons pour lesquelles j'ai dit dans mes Maximes, qu'un Général pouvoit être porté du desir de combattre son Ennemi. Après quoi je ferai encore voir, quelles ont été les fautes faites, tant dans la disposition générale, que dans la particuliére, & enfin celles qui ont suivi cette journée, & qui ont mis le comble à nos malheurs.

J'ai dit dans mes Maximes au sujet des Batailles, qu'un Général ne devoit jamais se commettre à en donner une, ou à la recevoir, que lorsqu'il y avoit pour son Prince, beaucoup plus d'avantage à tirer d'un succès heureux, que de désavantage à craindre d'un succès malheureux.

Cette premiere maxime incontestablement sûre à suivre, n'a été

dans cette occaſion d'aucune conſidération pour M. le Maréchal de Villeroi. Malgré le malheur de la Bataille de Hochſtet, la guerre qui étoit revenuë au Rhin, s'y ſoûtenoit avec égalité. Elle ſe faiſoit avantageuſement en Italie, où M. de Vendôme oppoſé à M. le Prince Eugéne, donnoit le tems à M. de la Feüillade de faire le ſiége de Turin. M. de Bervick ſoûtenoit une guerre fort difficile en Eſpagne, après la levée honteuſe du ſiége de Barcelone par M. le Maréchal de Teſſé. Ainſi donc il ne devoit convenir aux deux Couronnes en Flandres, que d'y faire en cette Campagne une guerre défenſive, à laquelle même on s'étoit préparé, par la conſtruction de la nouvelle ligne le long de la Dylle.

Ç'a donc été une grande faute à M. le Maréchal de Villeroi, dans la conſtitution générale des affaires, d'avoir voulu par préſomption, & ſans réflexion ſur le plan général de la guerre, ouvrir la Campagne par une action générale, dont le gain même, dans ce commencement,

n'auroit pas été confidérable. Cependant M. le Maréchal de Villeroi, fans aucune raifon, voulut ouvrir fa Campagne hors de fes lignes. Il marcha pour cet effet à Tirlemont. Ce premier mouvement en avant devoit lui fuffire, & pouvoit même avoir une raifon pour être fait.

Une Armée qui n'eft chargée que d'une guerre défenfive dans fes lignes, doit être enfemble plûtôt que celle de fon Ennemi, afin d'avoir au moins quelques jours, pour confommer les fourages qui font au dehors proche de la ligne. Par cette conduite précautionnée, l'Ennemi trouve plus de difficulté à s'approcher de la ligne, & fon féjour dans le voifinage de la ligne en eft plus ruïneux à fa Cavalerie, & à fes Equipages.

Si M. le Maréchal de Villeroi s'étoit contenté de s'avancer à Tirlemont, & de faire confommer par l'Armée les fourages, entre fon Camp & la Dylle, il auroit fans fe commettre, operé l'effet de la confervation des Païs-Bas & de fa li-

gne. Ce Général ne se contenta pourtant pas de cette premiere marche, qui pouvoit avoir un objet judicieux, & sans attendre M. l'Electeur de Baviére, auquel il devoit tout au moins la déférence du concert, il décampa de Tirlemont, & se porta en avant sur Ramillies, sans sçavoir quels étoient les mouvemens des Ennemis, qui s'étoient assemblés vers Tongres.

Lorsque la tête de l'Armée commença à paroître à la hauteur des sources de la petite Getthe & de Ramillies, M. le Maréchal de Villeroi apprit que l'Ennemi marchoit à lui, & que la tête commençoit à paroître. Il songea donc à se mettre en Bataille, comptant apparemment, que l'Ennemi n'oseroit attaquer une Armée aussi formidable que la sienne.

Si sa disposition avoit été bonne, l'action auroit sans doute eu un succès heureux par la valeur des Troupes; mais elle fut si mauvaise, & si peu précautionnée contre celle qu'il voïoit prendre à l'Ennemi, qu'il n'a pas été surprenant, que

cette Bataille ait été aussi funeste qu'elle l'a été.

Voici quelles ont été les principales fautes faites par M. le Maréchal de Villeroi, par rapport à la disposition particuliére, que je commencerai par la gauche de l'Armée, en suivant la ligne jusqu'à l'extrêmité de la droite. Je parlerai ensuite de la seconde ligne, & du fond de l'Armée, pour faire voir que par tout, la disposition a été vicieuse & contre les régles.

Toute l'aîle gauche de la Cavalerie étoit couverte de la petite Getthe, & des marais qui la bordent, où elle ne pouvoit charger la droite des Ennemis, ni en être chargée; par conséquent elle fut inutile pendant le combat.

Le Village de Ramillies dans la plaine, au-delà des sources de la petite Getthe, se trouvoit devant la droite de l'Infanterie. M. de Villeroi y jetta quelques Bataillons; mais ce Village ne tenoit point au fond de notre ligne, & en étoit trop éloigné, pour en pouvoir être soûtenu avec efficace, lorsqu'il seroit

attaqué, par l'Ennemi.

On négligea même de faire ouvrir les haïes du Village du côté de de la ligne, pour y pouvoir marcher par un plus grand front, au cas qu'il fût nécessaire de faire soûtenir l'Infanterie du Village, qui ne pensa pas à s'y accommoder, ni par la tête, ni par les flancs, pas même à se communiquer de Bataillon à Bataillon; desorte qu'elle étoit simplement placée dans les clos & jardinages, suivant le nombre qu'elle ypouvoit tenir.

Ce qui fut encore de plus extraordinaire, c'est que pour garder le Village, qu'on comptoit devoir infiniment coûter à l'Ennemi, quoique, pour operer cet effet, il fût à une distance trop considérable de la ligne, on n'y mit que la moindre Infanterie de l'Armée, presque tous Bataillons étrangers, & recrutés même de prisonniers faits sur les Ennemis.

Ainsi lorsqu'ils attaquerent le Village de Ramillies, ils n'y eurent affaire qu'à d'assez mauvaises Troupes, mal disposées, & qui ne fu-

rent point ſoûtenuës aſſez tôt, ni d'aſſez près, & le Village fut forcé par les flancs qui étoient ſans protection.

La diſpoſition de la droite étoit encore plus mauvaiſe, que celle de la gauche & du centre.

Le Village de Tavieres ſur le bord de la Mehaigne, auroit dû appuïer notre droite & la protéger, & méritoit un Corps d'Infanterie conſidérable pour le garder. M. le Maréchal de Villeroi ſe contenta d'y envoïer d'abord un Regiment de Dragons, qui y fut fort maltraité par l'Infanterie que l'Ennemi y envoïa. On y fit enſuite marcher une Brigade de quatre Bataillons, qui y fut accablée par le feu ſupérieur de l'Infanterie ennemie, déja maîtreſſe du Village.

J'ajoûterai à toute cette mauvaiſe diſpoſition du front une négligence, qui fut encore en partie cauſe de la perte de la Bataille.

J'ai dit, ci-deſſus, que c'étoit le matin, au commencement de la marche, que M. le Maréchal de Villeroi avoit ſçû que l'Ennemi mar-

choit à lui. Cependant quelque tems qu'il eût pour se débarrasser de ses Bagages, & les renvoïer, il n'y songea jamais, & ils étoient presque tous entre ses deux lignes; de maniére qu'ils en embarrasserent les mouvemens, principalement à la droite où se passa l'action.

Voilà quelles ont été les principales fautes faites dans la disposition; toutes si considérables & si essentielles, qu'une seule de ces fautes suffisoit, pour donner à l'Ennemi un avantage, capable de lui procurer le gain de la Bataille.

L'Ennemi, à qui notre mauvaise disposition étoit présente, emploïa plus de cinq heures à changer son ordre de Bataille, pour en prendre un nouveau, qui lui fût plus avantageux. Pendant tout ce tems-là les Troupes demeurerent sous les armes, sans faire aucun mouvement; & quelques remontrances que l'on pût faire à M. le Maréchal de Villeroi, pour changer son ordre de Bataille, sur celui que l'on voïoit prendre à l'Ennemi, qu'on ne pouvoit raisonnablement douter qu'il ne voulût

com-

combattre, il ne fut jamais possible de le porter à changer sa disposition.

Toute l'Armée du Roi voioit que l'Ennemi dégarnissoit absolument sa droite, parce qu'elle lui étoit inutile pour combattre notre gauche, qui étoit couverte de la petite Getthe. Le Lieutenant Général qui commandoit à la gauche, donna plusieurs avis à M. le Maréchal de Villeroi, de ce qu'il voïoit faire à l'Ennemi devant lui, & lui proposa de ne laisser de Cavalerie à la gauche, que par proportion à celle que l'Ennemi laissoit à sa droite, & de venir avec tout le reste doubler derriere la droite, comme on voïoit que l'Ennemi doubloit derriere sa gauche. Mais ce fut toujours inutilement, que M. de Gassion proposa ce mouvement salutaire & judicieux.

On voïoit que l'Ennemi tiroit encore une partie de l'Infanterie de sa droite, & qu'elle venoit former plusieurs lignes devant le Village de Ramillies, & la droite de notre Infanterie. On ne pouvoit douter, que

ce ne fût à deſſein de faire un grand effort contre le Village de Ramillies & notre droite d'Infanterie.

Quelque remontrance que l'on fît encore à M. le Maréchal de Villeroi, pour l'obliger à approcher la ligne du Village, & pour faire doubler une partie de l'Infanterie de la gauche derriere celle de la droite & du centre, comme on le voïoit faire à l'Ennemi, on ne put jamais obtenir qu'il fît ce changement à ſon ordre de Bataille, quoiqu'il fût fort raiſonnable de ſe conformer pour la défenſe, à ce que l'on voïoit faire à l'Ennemi pour attaquer.

On voïoit encore que l'Ennemi tiroit de l'Infanterie de ſa ſeconde ligne, & qu'il la faiſoit marcher à Tavieres. On repréſenta inutilement à M. de Villeroi, que l'Ennemi avoit tout porté à ſa gauche, & que notre droite n'étoit point en état de ſoûtenir ce grand effort. Rien ne fut poſſible de l'obliger à ſe conformer à ſon Ennemi.

Enfin après que l'Ennemi pendant plus de cinq heures de tems, ſe fut mis dans la diſpoſition que je

viens de dire, ſans que pendant tout ce tems conſidérable M. de Villeroi eût en aucune maniére pourvû à mettre la droite en état de ſoûtenir l'effort, que l'Ennemi s'étoit propoſé à faire contre elle; & après que l'Ennemi ſe fut entiérement rendu maître de Tavieres, & qu'il y eut appuïé ſa gauche, il marcha à notre aîle droite de Cavalerie ſur quatre lignes, & à notre Infanterie qui étoit dans le Village de Ramillies, ſur pluſieurs lignes & colonnes. En approchant de notre droite, il fit entrer ſa ſeconde & ſa quatriéme lignes de Cavalerie dans les intervalles des Eſcadrons de ſa premiere & ſeconde lignes, de ſorte qu'en nous abordant, il ne faiſoit plus qu'un front ſans intervalles.

Ce mouvement fut fait de ſi près, que notre droite n'eut pas le tems de ſe ſerrer, pour remplir les intervalles, ni pour les faire remplir par la ſeconde ligne, qui outre qu'elle avoit été miſe en ordre de Bataille à trop de diſtance de la premiere ligne, n'auroit encore pû faire librement ce mouvement en avant, à

cauſe des équipages, qui par négligence avoient été laiſſés entre les deux lignes, comme je l'ai dit.

Ainſi donc notre droite fut chargée par un front contigu, dont les Eſcadrons qui ſe trouvoient devant nos intervalles, pénetrant ſans oppoſition, ſe retournerent pour charger par derriere nos Eſcadrons de premiere ligne, qui quoiqu'ils euſſent preſque tous battu les Eſcadrons qu'ils avoient chargés, furent mis dans un entier déſordre par les Eſcadrons de la ſeconde ligne des Ennemis, & par ceux qui les attaquoient par derriere.

L'Ennemi conduiſit l'attaque du Village de Ramillies différement de celle de la Cavalerie de la droite. Il y marcha ſur quatre ou cinq lignes; mais en approchant de la tête de ce Village, il connut que notre ligne d'Infanterie étoit trop éloignée du Village, pour le protéger de ſon feu, & que les flancs du Village n'étoient pas garnis de Troupes, parce qu'il y en avoit trop peu.

Sur cette mauvaiſe diſpoſition de notre part il en forma une bonne. Il

fit avancer une de ſes dernieres lignes ſur le front de la premiere; enſuite de quoi en approchant du Village, ce front qui le débordoit, s'étendit en potence ſur le flanc du Village, & le força fort aiſément, parce qu'il n'y trouva pas de réſiſtance, dans le tems que les Troupes ſoûtenoient l'attaque de la tête.

Tout ce déſordre de la droite ne trouva point de reméde dans la préſence du Général, ni même dans celle de pluſieurs Officiers Généraux de la droite. L'Officier particulier & le Soldat, n'étoient pas capables de redreſſer par leur ſeule valeur une affaire perduë par ſa mauvaiſe diſpoſition; deſorte que le déſordre fut bientôt général par toute la droite, qui abandonna ſon Champ de Bataille, & ſon canon.

La gauche de Cavalerie, & quelques Bataillons de la gauche qui n'avoient point combattu, ſe retirerent aſſez paiſiblement juſqu'à la nuit, que le déſordre & la fuite fut générale. L'Ennemi battit ainſi en un quart d'heure de tems une Armée de quatre-vingt mille hommes,

qui ne laissa pas deux mille morts sur la place, prit quatre vingt ou cent piéces de canon, une fort grande quantité de bagages, & conquit tous les Païs-Bas Espagnols, par l'abandon que notre Général lui en fit.

Le récit de cette journée funeste à l'Etat ne me fournit qu'une seule réflexion à faire, qui est celle d'être surpris, que le Roi ait été aussi longtems à connoître ce que toute la France n'avoit jamais ignoré.

Bataille de Castiglione en 1706.

La Bataille de Castiglione gagnée par le Comte de Medavi sur M. le Landgrave de Hesse en l'année 1706. deux jours après la levée du siége de Turin, est de la premiere espéce des grandes actions, puisque les deux Armées se sont chargées par tout leur front, quoiqu'elles n'aïent pas entré en action en même tems par tout ce front.

Lorsque M. le Duc d'Orleans quitta le bas Pô, pour suivre par ce côté-ci de ce fleuve M. le Prince

Eugéne, qui marchoit au ſecours de Turin, ce Prince laiſſa M. de Medavi ſur le Mincio, pour obſerver les mouvemens du Corps, que M. le Prince Eugéne avoit laiſſé aux ordres de M. le Landgrave de Heſſe; qui ſe ſentant ſupérieur de trois ou quatre mille hommes à M. de Medavi, crut pouvoir entreprendre devant lui. Pour cet effet il paſſa le haut Mincio, & vint aſſiéger le Château de Caſtiglione delle Stivere. M. de Medavi, à qui il étoit de conſéquence de ne pas laiſſer prendre ce Château, parce que ſa priſe auroit facilité à M. de Heſſe une marche ſur Bergame ou Breſcia, ſe détermina à combattre, pour ſecourir Caſtiglione.

Pour bien entendre la diſpoſition de M. de Medavi pour cette Bataille, il me paroît néceſſaire de dire un mot de la conſtitution du païs, depuis Goito juſqu'à Medoli, & au pied de la Tour de Solferino. C'eſt une Plaine fort raze; Caſtiglione eſt dans les monticules, qui ſont au pied des Alpes, & qui s'allongent de ce côté-là juſqu'au Mincio, au-

près de Mozambano.

On voit donc, que M. le Landgrave pouvoit en ſe tenant à ſon Siége, obliger M. de Medavi pour ſecourir la Place, de venir à lui par des têtes, & comme en défilant dans ces monticules. Si ce Prince avoit pris ce parti, il eſt certain que l'affaire auroit été beaucoup plus difficile; mais dès qu'il ſçut que M. de Medavi marchoit à lui, il n'héſita pas à deſcendre dans la plaine, où il ſe mit en Bataille : M. de Medavi en fit autant de ſon côté.

L'Infanterie de la gauche de l'Ennemi entra d'abord ſans peine dans notre droite, où M. de Medavi avoit été obligé de mettre l'Infanterie Eſpagnole. Ce vuide fit même un peu proſpérer la Cavalerie de la gauche de l'Ennemi, qui fit perdre du terrain à la Cavalerie de notre droite; mais la ſeconde ligne aïant marché en avant toute entiére, & M. de Medavi aïant fait ſortir des Bataillons de la ſeconde ligne, pour remplir le vuide que le déſordre de l'Infanterie Eſpagnole y avoit fait, ce premier déſordre ſe rétablit avec

d'autant plus de facilité, que toute notre gauche de Cavalerie & d'Infanterie aïant emporté la droite de l'Ennemi, & nos Brigades d'Infanterie de la gauche s'étant reploïées ſur le centre de l'Ennemi, pendant que notre Cavalerie pouſſoit celle de l'Ennemi, & aïant chargé cette Infanterie en flanc, le déſordre fut général ſur tout le front de la premiere ligne des Ennemis. Le Champ de Bataille fut entiérement abandonné avec le canon, & ce qui voulut ſe ſauver ne put le faire qu'en déſordre, & à la faveur des monticules, qui dérobant les fuïards à la vûë, leur donnerent le moïen de repaſſer le Mincio, au pied de Ponti-Caſtelli.

Si l'on avoit combattu auſſi heureuſement * à Turin *, qu'à Caſtiglione, le Roi d'Eſpagne ſeroit encore maître de toute l'Italie, & M. de Savoïe auroit perdu tous ſes Etats.

Bataille d'Almanza en 1707.

La Bataille d'Almanza gagnée en Eſpagne par M. le Maréchal de

Berwick, au Printems de l'année 1707. eſt une action de la premiere eſpéce, puiſque les deux Armées ſe ſont chargées par tout leur front.

Les Ennemis étoient maîtres de tout le Roïaume de Valence, de celui d'Arragon, & de la Catalogne, & vouloient rentrer dans la nouvelle Caſtille. Ils avoient reçû depuis peu de jours un puiſſant ſecours d'Angleterre & de Hollande, & ils vouloient profiter du tems de la premiere Campagne.

Pour cet effet ils paſſerent la riviere de Xucar & s'avancerent juſqu'auprès d'Almanza. M. de Berwick n'héſita pas à s'avancer à eux, & la bataille ſe donna.

Dans la premiere charge, l'Infanterie Angloiſe pénétra notre centre; mais l'Infanterie Portugaiſe aïant été enfoncée, & notre Cavalerie aïant mis celle de l'Ennemi en déſordre, le Champ de Bataille nous reſta entiérement.

M. de Berwick aïant même fait ſuivre d'abord par la Cavalerie treize Bataillons ennemis, qui ſe retiroient en bon ordre par les monta-

gnes, pour aller paſſer le Xucar, & ſe retirer à Valence, cette Infanterie ennemie fatiguée, & qui n'avoit point de pain fut obligée de faire alte, avant que d'être arrivée au Xucar; ce qui aïant donné le tems à notre Infanterie de s'approcher, ces treize Bataillons ſe rendirent priſonniers de Guerre. C'eſt au gain de cette Bataille qu'eſt dû le recouvrement des Roïaumes de Valence & d'Arragon.

Combat d'Oudenarde en 1708.

Ce Combat donné en l'année 1708. eſt de la ſeconde eſpéce des grandes actions, puiſqu'il n'y a eû dans cette occaſion qu'une tête de notre Armée, qui a ſucceſſivement attaqué un front plus fort, & plus étendu que le notre.

Comme j'ai déjà parlé ailleurs ſur la matiere des Chapitres précédens, de ce qui s'étoit paſſé avant ce combat, je dirai ſeulement ici, que puiſqu'il n'y a eû aucune diſpoſition de notre part pour combattre, la perte des hommes, quoique grande, ne

pouvoit être aſſez conſidérable, pour porter une déciſion dans les affaires, & que le déſordre & la grande perte n'a été que dans une retraite faite de nuit ſans aucune diſpoſition, & ſans que les Troupes ſçuſſent où elles alloient, ni ſans qu'elles fuſſent conduites.

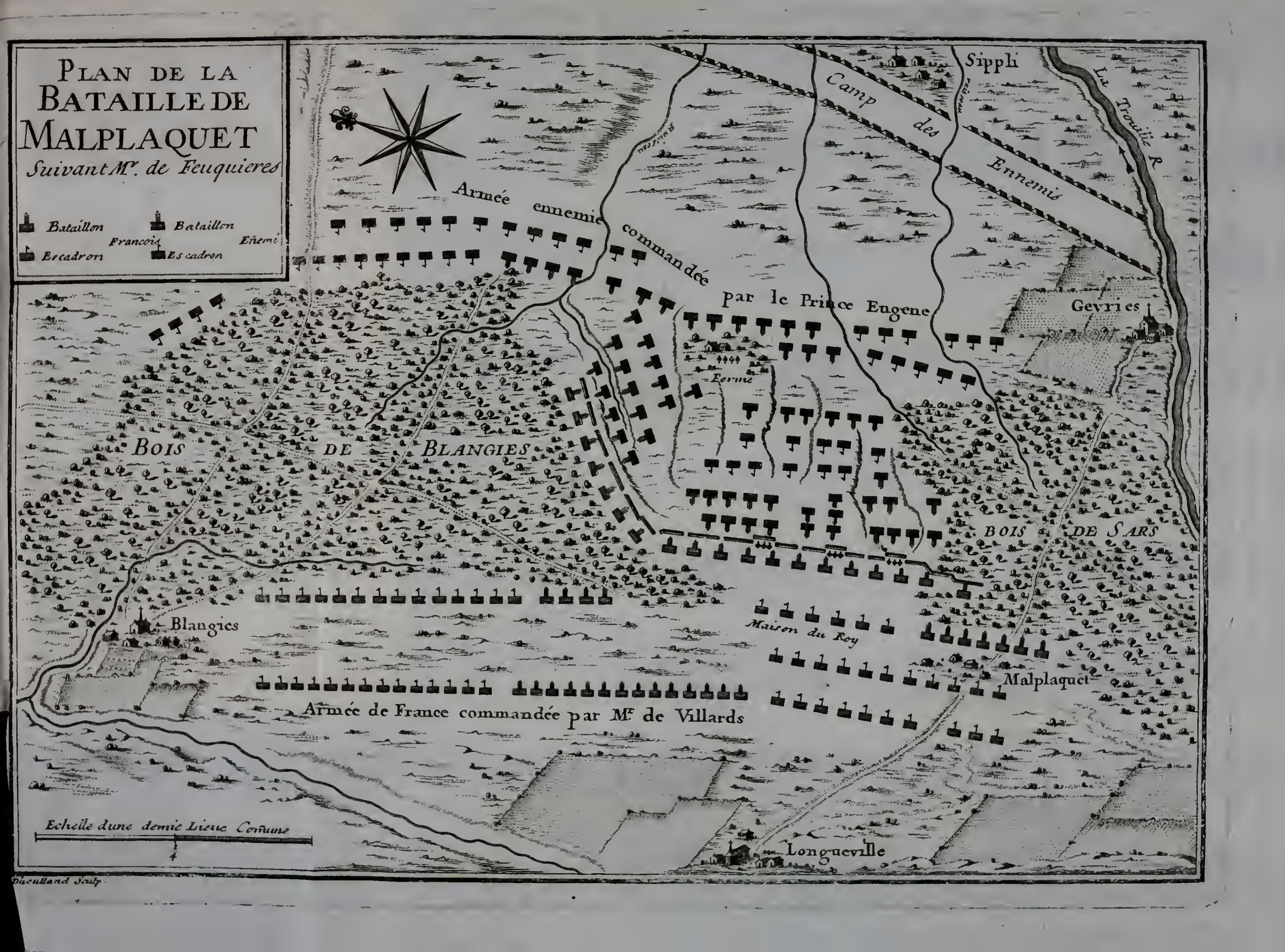
Je ferai donc ſeulement remarquer, qu'il ne faut jamais que le deſſein d'engager un Combat, ni la diſpoſition pour combattre, comme on l'a fait à Oudenarde, ſerve d'exemple à ſuivre.

Bataille de Malplaquet en 1709.

En l'année 1709. s'eſt donné la Bataille de Malplaquet. Cet événement conſidérable qui tient des deux eſpéces de grandes actions, méritant une longue diſcuſſion, doit être repris de plus haut que du jour de l'action, parce que les fautes précédentes ont amené cet événement, contre les régles que j'ai données au Général, qui veut engager une action avec toute ſon Armée, ou qui a des raiſons pour l'éviter. Car



La Trouille R
com
Gevries



PLAN DE LA
BATAILLE DE
MALPLAQUET
Suivant Mr. de Feuquieres
Bataillon
Bataillon
Francois
Enemi
Escadron
Escadron
Armée ennemie commandée par le Prince Eugene
Camp des Ennemis
Sippli
La Trouille R.
Gevries
Ferme
BOIS DE BLANGIES
BOIS DE SARS
Blangies
Maison du Roy
Malplaquet
Armée de France commandée par Mr. de Villards
Echelle dune demie Lieue Comune
Longueville
Dheulland Sculp.

dans cette occaſion il m'a été impoſſible de déterminer, ſi M. le Maréchal de Villars vouloit une action générale, ou s'il ne la vouloit pas.

Quoique j'aie parlé ailleurs de la diſpoſition des Ennemis, pendant le Siége de Tournai, comme ce n'a été que par rapport au Siége, il faut ajoûter à ce que j'en ai dit, qu'outre toutes les forces des Ennemis raſſemblés pour protéger le Siége de Tournai, ils avoient encore un Corps de huit ou dix mille hommes ſur la Dendre, pour la ſûreté de leurs convois de Bruxelles, d'Ath, & d'Oudenarde, parce que M. le Maréchal de Villars tenoit M. le Chevalier de Luxembourg auprès de Condé, avec un Corps de Cavalerie & d'Infanterie. Ainſi ce Corps étoit indiſpenſable aux Ennemis, & ne marquoit pourtant pendant le tems du Siége, qu'une ſage précaution de l'Ennemi pour ſes convois & ſes communications, & ne donnoit encore à M. le Maréchal de Villars aucune vûë du Siége de Mons.

Il y a eu deux tems dans la capi-

tulation de la Citadelle de Tournai bien remarquables, pour faire ſentir à M. le Maréchal de Villars, que l'Ennemi avoit abſolument perdu ſes vûës d'entrepriſes du côté de Bethune & de la Lys, & que ſon objet alloit ſe porter à la Hayne.

Ce ſont ces deux tems qu'il faut faire remarquer ici, pour montrer que dans cette occaſion, M. le Maréchal de Villars a manqué de pénétration, ou s'il n'en a pas manqué, il n'a au moins point eu aſſez de précaution, pour parer aux inconvéniens du Siége de Mons, ſans être obligé à combattre, en cas que l'Ennemi fût déterminé à cette entrepriſe.

Ces deux tems dont je viens de parler, ſont ceux des deux chamades de la Citadelle, dont la premiere fut battuë le 29. du mois d'Août. M. le Prince Eugéne qui voïoit que la Place avoit encore un tems conſidérable à durer par l'état où elle étoit, s'imagina aiſément qu'elle ne battoit la chamade, que parce que ſa Garniſon n'avoit plus de vivres, & crut pouvoir lui impoſer des ar-

ticles trop rudes. Dans le moment que les otages avoient été donnés de part & d'autre, ce Prince avoit fait paſſer l'Eſcaut à un Corps de Cavalerie & d'Infanterie de dix à douze mille hommes, pour aller en diligence occuper nos lignes de la Trouille, & ce Corps devoit être joint par celui que j'ai dit, qui étoit ſur la Dendre pour la ſûreté des convois. Comme M. de Surville n'avoit pas voulu rendre la Citadelle, aux conditions que M. le Prince Eugéne la vouloit avoir, la capitulation ſe rompit, & l'on recommença à tirer. Cet incident obligea M. le Prince Eugéne de faire arrêter ce Corps détaché à Pervis, où il ſe trouvoit alors.

Le mouvement de ces deux Corps du côté de la Hayne, qui s'étoient arrêtés dès que la capitulation avoit été rompuë, devoit faire penſer à M. le Maréchal de Villars, que les objets d'entrepriſe des Ennemis ne regardoient plus le côté de la Lys; & il me paroît qu'il auroit été prudent de faire rapprocher de lui dès ce même moment toute la gauche

de ſon Armée, qui étoit du côté du Pont Awendin. Il ne le fit pourtant pas, & il ſe contenta d'envoïer encore quelques Bataillons à M. le Chevalier de Luxembourg, & de lui ordonner de marcher juſqu'à la hauteur de Condé, pour obſerver ce Corps des Ennemis qui s'étoit arrêté à Pervis.

Deux jours après, la Citadelle plus preſſée par le manque de vivres, battit une ſeconde fois la chamade, & M. le Prince Eugéne qui avec raiſon pouvoit croire, que M. de Villars avoit pénétré ſon deſſein ſur Mons, s'étant rendu plus traitable dans les articles de la capitulation, elle fut bientôt ſignée.

Après quoi M. le Prince Eugéne aïant deſtiné trente-ſix Bataillons & quelque Cavalerie, pour protéger ſa nouvelle conquête, ſeulement pendant quelques jours, & durant le tems que notre Armée ſeroit encore à portée de Tournai, envoïa diligemment ſes ordres à ſes deux Corps avancés, pour aller entrer par Havré dans la Hayne, & pour occuper avant nous les lignes de la Trouille,

Trouille, & il paſſa l'Eſcaut entre Mortagne & Tournai avec toute ſon Armée, qu'il fit marcher avec une diligence extrême, afin qu'elle pût entrer dans la Hayne, avant que notre Armée entiére y pût être arrivée.

La vivacité de ce mouvement, qui ne pouvoit être inconnu à M. de Villars, parce qu'il en pouvoit être continuellement averti par Valenciennes, Condé, S. Guillain, & Mons même, l'obligea à paſſer l'Eſcaut avec toute la droite de ſon Armée, & à faire revenir ſa gauche dans le Camp de ſa droite, juſqu'à ce qu'il eût démêlé la force du Corps reſté ſous Tournai.

Il s'avança même avec toute ſa droite juſqu'à Keuvrain, & détacha encore M. de Legall avec un Corps, pour ſoûtenir M. le Chevalier de Luxembourg.

L'impoſſibilité de faire fournir du pain à ſon Armée par Valenciennes & Condé, où il n'y avoit point de farines, lui fit perdre quelques jours, pendant leſquels pourtant la gauche de l'Armée, hors d'inquiétude du

Corps resté sous Tournai, marcha, & joignit M. de Villars au Camp de Keuvrain en-deçà de l'Honneau. M. le Chevalier de Luxembourg, qui s'étoit avancé aux lignes de la Trouille, trouva sur la hauteur de S. Simphorien, entre la Hayne & la Trouille, les deux Corps des Ennemis, que j'ai dit avoir précédé la marche de l'Armée. On dit qu'il le fit promptement sçavoir à M. de Legall, qui étoit auprès de Bossu, afin qu'il marchât à lui pour le soûtenir. Ce qui est certain, c'est que M. de Legall ne marcha pas, & que M. le Chevalier de Luxembourg se crut dans la nécessité d'abandonner les lignes de la Trouille, & de se retirer sur M. de Legall & sur notre Armée. De maniere que ce Corps avancé des Ennemis, qui commençoit à être joint par la tête de l'Armée, passa la Trouille, & vint camper à Sippli.

Tous ces mouvemens nous conduisirent jusqu'au 7. de Septembre, auquel jour M. de Villars, qui avoit passé l'Honneau à Keuvrain, fut joint par la gauche de son Armée,

conduite par M. d'Artagnan.

La journée du 8. fut emploïée à laiſſer un peu repoſer l'Infanterie de la gauche, & à donner un peu de pain au ſoldat. Vers le ſoir on renvoïa tous les Bagages, & la nuit toute l'Armée marcha par ſa droite, & ſe trouva ſur les neuf heures du matin vis-à-vis de la Trouée, qui eſt entre les Bois de Sars & de Blangies, en-deçà des Bois & de la Trouée.

M. le Prince Eugéne qui avoit paſſé la Trouille avec toute ſon Armée, à la réſerve du Corps qu'il avoit laiſſé ſous Tournai, & qui dès le 6. marchoit pour le joindre, ſe ſeroit trouvé dans une ſituation fâcheuſe, ſi notre Armée en arrivant, avoit paſſé la Trouée, & s'étoit placée en tenant la Trouée & les Bois derriere elle. Pour éviter cet inconvénient, ce Prince s'avança avec tout ce qu'il avoit avec lui, qui étoit fort inférieur à nos forces. Il ſe plaça à la tête de deux ou trois petits ruiſſeaux, qui ſortent des Bois de Sars & de Blangies. Il fit avancer beaucoup de canon, & il nous retint

dans la ſituation que nous avions priſe, en arrivant ſur ce terrain, par une canonade & une groſſe eſcarmouche, qui dura tout le 9.

Le 10. fut emploïé de notre côté à faire un retranchement ſur tout le front de la Trouée, en le prenant par le milieu de l'épaiſſeur du Bois; à allonger notre gauche d'Infanterie, le long d'une premiere langue que faiſoit le Bois; à en faire autant à notre droite le long du Bois, & à faire faire de grands abbatis à cette Infanterie.

Comme tout ce front étoit trop petit, pour contenir celui de notre premiere ligne, on en laiſſa quelques Brigades d'Infanterie de la gauche derriere le Bois, & toute l'aîle gauche de Cavalerie. On en fit de même d'une partie de l'Infanterie de la droite; & toute la Cavalerie de la droite fut placée ſur pluſieurs lignes derriere l'Infanterie, qui occupoit le front de la Trouée. Le canon fut diſtribué ſur tout ce front, ſuivant qu'on le jugea à propos. Voilà quelle a été la ſituation de notre Armée.

Après ce récit, & avant que de parler des défauts de cette diſpoſition, je crois indiſpenſable de faire réflexion ſur les mouvemens des Ennemis, depuis Tournai juſqu'à la Trouille, pour faire ſentir, qu'on n'y a pas fait les attentions, qui auroient dû y être faites pour protéger Mons; & enſuite ſur la ſituation où s'eſt trouvé M. le Prince Eugéne pendant le 9. & le 10. pour faire encore ſentir, que pendant ces deux jours nous ne nous ſommes prévalus d'aucun des avantages, que nous aurions pû prendre ſur lui.

Par ce que j'ai dit ci-deſſus des mouvemens des Ennemis, dès le tems de la premiere chamade de la Citadelle de Tournai, l'on aura aiſément compris, que leur vûë les portoit à la Hayne. Ainſi donc puiſque dans la ſituation des affaires, on étoit réduit à la défenſive, il falloit ſuivre dans nos mouvemens les indications que nos Ennemis nous donnoient de leur deſſein.

Car quand on voudroit ſuppoſer, qu'on craignoit dans ce même tems pour Namur ou Charleroi, nos mou-

vemens vers la Hayne nous portoient de même à la protection de ces deux Places ; & par conséquent toute la droite de notre Armée devoit être portée avec plus de diligence jusqu'à la Trouille, ce qui auroit sauvé Mons ; parce qu'il est vrai-semblable de croire, que la tête de l'Armée ennemie n'auroit pas osé entrer dans la Hayne par Havré, comme elle l'a fait un tems considérable avant le Corps de l'Armée, si la nôtre avoit été à la Trouille, qui pouvant en un moment avoir passé ce ruisseau, auroit accablé ce Corps, qui auroit aussi imprudemment passé la Hayne.

Dans cette circonstance de notre Armée ainsi avancée jusqu'à la Trouille, il n'y auroit rien eu à craindre pour S. Guillain, que nous tenions par notre gauche, ni même qu'aïant passé l'Honneau, les Ennemis pussent faire des ponts sur la Hayne, entre Condé & l'Honneau, pour investir cette Place, parce que la gauche de notre Armée se feroit dans ce même tems trouvée à hauteur de Condé.

Il faut donc convenir que ç'a été une fort grande faute, de n'avoir pas fait ce mouvement salutaire pour sauver Mons.

Pour faire connoître ensuite qu'après la jonction de notre gauche, & notre marche à Malplaquet, nous avons perdu pendant le 9. & le 10. le moment favorable d'accabler M. le Prince Eugéne dans son Camp de Sippli, par notre grande supériorité sur lui pendant ces deux jours, il faut seulement se ressouvenir, que j'ai dit que l'Ennemi avoit laissé trente-six Bataillons & quelque Cavalerie sous Tournai, en quittant cette Place, & que quoique ces Troupes aient marché avec une diligence extrême, elles n'ont pourtant pû joindre leur Armée que le matin du 11. quelques heures seulement avant le combat.

Ces deux réflexions suffiront pour faire connoître quelle a été l'incertitude d'esprit, dans laquelle M. le Maréchal de Villars a continuellement été, & qu'il n'a jamais été déterminé entre sauver & Mons par des mouvemens, ou par un combat.

Je dis plus, c'eſt qu'avec toutes ces démonſtrations qu'il a voulu donner, d'avoir envie de combattre pour ſauver Mons, cette envie lui a ceſſé, dès qu'il a vû la tête des Ennemis devant la Trouée, & qu'il s'eſt de lui-même réduit à recevoir la bataille dans une fort mauvaiſe diſpoſition. Car s'il avoit voulu combattre, il devoit dès le 9. en arrivant, s'avancer dans la Trouée, avec tout ce qu'il auroit pû y faire entrer de Troupes; pénétrer les Bois de la droite & de la gauche avec le reſte de ſon Infanterie, & faire ſoûtenir ſon front d'Infanterie par ſon Artillerie, & pluſieurs lignes de Cavalerie.

Par ce Combat qu'il auroit donné avec une ſupériorité entiere, il auroit fait abandonner aux Ennemis le débouché de la Trouée, & il auroit trouvé ſon Camp au-delà de la Trouée, & à la tête des petits ruiſſeaux, qui ſortent de ces bois, & qui deviennent plus conſidérables à meſure qu'ils approchent de la Trouille. De ſorte que par cet avantage, aiſé à ſe procurer dans ce

ce tems-là, il auroit tout au moins mis dès ce premier jour M. le Prince Eugéne, dans l'impoſſibilité entiere de reſter entre la Trouille & notre Armée, ſuppoſé même que ce Combat n'eût pas été aſſez avantageux, pour y trouver la ruine entiére de l'Armée ennemie, fort inférieure à la nôtre, par le manque du Corps d'Infanterie dont j'ai parlé ci-deſſus.

Ce parti devoit être pris par M. le Maréchal de Villars, ſeulement ſur ce qu'il voïoit de ſes yeux dans ce premier moment. Ce qu'il auroit vû, dès qu'il auroit été à la tête de la Trouée, lui auroit bien mieux fait ſentir la conſéquence de commencer d'abord à entrer en action; & c'eſt ici où je parlerai de la ſituation où étoit M. le Prince Eugéne, qui ne devoit point être ignorée, puiſqu'elle dépendoit de la conſtitution du païs. Voici quelle elle étoit.

Ce Prince avoit ſa droite à la Hayne, ſa gauche à la Trouille près de Gevries, ſon centre ſur Sippli, la Trouille & Mons derriere lui. Son

Camp étoit coupé par les petits ruisseaux, dont j'ai parlé. Ainsi l'on voit que si M. le Maréchal de Villars s'étoit dès le 9. porté au-delà de la Trouée, il auroit été fort difficile à M. le Prince Eugéne de communiquer le front de la ligne de son Armée, parce qu'il ne l'auroit pû faire, qu'en chargeant de pont les ruisseaux devant la tête de ses deux lignes; ce qui auroit toujours obligé à faire défiler les Troupes, de l'entre-deux d'un de ces ruisseaux, à l'entre-deux de l'autre.

Aussi M. le Prince Eugéne ne voulut-il pas attendre notre Armée à la tête de son Camp; & quoique par le manque du Corps laissé sous Tournai, & qui ne pouvoit pas le joindre de deux jours, il fût effectivement fort inférieur à nous en Infanterie, il ne laissa pas de marcher en avant sur nous, & de nous montrer devant la Trouée ce qu'il avoit de Troupes & de canon.

Cette démonstration de vouloir nous combattre à la sortie de la Trouée, étoit ce qui devoit nous engager à y entrer, dans la disposi-

tion où j'ai dit ci-dessus, que nous devions nous mettre, pour nous en rendre les maîtres, & la passer, parce que nous pouvions sçavoir, que ces ruisseaux, dont j'ai parlé, que nous prenions à leurs sources, nous donneroient une grande facilité, pour étendre notre front devant l'Ennemi, sans qu'il pût répondre à nos mouvemens avec la même facilité que nous, par l'embarras des ruisseaux plus forts & plus difficiles à passer, à mesure qu'ils s'approchoient de la Trouille, & qu'ainsi nos grands efforts se seroient portés sans difficulté contre la partie de l'Armée ennemie, qui nous auroit paru la plus aisée à accabler.

Nous pouvions même par les grands chemins qui traversoient les bois, & à la faveur de notre Infanterie, qui n'auroit pû être contenuë dans la Trouée, faire passer notre Cavalerie au-delà des bois, & la former sur un plus grand front que celle de l'Ennemi, toujours gênée par les ruisseaux, & ensuite rejoindre tout le front de notre Armée, après avoir éloigné l'Ennemi de de-

vant le front de la Trouée.

Mais on ne ſe mit point en diſpoſition de donner un combat ; au contraire on ne s'occupa pendant le 9. & le 10. qu'à ſe placer, comme je l'ai dit ci-deſſus, pour recevoir un combat, qu'on avoit d'abord paru vouloir donner pour ſauver Mons, & on laiſſa M. le Prince Eugéne maître de la tête des ruiſſeaux, & du front plus étendu que le nôtre, que nous avions ainſi reſſerré mal à propos.

Ce que je viens de dire ſuffira, pour faire connoître tous les défauts de cette premiere diſpoſition. Mais avant que de parler de ce que fit M. le Prince Eugéne pour en profiter, je crois à propos de dire, quelle auroit dû être une autre diſpoſition, que l'on auroit pû prendre, pour recevoir un combat avec avantage, puiſque je crois avoir ſuffiſamment fait connoître, que M. le Maréchal de Villars avoit perdu l'envie de le donner, dès qu'il vit les Ennemis le 9. s'avancer à la tête de la Trouée.

Cette ſeconde diſpoſition, dans

laquelle l'Armée du Roi auroit dû être mise pour recevoir un combat, puisque l'on n'avoit pas voulu le donner, devoit être d'abandonner entiérement la Trouée, & de former la premiere ligne assez en-dehors de la Trouée, * pour se conserver un front plus étendu, que celui que l'Ennemi pouvoit prendre, en entrant dans la Trouée; * & même de recourber nos deux aîles de Cavalerie vers les bois, en les appuïant par les Corps d'Infanterie placés dans les bois.

Dans cette disposition, dont une partie auroit été cachée à l'Ennemi, il n'auroit jamais osé s'avancer dans la Trouée, pour nous venir combattre par un front préparé, plus étendu que le sien, & dont il auroit ignoré la disposition au-delà de ce qu'il en voïoit.

Pour revenir à présent à ce que fit l'Ennemi pendant le 9. & le 10. pour se disposer à nous combattre le 11. je dirai que M. le Prince Eugéne aïant senti que le premier mouvement en avant, qu'il avoit fait pour se montrer à la Trouée, lui

avoit réuſſi, il jugea que nous n'étions pas dans la volonté déterminée de l'aller chercher pour le combattre, & qu'ainſi puiſqu'il voïoit que nous nous retranchions, les Troupes qu'il avoit laiſſées ſous Tournai auroient le tems d'arriver à ſon Armée, après quoi il ſeroit en état de ſe conduire librement, ſuivant ce qui lui conviendroit.

J'ai dit ci-deſſus pourquoi notre diſpoſition étoit mauvaiſe, par rapport au terrain que nous occupions. Il faut examiner à preſent pourquoi elle étoit vicieuſe, par rapport à celui qui étoit occupé par nos Ennemis.

Nous leur avions laiſſé occuper un front plus étendu que le nôtre, & par conſéquent ils pouvoient en nous attaquant, déborder notre front & l'embraſſer.

Les bois de Blangies ne ſont pas ſi unis du côté où étoient les Ennemis, qu'ils n'avancent pluſieurs langues dans la plaine; & par conſéquent les mouvemens que l'Ennemi pouvoit faire en-delà de la langue des bois, où nous avions abouti

notre gauche, n'étoient en aucune maniere vûs d'aucune partie de notre Armée.

Nous nous étions même si mal placés à cette extrémité de la langue des bois, que nous ne la tenions pas par le travers, & par le flanc gauche; de maniere que nos abbatis que nous avions fait précisément sur le bord du bois du côté de la Trouée, ne faisoient aucun obstacle à l'Ennemi pour nous attaquer par notre flanc gauche, & par le derriere de notre gauche, en pénétrant le bois à la faveur de la langue, qui étoit au-delà de celle que nous avions occupée, sans que ce mouvement pût nous être connu, parce que nous n'avions point porté nos attentions au-delà de cette langue, qui faisoit l'extrémité de notre gauche.

Les bois de Sars qui étoient à notre droite, étoient presque faits comme ceux de la gauche, hors qu'il n'y avoit pas des langues de bois si marquées; mais au moins comme le bois alloit en tournant, il est certain que l'Ennemi pouvoit encore

faire des mouvemens pour s'approcher de notre flanc droit, ſans que les Troupes qui y étoient placées les puſſent voir.

Notre front n'étoit pas meilleur. Il y avoit par le milieu du front, & au-devant de la Trouée, une Ferme, & une petite futaïe auprès de la Ferme. Nous avions laiſſé occuper ce poſte par l'Ennemi; de ſorte qu'il voïoit toute notre diſpoſition, ſans que nous viſſions la ſienne, même ſur le front. Il y avoit encore ſur ce même front, & en approchant de notre gauche, des chemins creux qui en approchoient de fort près, à la faveur deſquels l'Ennemi, ſans être vû, pouvoit s'approcher, & de notre gauche du côté du bois, & de notre droite dans le centre de la Trouée.

Par la deſcription exacte de ces deux terrains occupés par les Armées, il eſt aiſé de connoître, que l'avantage pour attaquer étoit entiérement pour l'Ennemi, puiſqu'il pouvoit nous aborder par tout notre front par un front plus étendu que le nôtre, & même ſans aucune

connoiſſance de ſa diſpoſition, ni de ſes mouvemens pour nous attaquer

Ce fut auſſi ſur tous ces avantages que M. le Prince Eugéne forma ſa diſpoſition, qui étoit telle, qu'il ne prenoit jamais un engagement général, lors même qu'il nous engageoit par tout, & qu'il pouvoit nous battre, ſans courir riſque d'être battu, par l'impoſſibilité où nous nous étions mis, quelques avantages que nous euſſions pû avoir par notre défenſe opiniâtrée ſur tout notre front, de nous porter en avant; pour profiter de notre avantage par un front plus étendu, que celui que nous avions laiſſé occuper à l'Ennemi.

Sur la fin du 10. M. de Villars parut ſentir la mauvaiſe diſpoſition où il étoit, & fit tracer un retranchement derriere lui, en abandonnant toute la Trouée, à peu près tel qu'il auroit dû l'avoir fait dès le 9. en arrivant, ſuppoſé qu'il eût perdu l'envie de chercher à combattre l'Ennemi.

On commença même à travailler

à ce nouveau retranchement la nuit du 10. au 11. mais il se trouva si peu avancé le 11. au matin, lorsque l'on vit que l'Ennemi se mettoit en mouvement pour nous attaquer, que l'on fit promptement abandonner ce travail, pour songer à soutenir ses efforts.

M. le Prince Eugéne se présenta d'abord devant tout notre front, plûtôt par plusieurs colonnes, que par un front étendu ; ce qui devoit nous faire juger, que ses efforts ne seroient pas en même tems égaux par tout, qu'il les feroit succéder les uns autres, & qu'il les conduiroit, pour les augmenter suivant le succès qu'ils auroient, plûtôt contre une partie de notre front, que contre l'autre.

Cette disposition d'attaque, qui commençoit à se faire connoître, devoit nous faire faire quelque changement dans la notre pour la défense, & nous devions tout au moins dans ce tems-là, faire approcher de notre front de premiere ligne, les Bataillons inutiles que nous avions derriere les bois de la droite & de la

gauche, ſoit pour marcher en avant au front de l'Ennemi, qui étoit opposé au front de notre centre, & que l'on voïoit fort dégarni, à cauſe de la quantité d'Infanterie en colonne, qui étoit occupée à l'attaque de notre gauche, placée dans les bois depuis la Trouée juſqu'à l'extrémité de la gauche, ſoit pour obliger l'Ennemi à faire revenir à ſon centre cette Infanterie, qu'on lui voïoit occuper avec ſupériorité contre notre gauche, qui n'étoit dans les bois que ſur une ligne, pendant qu'elle étoit attaquée par pluſieurs colonnes, dont il en paroiſſoit au-delà de l'extrémité de notre gauche; ce qui nous devoit ſuffiſamment faire connoître, qu'elle étoit deſtinée à prendre notre gauche en flanc, & par derriere.

Quoique, comme je viens de le dire, la diſpoſition des Ennnemis dût nous faire changer la notre, l'on demeura comme l'on étoit; de ſorte que l'Infanterie de notre gauche qui étoit dans le bois, y fut forcée après une défenſe longue & opiniâtrée, & qu'ainſi les Ennemis s'éten-

dant avec facilité vers l'endroit de notre centre gauche qui tenoit au bois, en dépostérent fort facilement l'Infanterie qui y étoit.

Ce désordre obligea M. le Maréchal de Villars à s'y porter lui-même avec de nouvelles Troupes tirées de notre centre, ce qui l'affoiblit trop considérablement. Ce fut-là où il fut blessé, en faisant charger avec succès les Ennemis, qui maîtres du bois de la gauche jusqu'à la gauche du front de la Trouée, venoient de faire faire un grand effort contre la gauche de notre centre.

Dès que M. le Prince Eugéne se vit maître du bois de Blangies, il songea à faire de nouveaux efforts contre notre droite, & même successivement contre notre centre, qu'il avoit veu dégarnir pour être porté à la gauche, sans que les Troupes de la seconde ligne d'Infanterie se fussent avancées, pour remplir les vuides de la premiére, qui n'étoit soûtenuë que par la Maison du Roi, & une partie de la Cavalerie de la droite.

Ces efforts contre notre droite

lui réussirent en partie; mais l'affaire y fut redressée par quelques Brigades d'Infanterie, qui se porterent en avant, & donnerent le tems à l'Infanterie de la droite de se rétablir. Ceux que ce Prince fit faire contre notre grand centre eurent un succès plus heureux pour lui. Notre Infanterie n'y fit point son devoir, & abandonna ce retranchement, même avant que l'Ennemi fût à portée de l'aborder ; de sorte qu'il y plaça son Infanterie, y avança son canon, & fit même passer un Corps considérable de Cavalerie par les intervalles de notre retranchement. A la vérité cette Cavalerie ne put pas se maintenir devant la notre, qui la chargea, & lui fit repasser le retranchement ; mais aussi notre Cavalerie eut beaucoup à souffrir du feu de l'Infanterie ennemie, qui occupoit notre retranchement, abandonné comme je l'ai dit.

On sera peut-être surpris, que jusqu'à ce moment je n'aïe rien dit de M. le Maréchal de Bouflers. C'est qu'il y étoit sans commandement, jusqu'à ce que M. de Villars lui eût

mandé, que ſa bleſſure le mettoit hors d'état d'agir. Ce nouveau Général donc, qui avoit ſeulement chargé pluſieurs fois à la tête de la Maiſon du Roi avec beaucoup de valeur, & qui auroit pû connoître que l'Ennemi, malgré ſes grands avantages, n'auroit oſé de tout ce jour s'avancer, pour paſſer entiérement la Trouée, ne ſongea pas à faire revenir ſes aîles droite & gauche devant le front de la Trouée, ni à faire prendre à l'Armée cette ſeconde diſpoſition, dont j'ai parlé ci-deſſus.

On rapporte qu'on lui vint dire dans ce tems-là, que toute notre aîle gauche de Cavalerie, & les Brigades d'Infanterie de la gauche, qui comme je l'ai dit, avoient été laiſſées inutiles derriere le bois, ſe retiroient d'elles mêmes par Keuvrain, ſans que juſqu'à préſent aucun des Officiers Généraux ait avoué qu'il ait ordonné cette retraite; & que ce fut la connoiſſance de cette retraite ſans ordre du Général, qui l'obligea à faire retirer toute la droite par Bavai ſous le Queſnoi. De ſorte que toute l'Armée du Roi ſe retira

paiſiblement ſans être ſuivie, moitié par Keuvrain ſous Valenciennes, & moitié par Bavai ſous le Queſnoi.

Tout ce détail exact, tant des diſpoſitions de part & d'autre, que des principaux mouvemens pendant l'action, doit faire connoître.

1°. Que la diſpoſition de notre part n'étoit pas bonne.

2°. Que l'Armée du Roi a reçu un combat, ayant marché de Keuvrain comme en intention de le donner.

3°. Que l'Ennemi par les avantages de ſa diſpoſition ne s'engageoit à combattre, qu'autant qu'il verroit que ſes différentes attaques lui ſuccéderoient, ſans qu'il nous fût poſſible de profiter de la grande perte d'hommes, qu'il pourroit faire par notre défenſe opiniâtrée; parce que nous ne pouvions plus nous avancer ſur lui par un front contigu, & plus étendu que celui que toute ſon Armée occupoit.

4°. Que quoique pendant tout le tems que le combat a duré, l'avantage ait paru être du côté de

l'Ennemi, il eſt pourtant certain, qu'il n'auroit eu que celui de ſe glorifier d'avoir déplacé notre front, en perdant quatre fois plus d'hommes que nous, ſi notre Armée avoit été miſe dans la ſeconde diſpoſition, dont j'ai parlé ci-deſſus.

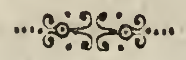
La preuve de ce que j'avance ici ne ſe peut conteſter par le fait même, puiſqu'il eſt de notoriété publique, que notre Armée, qui s'eſt ſéparée en deux en ſe retirant, & qui laiſſoit un eſpace de plus de trois lieües de vuide entre la droite & la gauche, n'a point été ſuivie par l'Ennemi, à qui nous abandonnions le Champ de Bataille, que même toute notre Artillerie, qui s'eſt retirée par le pont de Hons ſur l'Honneau, entre notre droite & notre gauche, & qui n'avoit pour ſa protection dans ſa retraite que le ſeul Corps d'Infanterie attaché à ſon ſervice, n'a point auſſi été troublée dans ſa retraite, au travers d'une grande plaine; & qu'enfin l'Ennemi n'a ſçû qu'il avoit gagné la Bataille que le 12. au matin, qu'il a vû qu'il étoit maître du terrain,

ſur

ſur lequel il nous croioit encore, & ſur lequel nous devions être.

On a vû par la diſcuſſion que je viens de faire des grandes actions, qui ſe ſont paſſées depuis que je ſers, qu'il n'y en a pas eu une ſeule, qui ait eu une reſſemblance parfaite avec l'autre. Ainſi il faut conclure, que preſque tous les événemens heureux ſont dûs à la bonne diſpoſition, & à la ſupériorité de génie du Général, qui gagne une Bataille; comme preſque tous les événemens malheureux peuvent être attribués à la mauvaiſe diſpoſition, & au défaut de cœur, ou de capacité du Général qui la perd.

C'eſt donc au Prince à bien connoître la portée du Général, auquel il confie le commandement de ſon Armée, & à ne point agir dans ce choix par goût, ou par condeſcendance pour les vûës particuliéres de ſes Miniſtres, qui lui propoſent des ſujets.



CHAPITRE LXXXI.

Des différentes maniéres d'attaquer les Places.

LEs entreprises sur les Places sont de différente nature. Les grandes Villes fort peuplées, & mal fortifiées, sont presque toujours mal gardées, par ce qu'on n'oseroit y exposer une garnison foible, & qu'on ne veut pas trop diminuer l'Armée, en y mettant un Corps considérable.

Ces Villes se prennent aisément, ou par intelligence, avec le dedans, ou par surprise, ou par insulte générale, ou en les affamant par la ruine du païs qui les environne. Leur conquête n'est pas fort utile dans un commencement de Campagne, parce qu'elles coûtent à garder, & doit être réservée pour la fin de la Campagne, pour y faire hiverner un gros Corps de Troupes aux dépens de l'Ennemi.

L'attaque des Places fortifiées se doit faire avec de grandes précautions, & après avoir été préméditée de loin. On peut dire même en général, qu'il n'est pas prudent de s'y attacher, que l'on ne soit absolument maître de la Campagne, & sûr de réussir dans l'entreprise méditée.

La supériorité sur son Ennemi presqu'en égale force, s'acquiert de différentes maniéres. On peut par de grands magazins, faits en lieux propres, & près la frontiére, assembler les Troupes de meilleure heure que l'Ennemi, qui n'aura pas pris les mêmes précautions ; profiter ainsi de trois semaines, ou un mois, pour exécuter un dessein formé. On peut aussi, par la connoissance du païs, prévenir l'Ennemi, en se saisissant de quelques postes avantageux ; se donner par-là les moïens de faire des détachemens considérables d'Infanterie pour le siége, & exécuter l'entreprise méditée.

Voilà ce qui regarde la supériorité, que dans le commencement d'une Campagne, un Général peut

acquérir par ſon eſprit, & par une ſage prévoïance.

La troiſiéme maniére d'attaquer les Places eſt celle qui décide le plus ſûrement, mais auſſi à laquelle la fortune a le plus de part. C'eſt de l'entreprendre après le gain d'une Bataille, où toute la ſageſſe & la prudence du Général n'a pû ſurmonter un deſtin malheureux, dont il faut que le victorieux cherche à tirer avantage.

Mais pour revenir à l'attaque des Places fortes, il y a pluſieurs conſidérations particuliéres à faire, & une infinité de ſoins à prendre pour la réuſſite.

Ceux qui doivent préceder l'approche des Troupes autour de la Place, ſont les amas de tout ce qui regarde le parc de l'Artillerie, celui des vivres, & l'aſſemblée des pionniers.

Ceux qui ſuivent immédiatement ſont, la marche des Troupes vers la Place qu'on veut aſſiéger, l'inveſtiture, la diligence à fortifier le Camp par des lignes de circonvallation, & même ſouvent de contre-

vallation, la promptitude à remplir le Camp de toutes ſortes de ſubſiſtances, le choix de l'attaque, la conduite des travaux, la ſageſſe à ne ſe pas trop preſſer, le ménagement des hommes, qui deviennent néceſſaires dans la ſuite de la Campagne.

Le détail de toutes les maniéres d'attaquer les Places ſe trouvera dans les Chapitres ſuivans.

CHAPITRE LXXXII.

Des Blocus.

LEs Blocus ſe forment de deux maniéres; ſimplement en fortifiant, ou occupant des poſtes, à quelque diſtance de la Place, principalement ſur les bords des riviéres, au-deſſus & au-deſſous, & ſur les grands chemins & les avenues; dans leſquels poſtes on tient de l'Infanterie & des Corps de Cavalerie, leſquels ſe communiquent entr'eux pour veiller à ce qu'il n'entre point de vivres dans la Place bloquée, où les beſoins augmentant tous les jours, en font déſerter la garniſon;

y caufent des murmures & des foulevemens, qui fouvent forcent le Gouverneur à fe rendre par capitulation.

Le fuccès de cette efpéce de Blocus fe fait long-tems attendre, parce qu'il eft prefqu'impoffible qu'il n'y entre toujours quelques vivres en détail, qui font au moins prendre un peu de patience. Son avantage eft bien plus fenfible, quand après avoir ainfi bloqué une Place de loin pendant un tems confidérable, on en forme enfuite le fiége, parce qu'on la trouve plus aifément dépourvûë de bien des chofes néceffaires à la défenfe.

L'autre efpéce de Blocus fe fait de plus près par des lignes de circonvallation & contrevallation, dans lefquelles l'Armée fe place, lorfque par exemple, après le gain d'une Bataille, l'Ennemi fe feroit retiré dans une Ville, qu'on fçauroit n'être pas bien pourvuë de vivres, & que l'on préfume de pouvoir affamer en peu de jours.

Ce cas n'arrive pas ordinairement, parce qu'il feroit trop im-

prudent à un Général battu, de s'expoſer à perdre le reſte de ſon Armée, en s'enfermant ainſi dans une mauvaiſe Place. Ainſi l'uſage des Blocus ſe trouve beaucoup plus ſouvent dans la premiére eſpéce, que dans cette derniére.

REMARQUES.

Je joindrai dans cet endroit mes remarques ſur les deux Chapitres précédens. Je n'ai point vû d'exemple, où le Blocus ſimple de loin ait réduit une Place forte à ſe rendre; mais j'ai vû pluſieurs Places aſſiégées, dont le Blocus de loin, qui avoit précédé le Siége, a hâté la perte, par le manque des choſes néceſſaires à la ſubſiſtance ou à la défenſe, qui n'avoient pû y être introduites.

Pluſieurs des Siéges, que le Roi a faits en perſonne en Flandres pendant la guerre qui a précédé la paix de Nimégue, ſont de cette nature. Valenciennes ſe trouvoit bloqué par Condé & Bouchain, qui avoient été pris la Campagne précédente. Cambrai ſe trouvoit en

même tems bloqué par Bouchain ; & par les Places de l'Artois.

Dans la guerre qui a précédé le Traité de Riſwick, quoique Mons ſe trouvât comme bloqué par Valenciennes, Condé, & Maubeuge, on ne laiſſa pas de le ſerrer de plus près, en établiſſant pendant l'hiver un Poſte conſidérable dans ſaint Guillain. Quand on a fait le Siége de Charleroi en 1693. cette Place étoit comme bloquée par Namur, Philippeville, Maubeuge, & Huy.

Cette maniere de bloquer des Places, par des Corps principalement de Cavalerie, que l'on met dans les Villes fortes de leur voiſinage, eſt bien plus commode, qu'aucune autre, parce qu'elle ne fatigue point tant les Troupes deſtinées au Blocus, que ſi on les mettoit dans des Villages, ou Poſtes non fortifiés, qu'il faut que ces Troupes accommodent, & gardent pour leur ſûreté, tant contre la garniſon même, s'il ſe trouve que ces Poſtes ſoient ſans communication entr'eux, que contre l'Ennemi,

mi, qui peut ſe raſſembler, battre un des quartiers, & introduire un Convoi ou un ſecours dans la Place.

Je n'ai point vû de Blocus, où un Corps conſidérable de Cavalerie, & d'Infanterie, ait ainſi pris des quartiers fort près d'une Place forte, que celui de Mons en 1678.

L'Ennemi que les pertes précédentes de ſes Places par des Siéges d'avant-ſaiſon, avoient rendu plus précautionné, crut qu'il devoit laiſſer dans Mons un Corps conſidérable, en cas que cette Place fût aſſiégée, avant le tems ordinaire de l'ouverture des Campagnes, capable d'en faire durer le Siége aſſez de tems, pour avoir celui d'aſſembler l'Armée, & de la faire marcher à ſon ſecours. Mais comme il falloit beaucoup de grains, pour faire ſubſiſter long-tems un peuple auſſi nombreux, que celui qui étoit dans Mons, & une garniſon auſſi forte, le Roi crut que Mons n'étant pas aſſez bien aprovisionné, tomberoit dans des beſoins eſſentiels, après

quelques mois d'un Blocus, ainſi formé par de gros quartiers, qui faiſoient une eſpéce de circonvallation.

Ce fut M. de Montal qui fut chargé de ce Blocus, qui dura ainſi pluſieurs mois, & qui empêcha que l'Ennemi ne pût introduire de convois conſidérables dans la Place. Cela auroit pû produire à la longue l'effet d'une réduction plus prompte, en cas que vers la fin de la Campagne, on en eût fait le Siége dans les formes, parce que M. de Luxembourg, qui commandoit l'Armée du Roi en Flandres, avoit ordre de proteger ce Blocus; mais auſſi ce fut la levée du Blocus, qui apparemment devenoit néceſſaire à l'Ennemi pour la conſervation de la Place, qui engagea la Bataille de ſaint Denys, dont j'ai parlé ci-deſſus.

Ainſi je ne conſeillerai point cette maniere de bloquer une place de près par des quartiers, que dans un ſeul cas, qui eſt celui de ſçavoir, qu'elle eſt compoſée d'un peuple ſi nombreux & ſi mal aprovisionné, que

l'on ſoit comme ſûr que ce Blocus ne durerera pas long-tems, ſans jetter ce peuple dans des beſoins eſſentiels ; & que d'ailleurs l'on ſoit aſſez maître de la Campagne, par une Armée qui obſerve celle de l'Ennemi, pour n'avoir point à craindre qu'il force le Blocus, parce qu'un ſeul quartier forcé cauſeroit la perte, ou l'enlévement des autres, qui pourroient n'avoir pas le tems de ſe raſſembler, pour ſe retirer en bon ordre, devant un Ennemi ſupérieur, parce qu'il ſeroit enſemble.

Je n'ai point veu d'exemple d'un Blocus, où une Armée ſe ſoit renfermée dans des lignes de circonvallation, dans le ſeul deſſein de faire tomber une Place par un Blocus.

Je n'ai parlé dans mes maximes de cette opération de guerre, que pour ne rien oublier de ce qui peut devenir poſſible à exécuter ; & j'ai même dit que ce cas ne pouvoit arriver, que lors qu'un Armée battuë s'étoit jettée dans une Place, qui ne pouvoit la faire ſubſiſter. Ainſi

je n'ai point de réflexion à faire sur ce sujet, par les exemples que j'en pourrois rapporter.

La maniere de faire tomber des Places par des Blocus éloignés est en usage en Hongrie, où les Mécontens n'étant pas en état de former des Siéges des Places gardées par les garnisons de l'Empereur, en ont fait tomber quelques-unes, en empêchant le peuple de faire paisiblement la culture des terres, & la garnison foible de sortir, pour aller chercher dans le voisinage de la Place, les grains & autres choses nécessaires à la vie.

Mais ces Blocus ne leur ont pas toujours réussi. Ils ont souvent été obligés de les lever à l'approche des Armées de l'Empereur, & ont souvent été repris à plusieurs fois, avant que d'avoir eû un succès heureux; parce que comme leurs Troupes ne sont à proprement parler, que des amas de gens rassemblés pour faire des courses, elles n'ont pas la solidité des Corps disciplinés, & lorsque les Troupes de l'Empereur se présentent, même

fort inférieures par leur nombre, elles font toujours abandonner ces Blocus, & introduisent dans la Place le Convoi qu'elles escortent. Mais aussi dès que les Troupes sont retirées, le Blocus se forme de nouveau. Ainsi cette attention continuelle pour la conservation & la subsistance journaliere des garnisons, devient fort embarrassante à la longue, & a déjà causé la perte de plusieurs Places.

CHAPITRE LXXXIII.

Des Investitures.

L'Investiture doit être faite de nuit avec de la Cavalerie, afin d'empêcher qu'il ne sorte, ou n'entre plus rien dans la Place qu'on investit. Il faut aussi, le plus promptement qu'il se peut, faire arriver l'Infanterie, pour laquelle le Camp sera marqué, afin qu'il n'y ait point de confusion parmi les Troupes en arrivant; mettre les Troupes hors la portée du canon, pour qu'elles soient en repos; se placer pourtant de maniere, à l'é-

gard du dehors, qu'on s'éloigne plûtôt de la Place, que de laiſſer à l'Ennemi qui viendroit pour la ſecourir, des hauteurs, ou un poſte avantageux à prendre ſur le Camp.

Les Troupes qui inveſtiſſent, ſe tiennent pendant la premiere nuit tout le plus près de la place qu'elles peuvent, & ne s'éloignent à la portée du canon qu'à la pointe du jour. Comme elles ne craignent que les Troupes, qui pourroient forcer un endroit pour entrer dans la Place, elles font face à la Campagne, & ont ſeulement des gardes qui obſervent ce qui pourroit ſortir de la Place, pour en donner avis.

Que ſi le païs qui eſt près de la Place, eſt coupé par des ravines & chemins creux, il faut mener de l'Infanterie à cette inveſtiture, afin d'occuper cet endroit, par où l'Infanterie ennemie pourroit ſe couler dans la Place, & même couper & retrancher les chemins, jusqu'à ce que l'Armée ſoit arrivée, & que les lignes ſoient faites.

Que ſi la Place eſt ſur une rivie-

re, on y doit promptement jetter des ponts pour la communication des quartiers, qu'il eſt toujours très-dangereux de laiſſer ſéparés les uns des autres. Le Camp marqué, & les Troupes placées, il faut les faire travailler à la communication réciproque, tant par la tête du Camp, que par le derriere.

Le quartier général doit toujours être, autant qu'il eſt poſſible, du côté par où l'Ennemi doit le plus naturellement s'approcher pour ſecourir la Place, afin que le Général ſoit plus près des nouvelles des Partis qu'il a dehors, & par conſéquent plus à portée de voir par lui-même les mouvemens, que l'Ennemi pourroit faire pour le ſecours.

Lorſque, j'ai dit qu'il falloit promptement faire des Ponts, pour faire communiquer les quartiers, c'eſt dans la ſuppoſition, que l'on a pû inveſtir la Place en même-tems des deux côtés de la riviere, & que les Partis ennemis, par les paſſages au-deſſus & au-deſſous de la Place inveſtie, pourroient s'approcher de la Place, & forcer un

des deux quartiers ; ce qui feroit fort dangereux , principalement avant l'entiere perfection des lignes, & même si dangereux , qu'il faut pour se déterminer à une pareille entreprise , n'avoir rien à craindre de la part de l'Ennemi , au moins de l'un des deux côtés de la riviere. Car s'il est assez fort pour entreprendre un secours , la maxime seule pour réussir à un Siége de cette nature , est de s'opposer par une Armée d'observance à celle qui veut secourir , & de faire le siége par une autre Armée. En ce cas, l'Armée d'observance se place toujours entre celle de l'Ennemi & celle qui fait le Siége , de maniere qu'elle s'oppose à tous les mouvemens de l'Ennemi vers la place attaquée.

REMARQUES.

Ce sujet ne me donnera point de réflexions à faire sur les siéges ausquels je me suis trouvé , parce que les mesures pour réussir à ceux que j'ai vû entreprendre, ont été presque toujours prises avec tant de

justesse & de précautions, que je n'ai point vû d'investiture forcée, ni même essentiellement mal faite, par ceux qui ont été chargés de les faire, au moins dès que le jour leur a donné le moïen de se placer plus régulierement, & plus sûrement qu'ils ne l'auroient pû faire pendant la nuit, ou à leur arrivée sur le terrain de l'Investiture, qui ne peut presque jamais être si bien connu par le récit, ou les cartes, que l'on soit en arrivant, absolument sûr de n'avoir rien à changer dans la disposition, & dans l'arrangement particulier des Corps.

Je ne rapporterai donc sur ce sujet que trois exemples de la Guerre présente, de Places assiegées sans avoir été régulierement investies, qui feront connoître, que cette nouvelle pratique doit être absolument rejettée comme mauvaise.

En l'année 1705. les Ennemis avoient assiegé Hagueneau, fort mauvaise Place, dans laquelle M. le Maréchal de Villars avoit laissé M. Peri avec quelques Bataillons. Comme donc les Ennemis faisoient

ce ſiége derriere leur Armée, ils ne crurent pas qu'il leur fût néceſſaire d'inveſtir regulierement la Place. M. Peri la défendit autant qu'il lui pouvoit être poſſible ; mais ſe ſentant hors d'état d'y faire une plus longue réſiſtance, il fit battre la chamade un peu avant la nuit, & propoſa des articles ſi avantageux pour ſa garniſon, qu'ils ne furent point accordés. On recommença donc à tirer.

Il avoit eû beſoin de tout ce tems-là pour évacuer les équipages de ſa garniſon avec une eſcorte, par le côté qui n'étoit point inveſti; après quoi la garniſon même ſe retira, ne laiſſant que quelques hommes dans les angles du chemin couvert, pour en entretenir le feu, leſquels même ignoroient ce qui ſe paſſoit dans la Place, afin qu'un Déſerteur ne put point avertir l'Ennemi de la ſortie de la garniſon.

Quand M. Peri ſe crut aſſez éloigné de la Place, il envoïa retirer les hommes qu'il avoit laiſſés dans ces Poſtes, qui le rejoignirent tranquillement. Ainſi il retira toute

ſa garniſon de Hagueneau, & rejoignit l'Armée, ſans avoir perdu un ſeul homme dans ſa retraite, qui ne fut connuë de l'Ennemi qu'au jour, lorſque la garniſon étoit déjà hors de portée de pouvoir être jointe par la Cavalerie, que l'Ennemi auroit pû envoïer à ſa ſuite.

Cet exemple eſt fort ſingulier, & a mérité d'être récompenſé par le Roi. Il prouve la néceſſité d'une inveſtiture parfaite. Surquoi j'avertirai pourtant ceux qui ſont chargés d'un Siége, avec beaucoup moins de Troupes qu'il en ſeroit néceſſaire, pour former une Inveſtiture parfaite, qu'il y a une précaution ſûre à prendre contre un événement pareil, qui eſt celui d'établir des poſtes la nuit, proche des portes, & ſur les chemins qui aboutiſſent à la Place; de faire monter la Cavalerie à cheval la nuit; de l'étendre par tout ce terrain qui n'a pû être inveſti, * & d'avoir continuellement des batteurs d'Eſtrade, qui aillent d'un Corps à l'autre, * afin de ne point tomber dans l'inconvenient, qu'une

garniſon entiére abandonne une Place, & ſe retire, ſans que l'on en ſoit informé, parce qu'il ſuffit que cette garniſon ſoit découverte, pour qu'elle n'oſe pourſuivre ſa retraite, ou pour être battuë, ſi elle ſe trouve trop éloignée de la Place, pour y pouvoir rentrer.

A la fin de la même année 1705. M. le Duc de Vendôme entreprit le Siége de Veruë, ſans vouloir inveſtir la Place. Elle eſt ſituée ſur la Rive méridionale du Pô, & dans la chaîne des montagnes qui bordent cette riviere, depuis Montcailler juſqu'à Cazal. Ses fortifications vont juſques ſur le bord du Pô, qui en cet endroit forme une Iſle, dans laquelle il avoit une redoute, pour protéger un pont de communication de la Place à Creſcentin, où M. de Savoïe étoit avec tout ce qu'il avoit de Troupes.

Par ce récit l'on voit, que Veruë n'étoit qu'à-demi inveſti, & que par le côté de la riviere, il avoit une communication libre avec l'Armée de M. de Savoïe, qui tous les jours y remettoit des Troupes

fraîches. & des munitions de guerre & de bouche.

Auſſi ce Siége fut-il fort long & fort meurtrier & d'une prodigieuſe dépenſe au Roi, & auroit duré encore plus long-tems, ſi enfin M. de Vendôme, qui avoit toujours attaqué la Place par ſa tête du côté de la montagne, n'avoit fait couler un Corps d'Infanterie juſqu'aux deux côtés de l'Iſle, lequel Corps attaqua le pont de communication, & le poſte qui étoit dans l'Iſle avec tant de vigueur, qu'il fut emporté. Après quoi la communication de l'Armée avec la Place ſe trouvant perduë, elle ne dura plus que fort peu de jours.

Ce ſecond exemple d'une Place aſſiegée ſans être inveſtie, juſtifie qu'il eſt abſolument contre les régles de la guerre, d'entreprendre le Siége d'une Place, ſans l'avoir inveſtie, & miſe en état de ne pouvoir ſe ſoûtenir, que par les ſeules forces & les moïens enfermés dans la Place pour la défenſe; étant certain à l'égard de Veruë, que tant que la communication

avec Crescentin auroit duré, M. de Savoïe auroit soûtenu la Place, jusqu'à ce qu'elle eût été entierement réduite en poudre, après quoi il l'auroit abandonnée, comme M. Peri avoit fait Hagueneau, même avec beaucoup plus de facilité.

Le troisiéme exemple d'une Place assiegée sans être investie, est celui de Turin, fatal à l'Etat. C'étoit M. le Duc de la Feuillade, qui fut chargé de l'exécution de cette grande entreprise. Je n'en dirai pas davantage, & ne parlerai ici que des fautes faites contre les regles à observer dans les Investitures, dont l'objet est d'ôter à l'Ennemi que l'on a renfermé dans la Place, tout moïen de communiquer avec le dehors, & d'introduire aucune espece de secours dans la Place.

Pour faire mieux comprendre quelles ont été les fautes faites dans cette occasion, je crois nécessaire de m'étendre sur la situation de Turin & sur le païs qui l'environne, afin de faire voir que cette grande entreprise auroit eu un heureux succès, si elle avoit été bien conduite.

La Ville de Turin eſt ſituée ſur le bord ſeptentrionnal du Pô, dans une Plaine fort unie, au travers de laquelle paſſe la Doire Suzine, dont les eaux entrent dans le Pô un peu au deſſous de Turin. Cette riviere ne laiſſe pas de porter par deux biaillieres une partie de ſes eaux dans la Ville, tant pour ſes commodités & ſa netteté, que pour faire tourner pluſieurs Moulins qui fourniſſent à ſa ſubſiſtance.

La Citadelle, qui eſt un Pentagone aſſez régulier, a été conſtruite entre les chemins de Suze & de Pignerol. La Fortification eſt fort razante, & M. de Savoïe y a depuis quelques années fait ajoûter des ouvrages extérieurs, bons & bien judicieuſement pris, ſur la coupe de l'ancienne Fortification.

Il n'y a aucun Fauxbourg que celui du Balon, qui tient préciſément à la Doire, du côté du chemin de Chivas & de la Venerie. Ce Fauxbourg a été couronné de trois ouvrages à corne, qui n'étoient pas revêtus dans le tems du Siége. Celui de la droite, à l'égard de la Pla-

ce, eſt le plus proche du Pô, & couvre le chemin du vieux Parc. Celui du milieu eſt le plus grand, & couvre le Fauxbourg; il y a un avant foſſé des eaux de la Doire. Celui de la gauche couvre le pont de la Doire, & les chemins de la Venerie & de Chivas.

De l'autre côté du Pô, il s'éléve à Montcallier une chaîne de montagnes, qui continuë le long du Pô juſqu'à Cazal. Cette montagne vis-à-vis de Turin eſt chargée de quantité de monticules, ſéparés les uns des autres. M. de Savoïe en avoit fait embraſſer pluſieurs par un fort grand retranchement, capable de contenir un Corps d'Infanterie ſix fois plus puiſſant que celui qu'il avoit, & avoit fait élever des forts, & des redoutes dans le dedans de ce retranchement, & même juſques ſur la hauteur la plus élevée ſur le chemin de Quiers.

Voilà comme Turin ſe préſentoit à M. de la Feuillade; & c'eſt ſur cet extérieur que notre Général devoit former ſon inveſtiture. A quoi je dois joindre ici, que M. le Duc

Duc de Savoïe étoit dans la Place, avec tout ce qui lui restoit de son Infanterie, celle que l'Empereur y avoit fait passer, & presque toute sa Cavalerie.

Comme je n'ai fait tout ce long détail, que pour faire mieux connoître les fautes de M. de la Feuillade, contre les véritables régles pour bien former une investiture, je ne parlerai que de ce qui regarde cette matiere.

M. de la Feuillade devoit regarder comme un premier avantage, en arrivant devant Turin, d'investir la Place de maniere que M. le Duc de Savoïe, qui s'y étoit renfermé avec toute sa Cour & ses Troupes, n'en pût plus sortir, parce qu'il pouvoit raisonnablement s'assurer, que les besoins indispensables qui surviennent dans une Place assiégée, & régulierement investie, en rendent la prise plus prompte, lorsque la présence du Prince & de sa Cour augmentent les consommations.

Il falloit donc pour retenir dans la Place tout ce qui s'y étoit renfermé, en faisant une investiture ré-

guliere, avoir pour premiere conſidération la conſtruction de Turin, après avoir fait attention à la conſtitution du païs aux environs de cette Ville.

Elle a quatre portes; celle du Palais va au Fauxbourg du Balon, & du côté de Chivas; celle de la Suzine va à Suze; la porte de S. Pierre va à Pignerol; & celle du Pô va à Quiers par la hauteur; à Montcallier par le chemin le long du Pô, en ſortant du pont à droite; & à Veruë en prenant à gauche à la ſortie du pont du Pô.

De ces quatre portes il n'y en avoit que deux, dont M. de Savoïe pût tirer quelque utilité pendant le Siége, qui étoient celles du Pô, & du Palais. Celle du Pô lui donnoit la communication avec les poſtes des hauteurs, & une liberté entiére, pour entrer & ſortir de la Place par pluſieurs chemins éloignés les uns des autres, comme je viens de le dire. Celle du Palais lui donnoit la communication avec le Fauxbourg du Balon.

Je puis même encore me réduire

pour les attentions dans cette investiture, & dire que M. de Savoïe ne pouvoit tirer d'utilité pour sa communication avec le dehors, que de la seule porte du Pô.

Ainsi comme le premier soin, lorsque l'on fait un Siége, doit être la parfaite investiture de la Place, c'étoit à la bien former que M. de la Feuillade devoit porter sa premiere & principale attention : ce qu'il ne fit pas. Il se contenta de placer son Armée depuis le haut-Pô jusqu'à la Doire, & mit seulement un fort petit quartier entre la Doire & le bas-Pô, pour la sûreté des convois qui venoient de Chivas. Ce quartier même ne fut point couvert par des lignes, comme je le ferai remarquer dans la suite de mes réflexions, & il n'y eut de lignes faites, que depuis le haut-Pô jusqu'à la Doire ; de sorte que pendant tout le Siége M. le Duc de Savoïe a eu l'usage des portes du Pô & du Palais.

Pour bien former l'investiture de Turin, voici comme il falloit se conduire. Avant que d'arriver de-

vant la Place, il falloit séparer la Cavalerie de l'Infanterie; placer la Cavalerie dans la Plaine, depuis le haut-Pô jusqu'à la Doire, pour empêcher que M. de Savoïe, sa Cour, & sa Cavalerie, ne pussent plus sortir par les portes de S. Pierre & la Suzine; car il lui auroit été presqu'inutile de tenter sa retraite par la porte du Palais, & le Fauxbourg du Balon.

Toute l'Infanterie devoit être portée sur les hauteurs, & occupée à en chasser les Troupes de M. de Savoïe. * C'étoit une opération capitale pour l'investiture, & à laquelle on devoit s'attacher préférablement à tout, parce que l'Ennemi, chassé des hauteurs, & remis dans la place, l'investiture de Turin de ce côté-là n'auroit plus occupé que fort peu d'Infanterie, & auroit été fort racourcie. * Il falloit ensuite s'attacher à la destruction des ouvrages, qui couvroient le Fauxbourg du Balon; après quoi toute l'investiture auroit été bonne, & régulierement formée.

Les me ures pour former le Siége

de Turin aïant été mal priſes, & la Place aſſiégée pendant quatre mois, n'aïant jamais été inveſtie, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle n'ait point été priſe, quoique le Roi eût fait adminiſtrer pour cette entrepriſe des moïens infiniment plus grands, que ceux avec leſquels il a fait des Siéges en perſonne.

Ces trois exemples que je viens de rapporter, juſtifient parfaitement les maximes que je donne ſur le ſujet des inveſtitures des Places : qu'il faut toujours indiſpenſablement s'attacher à les faire parfaites ; ſans quoi l'on court grand riſque de ne point réuſſir à l'entrepriſe du Siége, ou tout au moins allonge-t'on conſidérablement la défenſe de la Place, par les commodités qui lui ſont laiſſées, par ce manque d'inveſtiture.

Si Hagueneau avoit été inveſti, la Garniſon n'auroit pas abandonné la Place, & ne ſe ſeroit pas paiſſiblement retirée, lorſqu'elle s'eſt vûë hors d'état de ſoûtenir plus longtems la Place.

Si Veruë avoit été inveſti, la Garniſon n'en auroit pas été continuel-

lement renouvellée, ni la Place pourvûë des choſes dont elle auroit eu beſoin pour ſa défenſe; & par conſéquent il en auroit coûté beaucoup moins d'hommes, d'argent, & de tems pour la prendre.

Si Turin avoit été régulierement inveſti, M. de Savoïe en ſeroit difficilement ſorti de ſa perſonne; la plus grande partie de ſa Cavalerie ſeroit reſtée dans la Place, où elle ſeroit périe; & il auroit été impoſſible à M. le Prince Eugéne de la ſecourir, comme je le ferai voir dans la ſuite, lorſque je réfléchirai ſur l'*Attaque des lignes de circonvallation.*

Par tous ces exemples, je conclus, que c'eſt toujours une faute capitale à un Général, de ne point inveſtir régulierement la Place qu'il veut aſſiéger.

CHAPITRE LXXXIV.

Des Camps retranchés ſous les Places.

C'Eſt des Turcs que nous avons l'uſage des Camps retranchés ſous les Places, ſous le nom de *Pa-*

lanques. Cet ufage eft fort bon, quand il eft judicieufement pris, & j'approuve la penfée que feu M. de Vauban a euë, d'en conftruire fous quelques-unes des Places du Roi. Mais il ne faut pas pour çela en faire fous toutes les Places, qui feroient fufceptibles de recevoir une pareille protection, parce qu'on ne pourroit pas les garnir fuffifamment de Troupes, & qu'ainfi ces Camps retranchés feroient plus préjudiciables, que profitables.

Voici les cas où je les approuve. Lorfque le Prince a la Guerre à foûtenir de plufieurs côtés de fon Etat, & que de quelqu'un de ces côtés il veut demeurer fur la défenfive, & qu'à la tête de ce païs il y a une Place, dont la conftruction permet d'y placer un Camp retranché. Le Prince en peut ordonner la conftruction d'avance, afin qu'il foit bon, & qu'il réduife par-là fon Ennemi à attaquer ce Camp dans les formes, avant que de pouvoir affiéger la Place.

Lorfqu'une Ville eft grande, & que fon circuit n'a pû être fortifié

régulierement, à cauſe de la grande dépenſe, & que cependant la conſervation en eſt néceſſaire, on peut encore pour ſa protection, y placer un Camp retranché, lorſque ſa ſituation la rend ſuſceptible de le recevoir.

Lorſqu'on ne veut garder qu'un petit Corps à une tête de païs, ſoit pour empêcher les courſes de l'Ennemi, ſoit pour pénétrer dans le païs ennemi; on peut chercher la Ville la plus commode pour les effets dont je viens de parler, & y conſtruire un Camp retranché, parce qu'il eſt plus aiſé de ſe ſervir des Troupes qui ſont dans un Camp retranché, que de celles qui ſont logées dans une Ville, dont le ſervice ne peut point être ſi prompt, que celui des Troupes campées.

Lorſqu'on veut protéger une Place dominée par des hauteurs, & qu'il s'en trouve quelqu'une, ou un Camp retranché puiſſe être placé de maniere, que la communication de ce Camp à la Place ne puiſſe point être ôtée; qu'il éloigne la circonvallation; qu'il ne ſoit point dominé,

miné, & ſous le feu du canon de l'Ennemi, & qu'il donne quelque liberté aux ſecours qu'on pourroit introduire dans la Place, ou une facilité à l'Armée qui veut ſecourir, de s'approcher de ce Camp, on y peut faire un Camp retranché.

Lorſqu'une Place ſe trouve ſituée ſur une riviere, & qu'elle eſt du même côté, par lequel l'Ennemi la peut le plus favorablement aborder pour en former le Siége, on peut encore en ce cas avoir un Camp retranché de l'autre côté de la riviere, principalement ſi le terrain ſe trouve diſpoſé de maniere, que de cet autre côté de la riviere, & y tenant, il ſe trouve une hauteur, dont l'occupation force l'Ennemi à une circonvallation étenduë de ce côté-là; parce que cette grande circonvallation ainſi ſéparée, & coupée par une riviere, rendra la Place bien plus aiſée à ſecourir.

On peut encore faire un Camp retranché au-devant des Fortifications d'une Place, lorſqu'il peut être fait de maniere, qu'il éloigne l'attaque, & que l'Ennemi ſoit obligé

à ouvrir une tranchée, & à prendre les mêmes établiſſemens contre ce Camp retranché, que pour l'attaque de la Place, & que lorſqu'il aura forcé les Troupes qui ſont dans ce Camp à le lui abandonner, la terre qui y aura été remuée ne donnera pas des établiſſemens contre la Place.

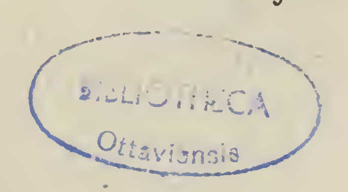
Enfin les Camps retranchés ſont d'un fort bon uſage dans les eſpéces dont je viens de parler, pourvû qu'ils ſoient bons; qu'ils aïent les épaiſſeurs convenables, pour ſoûtenir les efforts de l'Artillerie ennemie; qu'ils ſoient protégés de la Place qu'ils protégent; qu'ils y tiennent, & que les flancs en ſoient en ſûreté, par la protection du canon de la Place & des ouvrages, & ſous le feu de la mouſqueterie du chemin couvert; ſans quoi ils pourroient être dangereux à ſoûtenir avec trop d'opiniâtreté.

Lorſqu'on les veut ſoûtenir avec opiniâtreté, à cauſe de leur conſéquence pour la durée d'un Siége, l'on y peut faire un ſecond retranchement intérieur, qui ſera garni

d'Infanterie le jour que l'on craindra d'être attaqué de vive force, afin que le feu de cette Infanterie facilite la retraite des Troupes forcées, & contienne l'Ennemi, qui pourſuivroit avec chaleur les Troupes forcées, juſques dans le chemin couvert de la Place.

Tous les Camps retranchés doivent être conſtruits de maniere, que les Troupes qui y ſont campées, ſoient à couvert du feu du canon de l'Ennemi. Car il ne faut pas que par ſon Artillerie il en puiſſe enfiler aucune partie. Si cela étoit, le Camp deviendroit trop difficile à ſoûtenir, trop peu tranquille, & trop coûteux.

Ce que j'ai dit juſqu'à préſent des Camps retranchés ne regarde que ceux, qui ſont conſtruits pour un Corps d'Infanterie, & pour rendre une circonvallation plus difficile, ou pour éloigner l'attaque du Corps de la Place, & par conſéquent augmenter la durée du Siége. Il ne me reſte plus à parler ſur cette matiere, que pour dire, quel eſt l'uſage des Camps retranchés pour y mettre



aussi de la Cavalerie.

L'usage de ces Camps n'est que dans certains cas, qui regardent plûtôt la Guerre de Campagne, que celle des Siéges : & voici quels ils sont.

Ou l'on veut dans les Guerres offensives & défensives, faire de fréquentes courses dans le païs ennemi; ou l'on veut empêcher que l'Ennemi n'en fasse commodément, & ne pénétre le païs; ou l'on veut pouvoir mettre les convois en sûreté sous une Place, où il ne feroit pas commode de les faire entrer.

Dans tous ces cas l'on peut construire un Camp retranché sous une Place; & pour lors il faut avoir plus d'attention à la commodité de la situation, pour y entrer & en sortir commodément, & à son voisinage des eaux, qu'à sa force par raport à la défense de la Place. Ils sont toujours bons & de service, pourvû qu'ils soient hors d'insulte, gardés par un nombre d'Infanterie suffisant, & assez étendus pour y camper commodément la Cavalerie, & faire entrer & ressortir les charois

des convois ſans embarras.

Voilà, ce me ſemble, tous les différens uſages que l'on peut faire des Camps retranchés. Ils ſont tous fort utiles, mais il ne faut pas pour cela avoir trop de ces Camps retranchés. Il doit ſuffire d'en avoir un bon ſous une Place principale ſur une frontiere, parce que leur garde conſommeroit trop d'hommes, qui ſeroient de moins au Corps de l'Armée.

REMARQUES.

Je bornerai mes reflexions ſur cette matiére aux Camps retranchés que j'ai vûs, & dont aucun n'a été attaqué, que celui de Scalemberg ſous Donnawert, dont je dirai la raiſon.

J'ai dit que nous tenions des Turcs l'uſage preſque nouveau des Camps retranchés ſous les Places. La conſtruction des notres eſt à la vérité bien differente de celle de leurs *Palanques*; mais c'eſt parce qu'ils font la Guerre différemment de nous.

Leur maxime eſt de ne s'attacher

qu'à la conſervation d'une ſeule groſſe Place, dans une tête du païs, & de ne munir abondamment que cette Place. Comme ils ont pourtant beſoin pour leurs Guerres de Campagne du couvert, qu'ils trouvent dans les autres Villes, de la garde deſquelles ils ne veulent point ſe charger, afin d'avoir leurs Armées plus nombreuſes, ils ſe ſont preſque toujours contentés de les conſerver par * des Palanques qu'ils ont fait ſous ces Villes; & ces Palanques n'ont été qu'un circuit entouré de * bons foſſés, avec des parapets paliſſadés, mais ſouvent ſans flanc, & ſans attention ſur la régularité de la fortification.

Nous avons trouvé que cet uſage étoit bon, & nous y avons ajoûté la régularité dans leur conſtruction; au moins autant qu'on l'a pû faire, ſans une trop grande augmentation de dépenſe.

M. le Maréchal de Vauban en a propoſé l'uſage & la conſtruction pour la protection de pluſieurs Places; peut-être en a-t'il même trop propoſé, pour qu'ils puſſent être

utiles ; car pour moi je voudrois être réſervé ſur cette eſpéce de fortification, & autant que je la crois excellente dans certain cas, autant ſuis-je perſuadé qu'elle ſeroit pernicieuſe, ſi elle étoit multipliée.

La raiſon en eſt évidente. C'eſt qu'un Camp retranché, s'il n'eſt ſuffiſamment gardé, eſt plus préjudiciable à la Place qu'il doit protéger, qu'il n'eſt profitable ; & que ſi l'on fait pluſieurs Camps retranchés, qui ſoient ſuffiſamment pourvus, on n'a plus d'Armée en Campagne.

Le premier Camp retranché que j'aie vû a été celui que M. de Luxembourg fit faire en l'année 1672. pour couvrir le Faubourg d'Utrecht du côté de la Hollande. Ce Général avoit une nombreuſe Cavalerie, à laquelle ne pouvant donner le couvert dans la Ville, dans une ſaiſon qui n'étoit pas encore aſſez avancée, pour l'envoïer dans des quartiers d'hiver, il fit retrancher tout le Fauxbourg, & mit avec la Cavalerie quelques Bataillons pour ſa garde ; ce qui le rendit ſûr.

En 1677. on fit un Camp retranché ſous Briſack, dans une Iſle du Rhin, que l'on a nommée depuis la Ville de Paille. Ce Camp n'étoit retranché que du côté de l'Alſace, & la fortification n'étoit qu'un parapet qui régnoit le long du Rhin, parce que quand le Rhin étoit dans ſon lit ordinaire, il n'y avoit que fort peu d'eau dans ce bras, & qu'ainſi ſans parapet le Camp retranché auroit été inſultable dans le tems des baſſes eaux.

Il avoit été fait pour deux uſages; l'un pour y placer un plus gros Corps de Troupes, que celui qui auroit pû être contenu dans les logemens, & dans les Caſernes de la Place, les tems qu'il pourroit convenir au ſervice, d'avoir un Corps conſidérable à Briſack; l'autre pour la commodité des convois des vivres, dont les chevaux & les chariots ſe mettoient dans ce Camp, lorſque l'Armée du Roi étoit en-deçà du Rhin, & qu'il convenoit de tirer le pain de Briſack : ce qui n'auroit pû ſe faire commodement, & ſans interrompre

l'uſage du pont, s'il avoit été embarraſſé par des chariots.

Ce Camp a toujours été ſûr avec ce ſimple parapet le long du bas Rhin, parce qu'il étoit du côté, dont il ne pouvoit être abordé par l'Ennemi, à moins qu'il n'eût été en-deçà du Rhin avec toute ſon Armée.

Le troiſiéme Camp retranché que j'ai vû, eſt celui de Liége, conſtruit par les ordres du Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſau, pour protéger cette grande Ville, qui n'auroit pû être fortifiée ſans des dépenſes immenſes, & pour par ce moïen là couvrir ſa petite citadelle, qui eſt du côté du Brabant.

Ce Camp placé ſur la hauteur, au devant de la citadelle, étoit bon; ſes foſſés étoient larges & profonds, & les parapets à l'épreuve. J'y ai vû juſqu'à quarante Bataillons & quarante Eſcadrons.

M. de Luxembourg s'approcha de ce Camp en 1693. faiſant toutes les démonſtrations de vouloir l'attaquer; mais comme je l'ai dit ailleurs, ce n'étoit que pour enga-

ger l'Ennemi à y faire encore entrer de nouvelles Troupes ; ce qui réussit, & donna occasion à la Bataille de Nerwinde.

Ainsi ce Camp n'a point été attaqué. S'il l'avoit été, & qu'il eût été emporté, il est certain que la perte de Liége auroit suivi sur le champ la perte du Camp retranché ; ce qui est toujours un grand défaut dans cette espéce de fortification, d'en faire le capital, & non la facilité de la défense de la Ville. qu'il couvre ou protége, & dont la perte est immédiatement la suite de celle du Camp retranché.

Le quatriéme Camp retranché que j'ai vû, est celui que les Espagnols avoient commencé à la tête du Château de Namur, & que nous avons negligé de mettre à sa perfection, après avoir pris cette place en 1692.

La situation de ce Camp est fort avantageuse, & il ne peut être incommodé du canon de l'Ennemi, que fort difficilement. Son flanc droit étoit protegé en partie par la Ville, & par les ouvrages extérieurs

du Château du côté de la Sambre, qui sont au dedans de ce Camp. Le flanc gauche va jusqu'au haut de la montagne, dont le revers est impraticable, pour peu qu'on y voulût travailler ; & la tête en seroit excellente, en achevant son fossé, & étendant sur ce front quelques redoutes à l'épreuve, garnies de canon.

Comme on n'avoit pris aucunes de ces précaution, lorsqu'en 1695. Namur fut attaqué par nos Ennemis, & défendu par M. le Maréchal de Boufflers, ce Camp retranché ne nous a été d'aucune utilité pour la défense de ce Château.

* Depuis quelques années les Hollandois ont fortifié un Camp retranché sur Mastrick. Ce Camp occupe la hauteur de St. Pierre, sur laquelle ils ont construit un fort revêtu avec des ouvrages extérieurs. Ces ouvrages éloignent infiniment la circonvallation de la place ; & à moins qu'elle ne soit attaquée dans un tems, où il n'y auroit pas assez de Troupes pour garnir suffisamment ce Camp retranché, il seroit

très difficile d'entreprendre le ſiége de Maſtrick.

Par les meſures que les Hollandois ont priſes pour la protection de cette place, ils ont ſuivi la maxime des Turcs, dont j'ai parlé au commencement de ce Chapitre. Il eſt ſûr, que tant que cette République gardera dans Maſtrick une nombreuſe garniſon en tems de paix ; & qu'en tems de Guerre contre la France, ou l'Eſpagne poſſédant les Païs-Bas Catholiques, elle aura un Corps ſuffiſant pour la garde de la place & de ſon Camp retranché, elle n'aura rien à craindre pour cette Ville, dont la ſituation ſur la Meuſe lui eſt capitale pour la conſervation de ſon Etat, & pour ſa communication avec la France même, en cas qu'elle ait beſoin de ſon ſecours contre quelque autre Puiſſance.*

Voilà quels ſont tous les Camps retranchés que j'ai vû, & qui n'ont point été attaqués.

Il ne me reſte plus à parler que de celui de Schalemberg ſous Donnawert, qui dans l'année 1704. a

été attaqué & emporté.

Cette hauteur de Schalemberg avoit été autrefois retranchée par le Roi de Suede Guſtave Adolfe. Elle venoit encore de l'être par les ordres de M. l'Electeur de Baviére; mais ce Camp n'étoit point encore achevé, lorſqu'il a été attaqué.

Ce Camp retranché ſe conſtruiſoit pour y renfermer un Corps de Troupes, tant pour la protection particuliére de Donawert, que pour conſerver la communication libre entre le haut & le bas Danube, en cas que la Guerre d'Allemagne s'établît en Franconie.

Ce Camp étoit bon par ſa tête; mais les branches par leſquelles il tenoit au chemin couvert de la Place, étoient trop longues, & n'avoient point de flanc pour la protection de cette longue branche, qui n'étoit même point ſuffiſamment protegée, ni du chemin couvert, ni de la Place.

Comme il y avoit peu de tems que l'on avoit commencé cet ouvrage, il n'y avoit encore que la tête en état de défenſe, & les bran-

ches n'étoient pas hors d'état d'insulte ; de sorte que quoiqu'il ne pût être forcé par la tête, où se fit le premier effort de l'Ennemi, il le fut par les branches, & cela par hazard.

La nuit favorise les gens qui ont peur. Les Attaquans qui étoient sous le grand feu à la tête, en cherchant à s'en garantir, s'étendirent sur les flancs qu'ils trouverent imparfaits, & presque sans Troupes, soit parce qu'il n'y en avoit pas assez pour bien garder ce Camp, soit par manque d'attention pour ses longues branches pendant l'attaque de la tête, ou par la mauvaise disposition où l'on avoit mis les Troupes, dans l'intérieur du Camp. Ces gens timides qui s'étoient allongés sur les branches, y attirerent les braves, qui n'y trouvant qu'une foible résistance, monterent sur le parapet imparfait, chargerent en flanc les Troupes qui soûtenoient l'attaque de la tête, les mirent en désordre, & forcerent le Camp.

L'Officier Général de M. de Baviére, qui commandoit les Trou-

pes qui étoient dans le Camp, a accusé le Commandant particulier de Donnawert de n'avoir point voulu garnir son chemin couvert, quelque instance qui lui en eût été faite.

Si l'Ennemi avoit eû du feu à essuïer sur les branches, peut être ne s'y seroit-il pas allongé si facilement. Mais enfin le Camp retranché avoit ses branches trop longues, & sans protection par sa construction; ainsi il n'est pas extraordinaire qu'il ait été forcé, puisqu'il avoit essentiellement en lui même un défaut, qui le rendoit susceptible d'une insulte générale.

Ce seul exemple de Camp retranché sous une place, qui a été emporté de vive force, justifie la maxime que j'ai donnée sur ce sujet dans mes Maximes, pour les attentions qu'on doit avoir, & dans le choix du lieu où l'on veut construire un Camp retranché, & dans sa construction; & il fait connoître qu'ils sont aussi utiles, quand ils ont été fortifiés avec art, & mis dans leur perfection, & qu'ils sont défendus avec capacité, qu'ils sont dange-

reux quand ils ſont mal placés, imparfaits, ou mal défendus.

Après avoir parlé des Camps retranchés ſous les Places, je crois devoir dire ici, qu'il y a des occaſions, où l'on conſtruit des Camps retranchés en pleine Campagne, & même où un Corps ſe retranche dans un lieu choiſi, & qu'il croit inattaquable.

Il y a eû des exemples en Italie dans la Guerre préſente, de Camps retranchés par un petit Corps en pleine Campagne; & comme la conſtruction de ces Camps retranchés eſt de nouvelle invention, & duë aux Allemands, je les nommerai des *Places à l'Allemande*; parce qu'en effet cette fortification n'a rien du Camp retranché, pour ſon étenduë, & pour la protection qu'elle doit donner aux Places, qu'elle ſe protége elle même, & forme une Place réguliére, fortifiée en peu de jours, mais pourtant avec une ſolidité, capable de réſiſter aſſez de tems au canon, pour obliger à l'attaquer dans les formes; quoique dans la vérité cette Place ne puiſſe pas

pas durer plus de deux ans, par les raiſons que je dirai ci-après.

Voici donc comme ces Places ſe conſtruiſent. On trace la place d'un trait de cordeau, telle qu'on la veut avoir; après quoi l'on place le long de ce trait un gros boudin de faſcines de quatre à cinq pieds de tour, bien lié de demi pied en demi pied, & de la longueur d'un angle à l'autre. Ce premier boudin placé le long du trait tracé, eſt enſuite joint à la terre avec une grande quantité de bons piquets. On place ainſi juſqu'à trois ou quatre traits de ce boudin intérieurement, ſuivant les épaiſſeurs que l'on veut donner à la fortification, & l'on jette les terres du foſſé que l'on veut faire entre les boudins, qui ſont rehauſſés de nouveaux boudins, placés ſur les autres avec la même attention que les premiers, & ainſi juſqu'à ce que l'on ait donné à la fortification la hauteur, que l'on veut lui donner.

Une Place ainſi fortifiée a de grands avantages ſur une Place de terre. Le canon n'y fait tout au plus qu'un trou qui ne pénétre pas, par-

ce que l'effort du boulet amorti par le premier boudin, bien ſerré & lié, s'arrête au ſecond boudin, ou tout au plus au troiſiéme.

Le feu d'artifice n'y prend pas, parce que le boudin eſt toujours humide, à cauſe de la terre qui eſt entre les boudins, & quand même l'artifice y prendroit un peu, cela ne cauſeroit aucune ruine à la fortification.

Les batteries en écharpes n'y font pas un grand effet, parce que le boulet ne peut qu'avec peine pénétrer ce boudin, bien lié, & piqueté avant en terre.

La bombe même qui tomberoit ſur l'épaiſſeur de cette fortification, l'endommage fort peu, parce que ſon effet eſt retenu par ces différens rangs de boudins, qui ſont contigus, & toujours piquetés de près à près. Enfin je trouve cette invention nouvelle très-utile dans les occaſions, & ces Places n'ont à craindre que la pourriture des faſcines, qui arriveroit certainement au bout de deux ans.

Attaque du Rocher des Quatre-dents en 1690.

J'ai été chargé de l'Attaque d'un lieu, ou Camp retranché ſi bizarre, que je crois en devoir parler ici, parce que le ſujet en ſera fort inſtructif à mon fils, en cas qu'il ſe trouve dans une occaſion, qui ait du rapport avec celle dont je vais parler.

Les *Barbets* étant rentrés dans les vallées de Saint Martin à la fin de l'année 1689. je fus chargé au Primtems de 1690. de leur faire la guerre, & de les chaſſer de ce païs.

Dans le fond de la vallée de S. Martin il ſe trouve un grand rocher, preſque ſéparé des autres montagnes, que l'on nomme les *Quatre-dents*, à cauſe de ſa figure. Ce rocher étoit la retraite que les Barbets tenoient de tout tems, pour être, & avoir été un azîle ſûr, dans les Guerres qu'ils avoient ſoûtenuës contre M. le Duc de Savoïe leur ancien Souverain; & ce fut ce lieu où je les remis bientôt enſemble.

La premiere difficulté, qui ſe préſenta à moi, étoit celle de pouvoir faire la circonvallation de ce rocher, où je voulois détruire tous les Barbets, parce que les différentes combes qui faiſoient tenir ce rocher aux autres montagnes, donnoient à ces gens-là des moïens ſûrs de m'échaper d'un côté, pendant que je les attaquerois de l'autre. J'en vins pourtant à bout, par mon application à placer les Troupes autour de ce rocher. Elles le furent enfin de maniere, que quoique la voix portât d'une Troupe à l'autre, il falloit pourtant pendant le jour marcher juſqu'à huit heures, pour aller d'une Troupe à l'autre, parce que la communication plus proche ne ſe trouvoit que par le fond de la combe, qui étoit entre le rocher des Quatre-dents, & la Troupe poſtée ſur la montagne oppoſée, à la demie portée du fuſil des Barbets, du feu deſquels aucun parapet n'auroit pû mettre à couvert, à cauſe de la ſupériorité du rocher des Quatre-dents.

Après que ma circonvallation fut faite, je m'appliquai à prendre des

mesures justes pour une attaque générale. De deux côtés, le rocher étoit séparé des autres montagnes par deux torrens, où dans certains jours, qu'il n'y avoit point de fontes de nêge dans la montagne, il y avoit peu d'eau; mais le bord du torrent étoit couvert d'un parapet de gros cailloux ronds, derriére lequel les Barbets se plaçoient pour tirer, & où la rondeur des cailloux ne laissoit que de petits trous, pour passer le bout du fusil.

De mon côté, le torrent ne pouvoit être abordé que par un petit sentier dans le rocher, où l'on ne pouvoit marcher qu'un homme de front; mais quand on étoit arrivé au bord du torrent, on pouvoit s'étendre à droite & à gauche, & former un front égal à celui du parapet, derriere lequel étoient les Barbets.

Des deux autres côtés, le rocher tenoit aux montagnes sans torrent entre-deux, mais par des combes impratiquables aux hommes, à ce qu'il me paroissoit.

Pour forcer ce poste par une at-

taque générale, voici quelle fut ma diſpoſition. Comme je ne pouvois voir d'aucun endroit l'effet de toutes mes attaques, je fis une diſpoſition particuliére pour chaque attaque. Je donnai des ſignaux, pour faire connoître à chacune des attaques l'effet de l'autre attaque qu'elle ne pouvoit voir, & je plaçai ſur un rocher fort élevé, & d'où l'on voïoit preſque par tout, un Officier intelligent avec ma diſpoſition général par écrit, & un Drapeau, pour faire les ſignaux ſuivant mon intention, & lorſqu'il ſeroit tems de les faire.

Je choiſis pour l'attaque où je voulois être, celle du bord du torrent, parce que je crus que c'étoit celle-là, où j'aurois beſoin d'une plus grande attention pour y réuſſir.

Je fis faire pour cette attaque à chaque Soldat une forte faſcine bien ferrée, plus groſſe que le corps, & lardée d'un grand piquet, qui par derriére alloit juſqu'à terre, & ſervoit au Soldat à porter la faſcine devant lui, pour être à couvert en marchant en avant, & pour la poſer

droite, pour tirer de tems en tems, à mesure qu'il s'approcheroit du bord du torrent. Mon intention étoit de descendre ainsi le petit sentier qui conduisoit au torrent, à couvert du feu de l'Ennemi, & de m'étendre à droite & à gauche du torrent, aussi à couvert par les fascines ainsi posées de bout.

Je me mis en marche un peu avant jour, de sorte qu'au jour je me trouvai placé le long du torrent, n'aïant jusqu'à ce tems-là essuïé qu'un feu incertain de l'Ennemi.

J'avois trouvé le moïen à force de cabestans, de faire suivre ma marche d'une petite piéce de canon fort courte, de quatre livres, sur un traînau que j'avois aussi fait masquer de fascines, pour la sûreté des Officiers, qui la devoient exécuter sur le bord du torrent, c'est-à-dire à huit ou dix pieds du parapet de l'Ennemi.

Cette piéce du premier coup fit un tel effet contre le parapet de cailloux, qu'elle en ouvrit un morceau, & le bruit de ce canon, auquel l'Ennemi ne s'attendoit pas,

lui donna une ſi grande terreur, & anima tellement les Troupes de mon attaque, qu'elles ſe jetterent dans le torrent, où il y avoit peu d'eau ce jour-là, & forcerent le retranchement, tuant tout ce qui ſe défendoit. Dans le même tems l'Officier qui avoit le Drapeau, fit les ſignaux convenus aux autres attaques; de ſorte qu'en moins de deux heures de tems, le rocher des Quatre-dents fut forcé dans tout ſon circuit, & tous les Barbets, qui s'y étoient renfermés, tués, à la réſerve de cent vingt, qui trouverent le moïen de s'échaper par le côté de l'attaque, que j'avois donnée à M. de Clerambault.

J'ai mis le retranchement des Quatre-dents au nombre des Camps retranchés, parce qu'il n'y avoit point d'habitation en ce lieu, & qu'effectivement les Barbets y étoient enſemble, retranchés, comme je l'ai dit, ſur le bord du torrent, & avoient coupé les autres avenuës du côté des montagnes; & pour faire connoître, que les attentions pour attaquer un poſte, dont la ſi-

tuation

tuation eſt bizarre, & la fortification hors des régles de l'Art, ſont bien plus grandes à avoir, que celles de l'attaque d'une fortification réguliére, & que l'on peut connoître par ſes yeux; parce que dans cette occaſion il faut avoir prévû, que la bizarrerie de cette ſituation fera trouver des obſtacles inconnus, & dont on ne ſçait pas quel ſera l'effet ſur les eſprits des Attaquans, auſquels il faut perſuader, que la bonne diſpoſition où on les met, les fera réuſſir.

CHAPITRE LXXXV.

Des Siéges dans les formes.

ON appelle faire un Siége dans les formes, lorſqu'on ſe place avec l'Armée devant une Place, & qu'on l'attaque dans toutes les régles de l'Art.

Lorſqu'il aura été réſolu de faire un Siége de cette nature, les premiers ſoins d'un Général chargé de cette entrepriſe doivent être, premiérement de ſçavoir ſi on lui a ad-

miniſtré tout ce qui lui eſt néceſſaire pour faire ce Siége ; enſuite d'en couvrir le deſſein par des mouvemens qui puiſſent, s'il eſt poſſible, faire dégarnir la Place qu'on veut aſſiéger, de Troupes, de vivres, & de munitions de guerre ; de faire les dépôts néceſſaires pour l'exécution de cette entrepriſe dans des lieux, qui puiſſent également donner de la jalouſie à pluſieurs Places ; d'y marcher enfin avec ſecret, & de pluſieurs côtés, s'il eſt poſſible ; & de faire conduire avec ſûreté dans ſon Camp tout ce qui lui a été administré pour cette expédition.

CHAPITRE LXXXVI.

Des Lignes de Circonvallation & Contrevallation.

JE ne parle ici que des lignes, qui ſe font autour d'une Place, dont on veut faire le Siége. J'ai dit ailleurs mon ſentiment ſur celles, qui dans ces derniers tems ont été miſes en uſage, pour couvrir un grand païs ; & l'empêcher de contribuer.

Comme les lignes de circonvallation occupent une grande enceinte, puisqu'elles doivent renfermer toute l'Armée qui fait le Siége, cet ouvrage ne peut être fait commodément que par des Pionniers, qu'il faut commander en assez grand nombre, pour entreprendre en même tems la circonvallation, ou au moins la plus grande partie.

L'arrivée des Pionniers à l'Armée doit être assûrée. Il faut leur faire fournir le pain, pour qu'ils n'aïent pas le prétexte de se débander. Il faut aussi commettre des gens pour veiller à leur travail, pour les rassembler la nuit, * ou pendant le tems qu'on leur donne pour leur repos, * & pourvoir à leur retour avec sûreté.

Il est bon de faire marcher des Ingénieurs avec la Cavalerie qui fait l'Investiture, afin que sans perdre de tems, ils puissent reconnoître & tracer les lignes, & occuper les Pionniers à la construction desdites lignes & ouvrages ordonnés, à mesure qu'ils arrivent.

Il est de la prudence du Général,

de connoître les empêchemens, que l'Ennemi peut apporter à l'exécution de son entreprise, en interrompant les convois de munitions de guerre & de bouche, ou les fourages; & prendre sur cela les mesures nécessaires, pour que pendant le Siége, il n'ait aucun besoin pressant.

Les premiers soins pour le dehors ainsi pris, le Général par la connoissance qu'il doit avoir de l'état de la garnison, décidera s'il est nécessaire de faire une ligne de contrevallation.

Comme cet ouvrage est contre la Place, & pour assurer le Camp contre les sorties, on le trace entre le Camp & la Place. On y peut faire travailler les Pionniers de nuit, en les assurant par des Gardes. * De jour, * il vaut mieux faire faire ce travail par des Troupes, à cause qu'il peut être tourmenté par le canon de la Place, & qu'il ne faut pas donner de la terreur aux Pionniers, qui sont des Païsans.

En général les lignes doivent être garnies de redans & de redoutes, même fermées de forts & de plates-

formes, pour y placer de l'artillerie de Campagne, autant qu'il paroît néceſſaire pour la défenſe, en cas d'attaque. On doit toujours auſſi laiſſer un terrain ſuffiſant entre le front du Camp & la ligne, pour y mettre l'Armée en bataille; en ſorte que la ligne de Cavalerie, qui en cas d'attaque, devient la ſeconde ligne de l'Armée, puiſſe faire les mouvemens en tête, à droite, & à gauche, pendant que la premiere ligne, qui eſt celle d'Infanterie, ſoutient la ligne de contrevallation, ſoit par des détachemens des Bataillons qui garniſſent les parapets de la ligne, les redans, & les forts, ſoit par les Corps entiers d'Infanterie, qui s'avancent pour combattre l'Ennemi, qui ſe feroit rendu maître de quelque partie de la ligne.

L'affaire de la Cavalerie, lorſque la ligne eſt attaquée, eſt de charger l'épée à la main l'Ennemi, qui s'étant rendu maître du parapet de la ligne, auroit mis en déſordre l'Infanterie deſtinée à la garder, & voudroit ſe former en-dedans. Ainſi cette Cavalerie donnera le moïen

à l'Infanterie de reprendre ſon terrain, de regarnir le parapet, & d'éloigner par ſon feu l'Ennemi, qui rechaſſé ſortira de la ligne en déſordre.

La ligne de contrevallation pour ſa conſtruction, eſt la même que celle de circonvallation, devant faire le même effet, pour ſe garantir contre la Place, que la ligne de circonvallation contre la Campagne. Les unes & les autres doivent avoir des ſorties d'eſpace en eſpace, pour la commodité, avec des barriéres, & de grands redans qui les couvriront. Elles doivent être gardées de jour & de nuit, celles de circonvallation par les Gardes du Camp, celles de contrevallation par des Gardes commandées.

Les Gardes de Cavalerie de l'Armée ſe retirent la nuit proche des barrieres, mais font continuellement ſortir des patroüilles, pour être aux écoutes, & pour empêcher que rien n'approche de l'Armée, ſans qu'elle en ſoit avertie, On met auſſi quelquefois des Gardes de Cavalerie derriere des épau-

lemens, à la ligne de contrevallation. On se régle sur cela suivant la force de la Garnison, tant en Cavalerie qu'en Infanterie.

Comme on ne fait gueres de lignes de contrevallation, que lorsque la Garnison est puissante, il est bon que du côté de l'attaque, cette ligne tienne des deux côtés à la tranchée, & en protége la queuë.

Quant à l'étenduë de la ligne de circonvallation, elle ne peut se proportionner, que sur la connoissance des avantages qu'on doit prendre de l'assiete du païs, & sur la quantité des Troupes qui font le Siége.

La maniere de distribuer les Corps mérite beaucoup d'attention. * Comme la circonvallation par son circuit occupe un grand espace, toute l'Armée est sur une seule ligne. * Ordinairement on mêle la Cavalerie avec l'Infanterie; quelquefois aussi, suivant le païs de l'Investiture, on met un Corps d'Infanterie, ou de Cavalerie seul.

Enfin le véritable usage de la

ligne de circonvallation eſt d'aſſûrer l'Armée contre les petits ſecours. Celui de la ligne de contrevallation, eſt d'aſſûrer la queuë des Camps contre les groſſes ſorties de la Garniſon, ſoit de jour, ſoit de nuit; & l'utilité générale des lignes, eſt de procurer la tranquilité à toute l'Armée.

REMARQUES.

Il s'agit ici des lignes de circonvallation & de contrevallation, qui ſe font autour d'une Place, dont on forme le Siége. J'ai dit comme on les conſtruit, quel eſt leur uſage, & comment on les peut défendre, à quoi pourtant je ne conſeille point de s'expoſer; & pour prouver les inconveniens de cette défenſe, je rapporterai ſeulement les exemples de ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet de mon tems.

Lorſqu'en l'année 1674. M. le Prince d'Orange forma le Siége d'Oudenarde, ce Prince s'y enferma dans des lignes mal tracées. M. le Prince qui ne vouloit pas lui laiſſer prendre cette Place, qui n'étoit

pas bien pourvuë, raſſembla promptement tout ce qu'il put tirer des Garniſons des Places de Flandres, qu'il fit joindre à ſon Armée, & marcha à l'Ennemi par le païs, qui eſt entre la Lys & l'Eſcaut. Il crut avec raiſon, que M. le Prince d'Orange ne l'attendroit point dans ſes Lignes, & qu'il viendroit, au-devant de lui, pour le combattre dans ſa marche; deſorte qu'en partant d'Eſpieres, ce Prince ſe mit en diſpoſition de combattre, s'il le falloit, & fit cette marche avec toutes les attentions dont j'ai parlé ſur la matiere des marches.

Lorſque M. le Prince fut arrivé à portée des Lignes, ſans avoir vu l'Ennemi, il crut encore que M. le Prince d'Orange, qu'il ſçavoit avoir négligé de porter ſa ligne de circonvallation juſques ſur les hauteurs, les avoit réſervées, pour y mettre ſon Armée en Bataille au-devant de ſa ligne.

Ce ne fut que vers la fin du jour, que M. le Prince ſe trouva à portée des hauteurs. Quelque envie qu'il eût de s'y placer avant l'Ennemi,

qui n'y paroiſſoit pas, il n'oſa le tenter, parce qu'il n'avoit avec lui que la tête de ſon Armée. Il craignoit que l'Ennemi connoiſſant la faute qu'il avoit faite, de n'avoir pas porté ſa ligne juſques ſur ces hauteurs, ou de ne s'y être pas mis de bonne heure en Bataille, ne ſortît avec un Corps ſupérieur à celui de la tête de notre Armée, ne le chaſſât aiſément de ces hauteurs, & ne s'y établit; ce qui auroit rendu le combat pour le lendemain, beaucoup plus difficile & plus hazardeux.

M. le Prince donc, pour ne pas faire connoître à l'Ennemi que ſon deſſein fût de ſe placer ſur ces hauteurs, ne voulut ſeulement pas qu'aucun Officier curieux ſe promenât, ou parût ſur les hauteurs, que l'Ennemi n'avoit pas occupées, & feignit de porter toutes ſes attentions contre le quartier du haut de l'Eſcaut, qui étoit celui de la gauche de la circonvallation, & qui étoit en dehors d'un petit ruiſſeau, qui tombe dans l'Eſcaut. Mais dès que la nuit fut venuë, &

l'Armée arrivée, il fit d'abord occuper les hauteurs par l'aîle gauche de Cavalerie; après quoi il y plaça quelques Bataillons, attendant dans cette diſpoſition, que le jour le mît en état de reconnoître le front de la ligne, qui juſqu'alors lui avoit été caché par les hauteurs, afin de l'attaquer avec tous les avantages, que l'Ennemi nous avoit abandonnés en s'y renfermant.

L'Ennemi de ſon côté, qui n'avoit entrepris le Siége d'Oudenarde, que dans la préſomption que M. le Prince n'étoit pas en état de s'y oppoſer, & qui craignoit d'engager une affaire générale, ne ſongea qu'à lever le Siége, dès que la nuit fut venuë.

Un brouillard affreux, qui commença à couvrir la terre un peu après minuit, déroba la connoiſſance de la retraite de l'Armée ennemie, dont la ligne pendant la nuit, n'étoit gardée que par une arriere-Garde de Dragons, qui faiſoit aſſez de bruit, pour faire croire à ceux qui s'en approchoient, que

c'étoit l'Armée ennemie, qui se mettoit en Bataille le long de la ligne ; de maniere que quand le brouillard commença à se lever, on vit la queuë de l'Armée déjà hors de la ligne de circonvallation du côté de Gand.

M. le Prince auroit bien voulu faire suivre cette Armée, qui étoit en colonnes, mais M. le Comte de Souches, qui commandoit les Troupes Imperiales, sçut l'en empêcher par un mouvement sçavant qu'il fit, qui fut de faire marcher l'Armée de la tête à la queuë, pour venir occuper les hauteurs, qui se trouvoient derriere celles, que M. le Prince occupoit avec son Armée.

Dans ce récit de ce qui s'est passé à la levée du Siége d'Oudenarde, on ne trouve point de réflexion à faire sur les circonstances d'une action, de l'espece dont je parle dans ce Chapitre ; mais il fournit cependant plusieurs remarques à faire sur cette matiere.

La premiere qui se présente, précéde le tems du Siége. On y

voit un jeune Général présomptueux & sans expérience, qui parce qu'il se sent plus nombreux que son Ennemi, croit pouvoir entreprendre devant lui le Siége d'une Place, dont la circonvallation est coupée par une riviere, & sans avoir prévu, ni s'il peut tenir également ses deux quartiers, lorsque son Ennemi s'approchera de lui par le haut de la riviere, ni s'il aura le tems de prendre la Place, avant que son Ennemi soit à portée de le combattre, ni même s'il veut attendre son Ennemi dans ses lignes, ou le combattre hors de sa ligne.

Rien de tout cela n'aïant été prévû par M. le Prince d'Orange, il n'a donc pas été surprenant, que M. le Prince lui ait fait honteusement lever le Siége d'Oudenarde. Ou l'Armée ennemie auroit été battuë dans ses lignes, si elle y étoit restée, ou tout au moins son arriere-Garde auroit été battuë en quittant les lignes, s'il n'avoit point fait de brouillard, ou qu'il eût fini avec la nuit.

La seconde remarque à faire, est sur la maniere dont cette circonvallation avoit été faite, pour en faire connoître les défauts.

J'ai dit qu'Oudenarde est sur l'Escaut. Par conséquent l'investiture de cette Place ne se peut faire, que par deux quartiers séparés, qui ne peuvent se communiquer que par des Ponts. L'on avoit dans la Ville fermé les écluses, ce qui avoit formé une inondation, qui occupoit les prairies le long de l'Escaut, fort au-dessus de la ligne de circonvallation. Par conséquent l'Ennemi n'avoit point de pont sur l'Escaut au-dessus d'Oudenarde.

Ainsi quoique l'Armée de M. le Prince ne se fût approchée de la Place que par le côté d'entre la Lys & l'Escaut, elle auroit pourtant pû faire plusieurs ponts sur la riviere au-dessus de l'inondation, & passer toute entiere de l'autre côté, pour batttre le quartier qui y étoit; pendant qu'en levant tout à coup les écluses de l'Escaut dans la Ville, on auroit fait sauter les

ponts de communication du dessous de la Place.

Enfin la ligne avoit été mal tracée, comme je l'ai dit. Elle étoit soûmise aux hauteurs, sans intention d'y placer l'Armée pour combattre, & elle n'avoit pas même assez de fond jusqu'à la Place, pour y pouvoir mettre l'Armée en Bataille, sans qu'elle y fût, ou sous le canon de la Place, ou sous celui de l'Armée, qui auroit été sur la hauteur, ou sans défendre le Camp. Ainsi l'on voit, que les lignes d'Oudenarde ne pouvoient être gardées sans un péril presque certain.

Le second exemple de lignes forcées de mon tems, est celui des lignes des Turcs devant Vienne en l'année 1683. Le Grand Visir avoit enfermé son Armée dans des lignes, en dedans d'un ceintre de hauteurs, qui laissoit un espace considérable de plaine, entre la ligne & la montagne, * qui du côté du haut Danube, laissoit une aspace de plaine entre la montagne & la riviere. *

Ce Général négligea d'occuper ces hauteurs, lorſque l'Armée Chrétienne s'approcha de la ſienne, parce qu'il les crut impratiquables à une Armée, principalement pour la Cavalerie, & ne ſortit point de ſa ligne, pour ſe mettre en Bataille dans cette plaine, & empêcher que l'Armée Chrétienne n'y entrât d'abord par le côté ouvert du haut Danube.

Ces deux fautes donnerent le moïen au Roi de Pologne Sobieski de s'étendre avec toute ſa Cavalerie dans cette plaine, même par les hauteurs, & d'attaquer le front de la ligne, pendant que M. le Duc de Lorraine en attaquoit la droite avec toute l'Infanterie Allemande par la tête du haut Danube.

Ce fut ainſi que la ligne de circonvallation des Turcs fut forcée, & leur Armée battuë, avec perte de toute leur Artillerie & de leurs Bagages.

Cet exemple fait connoître la vérité de la maxime, de ne point attendre l'Ennemi dans des lignes de circonvallation, quelques bonnes

nes qu'elles ſoient; parce qu'elles ſont toujours attaquées par où il convient le mieux; que l'Ennemi qui les attaque, fait ſon principal effort où il lui plaît, & où il ſent que la réſiſtance eſt moindre, & qu'il eſt impoſſible à une Armée, dans la ligne de laquelle on eſt entré, de ſe former en dedans de la ligne, & d'oppoſer un front à l'Ennemi qui l'a ſéparée en entrant dans la ligne.

Le troiſiéme exemple de lignes forcées, eſt celui de Turin en l'année 1706. Comme j'ai déja parlé de ce Siége, au ſujet des fautes faites dans l'Inveſtiture de cette Place, & que j'aurai encore à en parler dans le reſte de ce diſcours, ce que j'en dirai ici ne regardera que l'action des lignes, * dont il faut pourtant faire précéder le récit par ce qui s'eſt paſſé avant cette action, * pour faire connoître, que le malheur de cette journée ne peut être attribué, qu'aux fautes faites contre les véritables maximes à ſuivre ſur cette opération de guerre.

M. le Prince Eugéne arrivé au

Tanaro avec ſon Armée, trouvoit M. le Duc d'Orleans avec la ſienne de l'autre côté de cette riviere, dans le deſſein de combattre ſon Ennemi, ſoit au paſſage du Tanaro, ſoit au paſſage du Pô. Ce parti étoit meilleur à prendre; mais le deſtin de la France en avoit autrement décidé.

Le Roi avoit nommé M. le Maréchal de Marſin, pour commander l'Armée de M. le Duc d'Orleans ſous ce Prince. Ce Maréchal avoit la confiance du Roi; & M. le Duc d'Orleans avoit ordre de déferer au ſentiment de M. de Marſin, lorſqu'il ſeroit différent du ſien. Sur ces deux ſentimens différens, M. le Duc d'Orleans aſſembla un Conſeil de Guerre, dans la penſée que par la pluralité des voix, ſon ſentiment de ne point enfermer l'Armée dans les lignes de Turin, l'emporteroit ſur le ſentiment contraire de M. de Marſin. Mais la cabale de M. de la Feuillade, qui faiſoit le Siége, s'étant jointe à celle de M. de Marſin; M. le Duc d'Orleans ſe trouva

presque seul de son sentiment, quoi que le seul bon; & il fut résolu, qu'on laisseroit passer le Tanaro à M. le Prince Eugéne, & que l'Armée du Roi entreroit dans les lignes, dès que M. le Prince Eugéne s'approcheroit du Pô. On laissa seulement un Corps d'Infanterie sous les ordres de M. Albergoti, pour tenir les hauteurs de Montcallier & de Quiers.

Cette premiere faute faite en attira une seconde. L'Armée entrée dans les lignes, M. le Duc d'Orleans trouva le Camp si mal approvisionné, qu'il n'y avoit pas pour quatre jours de farines, pour faire vivre cette nombreuse Armée. On fut donc obligé d'envoïer sur le Champ tout ce qu'il y avoit de mulets des Vivres, pour aller chercher à Suze, à dix lieuës du Camp, quinze cens sacs de farines qui y étoient.

Il falloit au moins trois jours, pour que ce convoi pût rentrer dans le Camp. M. le Prince Eugéne ne lui en donna pas le tems. Il vint camper sur la plaine de Mille-Fleurs,

le jour que le convoi pouvoit arriver au Camp. L'avant-Garde de M. le Prince Eugéne trouva ce convoi, qui n'avoit point été averti de la marche de l'Ennemi, & il fut presqu'entiérement enlevé; de sorte que quand même M. le Prince Eugéne n'auroit pas le lendemain forcé le quartier du Balon, il auroit affamé l'Armée du Roi dans son Camp, * n'ayant pour lui-même de subsistance que celle qu'il venoit de nous enlever; * tant il y avoit eû de négligence à approvisionner une Armée aussi nombreuse, & que l'on vouloit enfermer dans des lignes devant un Ennemi inférieur; ce qui étoit contre toutes les régles du bon sens.

Après l'enlévement de ce convoi, M. le Prince Eugéne instruit que le quartier de la Doire au bas-Pô étoit sans ligne, & qu'il y avoit même assez peu de Troupes, passa diligemment la Doire auprès d'Alpignan, & vint camper à la Venerie.

Si l'Armée du Roi étoit sortie des lignes, les tenant derriere elle, & si elle avoit été mise en Bataille sur

la plaine de Mille-Fleurs, où étoit l'Ennemi, il n'auroit pas osé passer la Doire; & c'est la troisiéme faute capitale qui a été faite dans cette occasion, contre la maxime certaine, de ne point attendre son Ennemi dans des lignes de circonvallation.

On sentit, mais trop tard, que le quartier du Balon, que M. de la Feuillade avoit négligé de couvrir par des lignes, se trouvoit exposé, après que l'Armée eut passé la Doire. Il auroit été judicieux de passer sur le champ cette riviere avec toute l'Armée, puisqu'il n'étoit plus nécessaire qu'elle restât dans des lignes, du côté où l'Ennemi n'étoit plus.

On négligea ce mouvement salutaire; & ce quartier foible en Troupes, fut attaqué le lendemain matin par toute l'Armée ennemie, sur trois colonnes d'Infanterie, soûtenuës de toute la Cavalerie.

On fut averti si tard de l'approche de l'Ennemi, qu'on n'eut pas le tems de faire passer la Doire à un assez grand nombre de Troupes,

pour résister à ses efforts. Ainsi le quartier du Balon fut bientôt forcé, la Place secouruë, & le Siége levé, avec beaucoup de confusion, & la perte de toute l'Artillerie, qui étoit dans un nombre prodigieux.

Ce ne fut point la mort de M. le Maréchal de Marsin, tué au quartier du Balon, ou au moins blessé mortellement & pris, qui causa le désordre de la levée du Siége, mais la blessure douloureuse de M. le Duc d'Orleans, qui ne se trouva plus en état d'agir.

Cet exemple fait encore connoître, combien il est difficile de remédier au désordre, que cause dans toute l'Armée un seul quartier d'une circonvallation forcé. Quoique celui-ci fût séparé par la Doire du reste de l'Armée, qui n'eut point de part au malheur du quartier du Balon, il ne laissa pas de produire des effets, qui ne se sont que trop fait sentir depuis, & qui sont si connus, qu'il est inutile d'en parler ici.

Sur ces trois exemples de lignes forcées, que je viens de rapporter, on doit conclure, qu'il est toujours

dangereux à un Général, d'attendre son Ennemi dans des lignes de circonvallation, quelques bonnes qu'elles puissent être; parce que la perte est infinie, quand on y est forcé, & qu'on s'expose à être battu, sans pouvoir jamais battre un Ennemi, qui ne porte ses efforts contre la ligne qu'il attaque, qu'aussi loin, & aussi long-tems qu'il lui convient; & qui dans cette action ne court aucun risque, quand même elle ne lui réussiroit pas, que celui de la perte des hommes qui sont tués, par l'impossibilité où se trouve l'Armée renfermée, de profiter du désordre, que sa grande résistance peut avoir causé dans l'Armée qui attaque, laquelle après avoir fait cesser son attaque, se trouve en bataille devant une Armée, qui seroit obligée de sortir par des barrieres pour marcher à elle; ce qui n'est pas pratiquable.

Et pour prouver encore mieux ma maxime, de ne jamais attendre son Ennemi dans des lignes de circonvallation, & de le combattre hors de la ligne, je rapporterai ici

un quatriéme exemple, contraire à ceux dont je viens de parler, où le Général a réussi dans son entreprise, en suivant ma maxime.

Lorsque M. le Prince Eugéne a formé le Siége de Lille, il en a racourci l'étenduë des lignes, autant qu'il lui a été possible, & n'a voulu embrasser que le terrain, qu'il pouvoit faire occuper par le nombre de Troupes destiné à cette entreprise, sans attention à occuper par la circonvallation les hauteurs voisines de la ligue, parce qu'il ne vouloit pas y renfermer l'Armée, en cas que nous nous en approchassions pour la combattre, & qu'il vouloit garder ces hauteurs, avantageuses pour son Champ de Bataille.

Ainsi lorsque M. le Duc de Bourgogne a marché au secours de cette Place, par le côté de la haute-Marque & de Seclin, l'on a trouvé M. le Prince Eugéne posté & retranché sur les hauteurs, qui sont entre Seclin & Lille, au-dehors de sa ligne de circonvallation, où il avoit sa droite appuïée au marais de Noyelle, & sa gauche à la Marque, le Village de

de Fretin devant ſa droite; oppoſant ainſi à notre Armée un front auſſi étendu, que celui par lequel il pouvoit être attaqué, & où il n'avoit rien à craindre pour ſes flancs. Ce qui ne peut jamais être pratiqué par une Armée, qui ſe renferme dans des lignes de circonvallation, où il eſt preſqu'impoſſible d'avoir des flancs appuïés, ou couverts, & où l'on peut être tourné par ſon Ennemi, par la liberté entiére où il eſt, de faire ſes mouvemens tels qu'il les juge utiles pour forcer la ligne.

Ce dernier exemple juſtifiant pleinement la vérité de ma maxime, je conclus ce Chapitre en répétant, qu'il ne faut jamais attendre ſon Ennemi dans l'intérieur de ſa ligne.

CHAPITRE LXXXVII.

De l'Attaque.

SI la Place n'eſt point aſſez connuë, on la fera reconnoître par les Ingénieurs & Officiers d'Artil-

lerie, pour ſe déterminer ſur les attaques, & ſur les lieux où ſe feront les dépôts des munitions de Guerre, & le parc d'Artillerie; afin qu'ils ſoient à portée & à commodité des attaques, dont le nombre ſe réglera ſur la quantité d'Infanterie de l'Armée, ſur la force de la Garniſon, ſur les moïens qui ont été fournis pour l'exécution de l'entrepriſe, & ſur la conſtruction de la Place.

Toutes ces choſes faites avec le plus de diligence qu'il aura été poſſible, & les attaques déterminées, on ordonnera à l'Infanterie & à la Cavalerie de faire des faſcines, & de les dépoſer à la tête de leur Camp, où elles demeureront juſqu'à l'ouverture de la Tranchée, afin que la Place ne puiſſe juger d'avance par où elle ſera attaquée; parce que quoique l'on puiſſe donner pour régle certaine, qu'elle la doit être par les endroits les plus foibles, cependant il peut ſouvent arriver, que les commodités du dehors peuvent ſe trouver ſi grandes, qu'elles détermineront à ouvrir la Tranchée d'un côté, où la Place paroît la meilleure.

Ce cas doit arriver bien rarement, & ce parti ne doit être pris que par une néceſſité abſoluë; parce qu'il eſt certain qu'une Place attaquée par l'endroit où elle eſt la plus forte, coûte plus de tems à prendre, fait conſommer plus de munitions de Guerre, & périr plus d'hommes, que celle qui eſt attaquée par où elle eſt moins régulierement fortifiée.

REMARQUES.

J'ai dit qu'il falloit toujours attaquer une Place par où elle étoit la plus aiſée à prendre, ſoit par rapport à ſa conſtruction, ſoit par rapport aux facilités que l'on trouvoit à ſervir l'attaque; leſquelles facilités pouvoient être aſſez conſidérables, pour déterminer un Général, à faire ouvrir la Tranchée par un côté plus fort qu'un autre.

Mes réflexions ſur cette matiere ſeront ſur les Siéges, où ſans d'aſſez bonnes raiſons, la Tranchée a été ouverte par où l'attaque étoit la plus difficile à conduire.

Siége de Charleroi en 1693.

Le premier exemple que je rapporterai, eſt celui du Siégé de Charleroi en l'année 1693. M. de Vauban n'avoit point conſtruit le Corps de la Place, mais il avoit fait tous les dehors, & devoit bien connoître cette Place. Il étoit chargé de la conduite des travaux, ſous les ordres de M. de Luxembourg. Cependant, quoique fort habile, fort ſage, & même rempli de conſidération pour ménager la vie des hommes, il ne laiſſa pas d'attaquer la Place, par l'endroit qui pouvoit la faire durer le plus long-tems, dans une ſaiſon déja avancée, & fort pluvieuſe en ce païs-là.

Voici comme la Place fut attaquée. * On forma deux attaques. A la principale on ouvrit la Tranchée à la droite de la tête de Bruxelles, & l'on ſe contenta de porter deux paralelles juſqu'au chemin de Bruxelles ſeulement, * ſans embraſſer entiérement par la gauche la droite de ce Polygone de la Place;

après quoi on se coula par le pied d'un glacis fort roide, entre l'étang & la contre-escarpe de la Place.

La seconde attaque devoit se conduire entre la Sambre & la tête de l'étang; & ces deux attaques devoient se communiquer entre l'étang & la Place, après qu'à la seconde attaque on seroit parvenu au-delà de la chaussée de l'étang. Ce seul boïau de communication des deux attaques ne pouvoit être soûtenu, que par le feu d'une paralelle, établie de l'autre côté de l'étang, & cette protection étoit trop éloignée, si la défense avoit été bonne.

Il fallut encore avant que de pouvoir travailler à cette communication des deux attaques au pied du glacis, s'être rendu maître de deux redoutes de maçonnerie, dont l'une étoit dans l'étang, sur le flanc droit de l'attaque de la tête de Bruxelles, & l'autre à la tête de l'étang, du côté de l'attaque de la Sambre, qui gardoit la chaussée de l'étang. Ce passage étoit fort étroit, & fort embarrassant pour se défiler des feux de la Place, qui étoient fort supé-

rieurs dans un eſpace, qui n'avoit pas plus de ſix toiſes de large.

Il n'étoit gueres plus aiſé de hazarder la communication du côté de la queuë de l'étang, parce qu'il y avoit trop peu d'eſpace entre l'étang & le pied du glacis, qui étoit fort roide, pour y prendre des établiſſemens capables de ſoûtenir ce travail, qui devoit s'allonger d'une attaque à l'autre.

Cet ouvrage fut pourtant fait ſans oppoſition de la part de l'Ennemi, qui même après cela nous laiſſa établir ſur la crête de ſon glacis.

Ce bonheur ne doit point ſervir de régle pour l'avenir. Il ne doit être attribué qu'à l'incapacité de celui qui défend la Place, & à la moleſſe de la défenſe, qui ſont des hazards, ſur leſquels on ne doit jamais compter. Auſſi les Ennemis de M. de Vauban ont-ils dit, qu'il avoit voulu faire voir ſa capacité dans la conduite des travaux, par cette attaque bizarre. Ce ſoupçon pourroit avoir quelque fondement dans un autre homme que M. de Vauban, dont le mérite a toujours été con-

nu, & à qui le Génie a eu de grandes obligations.

Siége de Barcelone en .....

Le ſecond exemple d'une Place mal attaquée par le choix de ſon attaque, eſt celui du dernier Siége de Barcelone, que M. le Maréchal de Teſſé, qui commandoit l'Armée ſous le Roi d'Eſpagne Philippe V. leva honteuſement, * abandonnant ſon Artillerie, ſes vivres, & ſon Hôpital, * ſur la ſeule nouvelle de la vûë d'une flotte ennemie ſur les côtes de Valence.

Je reviens au choix de l'attaque de cette Place. C'étoit M. de Lapara, qui étoit chargé de la conduite des travaux. Il s'en falloit beaucoup qu'il en ſçût autant que M. de Vauban; auſſi ne peut-on attribuer ſes fautes qu'à ſon incapacité.

Cet Ingénieur voulut attaquer par une même queuë de Tranchée, Barcelone & la fortereſſe du Montjoui. Ce projet pouvoit être raiſonnable, s'il avoit été bien conduit. C'étoit par ce côté-là que Barce-

lonne avoit été priſe par les Révoltés, & la Place n'avoit point été réparée depuis ſa priſe. Mais il ne falloit point conduire l'attaque du Montjoui contre ſa tête du côté de Barcelone, mais bien contre ſon flanc, qui étoit inſultable, & qui fut effectivement inſulté par hazard, lorſque l'on voulut faire le logement de la contre-eſcarpe du côté de Barcelone.

La conduite dans l'attaque de la Ville fut auſſi pitoïable, quoique comme je l'ai dit, le choix de l'attaque pût avoir ſes raiſons.

Ainſi en comparant le Siége de Charleroi avec celui de Barcelone, je puis dire, que dans le premier les attaques choiſies par où la Place étoit la plus forte, ont été conduites à une fin heureuſe, par un homme qui a voulu dans cette occaſion faire voir ſa capacité, en prenant une Place par un endroit tout différent de celui, par lequel il avoit paru vouloir l'attaquer, qui étoit à la tête de Bruxelles, & que dans celui de Barcelone M. de Lapara qui avoit bien choiſi ſes attaques,

ne les a pas sçû conduire avec capacité dans la suite de son Siége, & même jusqu'à sa mort.

Siége de Turin en 1706.

Le troisiéme exemple d'une Place mal attaquée par le choix de son attaque, est celui de Turin. Comme c'est aussi le plus mémorable, & celui dont la maniere de l'attaquer a été discutée plusieurs mois avant qu'on en formât le Siége, je m'étendrai plus sur celui-ci que je n'ai fait sur les autres.

Il y avoit deux belles attaques à choisir contre cette Ville; celle du côté du Valentin, à la porte de saint Pierre; & celle du côté du Fauxbourg du Balon, contre la porte du Palais.

Le choix entre ces deux attaques fut proposé. Voici les raisons, que je n'ai point trouvé bonnes, & dont on se servit, pour ne s'y point arrêter.

On dit contre celle de la porte de saint Pierre: Qu'il falloit, pour la rendre pratiquable, commencer

par ſe rendre maître de la hauteur fortifiée des Capucins, qui étoit intérieure au grand retranchement des hauteurs de l'autre côté du Pô; & j'en conviens. Mais auſſi je prétens, que cette opération étoit un préalable néceſſaire, tant pour inveſtir la Place de l'autre côté du Pô, que pour rendre cette attaque contre la Ville ſûre, & d'une grande commodité pour les Attaquans.

On dit contre l'attaque de la porte du Palais: Qu'il falloit commencer par ſe rendre maître des ouvrages, qui couvroient le Fauxbourg du Balon, parce qu'ils auroient vû la Tranchée à revers, juſqu'à ce qu'elle eût été conduite entre leſdits ouvrages & le Corps de la Place, & qu'après cela il auroit encore fallu chaſſer l'Ennemi des hauteurs de l'autre côté du Pô, ſans quoi le canon de l'Ennemi, qui auroit été placé à la vigne de Madame la Ducheſſe, & ſur les monticules voiſins, auroit continuellement plongé dans la Tranchée.

Je conviens encore de ces raiſons; mais j'oſe toujours aſſurer,

que le Siége de Turin ne devoit point être entrepris ſans le préalable de l'attaque des hauteurs, pour la ſûreté de ces deux belles attaques ; parce que c'eſt une maxime certaine ſur cette matiere : Qu'il faut faire précéder l'ouverture de la Tranchée, de tout ce qu'il convient d'entreprendre contre l'Ennemi, pour rendre utile & profitable le bon choix de l'attaque de la Place.

Ces deux attaques propoſées, du haut & du bas du Pô, n'avoient aucun autre inconvénient à craindre, que celui du feu du canon des hauteurs de l'autre côté du Pô. Il falloit donc par cette ſeule raiſon s'en rendre maître ; après quoi l'attaque ne trouvoit de difficulté que dans ſon front, qui étoit petit, & qui auroit été dégradé en peu de jours, par le feu de la prodigieuſe Artillerie que le Roi avoit fait conduire devant Turin, avec d'autant plus de facilité, que de ces deux côtés la fortification étoit vûë.

Deux autres raiſons particuliéres devoient déterminer au choix de

l'attaque à la porte du Palais.

La premiére, que c'eſt le côté du Palais du Prince, & de la vieille Ville, dont les maiſons touchent preſqu'au rampart. Les ruës ſont fort étroites, & les édifices fort aiſés à embraſer; ce qui par le dedans auroit rendu fort difficile l'apport des munitions de Guerre au rampart & à l'attaque.

La deuxiéme raiſon eſt, que l'on pouvoit, en fermant à la Doire l'entrée de la Biailliere d'Alpignan, ſe ſervir de ce canal pour la queuë de la Tranchée, qui auroit d'abord à la vérité été vûë à revers des ouvrages qui couvroient le Fauxbourg du Ballon, mais pourtant ſans être enfilée de l'ouvrage à corne, nouvellement conſtruit entre la porte Suzine & la porte du Palais. Ainſi comme je l'ai dit, les ouvrages qui couvroient le Fauxbourg du Ballon, & qui étoient au-delà de la Doire, auroient été abandonnés, dès que la tranchée auroit été à portée de les ſéparer de la Place.

Toutes ces raiſons pour ſe déterminer à l'une des deux attaques,

mais pourtant à celle de la porte du Palais, plutôt qu'à celle de la porte de S. Pierre, à cauſe de la facilité du ſervice de l'attaque, parce que la plus grande partie des munitions de Guerre venoient au Camp par Chivas, ne furent pas capables, quelques bonnes qu'elles fûſſent, de l'emporter ſur la fatalité qui nous conduiſoit à la perte de l'Italie, par le mauvais choix que nous devions faire dans l'attaque de Turin.

On ſe détermina donc à ouvrir la Tranchée contre la Citadelle par un front tout-à-fait razant, dont les baſtions étoient couverts de contre-gardes, les angles de la contre-eſcarpe garnis de redoutes de maçonnerie à l'épreuve des bombes, les deux glacis beaux & contreminés avec ſoin; enfin contre un front préparé à une longue réſiſtance, avec tout l'art & la dépenſe néceſſaire en pareil cas.

La raiſon que l'on donna pour attaquer Turin par la Citadelle fut, qu'on ne faiſoit qu'un ſiége, parce que ſa priſe faiſoit celle de la Ville:

au lieu qu'en choiſiſſant une des deux attaques, il falloit les faire préceder de celle du retranchement, & des monticules qu'il renfermoit ; qu'après cela il faudroit prendre la Ville, & enſuite faire le ſiége de la Citadelle ; & qu'ainſi ce ſeroit faire trois ſiéges pour un.

Cette ſeule raiſon étoit aiſée à combattre, & dans l'eſpéce préſente n'avoit aucune ſolidité. Voici pourquoi.

M. le Duc de Savoïe s'étoit renfermé dans Turin avec tout ce qui lui reſtoit d'Infanterie, & preſque toute ſa Cavalerie. Il falloit donc dans le choix de l'attaque, trouver l'inveſtiture parfaite de la Place, de maniére que lui, ni ſes Troupes, ne pûſſent plus ſortir de Turin. La deſtruction de ce Corps entraînoit l'abandon de l'Italie de la part des Alliés, & la ruine totale de M. le Duc de Savoïe. Ainſi c'étoit un capital de tenir ce Prince dans la Place, ſans en pouvoir ſortir, puiſqu'il s'y étoit renfermé. Et puiſque l'attaque de Turin par l'une des deux portes, dont je viens

de parler, devoit être précedée de la possession des hauteurs, il est constant que le choix de ces attaques produisoit cet effet capital pour la fin de la Guerre d'Italie.

Il n'est point vrai que l'une des deux attaques de la Ville allongeât l'entreprise, & obligeât à trois siéges. En voici la raison.

Le Corps de Troupes renfermé dans la Place étoit considérable; il falloit donc par plusieurs moïens travailler à le détruire. Ces moïens se trouvoient en augmentant sa fatigue, & multipliant ses pertes en détail. On se privoit de ces moïens en réduisant l'attaque de Turin à un seul point de défense, qui étoit celui du front de l'attaque contre la Citadelle.

D'ailleurs comme l'attaque du côté de la porte du Palais étoit telle que je l'ai dit, comment peut-on croire, que la Citadelle seule eût pû contenir les hommes, qui seroient restés en état de servir après la prise de la Ville, qui n'auroit pû faire une longue résistance, si elle avoit été attaquée par la porte du Palais?

Comment peut-on s'imaginer, qu'une partie des Troupes eût voulu s'opiniâtrer à être emportée de vive force dans la Ville, après qu'elle auroit été ouverte, pendant que l'autre partie se seroit enfermée dans la Citadelle, pour y soûtenir ce troisiéme Siége? Selon toutes les apparences, la capitulation de la Ville auroit réglé celle de la Citadelle, à des conditions, un peu plus ou un peu moins honorables pour les Troupes.

Mais je veux pour un moment, que l'on eût pris la Ville sans qu'elle eût capitulé pour la Citadelle, & que par l'opiniâtreté de la Garnison, & sa résistance, dans le tems que la Ville auroit été forcée à capituler, la garnison se fût trouvée tellement réduite, qu'il n'y eût plus eu dans la Place, que ce qu'il en auroit pû contenir dans la Citadelle pour sa défense.

Voilà, ce me semble, ce qui auroit pû arriver de plus opiniâtré dans la défense de Turin. Pourquoi cette opiniâtreté auroit-elle obligé à faire le siége de la Citadelle dans

les

les formes ? Je n'en vois pas la raison. Au contraire je soûtiens qu'il auroit suffi pour la garde de la Ville, & pour le blocus de la Citadelle par le dehors, de vingt Bataillons & de cinq cens chevaux, & que le reste de l'Armée du siége allant en Lombardie joindre l'Armée d'observance, l'auroit mise dans une si grande supériorité sur celle de l'Empereur, à qui il ne restoit aucun établissement en-deçà des Alpes, qu'on l'auroit aisément contrainte à repasser en Allemagne, & à abandonner l'Italie.

Je dis plus encore : c'est que si l'on avoit voulu, malgré toutes les bonnes raisons que je viens de donner, faire le siége de la Citadelle dans les formes, il falloit l'attaquer par le côté de la Ville, & non pas par le côté de la campagne, & le front préparé & razant de la Citadelle du côté de la campagne. C'est donc à cette seule faute dans le choix de l'attaque de Turin, que l'on peut attribuer les malheurs arrivés en Italie.

Siége de Lille en 1708.

Quoique le Siége de Lille ait réüssi à nos Ennemis en l'année 1708, je n'en blâmerai pas moins le projet, & la conduite dans le choix de l'attaque de cette Place.

Le projet de ce Siége a dû paroître chimerique à tout homme sensé. La Place étoit assez bien munie; elle étoit fortifiée avec toute l'attention que M. de Vauban avoit pû donner à une Place, dont il avoit trouvé le corps bastionné, lorsque le Roi la prit; & il y avoit ajoûté outre la Citadelle, tout ce qu'il avoit cru nécessaire d'ouvrages extérieurs. M. le Maréchal de Boufflers étoit dans la Place, avec une garnison d'environ quinze mille hommes.

Comment a-t'on pû s'imaginer, qu'on pourroit porter devant cette Place tout ce qu'il faut de munitions de guerre & de bouche pour la consommation, & y conduire toute l'artillerie & les outils nécessaires pour une pareille entre-

prise, lorsqu'il faut que ces fardeaux immenses viennent par terre de vingt-trois lieuës, & au travers d'une Armée de plus de quatre-vingt mille hommes, qui peut se rassembler pour empêcher les convois prodigieux, dont la seule file des chariots tenoit au moins cinq lieuës d'étenduë? Cependant tout cela s'est fait, sans qu'il y ait eu un coup de pistolet tiré, ni un seul chariot dételé. La postérité aura de la peine à le croire, quoique ce soit une vérité qui n'est que trop constante. Je n'en dirai pas davantage ici sur ce qui regarde le projet de cette entreprise, & je reviens à la matiere de ce Chapitre, qui est celui du bon, ou mauvais choix de l'attaque d'une Place.

On se ressouviendra que j'ai dit, qu'un Général pouvoit quelquefois avoir d'assez fortes considérations, pour faire attaquer une Place par un endroit qui paroit plus fort qu'un autre; mais que ces considérations ne pouvoient être, que celle de servir, ou de protéger cette attaque, & à cause des difficultés à servir,

ou à proteger l'attaque du côté où la Place est la moins bonne.

L'attaque de la Ville de Lille par le côté de la porte de la Magdeleine, a été faite par la seule considération du voisinage de la chaussée de Menin, par où arrivoient commodément l'Artillerie & les munitions de Guerre, pour le service de la Tranchée. La Place n'étoit pas si bonne du côté de la porte de Five. L'abord de l'Artillerie & des munitions de Guerre, pour le service de la Tranchée, n'en étoit pas allongé d'un quart de lieuë. Ainsi cette raison n'étoit pas assez forte, pour engager les Ennemis à ouvrir la tranchée où elle a été ouverte.

Ce mauvais choix de l'attaque a été indispensablement suivi d'une mauvaise conduite dans le travail. L'Ennemi a ouvert la tranchée à la droite & à la gauche de la Deule. Ces deux attaques étoient donc séparées par la riviere, & ne pouvoient se communiquer que par des ponts; ce qui auroit pû avoir de grands inconvéniens, si on avoit voulu se prévaloir de cette faute.

Le front de cette attaque s'étendoit, dans le commencement de son travail, sur un polygone de fortification de plus de mille toises, & ce front contre les régles de l'art dans l'attaque des Places, se resserroit à mesure qu'il s'approchoit des ouvrages; de maniere que l'Ennemi, proche du chemin couvert, s'étoit réduit à un point par rapport à l'étenduë de l'attaque, & ne se présentoit plus que devant les deux angles saillans du tenaillon. Il n'embrassoit donc plus le grand front, lorsqu'il s'est trouvé sur le glacis; & par conséquent il n'a jamais été en état de faire abandonner le chemin couvert, par ses établissemens sur le glacis & sur la crête du glacis. Aussi n'a-t'il tenté qu'une seule fois de faire marcher des Troupes à la contre-escarpe, mais sans succès.

Voilà quelles ont été les principales fautes faites par nos Ennemis, contre les régles de l'attaque des Places.

Je serai obligé de reprendre une partie de ce que je viens de dire,

lorſque je parlerai de la défenſe ; pour faire mieux ſentir les fautes qui y ont été faites, puiſque pour être bonne, elle doit être dirigée ſur l'attaque.

Siége de Tournai en 1709.

Le ſiége de Tournai entrepris par les Ennemis en l'année 1709. devroit me fournir une ample matiere de réflexions, parce qu'il devoit être bien conſidérable, eu égard à la grandeur de l'entrepriſe, par rapport à la ſituation & à la conſtruction de la Place ſeulement. Car je n'ai pas ici à refléchir ſur la matiere de ce ſiége, par rapport au projet du ſiége. Il ne peut avoir été conçu par l'Ennemi, que par la préſomption de ſa ſupériorité, & de la facilité à conduire devant cette Place tout ce qui lui ſeroit néceſſaire pour la réuſſite de ſon entrepriſe, & ſur la certitude qu'il n'y avoit pas de vivres dans Tournai pour la garniſon qui y étoit, pour un tems auſſi conſidérable, que celui que ce ſiége devoit durer. Si la Place avoit

été suffisamment approvisionnée, & que cette nécessité des vivres n'eût pas forcé le Roi à ne pouvoir avoir dans Tournai un nombre d'Infanterie aussi considérable, que celui qui auroit dû y être renfermé pour une défense si longue, la prise de la Citadelle eût été renduë presque impossible à l'Ennemi.

Les Ennemis déterminés à faire le Siége de Tournai, en formerent la circonvallation des deux côtés de l'Escaut, & y renfermerent dans des lignes l'Armée destinée à faire le siége; leur Armée d'observance aïant été placée entre les lignes & la Scarpe, avec des ponts sur l'Escaut au-dessus & au-dessous, pour la communication des quartiers, & pour y passer l'Armée d'observance, s'il en étoit besoin.

Voilà quelle étoit la disposition des Ennemis pour la protection du Siége. Celle qu'ils firent pour l'attaque de la Ville fut telle que je vais le dire.

Ils s'engagerent à l'attaquer par trois endroits, tous separés les uns des autres, & sans pouvoir espérer

de communication de leurs attaques, parce qu'ils crurent qu'ils avoient assez d'Infanterie, pour soûtenir ces attaques separées par les seules forces des Gardes de Tranchée, contre une Garnison, qui partagée en trois, ne seroit pas en état de faire des efforts, même successifs, contre l'une de ces attaques; en quoi ils pouvoïent se tromper.

Ces trois attaques étoient devant les portes de Marvis, de Sept-Fontaines, & de Valenciennes. Celle de la porte de Marvis se dirigeoit d'abord à l'ouvrage à corne, qui est à la gauche de cette porte, & puis se retourna sur les bastions d'Antoing & du Luquet.

Celle de la porte de Sept-Fontaines ne pouvant s'étendre sur sa gauche, à cause de l'inondation, embrassa l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, & sans embrasser celui de la porte de Lille, se coula contre ces deux ouvrages, & vint chercher le bastion Blandinois, attaché au vieux Corps de la Place.

Celle de la porte de Valenciennes

nes avoit pour objet de ſoutenir une groſſe artillerie, qu'on eſpéroit qui pourroit ruiner les écluſes, qui ſont à cette porte. Elle occupoit un fort petit front, parce que ſa droite étoit gênée par les eaux de l'inondation, & qu'elle n'oſoit pas trop s'étendre par ſa gauche, pour revenir au glacis contre-miné de la Citadelle.

Cette diſpoſition dans les attaques produiſoit à la vérité la ſéparation de la garniſon, que M. de Surville crut trop foible, pour pouvoir ſucceſſivement, comme je l'ai dit, faire un grand effort ſur une attaque; ce qui pourtant dans le fond étoit mal penſé. Mais, comme je le dirai, lorſque je parlerai des fautes faites dans la défenſe de Tournai, ſi je conviens du bon effet de ces trois attaques pour produire la ſéparation de la garniſon, il faudra auſſi convenir des fautes qui ont été faites par l'Ennemi, dans la conduite de ſon travail journalier, pour s'approcher des ouvrages & du Corps de la Place.

Ainſi comme mes réflexions n'ont ici pour objet, que ce qui regarde

le choix de l'attaque, je me contenterai de dire, que l'Ennemi par comparaiſon de ſon Infanterie à celle qui étoit renfermée dans la Place, a judicieuſement penſé, de former pluſieurs attaques toutes ſéparées les unes des autres; mais que ſa conduite dans ſon travail a été fort peu judicieuſe, & même téméraire, comme je le ferai voir, lorſque je parlerai ſur le ſujet du Siége de Tournai, par rapport à la défenſe des Places.

Siége de Mons en 1709.

Dans cette même année 1709. les Ennemis ont encore formé le Siége de Mons, après la Bataille de Malplaquet. Ils l'ont attaqué par la porte de Berthamont & par celle de Nimy, pour ſéparer la garniſon qui étoit trop foible. L'attaque de la porte de Berthamont étoit à peu près la même, que celle par laquelle le Roi a pris cette Place en 1691. mais la Place avoit été renduë beaucoup meilleure depuis ce tems-là.

Comme je n'ai point vû un jour-

nal de ce Siége, je n'en dirai que ce qui est venu à ma connoissance, par des gens de peu d'expérience qui étoient dans la Place, & seulement par rapport à la défense, lorsque je traiterai cette matiere.

CHAPITRE LXXXVIII.

De l'ouverture de la Tranchée.

LE jour pris pour l'ouverture de la Tranchée, les Troupes qui la doivent faire ne prendront les armes, en cas qu'elles puissent être vûës de la Place, qu'un moment seulement avant la nuit, & sans avoir battu ni premier ni assemblée. La même chose sera observée pour la Cavalerie qui doit soûtenir l'Infanterie, & pour les travailleurs.

Toutes les Troupes & les travailleurs n'arriveront sur le lieu, où l'on doit ouvrir la Tranchée, que de nuit; la Garde, tant de Cavalerie, que d'Infanterie, portera des fascines, à la réserve des Grenadiers, & gens détachés qui la précéderont.

Ces gens détachés auront à leur tête les Ingénieurs, chargés du travail pour cette nuit, lesquels commenceront par poster les détachés avec grand silence, afin de dérober à l'Ennemi tout le plus long tems qu'il se pourra, la connoissance du travail.

A mesure que l'Infanterie de la Garde & la Cavalerie arriveront au lieu destiné pour la queuë de la Tranchée, elles y déposeront leurs fascines, & ensuite seront placées par l'Officier Général de jour pour la protection du travail; après quoi les Ingénieurs marcheront à la tête des travailleurs, & après qu'ils les auront placés, les Officiers commandés pour le travail feront travailler avec diligence & silence.

Il sera toujours observé de placer la Cavalerie à couvert du feu de la Place, soit derriere des rideaux dans les chemins creux, ou même derriere des épaulemens, que l'on fera exprès à l'épreuve du canon, si on ne le peut autrement.

Il faut toujours que cette Cavalerie ait de grandes sorties par sa

droite & sa gauche, pour pouvoir avec vigilance se porter sur l'Ennemi, en cas de sorties.

Les Officiers d'Artillerie accompagneront aussi l'Officier Général de jour, & les Ingénieurs, pour convenir des lieux où se feront les premieres batteries, & ensuite y travailler dès la premiere nuit, s'il est ainsi jugé à propos, & que le terrain pour la sûreté de la queuë de la Tranchée, ait permis de l'ouvrir assez près de la Place, pour y pouvoir faire des batteries de canon & de mortiers.

Comme la Garde de Cavalerie de la Tranchée est destinée à en couvrir les flancs contre les sorties, elle s'avance la nuit le plus près de la Place qu'il est possible, sans être trop exposée au feu de la Mousqueterie. En cas de sortie, elle doit s'avancer près de l'endroit, par où sont venuës les Troupes de la sortie, afin de les charger en flanc ou en queuë, laissant à l'Infanterie de la Tranchée le soin de la soûtenir, & de charger la sortie en tête.

Comme la nuit de l'ouverture de

la Tranchée, & même quelques-unes de celles qui ſuivent, les boïaux ſont encore éloignés de la Place, que l'on ſuppoſe fortifiée avec art, le travail ſe fait de la maniere ſuivante.

Les gens armés étant placés en avant, l'Ingénieur ſe met à la tête des travailleurs, qui portent chacun deux faſcines ſur l'épaule, ou ſur le bras, du côté de la Place, avec l'outil néceſſaire, ſoit bêche, pioche, ou pic. Enſuite cet Ingénieur marche, en faiſant le chemin que le boïau doit occuper; lorſqu'il arrive à un retour, il y place quelqu'un, pour avertir les travailleurs qu'il faut en cet endroit rechanger leurs faſcines & leur outil, d'épaule ou de bras, parce qu'il faut toujours que la faſcine ſoit poſée du côté de la Place.

Quand tout le travail qui doit être fait cette nuit, eſt ainſi tracé par la marche des travailleurs, & que l'Ingénieur a bien reconnu s'il n'eſt point enfilé, ni de la Place, ni d'aucun des ouvrages extérieurs, il avertit les Officiers commandés pour le

travail de faire poſer les faſcines, après quoi il eſt bon de faire éloigner de deux ou trois * pas * les travailleurs, afin que l'Ingénieur reconnoiſſe encore mieux ſon ouvrage tracé. Et quand cela eſt fait, on commence à ouvrir la terre, que l'on jette toujours du côté de la Place, au-delà des faſcines.

Tout doit être fait dans un grand ſilence, afin d'ôter à l'Ennemi la connoiſſance du travail, & avec beaucoup de vivacité à hâter l'ouvrage, afin que les Soldats ſoient bientôt à couvert, à quoi ils ne ſe négligent pas, au moins les premieres heures, parce que de-là dépend la conſervation de leur vie, & que quelque feu que faſſe l'Ennemi, on ne diſcontinuë pas le travail.

Le reſte de la nuit, on adminiſtre aux travailleurs les faſcines qui leur ſont néceſſaires, & on remplace les morts & bleſſés, afin que tout le travail entrepris ſoit contigu.

Le boïau fait un peu avant le jour, on retire les gens commandés, qui pendant la nuit ont couvert les travailleurs; on les place où il eſt jugé

néceſſaire, & on fait entrer dans le boïau le reſte de la Garde de la Tranchée, après que les travailleurs de nuit ſe ſont retirés avec leurs outils, qu'ils rapportent à un petit parc, qui eſt à la queuë de la Tranchée; enſuite on fait entrer des travailleurs de jour, pour perfectionner les ouvrages de la nuit.

On ſe régle, pour la diſtance entre les travailleurs de nuit, ſur la nature du terrain, par rapport à ce qu'un homme en peut faire en quatre heures.

Quand on peut ouvrir la Tranchée près de la Place, on peut dès cette même nuit travailler à des batteries, ſoit de canon, ſoit de mortiers. Le terrain pour les batteries eſt marqué par l'Ingénieur, accompagné du Commandant de l'Artillerie, ou de celui qu'il a prépoſé à cet effet; & cet ouvrage ſe fait par des travailleurs, autres que ceux de la Tranchée.

Voilà à peu près ce qui ſe pratique, pour la premiere nuit de la Tranchée devant une Place de guerre. Ce qu'on y peut ajoûter pour la viva-

cité du travail, ſe fait ſur les conſidérations particulieres de la Place attaquée, par rapport au terrain, dont elle eſt environnée, & ſa conſtruction.

CHAPITRE LXXXIX.

Du travail des nuits ſuivantes.

LE travail qu'on aura réſolu de faire pendant la nuit, doit être en état de recevoir les Troupes un peu avant la pointe du jour; & elles y doivent être placées pour leur ſûreté contre le feu de la Place, & pour la conſervation du travail contre les ſorties. Il arrive cependant bien rarement, qu'il s'en faſſe de bien conſidérables dans les premiers jours, parce que le travail étant encore bien éloigné, il ne ſeroit pas prudent au Gouverneur, d'expoſer ſa garniſon à un échec conſidérable, hors la premiere nuit de l'ouverture de la Tranchée, que toutes les Troupes ſont à découvert, parce qu'il n'y a point encore de travail fait.

Les nuits qui ſuivent, les Troupes de garde, à la réſerve des détachés pour protéger les travailleurs, occupent le revers de la Tranchée le long des boïaux, dans leſquels il ne faut jamais laiſſer entrer le Soldat la nuit, parce qu'il faut toujours laiſſer le boïau libre aux travailleurs, qui vont & viennent de la queuë de la Tranchée à la tête, pour l'adminiſtration des matériaux néceſſaires pour le travail, ou pour l'apport des munitions de guerre, ſi la tête de la Tranchée en a beſoin.

Les travailleurs de nuit feront relevés au jour par un moindre nombre de travailleurs, qui feront occupés à perfectionner l'ouvrage de la nuit.

On doit toujours à la queuë de la Tranchée, marquer des lieux ſûrs pour le dépôt des outils & de quelques munitions de guerre, comme poudres, balles & grenades, & pour les Aumôniers & Chirurgiens.

Les nuits ſuivantes ne requierent plus de ſi grandes précautions pour monter la Garde de la Tranchée,

parce que l'attaque étant connuë à l'Ennemi, il n'y a plus rien à cacher ſur cela.

L'heure en doit être réglée ſuivant la commodité de l'entrée des Troupes, & de maniere que la Garde qui monte, ait pris les poſtes, & que celle qui deſcend ſoit ſortie de la Tranchée, & revenuë à ſon Camp avant la nuit, afin d'éviter la confuſion, & que ceux qui montent connoiſſent leur terrain, qui ne laiſſera pas d'avoir été reconnu d'avance dès le matin, par les Officiers Généraux & particuliers, qui le ſoir ſuivant ſeront de Garde.

Je ne m'étendrai point ſur la conduite journaliere du travail, parce qu'elle dépend d'une infinité de circonſtances, de la nature du terrain extérieur, de la conſtruction de la Place, du nombre de ſa garniſon, de la vigueur, ou de la moleſſe de ſa défenſe. Je dirai ſeulement, qu'il me paroît peu de choſes à ajoûter, à la maniere dont les Places ont été attaquées dans ces derniers tems, où l'expérience nous a appris, qu'il faut embraſſer tout le poligone attaqué;

qu'il faut aſſûrer les flancs de l'attaque par des crochets, & même par des redoutes fermées; qu'il faut rejoindre les droites & les gauches des attaques par des lignes paralleles, qui doivent toujours couvrir les batteries, qu'on avancera à meſure qu'on approchera de la Place, & dont les premieres ne doivent être occupées, qu'à ruiner les ouvrages extérieurs & les défenſes, les autres qui ſeront plus proche à battre en brêche. Ceci regarde le canon, & j'en parlerai en ſon lieu.

Les premieres nuits qui ſuivent celle de l'ouverture de la Tranchée, le travail ſe trace ordinairement, & ſe fait comme il a été dit au Chapitre précédent, parce qu'on eſt encore éloigné de la Place. Au ſurplus on trouvera dans les livres imprimés ſur les fortifications & l'attaque des Places, & dans les Journaux particuliers des Siéges, tout ce qu'il ſeroit inutile de répeter ici.

Il me ſemble ſeulement à propos de dire, que j'approuve fort pour la conſervation des hommes

dans les Siéges, l'uſage des mantelets & chevaux de friſe, remplis de faſcines, & de ſacs de laine, qui ſont poſés la nuit au-devant du travail, derriere leſquels les gens armés deſtinés à ſoûtenir les travailleurs, & les travailleurs mêmes ſont à couvert.

Ces mantelets & chevaux de friſe doivent être retirés un peu avant le jour, & après qu'on a fait entrer la Garde de Tranchée dans le boyau. Ils parent conſidérablement contre le feu de la Place, & donnent moïen aux gens armés de ſoûtenir le premier effort des ſorties, ce qui empêche les travailleurs d'abandonner le travail.

Cet uſage des mantelets & chevaux de friſe maſqués, a été juſqu'à préſent plus pratiqué par nos Ennemis que par nous. Il ſeroit à ſouhaiter que nous le priſſions d'eux.

CHAPITRE XC.

De la Sappe & demi-Sappe.

L'Uſage de travailler à la Sappe & demi-Sappe, lorſque la Tranchée eſt parvenuë près du glacis, ou au glacis même, eſt encore fort bon, parce que ce travail eſt, ou peut être continuel, & n'eſt pas d'une grande conſommation d'hommes; pourvû que l'on faſſe travailler les Sappeurs avec des armes défenſives, principalement de tête, & qu'on les oblige de travailler avec circonſpection & ſûreté pour eux.

Ce travail ſe fait avec de petits gabions, qu'on emplit de terre à meſure qu'on en tire du fond de la Tranchée, & des ſacs à terre pour garnir les entre-deux des gabions, & même le fond, lorſque la terre de la Tranchée ne les peut pas remplir promptement, * ce qui eſt fort néceſſaire, * parce que comme ce travail eſt fort proche de l'Ennemi, il fait toujours un grand feu ſur ſa tête, qui conſomme-

roit beaucoup de Sappeurs, ſi on ne les faiſoit travailler avec circonſpection, & poſer les gabions avec des fourchettes, ſans s'avancer au-delà des gabions garnis.

On eſt ſouvent obligé de ſe ſervir de chandeliers que l'on maſque dans les retours, principalement lorſqu'on ne les a pû faire ſans s'enfiler. L'on eſt ſouvent auſſi obligé de blinder le boïau, lorſque de quelque lieu élevé de la Place, ſon feu peut plonger dans la Tranchée, ou qu'elle peut être incommodée par les pierres, dont les Attaqués chargent leurs pierriers.

Les blindages ſont même encore ſouvent indiſpenſables, lorſque l'attaque ſe rétrecit par la néceſſité du terrain, & qu'on ne peut éviter d'être vû dans le boïau; mais au moins il faut que cet ouvrage ſoit fait de nuit, parce qu'on perdroit trop de monde à le faire de jour.

L'Ingénieur habile, ſçait en ce cas, ſe défiler par des crohets & traverſes tournantes, au moins au-

tant qu'il lui eſt poſſible de le faire, & par ce moïen il ſupplée ſouvent au blindage qu'il faut éviter, autant qu'il eſt poſſible, parce qu'en cas de ſortie, cette partie blindée de la Tranchée eſt ſans protection, & ſujette à être brûlée par l'Ennemi, après quoi cette partie de la Tranchée ſeroit vûë de la Place.

REMARQUES.

M. de Vauban eſt le premier Ingénieur, qui ait fait travailler à la demi Sappe d'aſſez loin. Avant lui on n'en faiſoit gueres uſage que pour embraſſer les angles, & lorſque l'on étoit parvenu à la moitié du glacis.

La demi Sappe conſomme bien moins d'hommes que le travail ordinaire, il n'y a du riſque que pour le Sappeur de la tête, quand il n'eſt pas précautionné.

Je n'ai vû travailler à des Sappes blindées qu'à deux Siéges; à celui de Fribourg, parce qu'il y avoit une Tour ſur la porte, qui plongeoit dans le boïau; & à celui de

de Charleroi, lorſqu'à la grande attaque on alla chercher par la droite la queuë de l'étang, comme je l'ai dit ailleurs.

Au ſiége de Tournai les Ennemis ont conduit leur Sappe, pour arriver au baſtion Blandinois entre les deux ouvrages à corne de Sept-Fontaines & de Liſle, par une Sappe dont la terre ſe jettoit ſur les deux revers, & qui étoit entiérement blindée. Je ne repeterai point ici ce que j'ai dit au Chapitre des Attaques, lorſque j'ai parlé des fautes faites dans l'attaque de cette Place par nos Ennemis.

CHAPITRE XCI.

Des Batteries des Canon & de Mortiers.

JE renvoïe à la lecture du Livre du Sieur de Saint-Remi pour tout ce qui regarde l'Artillerie.

Je dirai ſeulement ici, que l'occupation des premieres batteries doit être de ruiner les défenſes, tant des ouvrages, que du Corps

de la Place; celle des ſecondes, de battre en brêche les ouvrages extérieurs; car rarement peuvent-elles voir le Corps de la Place aſſez bas pour le battre en brêche, quand les Places ſont razantes: auquel cas il n'y a que les batteries qu'on établit ſur la crête des glacis, qui puiſſent faire cet effet.

L'occupation des batteries de mortiers doit être de démonter le canon de la Place, de bouleverſer les ouvrages extérieurs, & les batteries des Ennemis ſur les baſtions; à quoi je les trouve plus utilement emploïées qu'à ruiner les édifices, ſuppoſé pourtant que ce ſoit une Place de guerre que l'on attaque, dans laquelle la garniſon ſoit la maîtreſſe; car ſi le nombre du peuple y eſt fort grand & conſidérable, on peut en ce cas, dans la ruine & l'incendie des édifices, eſpérer de trouver celle des magazins de munitions de guerre & de bouche, dont la perte entraîne infailliblement celle de la Place, & même de la mutinerie de la part des habitans, que la ruine

de leurs maiſons, & la perte de leurs effets, peut aiſément porter à la ſédition.

REMARQUES.

Je renvoïe pour la conſtruction des batteries de canon & de mortiers, & pour ce qui regarde le parc d'Artillerie au Livre du Sieur de Saint-Remi. Je dirai ſeulement ici que c'eſt de mon tems, qu'on a introduit l'uſage de prendre les Places, ou au moins d'en rendre la priſe plus prompte, & d'une moindre conſommation d'hommes, par le grand feu du canon & des bombes.

C'eſt un axiome certain, que plûtôt on a détruit un corps de Place à coups de canon, ruiné l'intérieur des ouvrages, & fatigué la Garniſon par l'effet des bombes, plûtôt on eſt maître de la Place.

Si c'eſt une Place de guerre que l'on attaque, c'eſt par le grand feu du canon, qu'il faut commencer à détruire les défenſes & parapets du Corps de la Place & des ouvra-

ges. Par cette méthode on s'en approche avec moins de perte, après quoi les batteries ruinent facilement le corps de la Place. Les bombes ne ſervent que pour ruiner l'intérieur des ouvrages, les batteries qu'on ne peut voir, & quelquefois les magazins.

Si la Place que l'on attaque, eſt une groſſe habitation remplie de peuple, l'uſage des bombes y eſt excellent, parce qu'elles détruiſent les habitations, & fatiguent continuellement le peuple, qui ſe laſſe bientôt de veiller pour la conſervation de ſa vie & de ſes effets, ſans pouvoir à la fin ſe garantir des pertes, que lui cauſe ce feu qui vient d'en-haut.

M. de Vauban eſt le premier, qui a excellé à faire placer les batteries de canon pour de différents uſages ; il eſt même l'inventeur de celles que l'on tire à ricochet. Pour expliquer ce terme, c'eſt que l'on pouſſe des boulets à demie charge, ſoit le long d'une branche d'un chemin couvert, ſoit dans un ouvrage ou dans un foſſé ſec, ſoit en-

ſin dans un lieu que la batterie ne peut voir de but en blanc. Ces boulets qui viennent mollement, & en roulant, ont toujours aſſez de force pour caſſer les jambes à ceux qui agiſſent, ou tuënt ceux que la fatigue force de dormir à terre. Comme il ne faut même qu'un coin de mire pour tirer à ricochet, cet uſage ſe continue la nuit, comme le jour.

Le premier Prince qui a multiplié l'uſage des mortiers, a été M. l'Evêque de Munſter, Bernard Van-Gall. En l'année 1672. au ſiége de Groll, où M. de Luxembourg commandoit ſon Armée & celle de M. l'Electeur de Cologne, ce Prince laiſſa à M. de Luxembourg le ſoin de l'attaque, & ſe chargea de diſtribuer ſoixante-cinq mortiers autour de la Place, qui en quatre heures de tems mirent le feu par toute la Ville & obligerent le peuple, pour en éviter l'incendie entiére, à forcer la Garniſon à capituler.

Ce Prince avoit auſſi introduit l'uſage des carcaſſes. Comme leur

poids n'eſt pas ſi conſidérable que celui des bombes, elles ne peuvent pas détruire les édifices, mais elles embraſent promptement ce qui a été détruit par la bombe. Pour cet effet il en faiſoit jetter quelques-unes après les bombes, pointées au même lieu ; ce qui ne peut pourtant réuſſir ſi juſte que la bombe, à cauſe de la légéreté de la carcaſſe, que le vent peut détourner de ſon chemin, dès qu'il eſt violent.

Feu M. l'Electeur de Brandebourg eſt le premier Prince, qui ait introduit avec ſuccès l'uſage des boulets rouges. Ce fut au ſiége de Stralſund en Pomeranie, en l'année 1675. L'effet de ces boulets eſt terrible, par leur promptitude à embraſer les matieres combuſtibles qui en ſont touchées ; & lorſqu'on tire de ces boulets rouges dans les toits des maiſons, elles ſont embraſées dans le moment.

CHAPITRE XCII.

Des logemens sur le Glacis.

IL arrive souvent, tant par la judicieuse défense des Assiégés, que parce que le glacis est contre-miné, qu'il en faut approcher avec circonspection, & y prendre même des établissemens solides, avant même que de l'ouvrir. Voici les maximes générales.

Lorsque la Tranchée est parvenuë au pied du glacis, il en faut communiquer la droite & la gauche par une parallele bien assûrée par de bonnes redoutes, même fermées, tant aux flancs qu'au centre; cette précaution étant nécessaire contre un Ennemi, qui a paru judicieux & ferme dans sa défense, parce que c'est lorsqu'on approche du glacis, qu'il est à portée de sortir avec succès sur la tête du travail, si l'on avoit négligé de l'étendre, pour embrasser tout le front de l'attaque, & de l'assûrer par une parallele garnie de redoutes.

On débouchera enſuite de cette parallele, & on entamera le glacis par pluſieurs Sappes, qui iront à tous les angles de la contreſcarpe du poligone attaqué, * en ſe défilant pourtant toujours avec une grande attention. *

Si la défenſe eſt bonne, il conviendra encore de joindre à mi-glacis toutes les Sappes, pour former une nouvelle parallele. De-là on débouchera encore par autant de Sappes qu'il y a d'angles, juſqu'à ce qu'on ſoit fort près deſdits angles; après quoi on peut encore communiquer ces Sappes par une parallele, qui ſe conduit ſur la crête du glacis, de la droite à la gauche de l'attaque.

Cette maniere circonſpecte & ſage aſſûre tellement la poſſeſſion d'un glacis, qu'on ne le peut plus perdre. Dans cet état, on pouſſe des mineurs ſous les angles, qu'on embraſſe même, autant qu'il eſt poſſible, & l'on renverſe tellement par l'effet des mines toute l'eſcarpe du chemin couvert, que l'Ennemi n'y peut plus tenir, & ſe trouve contraint

contraint de l'abandonner.

Voilà tout ce qui regarde un glacis qui n'eſt point contreminé, & qui eſt défendu par un Gouverneur expérimenté, qui ſe ſera précautionné dans ſon chemin couvert, tant par des Places d'armes fermées, que par un ſecond rang de paliſſades, avec des banquettes ſupérieures à celles du premier chemin couvert, & qui par ſes précautions, ſe ſera mis hors d'état de craindre que l'on attaque ſa contreſcarpe de vive force, ou tout au moins qu'elle ne ſoit emportée, ſans une fort grande perte de la part des Attaquans.

Si la Place eſt contreminée, les attentions augmentent de la part des Aſſiégeans. Les rameaux partent ou du chemin couvert, ou du foſſé. Ils ſont aux angles, & ſe prolongent juſqu'au pied du glacis, ou même juſques ſous des ouvrages hors du glacis, en cas qu'il y en ait. De ces rameaux principaux, il s'en tire d'autres à droite & à gauche ſur le glacis, & le long du chemin couvert. De là l'Ennemi en peut conduire ſous les batteries, ſous les

redoutes, & places d'armes de la Tranchée, & ſous les logemens, à meſure qu'il connoît les établiſſemens que l'on prend contre la Place.

On ne peut ſe parer de l'effet de ces mines, qu'en découvrant les rameaux. On le peut faire de différentes manieres; par des puits, du fond deſquels on ſe conduit en avant, ou des deux côtés des ouvrages qu'on veut protéger ſur le glacis, & lorſque l'on vient à la crête du glacis, en renverſant ſur l'Ennemi toute la terre juſqu'auprès de l'eau, ſi elle eſt proche, ou du moins plus bas que les mines de l'Ennemi ne peuvent être; car il faut toujours prendre le deſſous de ces rameaux & de ces fourneaux, ſans quoi on ne peut jamais être en ſûreté.

Tout ceci eſt d'une grande chicane, & conſomme du tems plus ou moins, ſuivant la capacité de l'Aſſiégé & de l'Aſſiégeant, dont la maxime générale eſt de perdre plûtôt des jours à chercher les rameaux des Ennemis, à s'en rendre maître, & à éventer ou étouffer ſes mines,

que de leur voir faire un effet heureux, parce que cela donne trop de crainte au ſoldat, qui ne ſeroit jamais en ſûreté dans la Tranchée, dans ſes logemens, & même dans les batteries, & qu'au moindre bruit de la Place, il eſt toujours diſpoſé à abandonner ſon poſte, par la crainte de ſauter.

Les manieres différentes de pratiquer les préceptes généraux que je viens de donner, réſident dans la nature du terrain, dans lequel il faut travailler. Selon qu'il eſt ferme & ſolide, leger, humide, ou de roche, la conduite de ce travail eſt différente. Le Capitaine expérimenté des mineurs conduit ſon travail ſuivant le terrain.

REMARQUES.

Je n'ai vû que deux Siéges, où par la mauvaiſe conduite de ceux qui en étoient chargés, l'Ennemi ait fait abandonner pour un tems ces établiſſemens pris ſur les glacis, faute de n'avoir pas eu les attentions requiſes, & dont j'ai parlé dans mes maximes. Les deux exem-

ples que je vais rapporter, ſont de différentes eſpéces.

Le premier eſt d'un établiſſement abandonné ſur un glacis ordinaire, & qui n'étoit point contreminé. Le ſecond eſt d'un glacis contreminé, ſur lequel les logemens & batteries ont ſouvent ſauté, faute des précautions requiſes, lorſqu'on s'avance ſur un glacis contreminé.

En 1691. M. de Bulonde fut chargé du Siége de Coni. Il ſe laiſſa conduire par M. de Lapara. Cet Ingénieur hazardeux voulut ſur la droite de l'attaque pouſſer un boïau, qui ſe portoit à une toiſe de l'angle ſaillant de la contreſcarpe, en dehors du front attaqué, & qui par conſéquent n'étoit ſoûtenu d'aucune parallele. Dès que le jour fut venu, & que l'Ennemi eut reconnu cet ouvrage inſoûtenable, il ſortit ſur ſa tête, & le fit abandonner. C'étoit contre mon ſentiment que cet ouvrage s'étoit fait; auſſi ne voulus-je pas qu'il fût ſoûtenu pendant le jour. J'empêchai ſeulement que l'Ennemi ne le détruisît, mais je le fis abandonner, parce que

ſa conſervation & ſa protection pendant le jour auroit coûté trop d'hommes.

La mauvaiſe conduite généralement tenuë au Siége de Turin en 1706. y a ſouvent fait tomber dans les inconvéniens, où l'on ſe trouve, quand on travaille ſur un glacis contreminé, ſans précaution pour la ſûreté du travail.

A ce Siége nos logemens & nos batteries ont continuellement été en l'air, faute d'avoir percé des puits aſſez profonds, & d'avoir entouré les batteries & les logemens d'un rameau aſſez bas, pour être ſûr d'avoir pris le deſſous de celui de l'Ennemi, qui prolongeoit les ſiens de ſon rameau capital, juſques ſous les logemens & les batteries. Car enfin l'on parvient à découvrir les rameaux & les fourneaux de l'Ennemi, quand on veut prendre ſes ſûretés ſous terre, avant que de hazarder des établiſſemens ſur terre, dont l'enlévement par des fourneaux doit être évité, autant qu'il eſt poſſible.

En 1709. les Ennemis ont aſſiégé

Tournai. Je ſuis perſuadé que la moleſſe de la défenſe a été cauſe de la témérité des Aſſiégeans, dans la conduite de leurs travaux ſur le glacis.

Ils y ſont venus ſans aucune précaution pour la ſûreté de la Tranchée, qui devant l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, n'étoit protégée d'aucune parallele.

Ils ont ſans une plus grande attention, embraſſé la branche gauche de cet ouvrage, le long duquel ils ſe ſont prolongés pour venir au Baſtion Blandinois par une double ſappe, pour être ſeulement à couvert des feux de l'ouvrage à corne de la porte de Lille.

Enfin toute leur conduite a été ſi irréguliere, qu'elle ne doit jamais ſervir d'exemple, parce qu'il ne faut pas, dans la conduite des travaux contre une Place fortifiée avec art, agir imprudemment, ni ſe mettre hors des régles, pour ne pas avoir à ſe reprocher un échec reçû ſur un glacis, pour ne s'être pas conduit ſuivant les régles de l'art.

J'ai parlé dans mes maximes de la conduite & des attentions que

l'on doit avoir, lorſque l'on attaque une Place, dont les glacis ſont contreminés.

Ce ſeroit ici où j'aurois bien des remarques à faire ſur cette matiere, ſi la Citadelle de Tournai avoit été défenduë. Mais comme on ne peut dire qu'elle l'ait été, quoique ſes glacis & ouvrages fuſſent excellemment contreminés, je remettrai à dire mon ſentiment ſur ce ſujet, lorſque j'examinerai les fautes faites dans la défenſe de cette Place.

CHAPITRE XCIII.

De l'attaque des Ouvrages extérieurs.

IL y a pluſieurs eſpéces d'ouvrages extérieurs; car on donne ce nom à tous ceux qui ne tiennent pas au Corps de la Place. Cependant je ne parlerai ici que de ceux qui ſont en dehors du chemin couvert & de la contreſcarpe; parce que comme ils peuvent avoir par leur conſtruction un glacis, & une contreſcarpe, il a été néceſſaire de parler de la conduite du travail d'une Tranchée, juſqu'à un glacis,

ou une contreſcarpe, avant que de parler des ouvrages extérieurs.

Ces ouvrages ſe font toujours à deſſein d'éloigner l'Ennemi de la Place, ou pour couvrir des prairies, des écluſes, une digue, un abord pour les ſecours, de l'eau, ou d'autres commodités. Ils ſe font plus ou moins loin, ſelon les beſoins.

Lorſqu'ils ſe font éloignés, on obſerve de les conſtruire de maniere, qu'ils ſoient hors d'inſulte. On place d'autres ouvrages plus près, pour communiquer avec ſûreté avec les plus avancés, les protéger lorſqu'ils ſont attaqués, & empêcher qu'on ne les entoure, & qu'on n'y prenne ceux qui les gardent, ſans qu'ils puiſſent ſe retirer dans la Place, lorſqu'ils ſont contraints d'abandonner leſdits ouvrages.

La qualité de ces ouvrages dépend du terrain à garder, ſuivant lequel ils ſont plus ou moins étendus, & de différentes formes; ſoit d'un ſimple redan, ſoit d'une redoute quarrée, ſoit d'ouvrages à corne ou à couronne, ſoit nuds, ſoit avec leurs chemins couverts, contre-

ſcarpes, glacis & foſſés. Tout cela dépend du lieu à protéger.

Lorſqu'on forme le Siége d'une Place ainſi conſtruite, il faut examiner s'il eſt indiſpenſable d'attaquer la Place, par le côté qu'elle eſt couverte deſdits ouvrages ; car ſi on s'en peut paſſer, il le faut faire. Si c'eſt un préalable, il eſt très-rare que le front par lequel on attaque, ne ſoit plus étendu que la fortification. Il faut donc tourmenter leſdits ouvrages avec une aſſez puiſſante Artillerie, pour les ruiner en peu de tems, afin que l'approche, ſi c'eſt par Tranchée qu'elle ſe fait, en ſoit moins meurtriere, parce que le petit front de cet ouvrage aura été ruiné par l'Artillerie. Que ſi l'Ennemi s'opiniâtre à y ſoûtenir un coup de main, après les précautions priſes, pour en rendre le ſuccès ſûr, il ne faut pas manquer de l'entreprendre, de maniere qu'on faſſe perdre à la Place les Troupes qui gardent cet ouvrage, afin d'intimider & d'affoiblir la Garniſon.

Si leſdits ouvrages ſe peuvent entourer, & couper du Corps de la

Place, il le faut faire, parce qu'il coûte moins d'hommes qu'à les forcer, & que l'on prend plus sûrement ceux qui les gardent.

Ces ouvrages sont encore revêtus, ou simplement de terre.

Les ouvrages revêtus sont selon les apparences d'une grande conséquence pour la Place, & de nécessité à attaquer; auquel cas on s'en approche avec les mêmes précautions que de la Place.

S'ils ne sont que de terre, c'est qu'ils sont plûtôt de commodité, que de nécessité pour la Place; auquel cas il faut pourtant les prendre, soit pour ôter lesdites commodités à la Place, soit pour approcher une circonvallation, soit enfin pour renfermer toute la Garnison dans la Place, & diminuer les attentions du côté du Camp.

La seconde espéce d'ouvrages extérieurs par rapport au Corps de la Place, mais qu'on peut appeller intérieurs, par rapport à la contrescarpe de la Place qui les couvre, sont les redoutes de maçonnerie voutées, à l'épreuve de la bombe,

& fermées, qui ſont dans les angles ſaillans & Places d'Armes du chemin couvert ; les lunettes qui couvrent les flancs des demi-lunes ; les demi-lunes ; les ouvrages à cornes ; les ouvrages couronnés ; les contregardes, & les tenailles.

Tous ces différens ouvrages étant conſtruits dans le deſſein de multiplier le feu de la Place, & de tâcher de le rendre égal à celui de dehors, doivent être mis hors de défenſe par le feu du canon, s'ils ſont vûs, & par celui des bombes, s'ils ſont razans.

Ceux qui ſont néceſſaires à prendre pour la réduction de la Place, le doivent être avec les précautions, dont je parlerai dans le Chapitre ſuivant. Les autres qui ne ſont point néceſſaires à prendre, doivent être négligés ; il faut ſeulement s'en couvrir, & en ruiner les défenſes, s'il eſt jugé néceſſaire.

REMARQUES.

Ce Chapitre eſt celui où je parle de l'attaque des ouvrages extérieurs, dont il y a deux eſpéces. Les uns externes, & en dehors du che-

min couvert de la Place, les autres ſéparés du Corps de la Place, mais en-dedans du chemin couvert & de la contreſcarpe.

Je ne parlerai ici que de ceux de la premiere eſpéce. Il y en avoit autrefois beaucoup à Arras. L'enceinte de la Place étoit ancienne & ſans Baſtions, ni flancs conſidérables. M. le Maréchal de Schulemberg qui en étoit Gouverneur, avoit une nombreuſe Garniſon; mais comme dans ce tems-là la Cour ne pouvoit pas lui fournir des fonds ſuffiſans, pour fortifier réguliérement cette Place, ce Maréchal fit conſtruire autour de ſa Place, un grand nombre de ces ouvrages extérieurs de toute eſpéce, ſuivant que le terrain le requéroit. Ces ouvrages n'étoient pas revêtus, mais ſeulement fraiſés, paliſſadés, & entourés de foſſés.

Comme dans ce tems-là il n'étoit pas encore en uſage, de porter une ſi puiſſante Artillerie devant les Places que l'on aſſiégeoit, M. de Schulemberg comptoit avec raiſon, que ces ouvrages ſeroient difficilement

détruits par le canon de l'Ennemi, & qu'il les feroit soûtenir long-tems par sa nombreuse Garnison, dont le feu réduiroit l'Ennemi à s'approcher de ses ouvrages avec circonspection, & par Tranchée; & qu'ainsi il lui feroit consommer un tems considérable, avant que de pouvoir parvenir au Corps de la Place, qui n'étoit pas bon.

C'étoit fort bien penser pour ce tems-là. Mais à présent cette conduite trouveroit de grands inconvéniens, parce que ces ouvrages séparés de la Place seroient bientôt ruinés par l'Artillerie & les bombes ; que les hommes qui y seroient, ne seroient pas long-tems en sûreté, & que ces ouvrages détruits seroient des logemens sûrs pour l'Ennemi, & des établissemens commodes pour placer ses batteries.

J'ai vu de ces ouvrages exterieurs à Namur & à Charleroi, qui étoient revêtus. On négligea de les attaquer, quoique l'on s'en fût approché ; on les tourna. Ceux qui les défendoient y ont été faits pri-

ſonniers de Guerre, quand ils ſe ſont laiſſés embraſſer. Les autres les ont abandonnés dès qu'ils ont vû la Tranchée aſſés proche d'eux, pour être embraſſés par le travail de la nuit ſuivante, & ſe ſont retirés dans la Place : en quoi ils ont agi prudemment.

En l'année 1693. lorſque M. de Luxembourg aſſiegea Charleroi, la redoute de la queuë de l'étang, qui étoit dans l'eau, fut abandonnée dès que ceux qui y étoient, virent que le travail de la Tranchée ſe pouſſoit entre le pied du glacis & l'étang, & que l'attaque de la droite du côté de la Sambre étoit aſſez avancée ſur la digue, pour pouvoir la couper, & ſaigner l'étang, dont l'écoulement des eaux auroit rendu la redoute de la queuë de l'étang inſoûtenable.

La redoute qui étoit ſur la digue, à la tête de l'étang, fut embraſſée, & tournée plus promptement, que ceux qui la défendoient n'avoient cru pouvoir l'être. Ainſi ils furent obligés de ſe rendre priſonniers de Guerre.

On voit par ces deux exemples des redoutes de Charleroi, qu'elles n'empêcherent pas que M. de Vauban ne conduisît ſon attaque par le côté de la Place, qui avoit été regardé comme inattaquable, & même que ces redoutes ne furent d'aucune protection pour la Place, ni n'en retarderent point la priſe par le côté qu'elles ſembloient protéger, & par lequel M. de Vauban la voulut prendre, pour faire voir ſa capacité dans la conduite des travaux.

Namur a été aſſiegé deux fois, par le Roi en 1692. & par M. le Prince d'Orange en 1695.

Dans le premier ſiége, M. de Vauban embraſſa la redoute de Balar; après quoi il pouſſa ſon travail contre le baſtion de la haute Meuſe, & prit la Ville par cette attaque.

Voici encore une occaſion, où une redoute détachée du Corps de la Place a été négligée par l'Attaquant, qu'elle n'a tout au plus obligé, qu'à prendre la queuë de ſa Tranchée d'un peu plus loin.

Au ſiége du Château de Namur, M. de Vauban négligea de faire at-

taquer un ouvrage détaché, qui étoit ſur la pente du côté de la Sambre, que l'on nommoit le Fort de *Cohorn*, parce qu'il avoit été conſtruit par ce fameux Ingenieur, qui avoit cru cet ouvrage indiſpenſable à attaquer pour prendre le Château, que M. Vauban prit pourtant, ſans attaquer ce Fort; ce qui prouve encore, que quelque bien placé que puiſſe être un ouvrage extérieur, dès qu'on peut s'en défiler, ou le tourner, on peut ſe diſpenſer de l'attaquer.

Au ſecond ſiége de Namur en 1695. conduit par le même Cohorn, cet excellent Ingenieur ſe piqua de faire voir, qu'il ſçavoit mépriſer les nouveaux ouvrages que M. de Vauban avoit fait faire à Namur, & qu'il prendroit la Place ſans attaquer ces nouveaux ouvrages extérieurs, que M. de Vauban avoit cru indiſpenſable d'attaquer dans les formes.

M. de Vauban donc avoit augmenté le nombre des redoutes, qui couvroient le front de la Ville à la ſuite de celle de Balar, le long de

la

la hauteur. A la vérité lorſque je les ai vûës, je ne les ai point trouvées bien placées, & il m'a paru qu'elles ne voïoient pas aſſez la campagne, pour éloigner la circonvallation, ou l'ouverture de la Tranchée. D'ailleurs ces redoutes n'étoient point liées les unes aux autres, & n'étoient ni couvertes, ni communiquées par un chemin couvert, qui allât de l'une à l'autre de ces redoutes. Ainſi elles ne m'ont pas paru devoir produire un effet conſidérable, pour tenir longtems l'Ennemi éloigné de la Place; ce qui doit être une des principales raiſons de la conſtruction des ouvrages extérieurs. Auſſi l'Ennemi ne fit-il pas plus d'attention à ces redoutes, que M. de Vauban en avoit fait à celle de Belar.

Du côté de la gauche des redoutes, & au-delà même des nouvelles, qui avoient été conſtruites, il y avoit un lieu nommé le *Coclet*. M. le Maréchal de Boufflers, qui commandoit dans Namur, crut pouvoir fortifier ce poſte en préſence de l'Ennemi, & y tenir en ſûreté un

gros Corps d'Infanterie.

Je ne ſçai quel devoit être l'uſage de cette fortification hazardée. L'ennemi ſe prévalut de cette témérité ; & comme ce retranchement ne découvroit pas fort loin de lui, un Corps conſidérable d'Infanterie trouva à ſe placer, ſans être vu, fort près de ce retranchement, qui fut enſuite attaqué de vive force, & emporté après une aſſez longue reſiſtance. On perdit en cette occaſion près de trois mille hommes qui y étoient, ce qui hâta conſidérablement la priſe de la Place.

Je rapporte cet exemple d'un ouvrage extérieur inſulté & emporté de force, pour faire connoître qu'ils ſont fort dangereux à opiniâtrer, quand ils ſont inſultables, & de peu d'utilité, même quand ils ſont hors d'inſulte, lorſqu'ils ſont tellement ſéparés & éloignés de la Place, qu'ils ſont hors de portée d'être protégés de ſon feu ; qu'ils peuvent être embraſſés, & les hommes qui y ſont obligés à ſe rendre priſonniers de Guerre, s'ils ſont abandonnés trop tôt, dans la crain-

te de ne pouvoir ſe retirer dans la Place. La dépenſe de leur conſtruction ne ſe trouve point aſſez utilement faite, puiſqu'ils ne peuvent pas retarder de beaucoup la perte de la Place.

A la tête du Château de Namur M. de Vauban avoit fait conſtruire un grand ouvrage, que l'on nommoit la *Caſſotte*, ſur la gauche des ouvrages de *Terra-Nuova* & de *Cohorn*; & prétendoit qu'il étoit impoſſible que l'Ennemi pût s'approcher du Château, ſans avoir auparavant pris cet ouvrage, qui avoit été placé avec toute l'attention de l'art de fortifier, mais qui pourtant n'avoit point de communication avec le chemin couvert du Château. Ainſi c'étoit un ouvrage extérieur de l'eſpéce de ceux, dont je parle dans ce Chapitre.

Cependant M. de Cohorn ne voulut point s'approcher de cet ouvrage par Tranchées, & le laiſſa en repos, juſqu'à ce qu'il eût fait brêche à coups de canon au baſtion du Château du côté de la Sambre, & qu'il eût ruiné l'ouvrage de Ter-

ra-Nuova; après quoi s'étant préparé à donner un aſſaut au Corps du Château, il réſolut de faire auſſi en même tems emporter de vive force le chemin couvert de la Caſſotte, & la Caſſotte même; ce qui lui réuſſit, quant à cet ouvrage détaché.

Cet exemple d'un ouvrage extérieur, & ſans communication avec le Corps de la Place, attaqué & emporté par une inſulte générale, eſt d'une nature différente de celui du Coclet. Car la Caſſotte étoit bien revêtuë, & couverte d'un bon chemin couvert paliſſadé, au-devant duquel il y avoit un fort beau glacis renverſé, & beaucoup de monde dans ce poſte.

Cependant il fut inſulté & forcé, parce qu'il ne pouvoit ſe ſoûtenir que par ſes propres forces, auſquelles l'Ennemi en avoit oppoſé de ſi ſupérieures, qu'elles n'y purent réſiſter par elles-mêmes. Ainſi les hommes qui gardoient la Caſſotte, ne pouvant être ſoûtenus que par des Troupes, qui ſeroient ſorties du chemin couvert du Château à découvert, & ſous le feu préparé

de l'Ennemi, qui avoit formé cette attaque avec une grande ſupériorité, il eſt certain, que les hommes qui ſeroient ſortis du chemin couvert, auroient été détruits par le feu de l'Ennemi, avant que d'être parvenus à la Caſſotte.

Ce dernier exemple d'un ouvrage extérieur, & ſans communication avec le chemin couvert, emporté, quoique hors d'inſulte par ſa conſtruction, juſtifie pleinement ma maxime ſur ces ſortes d'ouvrages, qui ne doivent être opiniâtrés dans leur défenſe, que quand ils ſont conſtruits de maniere qu'ils ne puiſſent être tournés ou embraſſés, & que l'Ennemi qui les attaque eſt obligé de s'en approcher avec circonſpection, & ſeulement par leur tête.

Car quand même M. de Cohorn n'auroit pas fait inſulter la Caſſotte, dans le même tems qu'il faiſoit donner un aſſaut au Corps du Château, il eſt toujours certain, qu'il pouvoit s'approcher par la Tranchée de la Caſſotte, & l'embraſſer de maniere, que les hom-

mes qui la défendoient, n'auroient pû rentrer dans le Château, s'ils avoient attendu que l'Ennemi ſe fût prolongé ſur les flancs de cet ouvrage, & l'eût ainſi tourné.

Quoique pour ſuivre l'ordre d'un ſiége, ce ſoit ici la place de parler de l'attaque des contreſcarpes & chemins couverts; cependant je continuerai mes réflexions ſur les autres ouvrages, qui ne tiennent pas au Corps des Places, mais qui ſont intérieurs au chemin couvert, & qui ont communication avec la Place; après quoi je reviendrai aux contreſcarpes & chemins couverts.

J'ai vû attaquer pluſieurs ouvrages de cette ſeconde eſpéce, comme demi-lunes, ouvrages à corne, contregardes, & tenaillons.

Les premieres demi-lunes que j'aie vû attaquer, ſont celles de Lille, lorſque le Roi en fit le Siége en perſonne en 1667. L'on s'étoit logé la nuit précédente ſeulement ſur les pointes des deux angles ſaillans de la contreſcarpe, ſans s'être étendu le long de la crête du glacis, pour

communiquer les logemens, & faire quitter aux Ennemis l'eſpace de chemin couvert, qui étoit entre les deux logemens.

Le lendemain les Ennemis étoient revenus à ces angles, & nous en avoient chaſſés. Ainſi l'on voit, que lorſque la nuit ſuivante le Roi voulut que l'on attaquât les deux demi-lunes du front de l'attaque, l'Ennemi étoit encore maître de tout ſon chemin couvert, & de ſa contreſcarpe. Ce qui n'eſt point un exemple à ſuivre dans l'attaque des ouvrages, qui ſont en dedans du chemin couvert.

Cependant cette attaque réuſſit parfaitement par pluſieurs raiſons. La premiere, c'eſt qu'on attaqua tout le front de la contreſcarpe avec une ſi grande ſupériorité d'Infanterie, que les Ennemis furent bientôt forcés à abandonner tout le chemin couvert.

La ſeconde raiſon, & qui eſt celle qui regarde la matiere de ce Chapitre, c'eſt que ces demi-lunes n'étoient pas revêtues; qu'il ſe trouva peu d'eau dans leurs foſſés; qu'ainſi on les

paſſa aiſément, & qu'on monta à ces demi-lunes par leur gorge, où l'on tua tout ce qui ne put ſe retirer par le pont de *Chevalet*, qui communiquoit de la tenaille à la demi-lune, où l'on s'établit ſolidement, pendant qu'on travailloit à la communication du chemin couvert à la demi-lune.

Exemple qui fait connoître l'impoſſibilité de ſoûtenir des ouvrages ſéparés du Corps de la Place, lorſqu'il y a de l'eau dans les foſſés, & qu'ils ne communiquent à la Place que par des ponts étroits, par leſquels on ne peut revenir de front aux ouvrages, dont on a été chaſſé.

Lorſque le Roi a fait en perſonne le Siége de Maſtrick en 1673. il y a eu une demi-lune attaquée & emportée, enſuite repriſe par les Aſſiegés, qui en furent pourtant enfin chaſſés, & contraints de l'abandonner.

La raiſon pour laquelle on en fut chaſſé, eſt que les Ennemis firent jouer des fourneaux, dans le tems que l'on commençoit à ſe loger, qui firent ſauter beaucoup de travailleurs

leurs & de gens armés, & mirent en désordre ce qui y restoit; de maniere que les Ennemis étant sur le champ revenus à la demi-lune, sous la protection du feu préparé, tant du Corps de la Place, que des ouvrages voisins, il fallut céder au nombre, & au bon ordre dans lequel les Assiégés étoient revenus. Mais aussi comme les terres renversées par l'effet des fourneaux avoient fait un grand éboulement, lorsque l'on attaqua de nouveau cette demi-lune, ces terres renversées donnerent une grande facilité pour faire promptement le logement, & se mettre à couvert du feu de la Place & des ouvrages, en telle sorte que quand l'Ennemi auroit tenté une seconde fois de revenir à la demi-lune, il n'y auroit pas réussi.

L'Assiégé peut bien pour une fois, réussir à reprendre un ouvrage perdu. En voici les cas.

Si l'Assiégeant est parti de trop loin, pour faire son attaque; si l'apport des matériaux pour faire le logement, se fait à découvert, ce qui cause la perte de beaucoup d'hom-

mes, & allonge le travail du logement; si l'on n'est pas le maître du chemin couvert, & que l'on n'ait pas sur la crête du glacis des établissemens assez étendus, pour soutenir par le feu qui en part, ceux qui ont été chargés de l'attaque de l'ouvrage, ou pour incommoder l'Ennemi, en cas qu'il soit obligé de se former à découvert, pour remarcher en bon ordre à l'ouvrage perdu; ou bien si l'ouvrage est miné, & que l'effet de ses fourneaux ait détruit la plus grande partie des Attaquans.

Mais lorsque l'Attaquant veut se donner le tems de conduire son attaque avec sagesse & précaution, & qu'il ne s'impatiente pas, il est impossible à l'Attaqué de revenir à un ouvrage perdu, parce qu'il a été bien ouvert, & embrassé, & que les établissemens considérables, & pris de près, assurent infailliblement la possession de l'ouvrage pris, par l'impossibilité où se trouve l'Attaqué d'y revenir, quand il y a de l'eau dans les fossés.

En l'année 1676. j'ai été chargé

de l'attaque de l'ouvrage à corne de Bouchain, du côté de la basse-Ville, qui avoit été manqué les deux nuits précédentes. Nous étions établis par une parallele sur le milieu du glacis ; mais nous n'étions pas encore logés sur la crête du chemin couvert, dont il n'y avoit pourtant plus que les deux angles de la droite & de la gauche de l'attaque, tenus par les Ennemis, qui avoient abandonné la contrescarpe dans le front de l'Attaque.

En visitant le matin le Régiment, qui avoit manqué l'ouvrage la nuit précédente, & que je devois relever, je reconnus par les flancs de l'attaque, que le fond du fossé de l'ouvrage à corne étoit de vase en des endroits, & que dans d'autres le fond en paroissoit de sable. Cela me fit penser, que si j'attaquois cet ouvrage en plein jour, j'y pourrois réussir plus facilement, parce que je pourrois faire descendre les gens détachés par les endroits du fossé, où je croïois le fond bon. J'obtins cette permission de M. le Maréchal de Créqui, & fis ma disposition suivant

le terrain que j'avois reconnu.

J'attaquai l'ouvrage par les cinq endroits, où je jugeois le fond bon: je ne me trompai pas. Le foſſé fut paſſé par cet endroit de ſable, l'ouvrage emporté, & mon logement fait ſur les deux demi-baſtions de l'ouvrage à corne, en moins de deux heures. De maniere qu'il fut impoſſible aux Aſſiégés de pouvoir tenter d'y revenir, parce qu'il y avoit de l'eau dans le foſſé de la Place, & que cet ouvrage qui couvroit la porte de la Ville, voïoit le pont-levis, qui n'auroit pû être abaiſſé, ſans que les gens qui auroient voulu ſortir, ne fuſſent ſous le feu des logemens.

Je ne rapporte cet exemple d'une action qui m'eſt perſonnelle, que pour prouver, que dans la plûpart des choſes que l'on entreprend à la Guerre, on en doit preſque toujours le ſuccès heureux à la parfaite connoiſſance de la nature de l'entrepriſe, & à la bonne diſpoſition dans laquelle on ſe met pour entreprendre.

Car ſi je n'avois pas fait attention

à ce différent fond du fossé de cet ouvrage, & que je ne l'eusse pas attaqué en plein jour, pour ne me pas méprendre aux endroits, par lesquels je croïois pouvoir faire passer le fossé avec plus de facilité, & que j'eusse attendu la nuit pour diminuer le péril de l'action, j'aurois fort aisément pû n'y pas réussir, non plus que ceux qui m'avoient précédé, & qui y avoient même perdu plus d'hommes noïés dans la bouë du fossé, que je n'en perdis dans mon attaque faite à midi.

Je ne parlerai que légerement ici des attaques rëiterées des contregardes de Turin en 1706. parce qu'elles n'ont eu aucun succès. La conduite tenuë dans ce Siége a été si pitoïable, qu'il en faudroit critiquer tout ce qui y a été fait.

Je n'ai rien à dire sur la maniere peu circonspecte, dont les Ennemis au Siége de Tournai se sont approchés, & rendus maîtres de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, * qui à bien parler, a été trop imprudemment abandonné. * Je suis persuadé que la molesse de la défense a fait la

témérité & le peu de circonſpection de l'attaque.

Je finirai donc mes réflexions ſur la matiere de ce Chapitre, en donnant pour maxime certaine, que nul ouvrage ne doit être attaqué qu'on n'en ſoit fort près, afin d'éviter la perte des hommes en y marchant à découvert; qu'il n'ait été précédemment aſſez ruiné, pour avoir été rendu inſultable; que l'attaque n'en ait été bien reconnuë, & la diſpoſition prudemment faite; enfin toutes les précautions pour les matériaux, pour le logement, & leur rapport, aſſez abondamment priſes, pour en rendre le ſuccès promt & infaillible.

CHAPITRE XCIV.

De l'Attaque des Contreſcarpes & Chemins couverts.

LA maniere de s'étendre ſur le glacis, & d'embraſſer les angles extérieurs de la contreſcarpe du poligone attaqué, ſe trouve dans le Chapitre 92.

Elle eſt très-bonne, parce qu'elle force l'Ennemi ainſi enveloppé, à abandonner le chemin couvert dans tout le front de l'attaque, ou à s'expoſer à une perte conſidérable, s'il s'opiniâtre à y tenir des Troupes; auquel cas les fougaſſes & fourneaux, qu'on fera ſous les angles embraſſés par les traverſes tournantes, ouvriront tellement le chemin couvert, que l'Ennemi ne pourra tenir que très-difficilement dans la ſeconde paliſſade derriere les traverſes, & même dans ſes Places d'armes fermées, parce que tout cela ſe trouvera embraſſé, & laiſſera le moïen de s'établir dans le chemin couvert par de bonnes traverſes, & d'y faire des galeries, pour deſcendre dans les foſſés de la demi-lune & du baſtion: à moins que dans les angles de la contreſcarpe, il n'y ait des redoutes de maçonnerie, qui n'aïent pû être vûës du canon, & qu'il fallût miner, ou ruiner par l'effet des bombes.

On ſera peut-être ſurpris, de ce que je ne parle point de l'attaque des contreſcarpes & chemins cou-

verts de vive force. C'eſt que j'en rejette abſolument l'uſage, parce qu'elles ſont d'une grande conſommation d'hommes, & que quand l'Ingénieur eſt habile, en vingt-quatre heures de tems qu'on lui donne, il peut forcer les Aſſiégés à quitter le chemin couvert, & les réduire à ne pouvoir s'y maintenir.

Il n'y a qu'un ſeul cas, auquel je puſſe conſentir à l'attaque du chemin couvert de vive force : ce ſeroit ſi les foſſés de la Place étoient pleins d'eau ; que les parapets des ouvrages & du corps de la Place fuſſent bien ruinés; & que quoique le Gouverneur ne pût protéger les Troupes qui ſeroient dans le chemin couvert, par le feu des ouvrages & du Corps de la Place, il ne laiſſât pas par incapacité d'y vouloir tenir beaucoup de monde. Il faudroit en ce ſeul cas le châtier de la faute qu'il auroit faite.

Après ce que je viens de dire contre l'attaque des contreſcarpes & chemins couverts de vive force, comme il arrive pourtant, même aſſez fréquemment, qu'il y a de bon-

nes raiſons à l'Attaquant, de ſe déterminer à faire attaquer la contreſcarpe de cette maniere, il me paroît néceſſaire de dire, comment il faut ſe conduire en ce cas.

Il eſt toujours imprudent d'entreprendre d'attaquer une contreſcarpe de loin, & avant que les défenſes des ouvrages & du Corps de la Place ſoient bien ruinées, parce que la perte des hommes armés pour l'attaque, & celle des travailleurs pour faire le logement aux angles extérieurs & ſur la crête du glacis, ſeroit trop grande ſous le feu préparé du chemin couvert, des ouvrages extérieurs, & du corps de la Place, s'il falloit aller loin à découvert.

Il ne faut donc jamais faire attaquer une contreſcarpe de vive force, que la Tranchée ne ſoit parvenuë à mi-glacis, & que la droite & la gauche de l'attaque ne ſoient communiquées, & jointes par une parallele.

En ce cas, comme on peut après avoir adouci la montée du dedans de la Tranchée, faire marcher par tout le front de l'attaque à cette con-

trescarpe, on peut espérer un heureux succès de l'entreprise, si l'Ennemi n'a point de doubles palissades avec des banquettes dans son chemin couvert; parce que l'on vient à lui sur plus d'hommes de hauteur, qu'il n'en scauroit tenir dans son chemin couvert, & que par conséquent il se trouve accablé par le plus grand feu, & forcé d'abandonner quelque partie de son chemin couvert, dans lequel on entre pour le chasser du reste, sans qu'il puisse espérer de se maintenir derriere ses traverses, ou dans ses Places d'armes, même fermées, qui peuvent être dans les angles, parce qu'elles se trouvent toutes sous le feu supérieur des Attaquans, qui sont sortis de la Tranchée par tout le front de l'attaque.

Les travailleurs à la tête desquels sont les Ingénieurs, sont disposés dans la Tranchée le long du front de l'attaque, avec les matériaux pour faire promptement le logement, & marchent dès qu'on est maître d'un angle, pour y faire le logement, lequel on étend suivant le progrès de l'attaque.

Cette maniere d'attaquer une contrefcarpe coûte toujours beaucoup d'hommes; parce qu'il faut que les gens armés & les travailleurs foient long-tems à decouvert, même après avoir chaffé les Ennemis du chemin couvert; parce qu'il faut que les gens armés protégent les travailleurs, & que ceux-ci foient continuellement fournis de matériaux, pour fe loger le plus promptement qu'il eft poffible, & que pendant tout ce tems-là l'on fe trouve fous le feu des ouvrages, & du Corps de la Place.

Nos Ennemis qui jufqu'à préfent n'ont pas fçû fi parfaitement l'art de conduire leurs travaux, ont prefque toujours attaqué de vive force les contrefcarpes des Places qu'ils ont affiégées; mais ce n'a été qu'après avoir abfolument ruiné par leur canon les défenfes des ouvrages extérieurs, & du Corps de la Place. Ils ont même fait armer au moins les premiers rangs des gens commandés pour l'attaque; en quoi ils ont prudemment agi. Il feroit à fouhaiter, que pour la confervation

des hommes nous en uſaſſions de même.

Enfin lorſqu'on veut attaquer une contreſcarpe de vive force, il faut toujours ſortir de près, & avec une ſupériorité d'hommes & de feu, qui ne puiſſe faire douter du ſuccès de l'entrepriſe ; ſans quoi on courroit grand riſque de rebuter une Infanterie, & de la ruiner tellement, qu'on ne la trouveroit pas en vigueur, quand on en auroit beſoin dans les ſuites.

REMARQUES.

Je ne me ſuis pas fort étendu dans mes maximes ſur ce ſujet, parce que je rejette entiérement l'ancien uſage d'attaquer les contreſcarpes de vive force, comme étant d'une trop grande conſommation d'hommes. La maniere de forcer l'Attaqué à abandonner ſa contreſcarpe & ſon chemin couvert, pratiquée & miſe en uſage par M. de Vauban, eſt la meilleure, la plus plus ſûre, & qui coûte le moins d'hommes.

Je ne rapporterai ici que trois

exemples des contrefcarpes attaquées de vive force, pour prouver que cette ancienne maniere eſt abſolument à rejetter.

Le premier eſt celui de la contreſcarpe de Maſtrick, lorſque le Roi en fit le Siége en 1673. Cette contreſcarpe étoit protégée de pluſieurs ouvrages extérieurs, & du Corps de la Place, d'où il ſortoit un grand feu, parce que les défenſes n'avoient pû être aſſez ruinées par le feu de notre canon, & par l'effet des bombes.

Mais l'oppoſition ne put être grande ſur le front de l'attaque, parce qu'il n'y avoit point de ſecondes paliſſades en-dedans du chemin couvert, dontles banquettes ſupérieures à celles de la premiere paliſſade, protégeaſſent par un feu bien dirigé, les hommes qui ſoûtenoient la premiere paliſſade, & qui ne purent tenir long-tems derriere cette paliſſade, & dans le chemin couvert, où ils étoient vûs par les Attaquans placés ſur la crête du glacis.

Ainſi la grande perte ne fut cauſée, que par le feu des ouvrages ex-

térieurs & du Corps de la Place, par l'effet des fourneaux qui étoient ſous les angles, & où l'on vouloit ſe loger, & parce que l'on partoit à découvert de trop loin, pour attaquer une contreſcarpe ainſi protégée. Quoique cette entrepriſe ait réuſſi, elle ne doit pas être imitée, par toutes les raiſons que j'ai dites ci-deſſus.

En 1689. lorſque M. le Duc de Lorraine qui commandoit l'Armée de l'Empereur, fit le ſiége de Maïence, que défendoit M. le Marquis d'Uxelles à préſent Maréchal de France, ce Prince en voulut faire attaquer la contreſcarpe de vive force, après avoir fait ruiner tout le Corps de la Place par ſon Artillerie.

Cette contreſcarpe avoit été mieux préparée pour ſa défenſe, que celle de Maſtricht. Il y avoit dans le chemin couvert une double paliſſade, placée comme j'ai dit qu'elles doivent l'être, pour produire un bon effet. Ainſi quoique M. de Lorraine la fit attaquer par toute l'Infanterie de ſon Armée ſur

plusieurs colonnes, dont les hommes du premier rang avoient des armes à l'épreuve du mousquet, cependant le feu de ces deux palissades fut si bien dirigé pendant l'attaque, qui dura presque tout le jour, & qui fut fort opiniâtrée, qu'il ne fut jamais possible à l'Ennemi de faire abandonner cette contrescarpe, que sur la fin de l'attaque, que M. d'Uxelles, à qui il ne restoit plus assez de poudre dans la Place pour soûtenir une seconde attaque, laissa loger les Ennemis sur un angle, pour avoir le prétexte de capituler, sans que l'Ennemi pût penser que c'étoit faute de poudre qu'il se rendoit.

Cet exemple sert à convaincre de l'utilité que trouve l'Attaquant, lorsqu'il embrasse le front de l'attaque par son travail, & que par ses établissemens sur la crête des glacis, il force l'Attaqué à lui abandonner la possession de sa contrescarpe & de son chemin couvert, par l'impossibilité d'y tenir du monde. Mais comme les hommes qui sont derriere la seconde

paliſſade, par leur ſecond feu auquel l'Attaquant n'eſt point préparé, peuvent donner le tems à ceux qui ſont derriere la premiere paliſſade de recharger leurs armes, cette eſpéce d'action de vive force devient d'une grande conſommation d'hommes.

Nos Ennemis ont eu une conduite différente dans les ſiéges de Namur en 1695. & de Menin en 1706. Ils ont conduit devant ces Places un nombre prodigieux de gros canons, qu'ils ont mis en batterie, pour ruiner en même-tems tout le front de l'attaque. Sous la protection de ce feu, il leur a été aiſé d'avancer le travail de la Tranchée, & de ruiner en peu de jours les ouvrages extérieurs, & les corps mêmes de ces deux Places; deſorte qu'ils ont mis les Gouverneurs en état de craindre, que la Place ne fût inſultée par toute leur Infanterie, lorſqu'elle attaqueroit le chemin couvert.

Cette maniere eſt fort bonne, quand la Place que l'on attaque n'eſt point razante, & que l'on peut

croire

croire que l'on voit une aſſez grande partie de la maçonnerie, pour pouvoir eſpérer, que les décombres faciliteront l'inſulte & le paſſage du foſſé; mais je la rejette abſolument contre une Place, dont la fortification ſeroit razante, & qui ne pourroit être ſuffiſamment vûë que de la crête du glacis, pour être ainſi battuë en brêche, & entiérement ruinée ſur tout le front de l'attaque.

En l'année 1708. lorſque les Ennemis ont fait le ſiége de Lille, ils n'ont tenté qu'une ſeule fois, de venir à la contreſcarpe par une attaque de vive force. La perte de preſque tous les gens détachés qui ſe préſenterent, les rebuta tellement, qu'ils ne s'opiniâtrerent pas à cette maniere d'attaque. La raiſon de cette perte n'a été, que parce que l'Ennemi s'étoit mal conduit, qu'il s'étoit reſſerré ſur le glacis, au lieu de s'étendre pour embraſſer le front de l'attaque.

Ainſi je finirai mes réflexions ſur la matiere de ce Chapitre en diſant, que pour ſe rendre maître de la con-

trescarpe d'une Place dont on fait le Siége, il faut s'en tenir à la maniere dont M. de Vauban * s'est conduit, lorsqu'on l'a laissé le maître des travaux. Elle est la plus sûre & celle qui coûte le moins d'hommes; parce qu'elle ne les expose point à découvert au feu des ouvrages de la Place, qui doivent protéger le chemin couvert, ni à celui de la seconde palissade, quand il y en a une.

* Il étoit mort lorsque M. le Maréchal de Villars fit le Siége de Fribourg. Sans cela il n'auroit pas manqué de dire son sentiment sur l'attaque de cette contrescarpe.

CHAPITRE XCV.

Du passage des fossés.

APrès s'être rendu maître du chemin couvert, & y avoir même établi des batteries, tant pour battre en brêche les ouvrages détachés du Corps de la Place, & le Corps même de la Place, que les ouvrages même qui n'auront pû être vûs, avant que l'on fût établi

ſur la crête du chemin couvert, il convient de paſſer les foſſés.

Ils ſont pleins d'eau, ou ſecs. Ceux qui ſont pleins d'eau dormante ſont les plus aiſés à paſſer, parce que leur paſſage eſt preſque toujours ſûr, principalement celui des foſſés des demi-lunes, & qu'il ne peut être interrompu que par le feu du baſtion, ou de la contre-Garde, s'il y en a une, dont les défenſes auront été précédemment ruinées, & pendant ce travail continuellement tourmentées du canon, des bombes, & de la mouſqueterie. Ce paſſage ſe fait, en comblant leſdits foſſés de faſcines, ou d'autres matériaux plus peſans.

Celui des foſſés ſecs eſt le plus difficile, parce qu'il peut être interrompu par le feu des traverſes, que l'Ennemi aura faites aux épaules de la demi-lune, & par les ſorties qu'il fait ſur les travailleurs, à la faveur deſdites traverſes; comme auſſi il peut plus aiſément mettre le feu aux matériaux avec leſquels on comble le foſſé. En ce cas ſi le foſſé des ouvrages eſt revêtu,

il en faut renverser l'escarpe dans le fonds par le moïen des fourneaux. L'on peut en cas que le terrain le permette, faire passer des mineurs par dessous le fossé, en faisant un puits sur le chemin couvert, ou les conduire jusqu'au revêtissement de la demi-lune par une double galerie, qui les assûre contre le feu des traverses, & les sorties des Ennemis.

Le passage des fossés des bastions pleins d'eau, lorsqu'elle n'est, ou ne peut devenir courante, se fait à force de matériaux qu'on y jette. Il ne peut être troublé que par une partie du feu de la courtine, de la tenaille, s'il y en a une, & du flanc du bastion opposé. Si ce bastion est ouvert, & sans orillons, il en faut faire ruiner absolument les défenses, comme nous l'avons dit ci-dessus. S'il est à orillons, il n'y a que les bombes qui puissent démonter ce canon, & en faire taire la mousqueterie.

Si l'eau du fossé est courante, & ne peut point être détournée, ces passages de fossés deviennent

fort difficiles, & ne se peuvent faire qu'avec beaucoup de patience, & en battant tellement les bastions, ou la demi-lune, en brêche, par les batteries qui auront été établies sur la contrescarpe, que les décombres de la brêche étrecissent si fort le fond du fossé, que l'on puisse à la faveur de quelques pieces de bois, ou petites barques, faire passer des gens armés, pour se loger dans les décombres de la brêche, & soûtenir les mineurs, étant secondés par le feu continuel des traverses, qui auront été faites dans le chemin couvert & sur la contrescarpe; après quoi ils pénétreront à droite & à gauche sous le bastion, ou la demi-lune, pour en ouvrir entiérement la face, & mettre la brêche en état, qu'on puisse établir un Corps assez considérable, pour pouvoir se loger & se maintenir plus haut, jusqu'à ce qu'enfin on ait gagné le haut de la brêche, en s'étendant toujours à droite & à gauche par des fourneaux, & forcé l'Ennemi à abandonner l'angle flanqué du bastion,

ou de la demi-lune, où on se logera, & établira de maniere à n'en pouvoir pas être chassé par l'Ennemi, qui le voudroit entreprendre de vive force, *parce que ces logemens d'en-haut se trouveront soûtenus par les logemens faits dans les décombres de la bréche, dans la demi-lune, & dans le chemin couvert.*

Mais comme il se peut encore, que les eaux soient retenuës dans un fossé, ou élevées par des Dames, il faut les ruiner par le canon, qui aura été établi sur la contrescarpe, si elles ne peuvent être vûës, & par des bombes, si elles sont à couvert du front de l'attaque. Ce dernier moïen n'est pas fort sûr dans son exécution, parce que comme le haut de la Dame est en chaperon revenant en pointe, il est bien difficile qu'une bombe puisse être ajustée sur un aussi petit objet, & ce n'est qu'au hazard qu'on devra cette ruine.

Quant au passage des fossés des bastions, que l'on ne bat ordinairement en brêche que par leurs fa-

ces; ces fossés sont revêtus, ou ne le sont pas. S'ils sont revêtus, il en faut par des fourneaux, culbuter le revêtissement dans le fond du fossé, afin d'y pouvoir descendre aisément, soit pour soûtenir les mineurs, soit pour faire les galeries pour les attacher, * soit après l'effet de la mine, pour attaquer plus aisément la bréche, si elle a été jugée attaquable. *

L'Ennemi peut disputer ce passage de deux manieres; de vive force par de grandes sorties, ou par des traverses, ou caponieres. Les grands logemens qu'on aura faits dans la demi-lune, & sur le chemin couvert, assûreront fort contre les attaques de vive force, & les galeries doubles contre le feu des traverses & caponieres.

Pour ce qui regarde les traverses, comme elles ne peuvent se trouver qu'aux angles du bastion, celles qui pourroient avoir été faites à l'angle flanquant du bastion, ne pourront être soûtenuës, parce qu'il est à supposer, que dans la conduite du Siége l'on se sera

rendu maître de la demi-lune, avant que de ſonger à paſſer le foſſé du baſtion, & qu'ainſi l'Ennemi ne pourroit plus tenir derriere cette traverſe.

Pour celle de l'angle flanqué du baſtion, ſi l'Ennemi a été chaſſé de ſa contreſcarpe dans tout le front de l'attaque, il eſt ſûr que les établiſſemens ſur tous les angles, & les logemens dans le chemin couvert par tout ce front attaqué, forceront l'Ennemi à abandonner cette traverſe.

Quant au caponieres, il eſt bon de les écraſer, s'il ſe peut, ou de les étouffer par des fumiers ou autres matieres. En tout cas, comme le feu n'en peut être grand, il eſt aiſé de s'en garantir, en rendant les galeries bonnes, ſoit en les prenant entre deux terres, & les blindant, ſoit par des mantelets à l'épreuve, poſés des deux côtés pour raſſûrer le travail de la galerie.

Il n'en ſeroit pas de même, ſi la courtine étoit couverte d'une tenaille, & le baſtion d'une contre-

garde

garde, ou d'une fauſſe braïe; auquel cas il faudroit ruiner ces ouvrages par les bombes & le canon, que pour ce ſujet on placera ſur la contreſcarpe.

La plus grande difficulté pour les paſſages des foſſés ſe trouve, lorſque les baſtions de la Place attaquée ſont à orillons, & qu'ils ont deux étages de feu, parce que le canon ne peut être démonté & détruit que par les bombes, contre l'effet deſquelles on met tous ſes efforts à ſe garantir.

En ce cas le plus court eſt de faire le trou du mineur à coups de canon, & de l'attacher quand le trou ſera capable de le contenir à couvert; auquel cas il faut auſſi veiller à ſa conſervation, parce qu'il peut être poignardé dans ſon trou par des gens armés, qui ſortent des traverſes que l'Ennemi aura faites à l'angle ſaillant du baſtion, ce qui ne ſe peut éviter que par les prolongations, qu'on aura faites le long de la crête de la contreſcarpe, & les établiſſemens qu'on aura pris, au moïen deſquels

on aura forcé l'Ennemi d'abandonner lesdites traverses.

On peut encore si le fossé est sec, pousser une galerie sous terre; mais s'il y a de l'eau, il faut attacher le mineur, comme il vient d'être dit.

Si les fossés ne sont point revêtus, la descente & le passage en seront plus aisés, lorsque l'on sera bien établi dans le chemin couvert. Mais aussi l'attaque de ce chemin couvert en pourra avoir été plus difficile, & plus opiniâtrée, principalement si l'escarpe du fossé est assez douce, pour que l'Ennemi ait pû y placer du monde, pour soûtenir ceux qui défendent le chemin couvert, & qui sont sur les banquettes de la seconde palissade, où ces hommes montent successivement, pour rendre continuel le feu de cette seconde palissade sur l'Ennemi, qui est à découvert sur le glacis, & qui est occupé, ou à chasser les hommes qui défendent la premiere palissade, ou à se loger sur la crête du glacis.

REMARQUES.

Comme dans les Siéges où je me ſuis trouvé, je n'ai vû aucun Gouverneur qui ſe ſoit opiniâtré à défendre le fond de ſon foſſé, quand il s'eſt trouvé ſec, je n'ai ſur ce ſujet aucune réflexion à faire ſur ce que j'ai vû. Il faut voir ſi dans les ſuites il ſe trouve quelque Place aſſiégée, dont les Baſtions ſoient à orillons, & dont la courtine ſoit briſée, ſuivant la derniere maniere de fortifier les Places de M. de Vauban, pour voir quel uſage en ſçaura faire le Gouverneur, pour la défenſe du paſſage de ſon foſſé.

Si la Place eſt razante, & que par cette raiſon, la face du Baſtion n'ait pas été entiérement ruinée par le canon de l'Ennemi encore éloigné, je crois qu'il pourra tirer du ſervice de ſon canon de l'orillon, & du feu de la mouſqueterie de ſa briſure, s'il a ſçû ſe conſerver l'un & l'autre contre l'effet des bombes; mais cela ſeulement dans le cas, qu'il puiſſe par des traverſes au fond de ſon

foſſé, faire ſoûtenir ce feu par celui de ſon canon de l'orillon, & de la mouſqueterie de la briſure.

Car de croire que ce canon caché puiſſe ruiner la gallerie, que l'on fera dans le fond du foſſé pour attacher le mineur, c'eſt ce dont je ne ſuis pas perſuadé; parce que dans le cas d'avoir à paſſer un foſſé, protégé par ſon orillon, ſeulement pour attacher un mineur, on peut ou lui faire ſon trou à coup de canon, quand on en a mis en batterie ſur la crête du chemin couvert, ou le conduire au Baſtion par une gallerie priſe entre deux terres, & ſe ſervir du tems de la nuit pour charger la mine.

Si le foſſé eſt plein d'eau, & qu'il ne puiſſe être comblé que par des matieres peſantes, je crois qu'il peut être défendu par ce canon de l'orillon, & la mouſqueterie de la briſure. Le boulet peut par ſon effet emporter, ou déranger les matieres, dès qu'elles ſurmontent l'eau, & la mouſqueterie peut tuer bien des travailleurs qui jettent les matériaux dans le foſſé.

Et de croire auſſi, que ce canon de l'orillon puiſſe empêcher l'Attaquant de paſſer ce foſſé, pour attaquer la brêche après l'effet de la mine, c'eſt ce que je ne puis penſer. Car ſuppoſant l'effet de ce coup de canon tout le plus avantageux qu'il puiſſe être, il ne peut aller à tuer vingt hommes de ſon coup ; ce qui n'eſt point une perte capable d'empêcher la réuſſite d'un aſſaut, parce que le canon de l'orillon ne peut pas être rechargé aſſez promptement, pour cauſer à l'Attaquant une perte d'hommes aſſez conſidérable, pour lui faire abandonner ſon entrepriſe de vive force.

A la vérité je crois que quand la défenſe eſt opiniâtre, & que malgré le bon effet de la mine, l'Attaqué juge ſa brêche en état de ſoûtenir un aſſaut, en ce cas les logemens dans les décombres de la brêche ſont fort difficiles, ſous le feu du canon de l'orillon, & de la mouſqueterie de la briſure; & je crois que le moïen le plus ſûr pour réduire la Place à capituler, eſt d'attacher de nouveaux mineurs à la

droite & à la gauche de la Brêche, pour ouvrir la face entiere du Baſtion.

CHAPITRE XCVI.

Des Mines.

L'Uſage des mines eſt ſi ancien, qu'il a même précédé l'invention de la poudre, * au moins ſi l'on veut donner le nom de mines à l'uſage des Beliers & de la ſappe, dont on ſe ſervoit avant cette époque. * Depuis ces derniers tems, que l'on attaque les Places avec un feu prodigieux de canon & de mortiers, les mines ſont plus en uſage pour la défenſe, que pour l'attaque. Cependant j'en dirai ici un mot ſur leur uſage pour l'attaque.

Le mineur bien aſſuré, & attaché comme nous l'avons dit au Chapitre précédent, pouſſera ſon travail en croix, juſques ſous le terre-plain des Baſtions, ou des ouvrages ſous leſquels il aura été attaché, après quoi on chargera la mine; mais avant que de la faire joüer, on aura

la précaution de faire retirer les Troupes, qui seront dans les travaux les plus proches de la mine, à une distance, qu'elles ne puissent être incommodées des éclats, lorsque la mine jouëra, parce que souvent il arrive qu'elle fait un effet contraire à celui qu'on s'est proposé, & que l'effort se fait du côté des Attaquans.

Mais si la mine fait l'effet desiré, on replacera les Troupes en diligence, pour être en état de profiter de l'effet de la mine, soit en se logeant sur les décombres, soit en marchant à la brêche, pour emporter de force la Place, ou l'ouvrage miné; sur quoi on se réglera suivant l'effet qu'elle aura fait, & par rapport à la défense opiniâtrée des Attaqués, & à la connoissance qu'on pourra avoir, soit de la construction de la Place en-dedans, soit du travail que l'Ennemi aura pû faire pendant le Siége, en coupant les épaules, ou la gorge des ouvrages, que l'on aura ouverts par l'effet de la mine.

Il y a un autre usage des mines, qu'on nomme fourneaux & fougas-

ſes, parce qu'ils ſont moindres que les mines. On s'en ſert pour ouvrir une contreſcarpe, un angle d'un chemin couvert, renverſer l'eſcarpe d'un foſſé revêtu, aggrandir & ouvrir une brêche. Le grand uſage des fourneaux & fougaſſes dans les Siéges, eſt plus pour la défenſe des Places, que pour l'attaque. J'en parlerai lorſque je traiterai de cette matiere.

Tout ce que je viens de dire des mines, n'eſt que par rapport à cette opération de Guerre dans l'attaque des Places. Je ne crois pas hors de propos de parler du Mineur même.

Sa capacité principale eſt, de ſçavoir ſe conduire pour la conſtruction de ſa mine ſur la nature du terrain qu'il trouve; parce que la différence du terrain emporte une différence dans la conſtruction, & la capacité de la mine, & par conſéquent dans la maniere de la charger, ſuivant l'effet que l'on deſire qu'elle faſſe.

Je renvoïe pour l'intelligence des mines, tant pour leur conſtruction, que pour la maniere de les charger,

à un petit Traité ſur les mines, qui ſe trouve dans les Memoires d'Artillerie du Sieur de Saint-Remi, qui m'a paru bon & judicieux.

REMARQUES.

L'uſage d'attendre l'effet des mines au Corps d'une Place, n'a point été mis en pratique par les Gouverneurs, qui ſe ſont trouvés aſſiégés depuis que je ſers, parce que les Aſſiégeans n'ont pas eu beſoin d'attacher les Mineurs au Corps de la Place, pour les obliger à ſe rendre.

Le revêtiſſement, ou la chemiſe des Baſtions, s'eſt toujours trouvée ſi ruinée par l'effet du canon, & le dedans des Baſtions ſi bouleverſés par l'effet des bombes, qu'il auroit été impoſſible d'y ſoûtenir un aſſaut, lorſque l'attaque s'eſt trouvée parvenuë aſſez près des Baſtions pour le pouvoir donner, avec d'autant plus de raiſon, que dans les Siéges les plus opiniâtrés, les établiſſemens ſur le chemin couvert, & devant les brêches, ont toujours été ſi étendus & ſi ſolides, qu'il n'y au-

roit pas eû de bon ſens à un Gouverneur, d'y expoſer ſa Garniſon à être emportée en une demi-heure, quand d'ailleurs ſon Baſtion ne s'eſt pas trouvé précédemment retranché à la gorge.

Je n'ai même point vû d'ouvrage extérieur revêtu, qui ait attendu l'effet de la mine. Et quant aux fourneaux & fougaſſes, comme l'uſage en eſt plus fréquent pour l'Attaqué que pour l'Attaquant, je traiterai plus amplement cette matiere, lorſque je ferai mes réflexions ſur la défenſe des Places.

Je renvoïe au ſurplus de ce qui ſe peut dire ſur ce ſujet, au Traité du Sieur de S. Remy dans ſes Mémoires pour l'Artillerie, où il a parlé de toutes les eſpéces de mines, fourneaux, & fougaſſes.

CHAPITRE XCVII.

Des Brêches.

LA Brêche faite, & la pouſſiere élevée de maniere qu'on voit l'effet de la mine, quelque belle

qu'elle paroiſſe, il n'eſt pourtant pas prudent de hazarder une attaque de vive force, auſſi-tôt après l'effet de la mine. Il la faut ſur le champ reconnoître par des gens hardis & armés, qui puiſſent, s'il ſe peut, monter juſqu'au haut de la Brêche, & reconnoître la poſture de l'Ennemi, & juſqu'où il aura pû porter ſes précautions, pour n'être point emporté.

Car s'il étoit retranché ſur les deux flancs du Baſtion & à ſa gorge, ce que l'opiniâtreté à attendre l'effet de la mine doit faire préſumer, il faudroit en ce cas gagner le haut de la Brêche par des logemens, l'étendre par des fourneaux, & en rendre l'accès & la montée praticable, même pour le canon, qu'on pourroit être obligé de mettre en batterie ſur le haut de la Brêche, en cas que par les bombes on ne pût pas ruiner les retranchemens de la gorge, & des épaules du Baſtion.

Tous les établiſſemens qui ſe prendront ſur le Corps de la Place, doivent être auſſi étendus que le terrain le permettra, & de maniere

qu'on puiſſe toujours oppoſer à l'Ennemi un plus grand front, que celui par lequel il peut venir, pour rechaſſer l'Aſſiégeant de la Brêche.

Tout ce qui vient d'être dit, ſont des précautions ſages contre l'opiniâtreté d'un Gouverneur & d'une Garniſon, qui veut attendre les dernieres extrémités, & auſquelles il ne faut pas manquer, quand on ſe trouve dans ce cas; parce qu'un aſſaut donné inconſidérément après l'effet d'une mine, & que le Gouverneur, s'il eſt ſage, ne ſoûtient, que parce qu'il ſe ſent en état de le pouvoir ſoûtenir, ſans craindre d'être forcé, fait périr une grande quantité des meilleurs & plus hardis hommes d'une Armée, & en rebute ſouvent le reſte pour de nouvelles actions vives, principalement ſi la perte a été grande, par l'effet des fougaſſes & des fourneaux.

REMARQUES.

Preſque toutes les Brêches que j'ai vû faire, ſoit aux ouvrages, ſoit au Corps des Places, ont été faites

à coups de canon. Ainſi je n'ai point de réflexions à faire ſur ce ſujet, que celle de dire, que l'uſage de faire brêche à coups de canon conſomme moins d'hommes, que celui de la faire par l'effet de la mine, parce qu'il eſt inutile de prendre des établiſſemens dans les foſſés ſecs, pour ſoûtenir le Mineur, & que ſi le foſſé eſt plein d'eau, les décombres cauſés par l'effet du canon en comblent une partie.

Ce n'eſt qu'au Siége de Charleroi en 1693. que j'ai vû des traverſes dans le fond d'un foſſé ſec, faites apparemment pour ſoûtenir le pied de la Brêche. Ce retranchement étoit fait à l'angle flanqué du Baſtion, qu'on avoit ouvert. Ainſi ſi la défenſe avoit été plus opiniâtrée, il auroit été néceſſaire pour monter à l'aſſaut, de ſe prolonger ſur la crête du chemin couvert, & d'embraſſer l'angle ſaillant de la contreſcarpe devant la pointe du Baſtion, pour chaſſer les hommes qui étoient derriere cette traverſe.

CHAPITRE XCVIII.

Des Retranchemens intérieurs.

SI les Retranchemens intérieurs de la Place n'ont pû être ruinés par les bombes, ce qui peut arriver lorſqu'ils ſont revêtus, ou qu'ils ne ſont pas connus, il faut établir du canon ſur le haut de la Brêche, pour ruiner les défenſes de ce Retranchement, & en gagner le deſſous avec les Mineurs, qui renverſeront ledit Retranchement.

La Place ainſi ouverte court riſque d'être emportée d'aſſaut, & la Garniſon paſſée au fil de l'épée, ou de ſe rendre à diſcrétion, & tout au moins Priſonniere de Guerre. C'eſt pourquoi leur uſage n'eſt ordinairement, que pour avoir une capitulation un peu meilleure, après avoir attendu l'effet de la mine au Corps de la Place.

Mais comme le deſſein du Siége d'une Place ne doit pas être ſa deſtruction, mais bien ſon acquiſition, il eſt de la prudence du Général qui

attaque, de ne la détruire que le moins qu'il lui eſt poſſible, & ſeulement aſſez pour la prendre. Ainſi il doit recevoir agréablement les premieres propoſitions de capitulation qui lui ſeront faites, & ne point réduire l'Ennemi par trop de dureté dans les articles, à s'opiniâtrer à une défenſe plus longue, à moins que des raiſons particuliéres qu'il peut avoir, ne l'obligent à une conduite differente.

REMARQUES.

J'ai vû quelques Places aſſiégées, où les Gouverneurs avoient fait commencer à retrancher les gorges des baſtions attaqués. Mais comme ils ont capitulé, avant que l'on fût en état de marcher à leurs brêches, & que même ces Retranchemens n'étoient pas dans leur perfection, je ne ſçai s'ils avoient bien ſérieuſement reſolu de s'en ſervir.

Lorſque le Roi d'Angleterre Guillaume aſſiegea Namur en l'année 1695. M. le Maréchal de Boufflers qui commandoit dans la Place, &

qui avoit une puiſſante Garniſon ; voulut entreprendre un grand Retranchement intérieur, à l'attaque de la haute Meuſe ; mais quand même il auroit pû être mis à ſa perfection, il auroit toujours été mal placé, & n'auroit ſervi à rien pour prolonger la défenſe de la Ville. En voici les raiſons, ſur leſquelles je m'étendrai, pour faire voir, que cette eſpéce d'ouvrage intérieur qui ſe conſtruit pendant un Siége, nuit ſouvent plus à la Place, qu'il ne ſert à ſa défenſe, à moins qu'il ne ſoit judicieuſement placé, & qu'il ne ſoit dans ſa perfection, lorſque le tems eſt venu d'en faire uſage.

Ce Retranchement intérieur étoit vû des hauteurs en-deçà de la Meuſe, & par conſéquent connu de l'Ennemi. Ainſi pendant qu'on travailla à le mettre en état, il fut continuellement tourmenté du canon & des bombes des Ennemis, & coûta inutilement une grande quantité d'hommes, qu'on auroit dû ménager.

Voilà donc une premiere faute bien

bien considérable, contre les deux maximes que je viens de donner sur cette espéce d'ouvrage, d'avoir montré à l'Ennemi qu'on le faisoit, & de l'avoir mis en état de le battre d'ailleurs que du haut du bastion, après qu'il en auroit été le maître, puisqu'il est certain, qu'une des plus grandes utilités des Retranchemens intérieurs pour la défense d'une Place, consiste à avoir si bien placé cet ouvrage, qu'il ne soit vû de l'Ennemi, que lorsqu'il est maître du bastion, & que ce soit un obstacle nouveau qu'il rencontre, lorsqu'il se croit maître de la Place.

La seconde faute qui fut faite dans la maniere de placer ce Retranchement pour qu'il fût utile, consistoit en ce que la muraille de la Ville le long de la haute Meuse, n'étoit point terrassée. On ne pensa pourtant jamais que l'Ennemi pourroit ouvrir la Place le long de la Meuse, par des batteries qu'il pourroit établir en-deçà de la Meuse du côté du Château; desorte que lorsque cela eut été exécuté par l'Ennemi, quelques heures avant

qu'il attaquât les dehors & le Corps de la Place, & que lorſqu'il fit attaquer tout le front de l'attaque, il ſe coula auſſi le long de la Meuſe, & entra par cette muraille ouverte, ce Retranchement auroit été pris en flanc & par derriere, & les Troupes qui y auroient été placées, taillées en piéces. Ainſi c'étoit une grande faute, dans la maniere de tourner ce Retranchement pour la défenſe de la Place, de l'avoir fait de maniere que ſes flancs n'avoient aucune protection. Car ce n'eſt pas une bonne raiſon pour un Ingénieur de dire, qu'il n'avoit pas prévu que l'Ennemi détruiroit une muraille qui ferme la Place; puiſque l'Ennemi peut ſçavoir qu'elle n'eſt point terraſſée, ni en état de ſoûtenir l'effet du canon.

La troiſiéme faute dans la conſtruction de ce Retranchement, conſiſtoit en ce que les hommes qui y étoient, y auroient continuellement été détruits par le canon & les bombes, placés ſur les hauteurs, comme je l'ai dit.

La quatriéme, en ce qu'il étoit

trop près des baſtions, & que par conſéquent il ne pouvoit pas, pendant le tems qu'on auroit pû emploïer à ſa conſtruction, acquérir une hauteur convenable, pour ſe conſerver un feu ſupérieur à celui du Corps de la Place, après que l'Ennemi s'en ſeroit rendu le maître, ni avoir les épaiſſeurs requiſes, pour réſiſter ſeulement un jour à la groſſe Artillerie, que l'Ennemi auroit établie ſur le Corps de la Place.

La cinquiéme, en ce que ce Retranchement, qui étoit dans un pré qui ſervoit au blanchiſſage des toiles, étoit trop éloigné du bout des ruës de la Ville; & qu'ainſi quand même il auroit été ſoûtenable par lui-même, on n'y pouvoit communiquer qu'à découvert.

Enfin de quelque maniere que l'on puiſſe parler de ce Retranchement intérieur de la Ville de Namur, il faut convenir qu'il étoit ſi mal placé, qu'il ne pouvoit jamais être d'aucune utilité pour la défenſe de la Ville.

Je ſuis perſuadé, que ſi on avoit voulu défendre la Ville de Namur,

il y auroit eu un meilleur parti à prendre pour la retrancher dans ſon intérieur, & faire durer la Ville, après la perte du Corps de la fortification.

Il falloit en premier lieu n'avoir aucune conſidération pour les édifices. On pouvoit retrancher les ruës & les maiſons qui aboutiſſent à ce pré, où l'on avoit voulu faire le Retranchement, dont je viens de parler.

Cet ouvrage n'auroit pû être connu de l'Ennemi, que lorſqu'il auroit été établi ſur le Corps de la Place. Cela l'auroit obligé à y faire monter, & mettre en batterie, une Artillerie capable de ruiner les premiers édifices, ſans ſçavoir préciſement l'avantage qu'il en tireroit, parce qu'il n'auroit pû voir le premier Retranchement.

Il auroit enſuite été obligé d'ouvrir la Tranchée, pour venir dans les formes à ces Retranchemens, dont il n'auroit pas connu l'étenduë, ni la conſtruction; de maniere qu'il auroit été fort embarraſſé pour ſe défiler. Le pré dans lequel il au-

roit fallu conduire la Tranchée, étoit fort proche de l'eau; desorte que pour la rendre sûre contre le canon du Château, qui y auroit plongé, il auroit fallu y porter de loin les matériaux, pour donner au parapet de la Tranchée une épaisseur convenable, pour résister au canon. On auroit pû même faire d'autres Retranchemens dans les ruës de la Ville, en se rapprochant de la Sambre & du Château.

Ces Retranchemens auroient été aisés à soûtenir, parce qu'en se retirant d'un Retranchement à l'autre, on pouvoit mettre le feu à la partie que l'on abandonnoit; ce qui auroit pendant plusieurs jours empêché l'Ennemi d'en approcher, principalement lorsqu'il auroit été obligé de faire avancer du canon, pour ruiner les nouveaux Retranchemens, qu'il auroit trouvés à mesure qu'il se seroit approché. Enfin l'on pouvoit ainsi défendre intérieurement la Ville de Namur jusqu'à la Meuse, qui seroit devenuë un bon fossé.

Que si l'on m'objecte, qu'en ce

cas là d'une défenſe opiniâtrée intérieurement, l'Ennemi auroit pris le parti lui même de ruïner les édifices de la Ville, & d'y mettre le feu avec ſes bombes & ſes boulets rouges, je répondrai à cela, qu'à la verité cet incendie auroit pû faire abandonner les Retranchemens; mais auſſi eſt-il certain, que l'Ennemi auroit perdu bien du tems, & conſommé beaucoup de munitions de Guerre, & que la poſſeſſion de la Ville ne lui auroit été d'aucune utilité pour le Siége du Château, & même que cet incendie auroit pû empêcher pendant pluſieurs jours l'Ennemi, de pénétrer dans ces édifices brûlés & échauffés.

L'unique objet des Retranchemens intérieurs étant donc la prolongation de la défenſe, il faut convenir que Namur traverſé par la Meuſe, & le Château encore ſeparé de la Ville par la Sambre, étoit une Place fort ſuſceptible d'une défenſe intérieure, avec une Garniſon auſſi nombreuſe que celle qui y étoit.

En l'année 1697. lorſque M. de Catinat fit le Siége d'Ath, le Gouverneur de la Place avoit commencé à retrancher le baſtion de la gauche de l'attaque ; mais pour mettre ce Retranchement en état, il auroit fallu que la défenſe eût été bien plus longue, qu'elle ne le fut.

Ainſi ſur le ſujet des Retranchemens à la gorge des baſtions, je conclus, que c'eſt preſque toujours un tems mal emploïé, que celui que l'on perd à les entreprendre, quand le Siége de la Place eſt formé, & qu'ils ne ſont utiles à la défenſe, que quand ils ont été faits, ou avec la Place, ou au moins un tems aſſés conſidérable avant qu'elle ſoit aſſiegée ; parce que quand on les entreprend dans le tems que le Siége eſt formé, ils coûtent des hommes, par l'effet des bombes que l'on jette dans le baſtion attaqué, ou tout au moins on fatigue fort la Garniſon par cet ouvrage inutile, puiſqu'il ne peut être aſſez tôt dans ſa perfection, & par con-

séquent n'allonge pas la défense de la Place. (1)

Les Retranchemens intérieurs, qui peuvent être construits à la gorge des demi-lunes, ou dans les ouvrages couronnés ou à cornes, sont d'un grand service pour la défense d'une Place, principalement lorsque les fossés sont secs, & que la Place peut se conserver communication avec ces Retranchemens, parce qu'il devient impossible à l'Attaquant de prendre les ouvrages par la gorge.

Lorsque ces Retranchemens sont revêtus, & qu'ils ont un fossé, quelqu'étroit qu'il soit, on ne peut les prendre qu'en portant du canon, & le plaçant sur l'ouvrage, où en y ajustant des bombes, qui souvent par leurs éclats peuvent considérablement incommoder les gens retranchés sur l'ouvrage, ou

(1) *Dans cet endroit on trouve ces mots dans l'Original :* Nota, Qu'il faut parler ici du retranchement commencé par M. de Surville sur l'esplanade de la Citadelle de Tournai, pour protéger la Porte de Valenciennes.

en ouvrant une ſappe blindée avec ſoin, pour ſe couvrir du feu de la courtine & des faces des baſtions, laquelle ſappe conduiſe le Mineur au retranchement.

Il y avoit une demi-lune dans l'ouvrage couronné de Philisbourg du côté du Rhin. On ne fut point obligé de la prendre, parce que l'on trouva moïen de ſaigner le foſſé de la Place, dès que l'on fut maître de l'ouvrage couronné; ce qui aïant fait écouler les eaux du foſſé du côté de la grande attaque, le Gouverneur demanda à capituler, non pas que cet écoulement le dût preſſer de quelques jours, mais apparemment, parce que n'aïant point de ſecours à eſpérer, il ne voulut point hazarder la Garniſon à être priſe priſonniere de guerre.

Il y avoit un retranchement de maçonnerie à la gorge de la demi-lune d'Ath. Dès que l'on fut maître de la demi-lune, on ouvrit une ſappe pour y conduire le Mineur; mais la Place ſe rendit, parce que la brêche du baſtion étoit raiſonnable.

CHAPITRE XCIX.

Des Aſſauts.

ON donne les aſſauts aux ouvrages extérieurs, à la contreſcarpe, aux demi-lunes & autres ouvrages, & au Corps de la Place.

Une régle générale pour la maniere de les donner, eſt de partir de fort près, d'avoir bien reconnu la brêche, bien ruiné la défenſe des ouvrages qui la défendent, les accabler pendant l'attaque du feu des bombes, du canon, & de la mouſqueterie, & bien tourmenter l'ouvrage qu'on veut attaquer, par l'artillerie & les bombes, avant que d'y faire marcher les Troupes deſtinées à cette attaque; d'avoir un grand feu préparé dans les paralleles, & d'attaquer par un front qui embraſſe, & ſoit plus étendu que le front attaqué, & faire attaquer avec vigueur, ſoûtenir les attaques avec un grand ordre, avoir pluſieurs Corps

diſpoſés pour marcher à l'aſſaut, en cas que les premiers ſoient repouſſés.

Cependant l'expérience nous a convaincus, qu'il ne faut donner des aſſauts que le moins qu'il eſt poſſible, & lorſqu'on eſt ſûr, que l'opiniatreté de l'Ennemi eſt la ſeule cauſe de la continuation de ſa défenſe. Car les aſſauts coûtent beaucoup de braves hommes, & ruinent la Ville, s'ils ſe donnent au Corps de la Place, parce qu'il eſt impoſſible d'empêcher que le Soldat victorieux ne la pille, & qu'il eſt d'ailleurs certain, que quelque opiniâtre que ſoit l'Ennemi qui ſe défend, vingt-quatre heures de plus le réduiſent à capituler malgré lui, par une impoſſibilité abſoluë de ſoûtenir un aſſaut.

Il eſt auſſi preſque inutile d'attaquer une contreſcarpe de force, parce que dès que les angles du poligone attaqué ſont embraſſés, & que tout le front de l'attaque ſe communique, il devient abſolument impoſſible à l'Aſſiégé de reſter dans ſon chemin couvert, & il faut qu'il l'abandonne.

Ainsi je ne conseillerai jamais de donner des assauts, à moins qu'on ne soit convaincu, que l'Attaqué les attend par ignorance, & sans une sûreté presque entiere de les pouvoir soûtenir sans être forcé.

REMARQUES.

Depuis que je sers je n'ai vû que trois Gouverneurs, qui aïent soûtenu des assauts au Corps de leurs Places.

Le premier a été le Bacha de Neuhausel en 1683. Cette Place n'avoit ni chemin couvert, ni ouvrage extérieur. Ainsi dès que le bastion fut assez ouvert pour que la brêche fût raisonnable, la Place fut aisément emportée d'assaut, parce que la colonne d'Infanterie qui attaquoit, marchoit à la brêche sur plus de rangs, que n'en pouvoit former l'Infanterie qui soûtenoit la brêche.

C'est un axiome certain à la Guerre, que de deux Corps de Troupes qui se chargent, & qui sont également bons, celui qui est formé sur plus de rangs & de lignes, doit l'em-

porter ſur celui qui en a moins, parce que ſon effort eſt plus puiſſant, & que s'il étoit poſſible, que le premier rang du Corps qui eſt ſur moins de rangs & de lignes, pût tuer tout le premier rang de ſon Ennemi, il eſt certain qu'il ſeroit lui-même tué par le ſecond rang. Ce que je viens d'avancer ne peut recevoir de difficulté, lorſqu'une affaire ſe décide par le feu; il n'y en a pas davantage, lorſque l'on ſe charge l'épée à la main, parce que deux hommes en doivent toujours tuer un.

Le ſecond Gouverneur qui a été emporté d'aſſaut eſt le Bacha de Bude.

L'accès de ſa brêche étoit beaucoup plus difficile, que celui dont je viens de parler. Il avoit même encore quelques rondelles & petits flancs du Corps de la Place, qui n'étoit point baſtionnée, dont les feux n'avoient pû être détruits par l'artillerie Chrétienne, & qui protégeoient la grande brêche; mais il y en avoit une ſeconde à l'attaque de M. l'Electeur de Baviere. Ces deux brêches furent attaquées en

même tems par toute l'Infanterie Chrétienne, & furent enfin emportées, après une longue résistance, & la mort du Bacha, tué en défendant la brêche de l'attaque de M. le Duc de Lorraine.

Cette grande opiniâtreté dans la défense des Places jusqu'à la derniere extrémité, ne se trouve plus que chez les Turcs, dont un point essentiel de leur Loi, défend de rendre par capitulation aux Chrétiens une Place, où ils ont eu une Mosquée. Depuis ces deux Siéges, ils ont pourtant en quelques occasions manqué à ce point de leur Loi.

Le troisiéme Gouverneur qui a soûtenu un assaut au Corps de sa Place, a été M. le Maréchal de Boufflers au Château de Namur.

Les Ennemis marcherent en même tems à la Cassotte, & au Fort de Terra-Nuova, comme je l'ai dit ailleurs. La colonne d'Infanterie qui se présenta à la brêche du bastion du Château, partoit de trop loin à découvert, pour pouvoir espérer de réussir; aussi n'eut-elle aucun succès, quoique protégée par un feu

prodigieux du canon & des bombes, jusqu'à ce qu'elle fût parvenuë au pied de la brêche, & même par un grand feu de mousqueterie, préparé dans les toits des maisons de la Ville. Les plus hardis ne purent jamais monter seulement jusqu'à moitié de la brêche, & cette Infanterie fut obligée de se retirer après une grande perte, & sans avoir pû se loger au pied de la brêche.

Cet exemple servira à faire connoître, qu'il est presqu'impossible de forcer par un assaut un Corps de Place, tant que la brêche peut être protégée par des feux, qui n'ont pû être détruits, & qu'elle se défend par d'autres feux, que ceux qu'elle peut opposer de front, ou même lorsque les Troupes destinées à cet assaut partent de trop loin, & à decouvert.

Comme j'ai parlé ci-dessus des assauts donnés à des ouvrages extérieurs, je n'en dirai rien ici.

Je finirai donc mes réflexions sur la matiere des assauts, en disant, que depuis que M. de Vauban a perfectionné l'art d'attaquer les Places,

par la méthode d'embraſſer par le travail de la Tranchée tout le front de l'attaque, de ruiner toutes les défenſes par le feu d'une puiſſante Artillerie judicieuſement placée, & même tout l'intérieur des ouvrages, & du Corps de la Place, par l'effet des bombes, il eſt devenu impoſſible à un Gouverneur de ſoûtenir un ouvrage par l'ouvrage même; & qu'ainſi l'Attaquant aïant détruit avec ſoin tous les ouvrages, qui peuvent protéger ceux que l'on attaque, il ſeroit trop préſomptueux à un Gouverneur, de s'expoſer à ſoûtenir un aſſaut à une brêche, qui n'a de défenſe que celle de la brêche même.

CHAPITRE C.

Des Capitulations.

LEs articles de la Capitulation ſont propoſés par les Aſſiégés, qui reçoivent des ôtages pour la ſûreté de ceux qu'ils envoïent les porter au Général. Ordinairement ces

ôtages ſe donnent réciproquement de dignité égale.

La facilité à accorder les articles propoſés, ou à en refuſer ou modifier quelques-uns, ſe régle ſur une infinité de conſidérations trop longues à déduire, & qui viennent des connoiſſances du Général qui fait le Siége.

Les articles ſignés, on prend poſſeſſion ou d'une porte, ou du lieu attaqué, ſelon ce dont on ſera convenu. Le tems arrivé que la garniſon doit ſortir, on y introduit ordinairement par honneur, le plus ancien Corps de l'Armée, qui prend les poſtes pour la Garde de la Place; & enſuite, après que les Troupes de l'Ennemi ſont ſorties, on y fait entrer celles qu'on y deſtine pour garniſon.

* La viſite de l'Artillerie, munitions de guerre & de bouche, qui doivent reſter dans la Place par la Capitulation, précéde la ſortie de la garniſon, & ſe fait toujours de concert avec les Officiers d'Artillerie, & prépoſés pour les vivres, qui s'en donnent réciproquement des

Etats ſignés & des décharges, ſur leſquels Etats le Général donne ſes ordres pour pourvoir la Place de ce dont elle manque. *

On donne aux Troupes qui ſortent une eſcorte ſuffiſante, pour les conduire ſûrement au lieu marqué par la Capitulation, dont ſur toutes choſes on ſe rendra religieux obſervateur.

Les premiers ſoins qui doivent ſuivre la ſortie de la Garniſon ennemie, ſont la deſtruction de tous les ouvrages que l'on a faits pour l'attaquer, * & la réparation de tout ce qui a été endommagé par l'attaque.*

L'Armée ne doit point quitter les lignes, qu'elle ne les ait comblées, & qu'elle n'ait remis dans la Place, ou renvoïé la groſſe artillerie, & ce qui concerne le parc d'Artillerie, qui ſeroit ſuperflu pour la défenſe de la Place qu'on vient de prendre; après quoi elle peut s'éloigner, ſoit pour le repos des Troupes fatiguées du Siége, ſoit pour la commodité des ſubſiſtances, ſoit pour l'exécution du projet du reſte de la Campagne.

REMARQUES.

Quoiqu'il ſemble que ce ſujet ne doive regarder que les capitulations, qui ont été faites pour des Places, cependant mes réflexions ſur cette matiere ne laiſſeront pas de s'étendre ſur toutes les eſpéces de capitulations, que j'ai vû faire.

Les ordres ſecrets qu'un Prince peut avoir donnés à un Gouverneur, avant le ſiége de ſa Place, de ne point expoſer ſa Garniſon à être faite priſonniere de guerrre, peuvent lui ſervir d'excuſe légitime pour capituler, avant que la Place ſoit en état de pouvoir être forcée, ou au moins d'être contrainte à recevoir les conditions qu'il plaît à l'Attaquant de preſcrire.

Mais pour donner une explication ſage à ces ordres du Prince, je dis que ce Gouverneur, pour être légitimement excuſé, doit avoir fait une défenſe judicieuſe & bonne, juſqu'à ce moment fatal de la Capitulation. Au contraire ſi ce Gouverneur juſqu'au moment qu'il

fait battre la chamade, n'a pas défendu ſon terrain avec toute l'attention & l'opiniâtreté poſſible, & ſi en un mot dès le commencement du Siége, ſa défenſe a été mal entenduë, il ne peut en aucune maniere être excuſé auprès du Prince d'avoir ménagé ſes Troupes, puiſqu'il n'a pas rempli ſon devoir, & que ce n'eſt point à ſa capacité, & à ſa valeur, qu'il doit la Capitulation, qui lui a été accordée, mais ſeulement à la juſte raiſon que ſon Ennemi a eûë, de vouloir finir une entrepriſe peu de jours après l'avoir commencée; & d'épargner du tems, des hommes, de l'argent, & des conſommations de munitions de guerre.

En l'année 1667. le Roi fit pluſieurs Siéges en Flandres. Les Places des Eſpagnols étoient mal pourvûës de Troupes, & des choſes eſſentielles à leur défenſe; auſſi ne durerent-elles que fort peu de tems. Cependant le Roi en laiſſoit ſortir les Garniſons avec les marques d'honneur, ſans crainte de les retrouver dans une autre Pla-

ce, parce qu'il ne vouloit pas, que la rapidité de ſes conquêtes fût ſuſpenduë par l'opiniâtreté d'une défenſe.

En l'année 1672. le Roi eut une conduite toute différente, dans les Siéges qu'il fit des Places des Hollandois. Elles avoient de nombreuſes Garniſons, & ne manquoient pas de munitions de guerre; mais ces Places n'étoient pas revêtuës, les Gouverneurs manquoient de capacité, & les peuples nombreux qui étoient dans ces Villes, ne vouloient pas que l'opiniâtreté de la défenſe les expoſât à être forcés.

Ainſi le Roi ſe ſervit de la terreur des peuples & de l'incapacité des Gouverneurs, pour prendre toutes les Garniſons priſonniéres de guerre, afin d'ôter une Armée entiére aux Hollandois. Ce qui avoit ſi bien réüſſi, que j'ai vû juſqu'à vingt-huit mille hommes ainſi pris priſonniers de guerre dans les Places.

J'ai rapporté en général les Siéges faits pendant ces deux Campagnes, pour faire remarquer la conduite différente tenuë pour les Capitulations.

Dans celle de l'année 1667. nous trouvions partout les Garniſons foibles, l'on ſçavoit les Places également mal pourvuës. Il n'étoit d'aucune conſéquence, d'accorder aux Gouverneurs dans la capitulation les honneurs de la guerre. On vouloit prendre pluſieurs Places ; ainſi il falloit accorder aux Garniſons les conditions qu'elles demandoient, afin de n'être pas arrêté. On obſervoit ſeulement de ſtipuler la conduite de cette Garniſon qui ſortoit, dans une Place que l'on n'avoit pas deſſein d'attaquer.

Par cette conduite, le Roi prit dans cette Campagne pluſieurs Places ſur les Eſpagnols, ſans avoir à craindre de retrouver d'une Place à l'autre, la Garniſon qui venoit de ſortir d'un Siége.

Si ſa Majeſté avoit tenu la même conduite en l'année 1672. elle auroit trouvé de ſi gros Corps d'Infanterie dans les dernieres Places qu'elle attaqua, qu'il auroit été contre la prudence d'en former les Siéges, parce que l'Infanterie qu'on étoit obligé de laiſſer dans les Pla-

ces que l'on conquéroit, diminuoit l'Armée à proportion que l'on pénétroit dans le païs.

Si je me ſuis étendu ſur cette différente conduite, tenuë dans les Capitulations de ces deux Campagnes, c'eſt pour faire connoître, que lorſqu'on écoute des propoſitions d'un Gouverneur aſſiégé, l'on doit pour en régler les articles, avoir autant d'attention à la conſtitution générale de la guerre, qu'à l'état de l'Armée & de la Place aſſiégée.

Pour entrer à préſent dans le détail des Siéges, dont la conduite dans la défenſe a été aſſez mauvaiſe, pour obliger les Princes à faire punir par des Conſeils de guerre des Gouverneurs, qui ont rendu mal-à-propos les Places qui leur avoient été confiées, & de ceux où la réſiſtance a été bonne & judicieuſe, je commencerai par celui de Naërden en l'année 1673. aſſiégé par M. le Prince d'Orange, & défendu par M. du Pas.

M. de Luxembourg qui commandoit dans les conquêtes du Roi en

Hollande, entra dans la Place quelques heures avant qu'elle fût investie, & en étoit parti, après avoir concerté avec M. du Pas, de le secourir, dès que la Cavalerie seroit rassemblée.

Ce Gouverneur à qui la tête tourna, dès qu'il vit l'Armée ennemie campée autour de sa Place, la rendit avant que l'Ennemi fût seulement maître du chemin couvert, & signa une Capitulation contre le sentiment des principaux Officiers de sa Garnison. Le Roi envoïa ordre à M. de Luxembourg de faire assembler un Conseil de guerre, devant lequel l'affaire fut portée ; & le procès de M. du Pas instruit, il fut dégradé des armes, en présence des Troupes mises en Bataille pour ce sujet, & condamné à une prison perpetuelle. La raison pour laquelle le Conseil de guerre ne le condamna point à la mort, fut qu'il ne se trouva point d'Ordonnance, qui condamnât un poltron à perdre la vie. L'on trouvera mes réflexions sur ce sujet à la fin de ce Chapitre.

La

La défenſe de Grave par M. de Chamilly en 1674. fut fort longue & belle.

Cette Place n'eſt point revêtuë. Il y avoit une excellente Garniſon, & une grande abondance de munitions de guerre & de bouche. M. de Chamilly ſe ſervit fort judieuſement de tout ce qu'il y avoit dans la Place, & ſans un ordre réïteré du Roi de la rendre avant l'hiver, il eſt certain que les Ennemis n'auroient pû le forcer à capituler avant le printems, & qu'ils auroient été obligés à tourner le Siége en blocus pendant l'hiver.

Mais le Roi avoit d'autres vûës, & ne ſe souçiant pas d'occuper Grave plus long-tems, il préféra le retour de cette Garniſon avant l'hiver, aux attentions qu'on auroit été obligé d'avoir le printems d'après, ſoit pour pourvoir Grave, dont les vivres auroient été conſommés, ſoit pour obliger l'Ennemi à accorder une Capitulation honorable à M. de Chamilly, qui s'étoit rendu ſi reſpectable aux Aſſiégeans, par la ſageſſe & par la vigueur de ſa

défenſe, que M. le Prince d'Orange lui accorda tous les articles qu'il lui propoſa, & même des articles honorables pour ſa perſonne, au-delà des articles convenus pour ſa Garniſon, & ce qui étoit dans la Place.

Cet exemple prouve que dans les actions de la guerre, le vainqueur rend honneur avec plaiſir à la bonne conduite & à la valeur du vaincu, non ſeulement par les ſentimens intérieurs du cœur, qui portent à honorer la vertu même dans ſon Ennemi, mais parce que l'ambition du vainqueur eſt flatée, d'avoir vaincu un Ennemi, que ſa bonne conduite lui a toujours rendu rédoutable.

En l'année 1676. Philisbourg fut aſſiégé par feu M. le Duc de Lorraine, & la Place défenduë par M. du Fay. La Place ne fut point ſecouruë par des raiſons, dont j'ai parlé ailleurs. Le Siége fut fort long, & la défenſe toujours judicieuſe; mais à la fin du Siége, la Garniſon ne ſe trouvoit plus ſuffiſamment d'armes à feu,

principalement de fusils & de pierres à fusils : ainsi M. du Fay fut obligé de capituler à la fin de la Campagne.

Sa défense judicieuse porta M. le Duc de Lorraine à lui accorder tous les articles qu'il lui proposa, & même de particuliers honorables pour sa personne, par lesquels il honoroit la valeur & la bonne conduite de ce brave Gouverneur, & rendoit à son mérite personnel la justice dûë à un Ennemi estimable.

En l'année 1689. M. le Duc de Lorraine assiégea Maïence, qui fut défenduë par M. le Marquis d'Uxelles, à présent Maréchal de France, qui se conduisit si judicieusement, & avec tant de valeur, dans la défense de son glacis & de sa contrescarpe, que quoique le Corps de de la Place ne valût rien, & qu'il ne lui restât pas assez de poudre, pour soûtenir par son feu une seconde attaque à sa contrescarpe, cependant sa judicieuse défense, jusqu'au moment qu'il demanda à capituler, le rendit si respectable à

M. de Lorraine, que ce Prince accorda au Gouverneur & à ſa Garniſon, une Capitulation tout auſſi honorable qu'elle lui fut propoſée. Cet exemple prouve encore l'attention du vainqueur à honorer la vertu dans le vaincu.

Dans la même année 1689. la Ville de Bonn fut aſſiégée par M. l'Electeur de Brandebourg, auquel M. de Lorraine ſe joignit avec preſque toute * l'Infanterie de * l'Armée de l'Empereur, après la priſe de Maïence.

M. le Baron d'Asfeld commandoit dans la Place, dont la Garniſon étoit fort bonne, & elle ſe ſeroit trouvée ſuffiſamment pourvûë, ſi le Siége dans les formes n'avoit pas été précédé d'un bombardement général, dont l'incendie des édifices, & leur deſtruction, cauſa la perte de preſque toutes les commodités renfermées dans la Place.

Cependant la réſiſtance fut fort longue, & fort opiniâtrée, & le terrain extérieur de la Place dont le Corps ne valoit rien, ſi judicieu-

ſement conſervé pendant un tems conſidérable, que quoique l'Ennemi eût emporté tous les dehors le dernier jour qu'il les attaqua, & que ce malheur eût cauſé une grande perte à la Garniſon, dont la diſpoſition pour la défenſe ne fut point bien exécutée ce jour-là, de ſorte que la confuſion fut fort grande, & M. d'Asfeld même bleſſé à mort, en donnant ſes ordres ſur le rempart, cependant tout ce qui avoit précédé ce jour malheureux parut ſi judicieux à l'Ennemi, que lorſque la Place demanda à capituler, les Princes qui l'attaquoient, lui accorderent une Capitulation fort honorable.

En quoi ils rendirent juſtice au Gouverneur & à ſa Garniſon, par le ſeul mérite de la défenſe précédente. Car la Garniſon ne tenoit plus rien dans les dehors de la Place, & étoit entiérement renfermée, de maniere que le mauvais Corps de la Place pouvoit ſans aucune oppoſition être ouvert par le Mineur en très-peu de jours, & la Garniſon emportée de vive force.

En 1695. M. du Montal fut chargé de faire le Siége de Dixmude. Ce Siége me fournira deux remarques considérables à faire; la premiere sur la mauvaise défense du Gouverneur; la seconde sur la Capitulation qui forma un incident, qui servit de prétexte à M. le Prince d'Orange, pour manquer à sa parole dans la Capitulation de Namur, en retenant M. le Maréchal de Boufflers.

Dixmude n'étoit point fortifiée réguliérement pour son Corps de Place, quoiqu'il y eût des remparts; mais il y avoit un bon chemin couvert, & cinq Bataillons fort complets. Le Gouverneur après trois jours de Tranchée ouverte rendit la Place, & par la Capitulation il fut dit, que les Troupes seroient prisonnieres de guerre. Après que cette Garnison eut été renduë, le Roi d'Angleterre Guillaume en fit mettre le Gouverneur au Conseil de guerre, qui le condamna à perdre la tête.

Je ferai voir dans la suite de mes réflexions sur les Capitulations,

pourquoi je crois cette Sentence équitable, quoique cette sévérité ne soit pas établie en France.

Par la Capitulation, la Garnison fut faite prisonniere de guerre, comme je viens de le dire. Le Roi d'Angleterre prétendit, qu'en conséquence du cartel pour les prisonniers de guerre, cette Garnison devoit être renduë, dès qu'elle fut répetée; & ce fut le refus de la rendre, qui servit de prétexte à ce Prince, pour ne point observer religieusement la Capitulation de Namur, & pour retenir M. le Maréchal de Boufflers.

Ce Prince avoit tort; car les cartels qui se font entre les Puissances qui sont en guerre, & qui évaluënt la rançon depuis le Général jusqu'au soldat, ne doivent s'entendre, pour se rendre réciproquement les prisonniers, dès qu'ils sont répetés, que de ceux qui se font dans les occasions particuliéres, & par les Partis qui vont à la guerre. Ceux qui se font dans les Places par Capitulation, à moins d'une explication dans les articles de la Capitulation,

ou dans les Batailles, peuvent être gardés jusqu'après la fin de la Campagne, sans infraction du cartel.

Car quel seroit le fruit de la prise d'une puissante Garnison dans une Place, ou celui d'un grand nombre de prisonniers faits après le gain d'une Bataille, si le cartel obligeoit à rendre ces prisonniers avant la fin de la Campagne, & dès qu'ils seroient repetés? L'usage a toujours été contraire à cette prétention.

Il y avoit même quelque raison particuliére, pour retenir avec justice la Garnison de Dixmude. C'est que les articles n'en étoient pas clairement expliqués; ce qui est une faute essentielle, & un manque d'attention considérable, dans la personne de celui qui propose des articles de Capitulation; & il est sur ce sujet en usage, que celui qui accorde la Capitulation, en explique à son avantage les articles susceptibles de deux sens, sans que la Puissance ennemie prenne cette explication avantageuse pour un manque de parole.

Par

Par exemple, si un Gouverneur demandoit que sa Garnison fût conduite sûrement en une telle Ville ; s'il ne s'expliquoit pas que ce fût par le chemin le plus court, ou en passant par tels & tels lieux, & à telle quantité de lieuës par jour, lorsqu'il doit être conduit dans une Ville éloignée de celle qu'il rend ; on pourroit sans infraction du cartel, le promener tant que l'on voudroit, pourvû qu'effectivement à la fin on le remît où l'on s'est engagé de le remettre, sans explication du chemin, ni du tems. Il y a des exemples qui autorisent ce manque apparent de parole.

Dans la même année 1695. je fus détaché avec un Corps de Cavalerie, pour aller investir Dèynse, où il y avoit deux Bataillons. Quoique la Place ne fût point bastionnée, elle étoit pourtant hors d'insulte, & avoit un bon chemin couvert. J'en intimidai tellement le Gouverneur, qu'il se rendit prisonnier de guerre avec ses deux Bataillons, sans avoir vû ni Infanterie, ni canon.

Mais j'en avois ſi clairement expliqué l'article, pour la retenuë des deux Bataillons juſqu'après la fin de la Campagne, que le Roi Guillaume ne ſe plaignit point qu'on n'eût pas obſervé la capitulation, en gardant cette Garniſon de Deynſe ; cependant il en fit mettre dans la ſuite le Gouverneur au Conſeil de Guerre, qui le condamna à être dégradé des armes.

La raiſon de cette différence de jugement du Conſeil de Guerre de ces deux Gouverneurs, eſt que celui de Dixmude avoit du canon dans ſa Place, & que celui de Deynſe n'en avoit pas, & qu'il allégua qu'il ne s'étoit rendu, qu'après l'arrivée de l'Infanterie.

En l'année 1703. M. le Duc de Bourgogne aſſiégea & prit le vieux Briſack. L'Empereur mal content de la conduite du Gouverneur, le fit arrêter, & mettre au Conſeil de Guerre, qui le condamna à avoir le col coupé. Le Comte de Marſilly, qui étoit auſſi dans la Place, fut par le même Conſeil de Guerre dégradé des armes.

Il pouvoit bien y avoir quelque chose à redire dans la conduite de ces deux Commandans ; & je rapporte cet exemple, seulement pour faire voir, que les autres Princes sont plus sévéres que nous, & punissent rigoureusement ceux qui dans la défense des Places qui leur sont commises, font des fautes qui en causent trop tôt la perte ; en quoi je ne les blâme point.

Voici quel est mon raisonnement sur ce sujet. N'est-il pas vrai qu'un gouvernement, ou une autre dignité militaire, ne sont, ou au moins ne doivent jamais être accordés par le Prince, qu'en récompense des services rendus, & parce que l'on a persuadé au Prince, que l'on mérite mieux cette récompense que les autres compétiteurs qui la demandent aussi ? Si l'on en a imposé au Prince, qui ne peut pas tout voir par lui-même, ou sur la valeur, ou sur la capacité, n'est-il pas vrai encore, que celui qui a imposé à son Prince, en peut être regardé comme un voleur, qui en imposant faussement, a enlevé cette récompense

à celui qui la méritoit mieux que lui ?

Pourquoi donc ne pas punir de mort celui qui contrevient eſſentiellement aux parties principales d'un homme de Guerre, qui ſont la valeur, & la capacité pour un emploi de conſéquence, pour lequel il ſe propoſe avec impudence, ſçachant bien qu'il s'en acquittera mal? Ce cas eſt-il moins important dans un Etat, que celui de la punition de mort d'un pauvre Soldat, qui pour vivre, a rapporté une botte d'herbes contre la défenſe de paſſer les Gardes ?

Après avoir fait mes réflexions ſur les Capitulations des Places, je crois à propos de parler ici de deux Capitulations honteuſes, faites par des Corps conſidérables en Campagne.

La premiere eſt celle que fit en 1677. M. le Duc de Saxe-Eiſenac, qui commandoit un Corps d'environ dix mille hommes des Troupes des Cercles & des contingens de l'Empire. Ce Prince s'étant laiſſé mal-à-propos enfermer par M. le

Maréchal de Créqui dans une Isle du Rhin, entre Strasbourg & le Fort de Kell, n'en sortit que par une Capitulation, par laquelle ce Maréchal lui donna un passeport pour se retirer en Allemagne avec son Armée, par le plus court chemin, avec un Trompette de notre Général pour toute sûreté; cette Capitulation, ou passeport n'avoit point encore eu d'exemple.

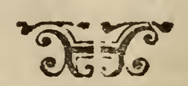
* La faute de M. d'Eisenac ne regardoit point une mauvaise défense; mais c'étoit une imprudence bien grande à ce Prince de s'être tenu si long-tems à portée d'être détruit par l'Armée supérieure de M. le Maréchal de Créqui, & de s'être mis dans la nécessité de se jetter dans une Isle d'une riviere, sans sçavoir par où il en pourroit sortir.

Car enfin, comme je l'ai dit ailleurs, si M. le Maréchal de Créqui n'avoit pas craint, que dans cette occasion la Ville de Strasbourg ne manquât à son Traité avec le Roi, il est certain que ce Corps d'Armée seroit péri dans l'Isle, au cas que

M. le Maréchal eût eu la dureté de ne pas vouloir le recevoir à discrétion. *

La seconde Capitulation honteuse, qui n'a jamais eu d'exemple dans la Nation Françoise, & qu'il faut espérer qui n'en aura jamais, est celle qui fut faite en 1704. le jour de la Bataille de Hochstet par un Maréchal de Camp, plusieurs Brigadiers & Colonels, dans le Village de Plentheim, où tous ces Officiers se rendirent Prisonniers de Guerre avec vingt-sept Bataillons de la meilleure Infanterie du Roi, & douze Escadrons des meilleurs Régimens de Dragons.

Il me paroît que cette action lâche & honteuse, ne devoit être sçûë de la Postérité, qu'en apprenant en même tems la justice sévére qui en auroit été faite. C'est par où je finirai mes réflexions sur les Capitulations.



CHAPITRE CI.

De la Garde ordinaire des Places.

LEs Places doivent être gardées avec la même exactitude, & les mêmes précautions en paix, comme en Guerre. Il ne doit jamais y avoir de relâchement dans la vigilance du Gouverneur, ni des Officiers Majors de la Place. Le service y doit toujours être fait réguliérement par les Troupes, & toutes les précautions contre les surprises, ou contre les intelligences du dedans, doivent être égales en tout tems.

Il seroit inutile de s'étendre, sur ce qui regarde le service particulier des Troupes dans les Places; on ne trouve autre chose dans les Ordonnances militaires. Il n'y a donc qu'à les lire, & à les suivre exactement. Ces Ordonnances parlent même des précautions à prendre, tant à l'égard des habitans, que des étrangers qui entrent dans la Place. Ainsi on renvoïera encore sur ce sujet aux mêmes Ordonnances.

On ſe contentera ſeulement de dire, que dans les Places tout-à-fait frontiéres, ou de nouvelle conquête, le Gouverneur doit avoir une application particuliere, à connoître le caractére d'eſprit des peuples, & à ſe faire parmi eux des amis, & des eſpions, qui lui rendent compte des diſcours qui ſe tiennent entre eux, des correſpondances qu'ils conſervent avec le dehors; intercepter les lettres ſur les moindres ſoupçons; faire ſuivre les étrangers qui entrent dans la Ville; paroître lui-même ſouvent en public; entrer dans les affaires des particuliers; faire des rondes la nuit à différentes heures, tantôt ſur les remparts, d'autres-fois dans la Ville; veiller & faire veiller ſoigneuſement à ſes magazins; loger ſa Garniſon enſemble par quartiers, le plus qu'il ſe peut, en cas qu'il n'y ait point de cazernes; ſi la Place eſt ſur une riviere, y faire des eſtacades, & avoir la nuit des barques armées en garde au-deſſus & au-deſſous de la Ville, afin que perſonne n'y entre à ſon inſçû.

Si le peuple eſt nombreux, il doit être déſarmé, & le Corps de Garde, tant des portes, des Baſtions, que des Places, doit être au moins couvert d'un parapet & d'une bonne paliſſade. Il eſt bon même que devant les Corps de Garde des Places, il y ait quelques pieces de canon toujours chargées à cartouches.

Il faut de plus que les patrouilles d'Infanterie & de Cavalerie ſoient fréquentes, les aſſemblées de nuit ſévérement défenduës, & qu'il ne s'en faſſe aucune de jour, qu'on ne lui ait demandé la permiſſion, afin que les Corps de Garde des Places & des portes en ſoient avertis.

Les jours de foires & de marchés, comme il ne faut point interrompre le commerce, les Gardes de Cavalerie doivent être à cheval, celles d'Infanterie ſous les armes, & le reſte de la Garniſon toujours prête à les prendre. Il eſt bon même pour plus grande précaution, de doubler la Garde ces jours-là. En cas de feu, il faut faire prendre les armes à toute la Garniſon, & commettre à la Bourgeoiſie le ſoin de l'éteindre.

Toute la Garniſon doit connoître les poſtes qu'elle doit occuper, en cas de ſurpriſe, ou de ſédition, ou de feu. On peut même donner quelques fauſſes allarmes, pour connoître ſi chacun eſt prompt à ſe rendre à ſon devoir, & ſi les habitans exécutent réguliérement ce qui leur aura été ordonné; en ce cas, il ne faut pas négliger de punir ſévérement ceux qui auront été trouvés en faute.

Les Places qui ne ſont point revêtuës, & qui n'ont point d'ouvrages extérieurs, ſont ſujettes à pluſieurs ſortes de ſurpriſes, * ſoit par le petard, par l'eſcalade, ou par une attaque générale; * ſurtout pendant les glaces, quand il y a de l'eau dans les foſſés.

Les précautions contre le petard, ſont les Gardes de Cavalerie & d'Infanterie la nuit hors de la Place, pour être averti de ce qui approche; & dedans la Place, des machicoulis au deſſus des portes, des herces peu éloignées des portes en dedans, pour que les gens entrés ne puiſſent pas s'étendre ſur les rem-

parts, des berceaux chargés de pierres au deſſus de la voûte, & à l'extérieur de la porte.

Les précautions contre les eſcalades, ſont des Gardes en dehors, comme pour le petard; de fréquentes rondes; des ſentinelles à tous les angles, ou s'il n'y en a point, fort proche les unes des autres; des poutrelles diſpoſées d'avance le long des remparts, pour être coulées en travers ſur les échelles; de petits magazins de grenades, & de feux d'artifice auſſi diſpoſés ſur les remparts, pour être jettés ſur les Troupes qui ſeront dans le foſſé, en cas qu'il ſoit ſec, ou pour l'éclaircir, & voir où l'Ennemi fait effort; des flancs bas, pour y pouvoir placer de la mouſqueterie; & s'il y a de l'eau dans le foſſé, il faut avoir grand ſoin en hiver d'en rompre les glaces, & d'en tirer les morceaux du côté de la Place, pour augmenter l'embarras, & empêcher qu'on ne poſe facilement des claïes, pour couvrir l'eſpace du foſſé dont on a tiré la glace; des hallebardes & des eſpontons dans les Corps de Gar-

des, * qui ſont ſur les remparts, * pour en pouvoir armer ceux qui courent à la défenſe, ou le ſoldat qui a tiré ſon coup, s'il eſt preſſé, & ne peut avoir le tems de recharger.

Les précautions contre l'attaque générale, ſont les Gardes de dehors, comme pour les autres ſurpriſes; l'ordre pour la diſpoſition de la Garniſon, précédemment connu de tous les Commandans des Corps, & Officiers Majors, tant ſur les remparts, que proche des attaques, & Places de la Ville; les retranchemens intérieurs, munis d'un rang de paliſſades, avec un parapet le long des courtines; les Corps de Gardes fortifiés dans le milieu des courtines, & dans les Baſtions; le canon chargé à cartouche, pour tirer ſur l'Ennemi par tout où il attaque; & de petits dépôts de munitions de guerre bien conſervés & gardés, tant auprès des batteries, qu'aux Corps-de-Gardes des remparts & places.

REMARQUES.

* Pour ce qui concerne la Garde

ordinaire des Places, je renvoïe à la lecture & l'étude des Ordonnances militaires, dans lesquelles on trouvera tout ce qui regarde cette matiére.

Les exemples des fautes faites sur ce sujet, qui n'ont point eu de suites fâcheuses, sont de trop petite conséquence, pour être rapportés ici.

CHAPITRE CII.

De la défense des Places attaquées.

IL y a pour la défense des Places des régles générales à donner; il y en a de particuliéres. Il y a encore outre cela des avertissemens, dont l'usage consiste dans la capacité & l'expérience du Gouverneur, qui sçait profiter à propos de tout ce qu'il voit faire aux Assiégeans, dont il peut tirer quelque avantage, qui tende à prolonger sa défense.

Les régles générales sont, la connoissance parfaite du Corps de la Place, & de ses environs; la connoissance de la force & de la bonté

de sa garnison ; la connoissance de ses habitans, soit pour leur nombre, soit pour leur bonne ou mauvaise volonté ; la connoissance de ses magazins de guerre, & de leur nature, pour s'en servir à propos ; la connoissance des vivres, tant destinés pour la garnison, que de ceux qui sont chez les particuliers pour leur subsistance. Il sçaura aussi la quantité de vins, biéres, eaux-de-vie, & autres boissons ; la connoissance du trésor du Prince dans la Place, & des facultés des Particuliers, pour y avoir recours en cas de besoin ; la connoissance de toutes sortes d'ouvriers, pour s'en servir à propos ; la connoissance des remédes pour les malades & blessés ; la connoissance de la quantité de Medecins, Chirurgiens, Apotiquaires, des Hôpitaux publics, & des lieux où on en pourra établir de nouveaux pendant le Siége ; la connoissance des bois, tant publics, que ceux qui sont aux édifices, des laines, des toilles pour des sacs-à-terre, & autres choses nécessaires, des menus bois pour des gabions,

grands & petits, pour fasciner & faire des claïes, du ser pour tous les usages, du plomb public & particulier qui seront aux édifices; & enfin la connoissance entiére de tout ce qui est renfermé dans la Place.

Le Gouverneur s'étant fait donner des Etats au juste de tout ce qui vient d'être dit, & lui-même aïant vérifié si on ne le trompe en rien, il préposera une personne fidelle sur chacune des choses dont il y a consommation journaliere, & se fera tous les jours rendre compte de la consommation qui aura été faite; & pour les choses qui ne sont pas de la consommation journaliere, il se fera rendre compte de leur état jour par jour, afin que rien de ce qui est dans la Place ne puisse être détourné, ou dissipé mal à propos.

Toutes ces connoissances ainsi prises, & qui demeureront secretes, il fera son dispositif par rapport à la garnison, tant pour la Garde des dehors, que pour celle du dedans de sa Place.

Ce dispositif sera par lui concerté avec les Officiers-Majors de sa Pla-

ce, les Ingénieurs, Commandans d'Artillerie, & des Corps de Troupes de ſa garniſon; afin que tous ceux qui doivent concourir avec lui à la défenſe de la Place, & à l'ordre qu'il y faut tenir, ſçachent en général, & chacun en particulier, quel eſt le ſervice qu'ils doivent rendre, & faire rendre par leurs inférieurs. Voilà ce qui regarde les régles générales.

Les particuliéres dont la plûpart ſont renfermées dans le diſpoſitif, ſont la diſpoſition des matériaux dans les lieux où l'on en aura beſoin, chacun ſuivant ſon eſpéce; l'ordre pour monter & deſcendre les Gardes aux attaques; la diſtribution des munitions de guerre, tant dans les poſtes, que dans les dépôts proche des poſtes pour les beſoins; les rafraîchiſſemens à mettre dans le voiſinage des poſtes; ce qui regarde particuliérement les poſtes du dehors.

Pour le dedans de la Place, la diſpoſition des Gardes d'Infanterie & de Cavalerie ſe fait ſuivant l'affection des peuples pour le Prince; l'ordre & la diſpoſition du peuple

contre

contre le feu, pour le transport des matériaux, pour le soulagement des malades & bleſſés, pour porter à manger à ceux qui sont le service; le blanchiſſage de leur linge; leur coucher pendant le tems qu'ils peuvent prendre du repos; la construction de toutes les choses servant à la défense de la Place, & leur transport dans les lieux où l'on en peut avoir besoin; sans lesquelles attentions particuliéres, il est difficile à un Gouverneur de maintenir un bon ordre dans la défense de sa Place.

Ce dispositif doit être écrit. Il demande une sérieuse attention, & même un concert avec les Officiers-Majors, Commandans des Corps, Ingénieurs, Commandans de l'Artillerie, Munitionnaires, Directeurs & Préposés des Hôpitaux, Chefs de la Bourgeoisie, & Préposés par le Gouverneur sur toutes les espéces de choses renfermées, & qui sont de consommation journaliere, ou de construction nouvelle, comme fabrique de bales, de sacs-à-terre, de ballots de laine, de hotes, & de paniers, de gabions grands &

petits, de faſcines longues & courtes, de piquets longs & courts, d'affuts & roüages pour l'Artillerie, de raccommodage d'armes, de débit des gros bois pour madriers, pieux, mantelets, ſolivaux, paliſſades & blindages, fabrique d'outils de fer, ou leur racommodage, & apport de tous leſdits matériaux dans les lieux où ils ſont néceſſaires.

Ce diſpoſitif pour ce qui regarde les Troupes, doit régler tout le ſervice qu'elles doivent rendre, tant aux attaques, que lorſqu'elles ſont relevées des attaques; le tems qu'elles doivent avoir pour leur repos & leur nourriture; lequel tems de repos & de nourriture, leur doit toujours être procuré dans les lieux les plus ſûrs.

Dans les Places où il y a du peuple, le Gouverneur en doit encore régler tout le ſervice. Tous ceux qui ont des métiers doivent être connus & comptés, pour être emploïés ſuivant leurs métiers à toutes les choſes de fabrique nouvelle, dont je viens de parler, & dont il y a conſommation journaliere.

Ceux qui n'ont point de métiers doivent être partagés, une partie à veiller au feu, une autre à l'apport des matériaux dans les lieux de dépôt, qui ont été marqués.

Les Prêtres, Religieux, & Religieuses, & femmes ne doivent point aussi être inutiles. Les Prêtres doivent administrer les Sacremens; les Religieux & Religieuses doivent soigner les malades & blessés, & aider les Chirurgiens. Les femmes doivent être occupées à faire les charpies & les bandes pour les blessés, à la construction des choses qu'il faut coudre, au blanchissage du linge du Soldat & de l'Officier, à la cuisson de son potage; car je veux, autant qu'il peut être possible, que l'Officier & le Soldat au retour de sa Garde à l'attaque, ait du linge blanc, de la soupe, & un matelas pour dormir, afin que par cette attention il soit plus long-tems conservé en santé & en vigueur, & que par conséquent il rende un meilleur service au Prince.

En général, je veux que le Gouverneur par la sagesse de son dispo-

ſitif, ne laiſſe perſonne dans ſa Place qui ſoit inutile, & qui ne concoure à l'ordre & à la défenſe de la Place.

Par ce moïen & cet ordre, qui embraſſe le ſoin de tout ce qui eſt renfermé dans la Place, il eſt certain qu'il ne ſe commet point d'abus dans les conſommations, & que les choſes néceſſaires à la défenſe ſe trouvent toujours prêtes & à la main, pour être emploïées ſuivant le beſoin.

Je ſçais bien qu'on me dira, qu'après toutes ces précautions priſes dans le diſpoſitif, un incendie général cauſé par l'effet des bombes, ou des boulets rouges, peut renverſer toute l'œconomie d'une bonne défenſe. Je conviens que cet accident peut arriver; mais au moins n'eſt-il pas général, quand on a prévû qu'on peut être expoſé à cet incendie, & qu'on s'eſt précautionné contre ſon effet, ſoit en ſéparant ſes magazins, ſoit en les éloignant des lieux où le feu peut porter, ou en cherchant tous les moïens de les garantir. Enfin, ſi l'on ne peut s'empêcher de perdre quelque choſe, au

moins ne perd-on pas tout.

Tout ce qui vient d'être dit du diſpoſitif à faire pour la défenſe d'une Place, regarde celles qui ont un peuple aſſez nombreux, & qui ne ſont pas uniquement des Places de guerre.

Pour la défenſe de celles-ci le diſpoſitif eſt tout différent. Car comme on n'a pas le ſoulagement du peuple, que l'on doit occuper, comme je l'ai dit ci-deſſus, on a auſſi moins d'attention à prendre contre l'incendie des édifices, de la conſervation deſquels un Gouverneur ne ſe doit point faire un capital, qui occupe des hommes. Il lui doit ſuffire de conſerver ſes magazins de munitions de guerre, de vivres, & de médicamens, & quelques lieux ſûrs pour ſon Hôpital.

Le partage des Troupes pour le ſervice, doit être auſſi différent dans les Places, où il y a beaucoup de peuple. J'ai dit qu'il falloit l'occuper; cela ſoulage la garniſon, la fatigue moins, & donne plus d'hommes pour la Garde des attaques. Mais dans une Place purement de

guerre, la garniſon dans le commencement du Siége doit être partagée en trois, pour la défenſe aux attaques, pour le travail, & pour le repos.

Mais comme le tems de vingt-quatre heures eſt trop long, & qu'il ſe trouveroit quarante-huit heures de fatigue, contre vingt-quatre heures de repos; je tiens que les corps ne pourroient pas y réſiſter à la longue. Ainſi, ſi je me trouvois dans une Place de guerre attaquée, je ferois mon partage par douze heures pour le ſervice à l'attaque, & par ſix heures pour le travail & le repos, afin de trouver dans cet ordre une maniere, qui ne rendît pas la fatigue de ſi longue durée.

Par exemple, après que le Soldat auroit paſſé douze heures à l'attaque, il ſeroit relevé, & auroit ſept heures pour manger & dormir, après quoi il ſeroit emploïé quatre heures au travail, & auroit une heure pour ſe diſpoſer à revenir à l'attaque. Il me paroît que cette diſtribution ſeroit plus judicieuſe, que celle qui ſe pratique ordinairement.

Je diſtribuerois même mon tems de maniere, que tantôt le ſommeil précéderoit la Garde à l'attaque, & tantôt ce ſeroit le travail, afin que le Soldat ſe trouvât toujours un tems mêlé de fatigue & de repos.

Comme la fatigue augmente, à meſure que les hommes ſe perdent par la mort, les maladies, & les bleſſures, & parce que la Place devient plus preſſée par l'Ennemi; ce premier partage de la garniſon en trois ſe trouve ſouvent réduit en deux. En ce cas-là, je voudrois faire le partage de mon tems en huit ou dix heures, afin de ne jamais donner à ſupporter à mon Soldat une fatigue exceſſive, & qu'il eût toujours un tems de repos, qui ſuccédât à celui de fatigue.

Quant à la maniere de monter les Gardes, je tiens qu'il y a bien des choſes à obſerver. Les principales ſont, de les monter pour leur parade en lieu commode pour la diſtribution des poſtes; de les faire marcher, autant qu'il ſe peut, avec ſûreté & ſecret; d'en changer quelquefois les heures, ſelon que cela

paroît néceſſaire; que nul Soldat deſcendant la Garde ne quitte ſon poſte ni ſa place, qu'en le cédant au Soldat montant; & que nulle heure ne ſoit priſe pour monter la garde, qui puiſſe être voiſine de celle, où l'on peut prévoir que l'Ennemi va entreprendre une action, rien n'étant ſi dangereux que ce moment pour relever une Garde, par l'impoſſibilité qui ſe trouve à conſerver dans ce tems-là l'ordre qu'on s'eſt preſcrit pour ſoûtenir une attaque, à laquelle on juge que l'Ennemi ſe prépare.

Le retour de la Garde deſcendante doit auſſi être fait avec ordre & ſans confuſion, afin que ſi par hazard l'Ennemi prenoit ſon tems pour attaquer, dans le moment que la Garde viendroit d'être relevée, la Garde deſcendante fût en état de marcher ſans confuſion au poſte attaqué, pour le ſoûtenir, ou le reprendre, s'il avoit été abandonné, avant que l'Ennemi pût s'y être établi, & donner par-là le tems à la Garde qui auroit été forcée, de revenir à ſon poſte.

La

La Garde des ouvrages extérieurs, ou du Corps de la Place, destinée à protéger la Garde qui est dans le chemin couvert, doit toujours avoir été relevée un peu de tems avant celle du chemin couvert, parce qu'elle doit être en état de la protéger par son feu contre cet inconvénient du désordre, qui peut arriver dans le moment qu'elle reléve, comme je viens de le dire.

C'est-là tout ce qui se peut dire sur les préceptes généraux, pour maintenir un bon ordre dans la défense des Places. Tout le reste que nous regardons plûtôt comme des avertissemens, que comme des régles générales, je le diviserai encore en plusieurs classes.

De ces avertissemens, il y en a qui regardent la gloire & l'honneur du Gouverneur; il y en a qui regardent la maniere de défendre toutes les parties de la Place.

Ceux qui regardent le Gouverneur, sont de traiter avec beaucoup de douceur, non seulement les Officiers-Majors & particuliers, mais même le soldat & le peuple;

de recevoir gracieusement tous les avis qu'on lui donne, & toutes les propositions qu'on lui fait; quand il y trouve du bon, d'en loüer les Auteurs en public, afin de donner par cette conduite de l'émulation, & du désir de penser aux autres; quand il ne les trouve pas raisonnables, d'en dire en particulier les raisons à ceux qui les ont proposées, sans les rebuter, au contraire les exhorter à proposer de nouveau les autres choses qu'ils croiront utiles au service, parce que cela les rendra plus appliqués à penser, & plus désireux de proposer des choses qui seront trouvées bonnes.

Je serois d'avis aussi que le Gouverneur eût un *Journal public du Siége*, à la tête duquel seroit premiérement écrit le dispositif pour l'ordre de la défense, en ce qui regarderoit le service des Troupes, & celui qu'on voudroit tirer des habitans; qu'ensuite il y fît écrire tous les jours l'état de la Place, tant du dedans, que du dehors, après l'avoir reconnu par lui-même, & s'en être fait rendre compte, par ceux

qu'il aura préposés pour veiller aux différentes choses qu'il leur aura commises; que cela se fît en présence de ceux, qu'il aura jugés capables de l'assister de leurs conseils pour la défense de la Place; qu'ensuite on déliberât sur ce qu'il est à propos de faire; que ces déliberations prises, elles fussent signées de ceux qui auroient été appellés au Conseil; que les autres particuliers, qui auroient proposé des choses à faire, qui eussent été jugées bonnes, fussent nommés sur le Journal pour leur faire honneur, & que tous les jours ce Journal fût signé, non seulement de tous ceux qui auroient été appellés, mais de tous ceux que le Gouverneur auroit chargés de quelque soin particulier, afin que journellement l'état de la Place fût connu de ceux de qui il doit l'être.

Je suis persuadé, que ce Journal destiné à être présenté au Prince après le Siége, qui ne pourroit être contredit de personne de ceux qui y auroient journellement signé ce qu'ils auroient proposé, ou de ceux qui auroient été char-

gés des consommations, augmenteroit fort leur attention, à proposer des choses utiles à la défense de la Place, & feroit que les calomniateurs, ou ceux qui se vantent mal-à-propos, pourroient aisément être convaincus de faux.

Le Gouverneur connoissant l'état du tresor du Prince dans la Place, doit se régler pour les distributions manuelles, & récompenses à ceux qui ont travaillé, ou fait quelque action distinguée, suivant les fonds.

L'intérêt particulier ne le doit jamais conduire; il le doit tout sacrifier pour la défense de la Place, & la gloire de son maître. Ainsi au défaut des fonds du Prince, il doit emploïer les siens, même des particuliers sur son crédit; l'avarice ne devant jamais prévaloir sur l'intérêt du Prince, ni sur la gloire qu'il acquérera, pour avoir fait une belle défense, quand même il seroit certain, que ses propres fonds emploïés pour le service ne seroient pas remplacés; rien n'étant plus indigne d'un homme d'honneur,

que de préferer l'intérêt à sa gloire.

S'il en a le pouvoir de son Prince, il doit récompenser sur le champ, par l'élevation aux charges vacantes, ceux qu'il aura vû mériter d'être élevés, ou qui lui seront recommandés par les Commandans des Corps.

Il faut enfin qu'il se fasse aimer par les honnêtes gens, & craindre par la canaille. Il doit avoir beaucoup d'émissaires & gens affidés, tant pour sçavoir tous les discours qui se tiennent, & les cabales qui pourroient se former, que pour faire couler tout ce qu'il veut qu'on croïe, par rapport à la défense de sa Place, & à ce qui se passe au dehors.

Comme j'ai dit qu'il doit écouter tout le monde avec douceur, il ne doit jamais cependant se rapporter de rien qu'à lui-même; & il doit voir tous les jours, non seulement ce qui regarde les vivres, les malades & les blessés, ausquels il doit, en les visitant, donner de grandes marques d'humanité, mais il doit encore avoir par lui-même une con-

noiſſance journaliére des munitions de Guerre, des autres choſes néceſſaires à la défenſe, des travaux des Ennemis, de ceux qu'il faut leur oppoſer, & de l'état, tant des ouvrages extérieurs, que du Corps de la Place.

Après avoir parlé de ce que j'ai appellé l'honneur & la gloire du Gouverneur, qui pourtant ne doit avoir d'objet que le ſervice du Prince, & le compte ſincere & véritable qu'il lui doit de tout ce qui lui a été confié; nous paſſerons à la maniére de défendre toutes les parties de la Place.

Il faut pour cela poſer une premiere maxime, qui eſt que le premier objet général de la défenſe d'une Place, eſt d'en tenir l'Ennemi éloigné tout le plus long-tems qu'il ſe peut, étant certain qu'il ne la prend jamais de force, tant qu'il en eſt éloigné. Pour cela il n'y a point de régle générale. Tout ce qui ſe peut faire pour parvenir à une longue défenſe, dépend de la conſtruction de la Place, de toutes les parties de laquelle il faut ſçavoir

se servir à propos, aussi bien que de la molesse, ou de la vivacité des Attaquans.

Lorsque la Place est construite de maniére que l'Ennemi a un beau terrain pour s'étendre, & bien embrasser le polygone attaqué, s'il se conduit bien, il est fort dangereux de faire de grosses sorties, & de tenir du monde hors du chemin couvert, à moins qu'ils ne soient dans des ouvrages hors d'insulte, & protégés du chemin couvert, ou des autres ouvrages de la Place; & même en tous ces cas, il ne faut jamais s'opiniâtrer à tenir des hommes assez long-tems dans ces sortes d'ouvrages, pour qu'ils y puissent être emportés de vive force, parce que ces pertes qui se font à la vûë de la Garnison, l'intimident, & donnent de l'audace à l'Ennemi.

Il ne faut pas même laisser entourer ces ouvrages extérieurs, à moins que la Garnison ne soit assez forte, pour n'avoir pas besoin pour sa défense des hommes, qui seront obligés de se rendre prisonniers de Guerre, & que cette résistance, &

cette opiniâtreté dans ces ouvrages détachés, ne retarde de plusieurs jours la perte de la Place.

Il y a même en ce cas encore une chose à observer, qui est que ce poste ne doit pas avoir été relevé de la Place de long-tems, avant qu'il soit forcé de se rendre, afin que les prisonniers ne puissent pas sçavoir de nouvelles fraîches de l'état de la Place, & qu'ils ne puissent pas dire aux Assiégeans des choses, qui pourroient être de conséquence.

Lorsque l'Attaquant, par la construction de la Place, se trouve serré dans son attaque, & ne peut embrasser le polygone attaqué, il est certain, que pourvû qu'on puisse mettre les ouvrages extérieurs hors d'insulte, on ne sçauroit mettre trop de soin à les multiplier, & à les garder le plus qu'il est possible, parce que par là, on tient l'Ennemi plus long-tems éloigné du Corps de la Place.

Lorsqu'on n'a que le chemin couvert à défendre, & que l'Ennemi a pû ouvrir la Tranchée à une

diſtance raiſonnable du glacis, il faut par un feu bien reglé, & de petites ſorties bien ménagées, tâcher de retarder le travail de l'Ennemi. En cela point de maximes certaines. Elles dépendent de la maniére dont ſe conduit l'Ennemi dans ſon attaque, de la bonté de ſon Infanterie, & de la valeur de la Garniſon.

Lorſque le glacis eſt coupé de maniére, qu'au pied du glacis il eſt reſté une coupe de terre, on peut y poſer une paliſſade, pour obliger l'Ennemi d'ouvrir la Tranchée de plus loin, lui faire perdre plus de monde, & retarder ſon ouvrage; mais il faut en ce cas avoir des redoutes, & des Places d'armes fermées de paliſſades, pour ſoûtenir l'Infanterie ainſi avancée, & la mettre hors d'inſulte, & même des communications de ce ſecond chemin couvert à la contreſcarpe, mais qui ſoient enfilées, afin que l'Ennemi n'oſe s'y engager.

Lorſque l'Aſſiégeant eſt près d'entamer le glacis, on peut auſſi ſuivant le terrain, ou hazarder quel-

ques hommes dans de petits ouvrages sur le glacis, qui enfilent les travaux des Ennemis, ou même venir au-devant de lui par Tranchée. Tous ces logemens, ou boiaux, doivent etre enfilés de la Place, afin que si l'Attaquant s'en rend le maître, il n'y puisse pas demeurer sans une grande perte.

Lorsque l'Attaquant est assez avancé sur le glacis, & qu'il s'applique à bien embrasser le polygone attaqué il faut craindre qu'il n'attaque de vive force le chemin couvert. Il est de la prudence du Gouverneur de bien examiner, s'il peut soûtenir cette attaque, sans hazarder trop de monde.

Les précautions à prendre de sa part, sont une double palissade en dedans du chemin couvert, avec une banquette plus élevée que celle de la contrescarpe; des places d'armes; des redoutes bien fermées, & palissadées avec un parapet, & les demi-lunes & bastions bien garnis de gens, pour faire un grand feu de canon & de mousqueterie, quand l'Ennemi viendra à décou-

vert attaquer la contrefcarpe.

Dans tout ceci, il faut fe conduire avec beaucoup de prudence & d'ordre ; d'ordre, afin de ne pas tomber dans l'inconvenient, qui feroit perdre tout ce qui feroit dans le chemin couvert ; & de prudence, pour ne pas trop rifquer, en voulant foûtenir cette attaque de vive force.

En général, on peut dire que le chemin couvert ne peut gueres être foûtenu contre une attaque de vive force, quand l'Ennemi fe donne la patience de ne la vouloir entreprendre qu'à propos ; auquel cas, il eft plus judicieux au Gouverneur, de ne laiffer que peu d'hommes dans les angles de la contrefcarpe, encore même en état de fe retirer. Mais auffi fi le terrain lui a permis, il doit par des mines, fourneaux, & fougaffes, avoir difputé le glacis à l'Ennemi, autant qu'il lui aura été poffible, parce que c'eft du tems qu'il lui aura fait emploïer à fe rendre maître de la contrefcarpe, que dépendra la durée de la Place.

Quand j'ai dit, qu'on doit difpu-

ter les établiſſemens ſur le glacis par des mines & des fourneaux, j'ai prétendu que cela ſe doit entendre d'une Place précédemment contreminée. Car de croire qu'on ait le tems de la contreminer, quand elle eſt attaquée, cela eſt bien difficile. Ainſi ſi la Place ne l'a pas été d'avance, ce que le Gouverneur peut faire de mieux, c'eſt d'avoir des fourneaux & fougaſſes aux angles de la contreſcarpe, pour faire ſauter ceux qui viennent l'en chaſſer, & s'y établir.

Quant à la défenſe d'une Place contreminée, elle ne ſe peut preſcrire par régles. Elles conſiſtent dans la nature du terrain contreminé, dans la quantité des poudres qu'il y a dans la Place, & qu'on peut emploïer à l'uſage des mines & fougaſſes, dans la capacité de ceux qui ſont chargés de ces travaux, & dans celle des Mineurs des Attaquans.

L'Ennemi étant maître de la crête du chemin couvert, par des traverſes tournantes qui auront embraſſé les angles, & qui feront com-

muniquées avec les paralleles les plus voiſines, on peut encore par des logemens & des traverſes, l'obliger à entrer dans le chemin couvert par des galeries, & pied-à-pied, ou interrompre cet ouvrage, quelquefois de vive force, quelquefois par le feu des traverſes, quelquefois par le feu qu'on peut mettre à ces galeries, quelquefois auſſi, comme je viens de le dire, par des fougaſſes & fourneaux, dont l'uſage eſt bien dangereux, quand il n'eſt pas fait à propos; parce que le fourneau ouvrant & renverſant la terre, cet endroit ainſi ouvert devient inutile à l'Aſſiégé pour ſa défenſe, & donne un moïen plus facile à l'Aſſiégeant, de ſe loger ſur ce terrain ainſi renverſé.

Mais l'Ennemi bien établi ſur la contreſcarpe & dans le chemin couvert, ſi les foſſés de la demi-lune ou du baſtion, en cas qu'il ſe porte également à ces deux objets, ſont ſecs, on en doit encore interrompre la deſcente & le paſſage de vive force, par des traverſes & caponnieres, que l'on aura faites aux an-

gles & aux épaules, ſelon qu'on l'aura jugé convenable.

Si les foſſés ſont pleins d'eau, on ne peut empêcher l'Ennemi de les combler, que par l'uſage des mêmes eaux, en cas qu'elles ſoient courantes, & que par le moïen des écluſes l'on puiſſe les hauſſer & baiſſer, ou les rendre ſi rapides, que l'on puiſſe emporter les faſcines qu'on y aura jettées.

Mais ſi l'Ennemi connoiſſant les eaux de la Place, ne comble leſdits foſſés qu'avec des matiéres peſantes, il eſt bien difficile de l'empêcher de réuſſir; mais auſſi ſon ouvrage eſt bien plus long.

Le grand feu de la Place eſt le moïen qui retarde le moins l'Ennemi, parce qu'il faut ſuppoſer qu'il aura précédemment ruiné toutes les défenſes, & tourmentera tellement les flancs par ſon Artillerie & les bombes, qu'il ſera bien difficile d'y tenir du monde pour interrompre ſon travail, ſans une grande perte d'hommes, qui ſeront tués, ou par le feu de la Tranchée, ou par l'effet du canon & des bombes.

En tous ces cas on ne peut rien prescrire de certain, sinon que le Gouverneur ne doit rien négliger, pour obliger l'Ennemi à ne s'approcher de lui qu'avec de sages précautions, pour s'assurer de la réussite. Ainsi en lui disputant tout, & le réduisant à venir pied-à-pied, il prolonge le Siége, acquiert de l'honneur & de la réputation, augmente les pertes de l'Ennemi, & s'en fait respecter; de maniére que lorsque pour terminer une entreprise qu'on lui rend aussi difficile, le Gouverneur est réduit à capituler, il est certain qu'on lui accorde toujours une capitulation honorable, parce qu'on ne veut pas réduire à une défense désesperée un homme, qu'on a trouvé judicieux & ferme dans toute la défense de sa Place.

Reste à dire un mot touchant l'usage du canon de la Place. Il est certain, que comme l'Attaquant a plus de terrain pour placer son canon, que l'Attaqué n'en peut avoir, le canon de la Place ne peut jamais résister à celui du dehors.

Ainſi je ne voudrois jamais fixer le canon de la Place. Je voudrois au contraire le promener toutes les nuits ; ouvrir de nouvelles embraſures, afin de battre l'Attaque de différentes manieres, & par là donner tous les jours de nouvelles occupations à celui de l'Ennemi.

Enfin le Gouverneur ne doit jamais ceſſer de penſer à tout ce qui peut retarder l'Ennemi, parce que de cela ſeul dépend la durée du Siége, & la beauté de la défenſe.

Je ne parlerai ici de la défenſe des brêches, & des retranchemens dans le dedans de la Place, que pour dire, qu'on doit défendre avec opiniâtreté juſqu'à un pied de terre ; que quand on eſt forcé de l'abandonner, on doit encore tenter d'y revenir, avant que l'Ennemi y ſoit ſolidement établi ; & qu'enfin un Gouverneur ne doit capituler, que quand il ne lui reſte plus de terrain à défendre derriere lui, ou qu'il manque abſolument des choſes néceſſaires à ſa défenſe, ſoit en munitions, ſoit en vivres.

Tout

Tout ce que je viens de dire ſur la défenſe des Places, eſt réduit en un ſeul Chapitre, au lieu que lorſque j'ai parlé de leur attaque, j'en ai fait pluſieurs. La raiſon eſt, qu'il peut y avoir différentes conduites à tenir dans l'attaque, par les conſidérations de la conſtruction de la Place; & que pour la défenſe, comme c'eſt une maxime certaine, que l'Attaqué eſt forcé de régler ſa conduite ſur celle de l'Attaquant, il ne peut faire que ce que le jugement & la capacité lui preſcrivent pour s'oppoſer journellement aux progrès de l'Ennemi vers ſa Place.

J'ai même parlé fort légérement des ſorties, parce que c'eſt encore une eſpéce d'action dans la défenſe, qui mérite une ſi grande attention, qu'elle ne doit jamais être exécutée, qu'après avoir bien mûrement diſcuté la maniere de la faire, & l'utilité, ou le dommage qui peut en revenir.

Les grandes ſorties faites quand l'Ennemi eſt encore éloigné, ſont fort dangereuſes, parce qu'il ne ſe

peut presque pas qu'elles ne soient assez tôt connuës, pour que l'Assiégeant se soit disposé à les recevoir, & à les ramener: action dans laquelle l'Assiégé souffre toujours une grande perte, par la confusion indispensable dans la retraite.

Les grandes sorties, lorsque l'Ennemi est au pied ou sur le glacis, sont encore fort dangereuses, parce que l'Ennemi y peut opposer le feu de toutes ses paralleles, & de toute sa Tranchée, & qu'ainsi la confusion se met dans la sortie, dès que les Troupes qui sont chargées de la faire, commencent à sortir; & cette confusion vient de la perte des hommes, qui sont tués, ou blessés, à la sortie du chemin couvert, avant que de se pouvoir former.

Les petites sorties bien ménagées peuvent être plus utiles; & c'est au Gouverneur à bien prendre le sens du terme dont je me sers, en disant qu'il faut qu'elles soient bien ménagées; c'est-à-dire qu'elles ne doivent être faites que pour deux biens; pour retarder ou

troubler le travail de l'Ennemi, ou bien pour tomber ſur la tête d'un travail hazardé de l'Ennemi, & l'obliger à ne s'approcher qu'avec circonſpection; ce qui allonge la défenſe.

Je n'approuverai jamais la conduite des Gouverneurs, qui croïent ſe devoir ménager une capitulation, avec ce qu'on appelle fauſſement des marques d'honneur, que je crains fort que les fautes dans la défenſe, ou la Capitulation prématurée ne leur aïent acquiſes.

Je tiens ces marques d'honneur pour véritables marques de honte, & je crois que l'Attaquant eſt bien plus diſpoſé à traiter avec des marques d'honneur un Gouverneur, qui lui diſpute tout ſon terrain avec capacité & valeur, & qu'il voit encore en diſpoſition de lui vendre bien cher ce qu'il lui en reſte, que non pas celui dont la défenſe a été ſans capacité & ſans valeur, & qui par conſéquent n'aura pas mérité l'eſtime de l'Ennemi.

Le ſerment qu'un homme nou-

vellement pourvû d'un Gouvernement prête en France, porte en termes exprès, qu'il ne rendra pas la Place qui lui a été confiée à l'Ennemi par qui elle sera attaquée, qu'après avoir soûtenu au moins trois assauts au Corps de la Place.

Ce formulaire est ancien, & avant qu'il fût en usage d'attaquer une Place avec un Artillerie aussi nombreuse, que celle que l'on porte à présent devant les Places que l'on assiége. Mais il doit au moins s'entendre, qu'un Gouverneur fera tout de son mieux pour défendre la Place; qu'il emploïera avec sagesse & capacité tous les moïens, qui lui auront été administrés par le Prince, pour une bonne défense, & qu'il ne demandera à capituler, que lorsqu'il lui sera devenu absolument impossible de garder plus long-tems sa Place, sans exposer sa Garnison à être emportée de vive force.

REMARQUES.

Il se trouve sur ce vaste sujet de

la défenſe des Places attaquées, bien des réflexions à faire, pour l'ordre deſquelles je ſuivrai celui que j'ai donné à ce Chapitre dans mes maximes.

Je l'ai diviſé en trois. Dans la premiere diviſion, je donne des régles générales à un Gouverneur, qui prévoit qu'il ſera aſſiégé, ſur toutes les attentions qui doivent précéder le Siége. Elles regardent le dehors & l'intérieur de la Place, l'uſage qu'il doit faire de ſa conſtruction pour la défenſe, & la connoiſſance exacte qu'il doit avoir, de tout ce qui eſt renfermé dans la Place.

La ſeconde diviſion contient le diſpoſitif que le Gouverneur doit faire, tant pour ce qui regarde le ſervice des Troupes pour la défenſe de la Place, le ſervice qu'il peut tirer des habitans, que pour ce qui regarde la conſommation journaliere, tant des munitions de guerre, que de celles de bouche.

La troiſiéme diviſion y eſt miſe ſous le nom d'avertiſſemens, que je donne aux Gouverneurs pour leur

conduite particuliere, afin de l rendre irréprochable. Mais comme je ne puis avoir de connoissance particuliere, sur la matiere de ce Chapitre, que des Places qui ont été attaquées par nos Ennemis, ce sera seulement sur la conduite des Gouverneurs, qui ont défendu les Places du Roi, que mes réflexions tomberont.

Je loüe la conduite de M. de Calvo, Gouverneur de Mastrick, lorsque la Place fut assiégée par M. le Prince d'Orange en 1676.

Ce Gouverneur fort brave homme de sa personne, mais qui n'aïant jamais servi dans l'Infanterie, n'avoit aucune connoissance de l'attaque, ni de la défense des Places, assembla les principaux Officiers de sa Garnison; leur déclara son ignorance pour ce qui regardoit cette opération de guerre; leur dit de convenir entr'eux de la maniere dont la Place devoit être défenduë; de lui dire ce qu'ils seroient convenus, afin qu'il en ordonnât l'exécution; qu'il les conjuroit de concourir avec zéle au bien du

ſervice du Roi, parce que ſon unique but étoit de lui conſerver la Place, & qu'en un mot il ne la rendroit jamais par Capitulation aux Ennemis de ſon Prince.

Cette bonne volonté m'a paru ſi loüable, & ſi éloignée de la préſomption ordinaire de ceux qui commandent, que j'ai cru lui devoir donner ici une place glorieuſe, & la propoſer comme un exemple digne d'être ſuivi, même par les Gouverneurs les plus capables.

Défenſe de Namur en 1695.

Il ne m'a pas paru, que M. le Maréchal de Boufflers eût une connoiſſance exacte de Namur, lorſqu'il y fut aſſiégé par M. le Prince d'Orange en l'année 1695, & je ne trouve point auſſi, que M. le Comte de Guiſcard Gouverneur de la Place, ni M. de Megrigny principal Ingénieur, connuſſent cette Place.

Après que l'Ennemi eut fait l'inveſtiture de Namur, M. le Maréchal de Boufflers crut pouvoir tenir

un Corps de trois mille hommes, en un lieu nommé le *Coclet*, où ce Corps n'avoit qu'un mauvais retranchement fait à la hâte devant lui ; & d'ailleurs par son éloignement, & son défaut de communication avec la Place, il n'en pouvoit tirer aucune protection, pas même des redoutes, ni d'aucun ouvrage extérieur.

Ce projet de défense parut avec raison téméraire à l'Ennemi, qui se disposa à attaquer ce mauvais retranchement de vive force, avec un Corps si considérable, qu'il l'emporta en peu de tems, & que presque tout ce qui y étoit y fut tué.

Ce premier exemple sert à apprendre à un Gouverneur, qu'il ne doit jamais tenir hors de la Place un Corps de Troupes, qui puisse être insulté, & qu'il ne doit même le tenir dans un ouvrage extérieur hors d'insulte par sa construction, mais sans communication avec la Place, qu'autant de tems, que ces Troupes y peuvent rester sans crainte, ou d'être emportées, ou

coupées

coupées dans leur retraite au Corps de la Place, ou tournées par les travaux de l'Ennemi; par la raiſon qu'il ne faut jamais perdre des hommes inutilement, parce que leur perte qui ſe paſſe aux yeux de toute la Garniſon, lui ôte la confiance qu'elle doit avoir dans la ſageſſe de la conduite du Gouverneur, & lui fait penſer avec juſtice, que dans la ſuite de la défenſe de la Place, elle pourra ſouvent ſe trouver expoſée à de pareils inconvéniens par la témérité, ou le manque de capacité de ſon Gouverneur.

Si ce poſte du Coclet avoit éloigné l'Inveſtiture, ou protégé les redoutes, ou éloigné l'attaque de la Ville, une de ces trois raiſons pouvoit y faire tenir un poſte; pourvû que l'on eût pû le protéger, ou le rendre aſſez bon pour être approché dans les formes; parce qu'en ce cas il auroit allongé la défenſe de la Place. Mais il n'avoit aucune de ces trois propriétés; & par conſéquent M. de Boufflers a commis une faute bien

capitale dans la défense de Namur; lorsqu'il a ainsi exposé un Corps considérable au Coclet.

La seconde faute qui a été faite par rapport à la défense générale, est celle de n'avoir pas prévû, que la muraille de la Ville sur le bord de la haute Meuse n'étant point terrassée, pourroit être ouverte & détruite en peu d'heures, par le canon que l'on voïoit que l'Ennemi mettoit en batterie de l'autre côté de la Meuse, vis-à-vis de cette muraille, & de n'avoir point emploïé à terrasser cette muraille, ou au moins à faire au-dedans un bon fossé, les travailleurs que l'on emploïa inutilement à ce grand retranchement, dont j'ai parlé ci-dessus.

Cette faute a encore été capitale dans la défense de Namur, puisque lorsque l'Ennemi attaqua de vive force la contrescarpe, & même le Corps de la Place dans tout le front du Polygone attaqué, il se coula aussi le long de la Meuse, qui étoit basse dans tems-là, & pénétra dans la Ville par cette mu-

taille détruite, derriere laquelle il ne trouva aucun obstacle.

Ce second exemple apprendra aux Gouverneurs, qu'ils doivent continuellement méditer sur tout ce qui peut assûrer leur défense, par la protection inconnuë à l'Ennemi, qu'ils doivent chercher à donner aux piéces qu'ils défendent, sans être assez présomptueux pour croire, qu'ils pourront résister à une entreprise que l'Ennemi fera avec une grande supériorité, lorsqu'ils ne la pourront soûtenir qu'avec les hommes destinés de front à la défense, lesquels seront toujours accablés par le grand nombre des Attaquans; & qu'ainsi ils doivent avec application & prudence, pourvoir aux flancs de ces attaques, & les soûtenir par le feu des ouvrages que l'Ennemi n'a pû embrasser, ou ruiner avec son canon, ou qui lui ont été cachés.

La troisiéme faute considérable dans la défense de Namur, est celle qui a été faite le jour de l'attaque générale du Château. On

n'avoit pas prévû, que l'Ennemi pourroit placer un grand nombre d'Infanterie dans les greniers des maisons de la Ville, le long de la Sambre vis-à-vis du Château, & que le feu caché de cette Infanterie incommoderoit infiniment l'Infanterie, qui étoit au bas du Château dans les ouvrages, qui couvroient la porte de la Balance, & qui protégeoient le flanc de l'ouvrage de Terra Nuova du côté de la Sambre, & le pied de la brêche au bastion du Château.

Ce manque de précaution, qui auroit au moins dû être prise par un bon blindage, qui auroit couvert cette Infanterie, l'exposa totalement au feu de celle de l'Ennemi, placée dans les toits des maisons, qui plongeoient dans les retranchemens.

Si l'on avoit eu cette attention bien aisée à imaginer, il est probable que l'Ennemi n'auroit pû parvenir à l'ouvrage de Terra Nuova, & au pied de la brêche du bastion, sans une perte fort considérable.

On n'avoit pas même avant ce jour, ſongé à aſſûrer par quelques redoutes paliſſadées, le haut du Camp retranché, qui n'avoit jamais été mis à ſa perfection. Le feu de ces redoutes auroit encore empêché l'Ennemi d'arriver en bon ordre juſqu'à la Caſſotte, & d'en inſulter la contreſcarpe par une attaque générale; parce qu'il auroit été indiſpenſable à l'Ennemi d'attaquer ces redoutes, avant que de pouvoir s'avancer à la contreſcarpe de la Caſſotte, à cauſe du feu en flanc qu'il auroit eu à eſſuïer, & qui l'auroit trop incommodé, lorſqu'il auroit fait ſa diſpoſition pour ſon attaque générale ſous des feux préparés.

Ce dernier exemple me ſuffira, pour faire connoître que Namur n'a pas été défendu avec la capacité déſirable dans un Gouverneur, pour faire échouer ſon Ennemi dans une entrepriſe auſſi grande, que l'étoit celle du Siége d'une Place d'une auſſi vaſte enceinte, dans laquelle le Roi avoit fait enfermer une puiſſante Garniſon, &

dans laquelle auſſi tous les moïens pour une longue défenſe ne manquoient point.

Défenſe de Lille en 1708.

Pour ſuivre la diviſion que j'ai faite du Chapitre de la défenſe des Places, je parlerai à préſent des fautes faites dans la défenſe de Lille en 1708. par rapport au ſujet de cette premiere diviſion.

M. le Maréchal de Boufflers Gouverneur général de la Flandre Françoiſe, & en particulier Gouverneur de Lille, défendoit cette Place contre les Armées des Alliés, qui en firent le Siége.

Il y avoit dans Lille une Garniſon de quinze à ſeize mille hommes, & l'Ennemi n'attaqua cependant la Place, que par le côté de la porte de la Madelaine, devant un front de fortification de près de mille toiſes. Cette attaque même étoit ſéparée par la Deule. Ainſi l'on voit que les Ennemis s'approchoient devant le même front de la Place par deux attaques, qui n'a-

voient de communication entre elles, que d'un côté de la riviere à l'autre.

Ce procédé de l'Ennemi pouvoit faire penser, qu'il y auroit de la facilité à faire de puissantes sorties, sous la protection des ouvrages, soit sur un côté de cette attaque, soit sur l'autre; & que par l'effet de ces sorties on pouvoit facilement détruire l'ouvrage de plusieurs nuits en une heure de tems. Cependant les Assiégés n'ont fait de sortie qu'une fois, avec environ cinq cens hommes; ce qui n'a pas produit un grand effet.

L'Ennemi dans la conduite de son travail a fait encore une plus grande faute, dont on ne s'est point prévalu, c'est qu'à mesure qu'il s'approchoit de la Place, il cessoit d'embrasser ce grand front, de maniere qu'en arrivant au glacis, son grand front s'étoit tellement resserré, qu'il ne se présentoit plus devant la contrescarpe, que contre les deux angles saillans devant le tenaillon. Ainsi le front des Attaqués se trouvoit plus étendu

que celui des Attaquans.

Puiſque donc rien ne contraignoit l'Ennemi à ſe conduire de cette maniere, & que c'étoit volontairement, & par incapacité dans la conduite des travaux, qu'il tomboit dans cette faute eſſentielle, il paroiſſoit raiſonnable de l'en châtier. On ne l'a pourtant pas fait, quoiqu'il fût aiſé de notre côté d'ouvrir nos glacis, ſous la protection de la contreſcarpe, & des ouvrages qui n'étoient point embraſſés, & de ſe faire des établiſſemens ſur le glacis, capables de tourmenter ſans ceſſe par les flancs ce front retréci de l'attaque.

Cela eſt ſi vrai, que l'Ennemi ne s'eſt préſenté qu'une ſeule fois, pour attaquer la contreſcarpe de force aux deux angles ſaillans devant le tenaillon, où il ne parut même qu'avec quatre ou cinq cens hommes, parce qu'il n'en pouvoit faire ſortir un plus grand nombre par le petit front qu'il occupoit. Ces hommes furent preſque tous tués, en abordant la paliſſade.

Cette ſeule expérience devoit

faire penſer, qu'il étoit capital pour la défenſe de la Place, de prendre ſur le glacis les établiſſemens dont je viens de parler, afin de multiplier les feux contre l'attaque, & pour s'en donner qui la viſſent en flanc, avec plus d'avantage encore qu'on n'en pouvoit avoir du dedans du chemin couvert, qui n'étoit point embraſſé par les travaux de l'Ennemi.

Quoique le manque de poudre ait ſouvent fait taire le canon de l'Ennemi pendant pluſieurs jours, & par conſéquent le feu des bombes, cependant je n'ai point appris, que l'on ſe ſoit ſervi de ce tems favorable, pour réparer les brêches pendant la nuit, & pour en déblaïer le pied pendant le jour.

Il y avoit pourtant dans Lille un peuple nombreux, & affectionné, qui auroit pû être emploïé à ce travail, dans le tems que l'Artillerie de l'Ennemi ceſſoit de tourmenter les Brêches.

La Garde de l'ouvrage attaqué ſe faiſoit même avec ſi peu de vigilance, qu'il n'y avoit qu'une ſeule

ſentinelle qui veillât, & que ce poſte fut ſurpris dormant après la déſertion de cette ſentinelle infidéle; de maniere que l'ouvrage fut emporté ſans aucune oppoſition de notre part. Il eſt pourtant bien trivial de doubler les ſentinelles, par tout où il faut ſe repoſer ſur la fidélité, ou la vigilance d'un homme.

Ce qui eſt enfin de plus ſurprenant, c'eſt que M. de Boufflers ait capitulé pour la Ville, auſſi-tôt après la perte de cette demie-lune, ſans vouloir ſe donner encore dix ou douze jours à voir combler le foſſé de la Ville aux Ennemis, qui y auroient au moins emploïé ce tems-là pour la largeur du foſſé, la profondeur de l'eau, & la quantité de vaſe qui étoit au fond.

Car enfin qu'importoit à M. de Boufflers, à quoi le reſte de ſes munitions de Guerre & de bouche fût conſommé, ou à achever de défendre la Ville, ou à une nouvelle défenſe de la Citadelle.

Il y avoit pourtant une raiſon bien eſſentielle pour faire durer la Ville, tout le plus de tems qu'il

seroit possible; c'est que les secours étoient bien plus difficiles après la perte de la Ville, & en l'abandonnant pour se renfermer dans la Citadelle.

On donnoit même en rendant la Ville, un couvert infini à une Armée, qui en avoit grand besoin dans la saison avancée où l'on étoit, & où les pluïes sont si ordinaires en Flandres, que si elles étoient survenuës, dans le tems que l'Ennemi auroit encore été occupé au Siége de la Ville, il lui auroit été impossible de mener cette grande entreprise à une fin heureuse.

Après avoir discuté les Siéges de Namur & de Lille, par rapport à la premiere division du Chapitre de la défense des Places, je passerai à la seconde division, qui renferme le dispositif, qui est une partie principale, étant certain qu'une Place ne peut être judicieusement défenduë, sans un dispositif bien concerté.

Je dirai donc par rapport à ce sujet, que le seul dispositif, que j'aie vû pour la défense d'une Place, & que j'aie trouvé censé & judicieux,

eſt celui que le Marquis d'Uxelles avoit fait pour la défenſe de Maïence. Auſſi l'ordre y a-t'il été bon juſqu'à la fin du Siége.

Celui de Bonn fait par M. le Baron d'Alsfeld a été bon, par rapport à la conſervation des munitions de guerre & de bouche, malgré le bombardement général ; il péchoit dans l'ordre pour le ſervice des Troupes, & la maniere proportionnée de relever la Garde des poſtes du dehors, comme il a paru le jour de l'attaque générale. Ce malheur peut, à la vérité, être attribué à la bleſſure mortelle que reçût M. d'Asfeld, qui le mit hors d'état de pouvoir remédier au premier déſordre, que cauſa cette attaque générale, dans le tems que la Garde ſe relevoit.

Le diſpoſitif pour la défenſe de Namur m'a paru défectueux en pluſieurs choſes. La puiſſante Garniſon qui y étoit, n'a point été ménagée pour la fatigue. Elle a dès le premier jour du Siége été partagée en deux, de maniere que la moitié, qui n'étoit pas de garde à l'attaque en de-

hors de la Place, n'avoit pas plus de repos que l'autre, parce que l'on la tenoit ſur les remparts, aux poſtes du dedans de la Ville, & au travail. Ainſi toute la Garniſon fatiguoit continuellement, & n'avoit pas un tems certain pour le repos, néceſſaire au corps humain, pour le mettre en état de ſoûtenir une fatigue de plus longue durée.

Je ſçai bien que l'on me dira au ſujet de Namur, que le peuple qui y étoit renfermé, n'étoit point affectionné, & qu'il auroit été fort difficile d'en tirer un grand ſervice pour la défenſe de la Place. J'en conviens; mais au moins falloit-il en tirer par force le ſervice qu'on n'en auroit pû tirer de bon gré; & ce peuple nombreux devoit être emploïé, aux choſes, auſquelles j'ai dit dans mon diſpoſitif qu'il doit être emploïé.

Le diſpoſitif pour la défenſe de Lille a été encore moins judicieux; & voici en quoi il s'eſt trouvé contraire aux préceptes que j'ai donnés, pour faire un bon diſpoſitif.

La fatigue dès le commencement

du Siége a été trop grande pour la Garnison, qui a d'abord été partagée en deux par vingt-quatre heures. Ce tems est trop long. J'en ai dit la raison dans mes Mémoires.

La moitié des Troupes étoit dans les dehors, & l'autre moitié sur les remparts, & au travail; de sorte que contre les régles de mon dispositif, la Garnison n'a jamais eu de véritable repos, & n'a point trouvé un tems exempt de fatigue; ce que j'assure être absolument nécessaire à l'Officier & au Soldat, pour le conserver plus long-tems en santé, & en état de servir à la défense de la Place.

Le peuple de Lille étoit nombreux & affectionné. Cependant on n'en a tiré aucun service pour le soulagement de la Garnison, ni même pour la conservation de la Place.

On a dit que M. le Maréchal de Boufflers manquoit de vivres vers la fin du Siége, & même qu'il n'en avoit pû retirer dans la Citadelle une quantité suffisante, pour la Garnison qui s'y étoit renfermée. Cela est vrai; mais la faute n'en peut

être attribuée qu'au mauvais ordre, & au manque d'économie dans la distribution des vivres, qui a toujours été égale; de sorte qu'on n'a point fait d'attention à diminuer la distribution, à mesure que les hommes se perdoient pour le service, soit par mort, soit par maladie. Dans la suite du Siége, on distribuoit la même quantité de subsistance à une Compagnie fort affoiblie, que celle qu'on lui avoit réglée, pendant qu'elle étoit beaucoup plus forte. Ainsi sur les fins du Siége, on distribuoit presque le double de subsistance de plus qu'il auroit été nécessaire.

Ce désordre seul dans la distribution des vivres, auroit causé la perte de la Place, quelque bien qu'elle eût été pourvûë.

On voit donc par ce que je viens de dire, que le dispositif pour la défense de Lille a été mauvais dans toutes ses parties.

Défense de Tournai en 1709.

Comme la prise de Tournai en

1709. a mis le comble à nos malheurs, je m'étendrai ſur la conduite tenuë par M. de Surville, chargé par le Roi de la défenſe de cette Place, pour faire voir principalement deux choſes.

La premiere, que les manques d'attention de M. de Chamillard, chargé encore du Secretariat de la Guerre, ſont les cauſes les plus eſſentielles de la penſée de nos Ennemis de former ce Siége, par le manque preſque général des approviſionnemens néceſſaires pour la défenſe de la Place.

La ſeconde, que M. de Surville dans toute ſa conduite a péché contre preſque toutes les régles que j'ai données, pour faire un bon diſpoſitif de défenſe, & encore contre la conduite particuliére & attentive ſur les travaux des Ennemis, pour régler ſa défenſe ſur l'attaque.

Pour entrer avec méthode dans un examen exact ſur le Siége de Tournai, je commencerai par dire, que quoique la rigueur de l'hiver eût fait périr preſque tous les bleds qui étoient ſur la terre, cependant il

il auroit été aisé au Ministre de faire faire ses magazins, pour en mettre dans les Places qui pourroient être assiégées, & pour faire subsister l'Armée, s'il avoit fait son marché avec le Munitionnaire, dans le tems ordinaire que l'on prend pour faire ces marchés ; c'est-à-dire, tandis que les bleds étoient encore dans le Roïaume à un prix fort bas.

C'est ce que M. de Chamillard n'a point fait. Ainsi Tournai s'est trouvé si dénué de vivres, au moins dans les magazins du Roi, qu'il n'y en avoit pas assez pour faire subsister la Garnison, lorsqu'elle s'est renfermée dans la Citadelle, où elle a été obligée de se rendre faute de pain.

Voilà donc une premiere faute faite par M. de Chamillard, bien capitale.

La seconde a été, en ce qu'il y avoit de sa part une pareille négligence pour les viandes saliées, boissons, médicamens, & autres choses nécessaires à une longue défense.

La troisiéme, c'est qu'il n'y avoit point d'argent, ni pour la solde or-

dinaire de la Garnison, ni pour les travaux extraordinaires pendant ce Siége.

Quoique j'attribue toutes ces fautes à M. de Chamillard, parce que ces manques d'attention sont de prévoïance, & qu'il étoit encore en place, dans le tems où l'on doit pourvoir aux approvisionnemens des Places; cependant je suis obligé de dire, que depuis le tems que ce Ministre a été hors de place, jusqu'à l'Investiture de Tournai, il s'est écoulé un tems plus considérable, que celui qui auroit été nécessaire, pour mettre dans cette Place tout ce qui manquoit pour une longue défense, & pour y faire vivre une Garnison plus forte que celle qui y a été laissée. Ainsi le nouveau Ministre de la Guerre ne peut pas être excusé sur ce point.

On a aussi reproché à M. le Maréchal de Villars, d'avoir tiré de Tournai cinq Bataillons peu de jours avant que les Ennemis en fissent l'Investiture. Mais je trouve ce reproche mal fondé; car, puisque M. de Surville a mal défendu la

Ville, & rendu la Citadelle faute de vivres, ces cinq Bataillons de plus, par la consommation journaliere qu'ils auroient faite, n'auroient opéré autre chose, que de faire plutôt rendre la Place.

Après avoir ainsi discuté le tems qui a précédé l'Investiture, par rapport aux subsistances, il faut à présent examiner, si M. de Surville s'est conduit avec capacité & jugement, suivant les régles que j'ai données ci-dessus pour bien défendre une Place,

J'ai dit, que la premiere attention du Gouverneur devoit être celle, de connoître parfaitement sa Place dehors & dedans: Que la seconde étoit de faire un bon dispositif pour la défendre, tant par rapport au service des Troupes, qu'à celui qu'il pouvoit tirer des habitans; à ses vivres, aux munitions de guerre, & aux autres choses nécessaires à la défense, qu'il pouvoit trouver dans la Place, autres que celles qui étoient dans les Magazins du Prince.

Examinons donc si M. de Surville a rempli tous ces devoirs, & si sa

conduite a été telle, que doit l'être celle d'un Gouverneur capable, qui veut bien défendre la Place que son Prince lui a commise.

Pour commencer cet examen avec ordre, je dirai que M. de Surville n'a jamais connu l'état des eaux retenuës & élevées par les écluses. S'il avoit bien sçû les niveaux des environs de la Place, & que dès le premier jour de son Investiture, ou même avant ce tems, s'il avoit été nécessaire pour assembler les eaux, il eût songé à porter dans la Place les terres élevées de la digue, qui forme le chemin de Valenciennes, au moins autant qu'il auroit été possible de le faire, & qu'il eût renforcé & élevé les écluses de la porte de Valenciennes, il est certain que l'inondation auroit surmonté ce chemin de Valenciennes, & par conséquent cette attaque n'auroit pû être formée par l'Ennemi; ou même s'il avoit fait plusieurs grandes coupures sur ce chemin, pour y faire porter les eaux à la droite, il est encore certain, que ces mêmes eaux auroient été gon-

flées du côté du Baſtion du Luquet, & de celui d'Antoing, de ſorte que non ſéulement il auroit ôté aux Ennemis l'attaque de la porte de Valenciennes, mais les auroit peut-être forcés à ne pouvoir former leur attaque de Marvis, qu'en ſe dirigeant à l'ouvrage à corne, qui eſt à la gauche de la porte, par rapport à la Place.

Ainſi M. de Surville, qui croïoit ſa Garniſon trop foible avec douze Bataillons & quatre cens Dragons, devoit avoir plus d'application qu'il n'en a eu pour la connoiſſance des eaux, puiſque par-là il ôtoit aux Ennemis la poſſibilité de former trois attaques, auſſi ſéparées qu'elles l'ont été; & par cette raiſon le partage de ſa Garniſon en quatre, qu'il a fait dès le premier jour du Siége, que la fatigue du ſoldat s'eſt trouvée extrême, auroit pû être réduite, de maniere que les Troupes auroient trouvé un tems pour le repos, qui eſt abſolument néceſſaire à l'homme, de qui l'on veut tirer une longue fatigue.

Je ne ſuis pas aſſez inſtruit des

niveaux des eaux de Tournai, pour ſçavoir préciſément, ſi cette élévation des eaux n'auroit pas même produit des torrens d'eau dans les foſſés de la Place, de l'autre côté de l'Eſcaut, ni ſi l'inondation n'auroit pas pû être portée devant tout cet eſpace. Si cela avoit pû être, l'Ennemi n'auroit pû attaquer Tournai, que par ce côté-ci de l'Eſcaut.

Par ce bon effet la défenſe de la Place ſe ſeroit trouvé bien plus racourcie, & même facile pour la communication réciproque de la défenſe, entre les Troupes partagées aux attaques.

J'ai même une raiſon de me perſuader ce grand effet des eaux, puiſque je ſçai que les Ennemis, qui veulent avoir leurs Armées plus fortes que les notres, & qui ne les veulent point affoiblir, par la néceſſité de tenir de groſſes Garniſons dans les Places qu'ils ont conquiſes, ont à préſent inondé autour de Tournai dix lieuës de païs. De maniere que dans Saint-Amand & Marchiennes ſur la Scarpe, l'eau eſt dans les maiſons, & que Condé

même ſur l'Eſcaut & la Hayne en eſt fort incommodé. Ce qui doit convaincre du bon uſage qu'on auroit pû faire des eaux de l'Eſcaut, pour la défenſe de Tournai.

Que ſi l'on m'oppoſe le ménagement qu'on a dû avoir pour ceux, dont les biens ſe feroient trouvés gâtés par cette inondation, je répondrai, que cette raiſon ne devoit pas ſembler bonne à M. de Surville, chargé de garder la Place au Roi tout le plus long-tems qu'il lui feroit poſſible, avec la Garniſon & les moïens qui lui avoient été adminiſtrés.

Pour faire voir, que M. de Surville n'a pas mieux connu la Place en dedans qu'en dehors, examinons à préſent, quelles ont été les fautes qu'il a faites contre les régles d'un bon diſpoſitif, par rapport à la connoiſſance exacte qu'un Gouverneur doit avoir, de tout ce qui eſt renfermé dans ſa Place, appartenant à ſes habitans, dont il peut faire uſage pour la Garniſon, au défaut des magazins du Prince.

Il eſt certain que le Roi n'avoit

pas dans Tournai aſſez de vivres; pour faire ſubſiſter ſa Garniſon pendant un Siége auſſi long, que celui de cette Place devoit être, par la bonté de ſa fortification. Il étoit donc de la prudence de M. de Surville, de ſçavoir parfaitement ce qu'il y avoit de bleds dans la Ville, appartenans à ſes habitans.

Si la douceur qu'il auroit pû emploïer d'abord pour parvenir à cette connoiſſance, lui avoit pû faire ſoupçonner qu'elle n'auroit pas été exactement fidéle, il falloit y emploïer la force, même avant le tems du Siége.

Il n'avoit pour cela, qu'à faire prendre les armes à toute la Garniſon; la diſpoſer dans les places & carrefours des ruës; tourner tout le canon & les mortiers contre la Ville même; & dans cette diſpoſition, faire faire par des gens fidéles une viſite générale de tout ce qu'il y avoit de grains chez tous les Particuliers, & dans toutes les Communautés Religieuſes.

Sur cet Etat qui lui en auroit été fourni, il en auroit pris proportionnellement

nellement ce qui lui en auroit fallu, pour nourrir ſa Garniſon pendant quatre mois au moins; & il ne ſeroit pas tombé dans la néceſſité de rendre la meilleure Citadelle que le Roi eût, faute d'y avoir de quoi nourrir la Garniſon, qu'il y renferma après la capitulation de la Ville. Car tous les grains auroient dûs être portés ſur le champ dans la Citadelle, à meſure qu'ils auroient été mis en farine par les moulins de la Ville, avant & pendant le Siége.

Au lieu de cette attention priſe contre les habitans pour la ſubſiſtance de la Garniſon, M. de Surville ne l'a fait vivre, dans les tems qui ont précédé le Siége, qu'au jour la journée, & que comme par aumône de la part des habitans. Il n'a même penſé à mettre des grains dans la Citadelle, que le 24. de Juillet, lorſqu'il a été ſur le point de capituler pour la Ville; tems auquel ce peuple, qui ſe voïoit au moment de changer de maître, lui a refuſé des grains ſuffiſamment pour la ſubſiſtance de la Garniſon, qui alloit ſe renfermer dans la Ci-

tadelle, dont la durée du Siége ne pouvoit plus opérer pour les habitans de la Ville, que la désolation de leurs maisons & leur ruine.

Ce que je dis ici est si vrai, que le Journal du Siége de Tournai m'apprend, que ce n'a été que le 20. que M. de Surville a commencé à vouloir lever des grains, pour les faire porter dans la Citadelle; auquel tems il y eut une émeute du peuple, dont il y eut un Tonnelier qui criant, *on veut nous faire mourir de faim*, vint la baïonnette à la main à M. de Surville pour le tuer.

Si donc suivant mes régles pour faire un bon dispositif pour la défense d'une Place, M. de Surville avoit avant le Siége, eu une connoissance exacte de tout le grain qui étoit chez les particuliers, il auroit pû dès le premier jour de l'investiture, en prendre à chacun à proportion, la quantité qui lui auroit paru nécessaire, en donnant à chacun des particuliers ausquels il auroit pris des grains, une reconnoissance de la quantité qui lui en auroit été prise, afin de la lui faire rendre en nature,

ou en argent après le Siége. C'eſt ainſi qu'en doit uſer un Gouverneur dans une néceſſité, & pour une raiſon auſſi forte que celle du ſervice de ſon Prince.

Je ne m'étendrai point ici ſur les autres manques d'attention pour les avoines, foins, pailles, viandes, & boiſſons. Il me ſuffira de dire, que puiſque M. de Surville a négligé celles qu'il devoit avoir pour le pain, il n'eſt pas ſurprenant, qu'il n'ait pas ſongé à ce qui n'étoit pas d'une néceſſité auſſi indiſpenſable.

* Comme je n'ai point oüi dire, qu'on ait manqué dans Tournai de quelques-unes des autres choſes, qui comme je l'ai dit dans mes régles pour faire un bon diſpoſitif, ſont néceſſaires pour la défenſe, je n'en parlerai point ici. *

Je ne puis cependant me diſpenſer d'ajouter une remarque, pour faire connoître, juſqu'où a été portée la négligence de la connoiſſance de ce qui étoit renfermé dans la Place. C'eſt que l'on fut obligé de prendre la paille des paillaſſes, pour faire des abrivents aux Soldats, qui

n'étoient jamais relevés du chemin couvert ou des ouvrages, pendant qu'il y en avoit de grands greniers pleins chez les Jésuites. Mais elle appartenoit à M. de Megrigny, Gouverneur de la Citadelle, qui avoit fait promettre à ces Peres de la lui rendre dans la même quantité après le Siége, de quelque maniere qu'il tournât ; de sorte qu'ils ne dirent pas qu'ils eussent cette paille, & qu'effectivement elle ne fut point emploïée pour le service du Roi.

J'ajoûterai encore, que le jour même que la Garnison sortit de Tournai, les Ennemis y trouverent des grains, & autres choses servans à la vie; ce qui est une conviction certaine de la négligence de M. de Surville, à être informé de ce qui étoit renfermé dans sa Place.

Que si l'on vouloit me donner pour excuse, qu'il avoit craint une émeute, & même une sédition, en faisant faire cette recherche exacte; je ne la regarderai que comme mauvaise: & en voici les raisons.

Si dès qu'il est entré dans la Pla-

ce, il avoit pris les connoiſſances, que j'ai dit dans le modéle d'un diſpoſitif pour la bonne défenſe d'une Place, être d'une néceſſité abſoluë, il eſt certain qu'il n'avoit aucun ſoulévement à craindre de la part des habitans, parce que dans ce tems-là ſa Garniſon étoit en force, & que l'Armée même du Roi communiquoit avec la Place.

Ainſi on ne peut diſconvenir, que ce n'ait été dans M. de Surville une négligence affreuſe, de n'avoir pas pris dès ce tems-là toutes les connoiſſances, tant du dehors, que du dedans de ſa Place. Il auroit par ces connoiſſances été en état de faire d'avance un diſpoſitif judicieux, & même de l'envoïer au Roi, pour lui faire connoître préciſément les moïens renfermés dans Tournai, & le mettre en état de juger par ces moïens de la durée du Siége, au moins par rapport aux ſubſiſtances. Sur quoi ſa Majeſté auroit pû prendre des meſures, pour y faire reſter plus de Troupes, s'il y avoit eû dequoi les faire vivre un tems plus conſidérable.

Après avoir fait voir les fautes les plus groſſiéres de M. de Surville, ſur ce qui regarde la connoiſſance du dehors & du dedans d'une Place, pour ſe préparer à une bonne défenſe avant l'inveſtiture, examinons à préſent, ſi ſa conduite a été meilleure dans la défenſe de Tournai, depuis ſon inveſtiture juſqu'à la Capitulation.

J'ai déjà parlé de ce qui pouvoit regarder l'effet des eaux de l'Eſcaut, pour pouvoir diminuer le nombre des attaques, ou au moins pour pouvoir obliger l'Ennemi, à les rapprocher les unes des autres; ce qui auroit tout au moins produit dans la Place le bon effet, de n'avoir pas à ſoûtenir trois attaques auſſi ſéparées. Je ne reprendrai donc ici mes réflexions ſur la défenſe de Tournai, qu'en ſuivant à chaque jour le Journal du Siége, pour faire voir la moleſſe & l'incapacité de la défenſe contre les trois attaques, qui ont été formées par l'Ennemi.

Le Journal du Siége dit: « Que « le 27. Juin ſur les dix heures du

« matin, on commença à voir pa-
« roître une tête de Cavalerie du
« côté de la porte de Lille; qu'on
« fut reconnoître cette tête, &
« qu'on ne douta pas ensuite que ce
« ne fût le commencement de l'in-
« vestiture; qu'elle commença à
« se former le 28; qu'elle fut par-
« faite le 30; que le 1 & le 2 de
« Juillet furent emploïés à asseoir
« le Camp; & que ce fut ce tems-là
« que M. de Surville prit, pour
« commencer à prendre ses précau-
« tions pour la subsistance de sa
« Garnison, & pour mettre sa Pla-
« ce en état. »

On voit donc par ce que je viens de rapporter du Journal du Siége copié mot à mot, que M. de Surville avant le 1 Juillet, n'avoit pas seulement pensé qu'il pût être attaqué, & n'avoit encore pris aucune précaution, ni pour la subsistance de la Garnison, ni même pour mettre la Place en état de défense.

Ainsi donc l'on doit être persuadé, que jusqu'à ce jour, M. de Surville n'avoit point pensé à former

un dispositif pour sa défense, sur les connoissances exactes des moïens renfermés dans la Place.

Voïons à présent, si la connoissance de la fortification lui avoit acquis celle des attaques, que les Ennemis pouvoient former ; & quelle a été sa conduite pour s'y opposer, ou au moins pour en ralentir la vivacité.

Depuis ce jour jusqu'au 7. à minuit, je ne trouve encore dans le Journal aucune disposition intérieure faite par M. de Surville, que celle d'avoir fait brûler, le 3, les Fauxbourgs des portes de Lille & de Valenciennes. Je vois seulement, que l'on étoit dans la Place dans une si parfaite ignorance des lieux des attaques des Ennemis, & qu'on avoit la nuit si peu de gens dehors aux écoutes, qu'il y avoit plus d'une heure, que les Ennemis travailloient à ouvrir la terre à leurs trois attaques, avant qu'on en fût informé.

Après quoi M. de Surville ordonna que l'on fit grand feu, selon toutes les apparences, sans au-

cune connoiſſance pour la direction de ce feu, puiſque je ne vois point que l'on ait fait ſortir perſonne, pour reconnoître le terrain que les Ennemis embraſſoient, pour diriger ce grand feu que l'on avoit ordonné. Auſſi le Journal m'apprend-t-il, que le travail des Ennemis ne fut reconnu que le 8. au matin, qu'il ſe trouva aux trois attaques, pouſſé à quatre-vingt toiſes des angles ſaillans des chemins couverts.

Eſt-il pardonnable à un homme qui commande dans une Place, de ſe laiſſer ainſi dérober l'ouverture d'un travail à trois différentes attaques? de n'avoir point été averti par les gens mis ſur les clochers les plus élevés, des lieux où ſe faiſoient les dépôts des faſcines, pour juger par-là des attaques? & de n'avoir pas, dès qu'il fut nuit, mis aſſez de gens ſûrs dehors aux écoutes, pour être averti de la marche des Troupes, vers les lieux deſtinés à y ouvrir la Tranchée, afin d'avertir la contreſcarpe de ce qui ſe paſſoit pour la direction

du feu, dès que ce travail commençoit, ou que les gens qui devoient le ſoûtenir s'avançoient? Cependant aucune de ces précautions triviales n'a été priſe, & ce n'a été qu'à minuit, que l'on a été averti que la Tranchée étoit ouverte à trois attaques.

Le Journal m'avertit auſſi, que ce n'a été que le 8. au matin, que M. de Surville a commencé à faire la diſpoſition pour le ſervice des Troupes aux trois attaques, qu'il a partagé les douze Bataillons en quatre Brigades, gardant les quatre cens Dragons qu'il avoit pour un Corps de réſerve.

De ce partage en quatre Brigades, pour répondre à trois attaques, je n'en conçois pas la raiſon. Si le Journal diſoit, que cette quatriéme Brigade étoit deſtinée pour ſoulager les trois autres, afin que le ſoldat eût eû une quatriéme nuit de repos franc, ou qu'au moins pendant cette quatriéme nuit, il n'eût eû de fatigue que celle de la Garde du dedans de la Place, pour éviter les inconvéniens d'une groſſe

Bourgeoisie, de la fidélité de laquelle on auroit pû douter, je trouverois à cette disposition un ordre raisonnable. Mais je vois, que cette quatriéme Brigade fut séparée sur les remparts à portée des trois attaques, pour être portée où il seroit néceſſaire, sans qu'elle ait servi à rélever effectivement une Garde entiére. Ainsi dès le premier jour la fatigue a été sans relâche pour les Troupes des attaques; ce qu'il n'est pas raisonnables d'exiger des forces du même homme.

Depuis le 8. jusqu'au 14. je ne vois de la part de l'Ennemi que la conduite ordinaire, pour avancer les travaux vers la Place, & pour placer une nombreuse Artillerie; & je ne vois de notre part pendant tout ce tems-là, que deux petites sorties de vingt Grenadiers, qui firent abandonner la tête du travail qui se faisoit à la demi-sappe, sans que ces Grenadiers aïent trouvé aucune Troupe sur le ventre, pour protéger le travail contre les petites sorties,

En quoi l'Ennemi me paroît avoir aussi manqué de précaution ; & cette connoissance devoit porter à rendre plus fréquentes ces petites sorties, puisqu'elles étoient si heureuses, que les Grenadiers rapportoient les gabions posés le long de la sappe, qui n'étoient pas encore remplis.

Le quatorze au matin, on reconnut à l'attaque de Sept-Fontaines, que l'Ennemi y avoit avancé un petit boïau. Cela se dit dans le *Journal* sans une grande attention, parce qu'apparemment on ne fit pas une sérieuse réflexion sur ce travail, que l'on verra dans la suite avoir été d'une grande conséquence, puisque le repos dans lequel on laissa ce boïau hazardé, assura l'Ennemi de la molesse de notre défense, & lui fit prendre le parti de s'avancer au Bastion Blandinois, entre les ouvrages à corne de Sept-Fontaines & de la porte de Lille, avant que d'être le maître de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, & sans songer seulement à celui de la porte de Lille, com-

me je le ferai remarquer dans la ſuite.

Ledit jour quatorze à minuit, l'on s'apperçut que l'Ennemi ſe diſpoſoit à attaquer l'avant-chemin couvert de la porte de Valenciennes. Cet ouvrage n'avoit été commencé, que depuis l'inveſtiture de la Place. Auſſi n'étoit-il pas en état de réſiſter, & il fut abandonné par ordre avant que d'être attaqué; mais le feu du chemin couvert fut ſi grand, que l'Ennemi fut forcé d'abandonner ſon logement, & l'on s'y rétablit, au moins juſqu'au quinze au ſoir, qu'on jugea qu'il n'étoit plus ſoûtenable.

Comme j'ai déjà parlé de cet Avant-chemin couvert, dans mes réflexions ſur l'uſage que l'on pouvoit faire des eaux de l'Eſcaut, principalement pour éviter cette attaque de la porte de Valenciennes, en coupant au moins ce chemin en pluſieurs endroits, pour verſer les eaux à la droite du chemin, je ne parlerai pas d'avantage ici de cet ouvrage, ſinon pour dire, que cette attaque a été une ſuite de la

premiere faute, de n'avoir pas ſongé d'aſſez bonne heure à élever les écluſes, pour augmenter les inondations.

Cette faute attira le ſeize un travail inutile, & qui augmenta encore la fatigue de la Garniſon, puiſque le *Journal* ne m'apprend pas, que les habitans de Tournai aïent été emploïés à ſoulager la Garniſon dans aucune de ſes fatigues; ce qui eſt contre les régles que j'ai données dans mon diſpoſitif, afin de ne donner aux Troupes que la fatigue périlleuſe de la défenſe, & de faire faire par les habitans, tout ce qui peut procurer à la Garniſon du repos, ou du relâche.

Ce travail a été le retranchement, que M. de Surville fit commencer le ſeize, depuis le rempart du Corps de la Place près des moulins, juſqu'au chemin couvert de la Citadelle; travail qui n'auroit pas été néceſſaire, ſi par l'uſage des eaux de l'Eſcaut, on avoit évité cette attaque de la porte de Valenciennes.

J'ai dit ci-deſſus, que le boïau

hazardé à l'attaque de Sept-Fontaines, auquel on n'avoit pas fait une attention ſérieuſe, étoit pourtant d'une grande conſéquence. Elle parut le dix-ſept, lors que M. de Surville ayant fait retirer les Troupes, qui étoient le long du chemin couvert de la tête de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, & n'en occupant plus que les Places d'Armes, les Ennemis ſe logerent ſans aucune oppoſition, ſur un des angles du chemin couvert de cet ouvrage.

On dit que c'étoit faute de Troupes, que M. de Surville prit ce parti. Mais ne ſeroit-ce point plûtôt faute d'avoir ſçû ſe ſervir judicieuſement de la quantité de Troupes qu'il avoit?

Il ne s'eſt pas crû en état de ſoûtenir ce chemin couvert de vive force? Ne ſeroit-ce point parce qu'il n'avoit pas préparé ce chemin couvert, par une double paliſſade avec une bonne banquette? Je ſuis perſuadé que s'il avoit eu cette attention, il auroit pû ſe ſoûtenir, au moins une premiere fois, & qu'il

auroit pû ſans crainte d'y être forcé, faire périr à cette attaque un grand nombre des Ennemis, & les obliger à venir à lui avec plus de circonſpection qu'ils n'y ſont venus; ce qui auroit allongé ſa défenſe.

On voit que cette même nuit, l'Ennemi attaqua de vive force la muraille paliſſadée, qui étoit entre le chemin couvert de l'attaque de Valenciennes, & l'avant-chemin couvert qui avoit été abandonné, mais qu'il y perdit beaucoup de monde, & ne put réuſſir. La raiſon en eſt, que le front qui ſe défendoit étoit plus étendu, que le front qui attaquoit.

Si cet axiome avoit été mis en uſage à l'attaque de Sept-Fontaines, l'Ennemi ne s'y ſeroit pas conduit comme il a fait, & comme je vais le faire voir, dans la diſcuſſion de ce qui s'eſt paſſé à cette attaque la nuit du 17. au 18.

Ce fut cette nuit du 17. au 18, que le Journal du Siége dit: Que les Ennemis le logerent ſur l'angle du chemin couvert devant le baſtion

tion Blandinois, qui comme je l'ai déja remarqué, eſt entre les deux ouvrages à corne de Sept-Fontaines & de Lille. Dans ce tems-là ils n'avoient pas encore battu en bréche l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines; après s'être logés ſur un angle du chemin couvert de Sept-Fontaines, ils s'étoient conduits par une double ſappe au baſtion Blandinois, entre ces deux ouvrages.

Je n'image pas qu'il ſe puiſſe rien ajoûter à la moleſſe, ou à l'incapacité d'une pareille défenſe, & qu'il y ait aucun exemple, qu'une conduite pareille dans une attaque, ait été ſoufferte par un homme chargé de la défenſe d'une place. A quoi M. de Surville a-t'il pendant tout le Siége occupé ces quatre cens Dragons, qu'il gardoit en réſerve, & cette quatriéme Brigade, qu'il avoit étendue ſur les remparts? & d'où vient qu'on ne dit pas, qu'on ait fait une ſeule ſortie ſur un ouvrage auſſi hazardeuſement conduit, que celui de cette double ſappe, devant un front auſſi conſidérable que celui de la Place, entre

les deux ouvrages à corne, & entre deux flancs comme ceux de ces ouvrages ? Une défenſe pareille n'eſt pas pardonnable.

On voit même par le Journal, que le logement du chemin couvert à l'angle devant le baſtion Blandinois, étoit fait avant cette double ſappe, pour y communiquer; ce qui eſt encore un nouveau ſujet d'étonnement. Car comme je l'ai déja dit, on a toujours laiſſé paiſiblement faire aux Ennemis tout ce qu'ils ont voulu à l'attaque de Sept-Fontaines, quoique ce fût la plus difficile à conduire, pour peu qu'on eût voulu s'y oppoſer; & je ne vois de ſorties qu'à l'attaque de Valenciennes, qui même ont toutes fort bien réuſſi, & quelques petites à l'attaque de Marvis.

Enfin le 22, quand on eut laiſſé bien établir les Ennemis ſur le bord du foſſé du Blandinois, on s'aviſa de mettre cinq ou ſix pieds d'eau dans le foſſé.

Si la défenſe juſqu'à ce tems-là avoit été judicieuſe, c'étoit un nou-

vel obſtacle que l'on auroit fait trouver à l'Ennemi; mais il étoit trop tard, pour penſer à rien, qui pût retarder la priſe de cette Place par cette attaque, & je ne vois dans le Journal aucune attention de de la part de M. de Surville, que pour l'attaque de Valenciennes, qu'il auroit pû ſe diſpenſer de prendre, s'il avoit ſçû faire uſage des eaux de l'Eſcaut.

Le 23, les Ennemis étendirent une parallele ſur leur gauche à l'ataque de Valenciennes.

Le jugement que nos Ingénieurs firent de cet ouvrage fut, qu'ils ſe trouvoient encore trop éloignés, pour commencer à chercher nos contremines de la Citadelle, & qu'ils ne vouloient par cette parallele, qui étoit la ſeconde, que prendre des établiſſemens, pour aſſurer leurs travaux ſous terre.

C'étoit bien mal juger de l'objet de ce travail. On avoit vû quelques nuits avant celle-là, que l'Ennemi avoit fait une parallele ſur la droite de cette attaque, juſqu'au bord de l'inondation. Il n'ignoroit

pas, que M. de Surville avoit fait faire un grand Retranchement intérieur. Il ne trouvoit d'obſtacle qu'à cette attaque, & il ſe préparoit par ces paralleles un front de feu, pour oppoſer à celui de la porte de Valenciennes & du Retranchement, lorſqu'il feroit attaquer de vive force la bréche de Valenciennes.

Le Journal m'inſtruit enſuite, que ce n'a été que le 25. que les Ennemis ont fait la deſcente du foſſé, au demi baſtion de la gauche de Sept-Fontaines, & au baſtion Blandinois. Ainſi l'on voit que juſqu'à ce jour là, cette attaque du Blandinois avoit continué à être en repos, entre les deux ouvrages à corne: molleſſe, ou incapacité qui me ſurprendra toujours, & que je ne puis ceſſer de faire remarquer, pour qu'on ne tombe pas dans un pareil accident dans la ſuite, pour la défenſe d'une Place. Car il eſt certain, que cette attaque du Blandinois a continuellement été expoſée, & n'a pû trouver de ſûreté, que dans la certitude de la molleſſe de la défenſe.

Pour preuve de ce que j'ai dit, du jugement faux que nos Ingénieurs avoient fait, de la seconde parallele que Ennemis avoient faite à la gauche de leur attaque de Valenciennes, c'eſt qu'ils en attaquerent le chemin couvert de vive force la nuit du 26, & qu'ils en furent repouſſés trois fois, ſans le pouvoir forcer, mais qu'ils ſe logerent pourtant dans les débris du réduit de la porte.

Je ne comprens pas bien cette diſpoſition dans la fortification de la Place; car par le récit du Journal, il ſemble que le réduit étoit dehors du chemin couvert; ce qui eſt contre les régles de l'art de fortifier. Il faut pourtant que cela ſoit ainſi; car le même Journal marque, que la nuit du 26 au 27, les Ennemis perfectionnerent ce logement, & s'étendirent à la ſappe à droite & à gauche le long de la paliſſade.

Cette même nuit les Ennemis prirent d'aſſaut le baſtion Blandinois, où il n'y avoit que cent hommes, & enſuite l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, où ils ne pûrent

pourtant se loger qu'au haut de la bréche, à cause du feu que nos Troupes leur firent de la demi-lune de la porte.

Voici encore un nouveau sujet de surprise, de voir attaquer & prendre ce bastion Blandinois, attaché à la Place, & protégé des deux ouvrages à corne de Sept-Fontaines & de Lille, avant que les Ennemis fussent maîtres de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, & sans avoir seulement pensé à l'ouvrage à corne de Lille.

La nuit du 27 au 28. fut emploïée par les Ennemis, à se mettre en disposition le 28. au matin, d'attaquer de vive force les bréches des trois attaques; ce qui aïant été reconnu par M. de Surville, il assembla le Conseil de Guerre, où toutes les voix furent pour battre la chamade.

Je n'en suis point surpris; car il est certain que la Place ne pouvoit plus tenir. Mais aussi n'est-il pas moins certain, que le peu de tems que Tournai a tenu, ne peut être attribué qu'à la molesse & à l'incapacité de la défense.

Mes réflexions ſur le Siége de la Citadelle de Tournai ſeront fort courtes. Il me ſuffira de dire, qu'elle a commencé à être attaquée la nuit du 29. au 30. de Juillet, & qu'elle s'eſt rendue le premier Septembre, ſeulement faute de vivres.

Ainſi donc cette Citadelle, la meilleure de l'Europe, par la difficulté & la longueur de ſon attaque, parce qu'elle eſt entiérement contreminée par tout le circuit des glacis & des ouvrages, qui auroit dû durer au moins quatre mois, ſi la Garniſon qui y avoit été renfermée, avoit eu dequoi y vivre ce tems-là, a été perduë pour le Roi au bout de trente jours, manque de pain, même en le ménageant; faute capitale dans le Miniſtre de la Guerre, mais qui doit être auſſi éternellement reprochée à M. de Surville, pour ſon manque d'attention à ſçavoir la quantité de grains qui étoit renfermée dans la Place, autre que celui qui étoit au Roi, comme je l'ai dit ci-deſſus.

J'ai mis ſous le nom d'avertiſſemens ce qui regarde la troiſiéme di-

viſion de ce Chapitre. Je propoſe aux Gouverneurs d'avoir un journal du Siége, qui ſoit connu de ceux qui doivent avoir une connoiſſance journaliére de l'état de la Place.

Je ne ſçai point de Gouverneur, qui ait eu ce journal de la maniere dont je le propoſe ; & je crains bien que ce ne ſoit, parce qu'ils ne ſe ſont point ſentis irréprochables dans leur conduite, tant par rapport à la défenſe réguliere de la Place, qu'à la conſommation de l'argent du Roi, qu'ils ont faite dans les Siéges.

Quant à moi, je tiens qu'un Gouverneur qui a envie de bien défendre ſa Place, & qui préfére le ſervice de ſon Prince, & ſa gloire perſonnelle, à un intéret ſordide & indigne d'un galand homme, en doit uſer de la maniere dont je l'ai propoſé. C'eſt ainſi que je me ſerois conduit dans un Siége, ſi le Roi m'avoit choiſi pour défendre une de ſes Places ; & c'eſt un avertiſſement que je donne à mon fils, en cas que dans la ſuite des tems, il ſe trouve chargé de la défenſe d'une Place.

C'eſt ainſi qu'un Gouverneur peut rendre ſa conduite irréprochable, & mettre ſon Prince en état de récompenſer avec juſtice ceux qui l'auront mérité, par les ſervices qu'ils auront rendus, & qui ſe trouveront unanimement certifiés par ce journal.

Je n'ai point de réflexion particuliere à faire, ſur ce qui regarde la régularité & l'opiniâtreté d'un Gouverneur, à défendre toutes les piéces attaquées de ſa Place.

Je ne puis rien dire ſur ce ſujet, qui puiſſe ſervir de réflexion générale, ſinon que les attentions du Gouverneur doivent être ſans relâche, pour diſputer à ſon Ennemi le terrain extérieur de ſa Place, & enſuite les ouvrages, en quoi ſeul peut réſider la beauté & la durée de la défenſe.

CHAPITRE CIII.

Des Quartiers de Fourages.

LEs Quartiers des Fourages ſe prennent à la fin de la Campagne, lorſque les opérations ſont fi-

nies, & que les hommes & les chevaux ont beſoin de repos & de couvert.

Ils ſe prennent pour ſoulager le Prince de la ſolde & des fourages, & gagner les Quartiers d'hiver. On les prend, autant qu'il eſt poſſible, ſur le Païs ennemi, ou au moins ſur la frontiere de ſon propre Païs. De quelque maniere que ce ſoit, ce doit toujours être en ſûreté pour les Quartiers, & commodité pour les ſubſiſtances.

Les ſûretés ſont plus ou moins grandes, ſuivant le voiſinage, & l'éloignement de l'Ennemi, ou de ſes Places. Il faut toujours tâcher de les prendre à couvert de quelque riviere, bons ruiſſeaux, ou grands défilés. On doit toujours les diſpoſer de maniere que l'Armée y ſoit comme en bataille, c'eſt-à-dire, que les Villages de la tête des Quartiers contiennent les Troupes de la premiere ligne, & ceux qui ſont reculés la ſeconde ligne.

Il faut avoir un terrain reconnu, pour ſe mettre en bataille à la tête des Quartiers, & ordonner que cha-

que Commandant de Quartier reconnoiſſe, & ſe faſſe un chemin commode, pour ſe porter ſur le champ de bataille.

Si l'on n'a point pû couvrir l'Armée, il faut mettre des Gardes à la tête de chaque Quartier ; accommoder les lieux par des barricades ; mêler de l'Infanterie avec de la Cavalerie ; & enfin prendre toutes les précautions requiſes, pour que l'Ennemi ne puiſſe réuſſir à l'enlévement d'aucun des Quartiers. Il faut auſſi ſe communiquer entre les Quartiers, pour la ſûreté reciproque.

Si l'Armée dans ſes Quartiers eſt couverte, on doit placer tout le plus d'Infanterie qu'il ſe pourra dans la premiere ligne, parce qu'elle eſt plus propre à garder les paſſages & défilés, que la Cavalerie, & qu'elle pourra ſe porter plus promptement ſur le champ de bataille, en cas que l'Armée ennemie s'avançât en Corps, pour faire lever ces Quartiers.

Le Quartier général doit être, autant qu'il ſe peut, au centre & entre les deux lignes, afin qu'il ſoit

en fûreté ; chaque Quartier y doit avoir une Ordonnance. Les Officiers Généraux doivent être dans les Quartiers, fuivant leur place fur l'ordre de bataille. Ces Quartiers font de plus ou de moins de durée, felon que les affaires le requiérent : on ne peut fur cela donner aucune régle certaine.

Ce qui eft feulement à obferver en géneral, c'eft de ne point fouffrir de dégat des fourages; de faire faire dans les Quartiers des inventaires exacts de la quantité de grains qui y font, & d'en faire une répartition égale & jufte pour la Cavalerie, afin qu'elle en ait toute également, & pour que les particuliers n'en abufent & ne les vendent pas; le but de ces Quartiers n'étant que pour rétablir la Cavalerie des fatigues de la Campagne, & la faire rentrer en bon état dans fes Quartiers d'Hiver, après la féparation de l'Armée ennemie, ou lorfque la faifon ne permet plus d'exécuter aucune entreprife.

❧§§❧

CHAPITRE CIV.

Des Quartiers d'Eté, ou de Rafraîchissement.

LA méthode de donner aux Armées des Quartiers d'Eté, ne se pratique que dans les païs où les chaleurs sont excessives, comme en Espagne & en Italie. C'est pour cela que dans tout ce que j'ai dit, je n'ai point parlé des Quartiers d'Eté.

On partage dans ces païs la durée des Campagnes en deux. On les ouvre de meilleure heure que dans les autres païs, où nous avons coutume de faire la guerre, parce que l'hiver y finissant plûtôt, la Campagne fournit plûtôt de la subsistance à la Cavalerie.

On termine les opérations de cette premiere Campagne à la mi-Juillet, ou au commencement du mois d'Août, suivant que les années sont plus ou moins chaudes; & l'on se remet en action dans les premiers jours de Septembre. Pendant ce tems de repos, on donne le cou-

vert aux hommes & aux chevaux.

Mais ces Quartiers doivent toujours être pris avec les mêmes attentions, & les mêmes ſûretés pour leur tranquillité, que ceux des fourages, dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. Ainſi je renvoïe pour ce ſujet à ce que j'en ai dit, n'aïant rien à y ajoûter, ſinon qu'il faut pour ces Quartiers d'Eté avoir beaucoup d'attention à la ſalubrité, & à la commodité des eaux, néceſſaires dans ce tems-là.

CHAPITRE CV.

Des Quartiers d'Hiver.

LA mauvaiſe ſaiſon mettant les Armées hors d'état de tenir la Campagne, on les met dans les Quartiers d'Hiver, leſquels ſe prennent ſuivant le ſuccès de la Campagne, ou ſur le païs ennemi, ou ſur le païs du Prince.

Quand c'eſt ſur le païs ennemi, il faut tâcher que ce ſoit dans des lieux fermés. Il faut même les mettre hors

d'inſulte, & en état de tenir aſſez long-tems, en cas d'attaque, pour être ſecourus par l'aſſemblée des autres Quartiers.

Comme l'Infanterie n'a pas beſoin de tant de couvert que la Cavalerie, ni même de tant de fourages, il faut la mettre enſemble, le plus qu'il ſe peut avec commodité, & dans les lieux où la quantité de fourage ſoit proportionnée au beſoin.

Il ne faut point mettre d'Infanterie ſans quelque Cavalerie, pour les occurrences du dehors, ni de la Cavalerie ſeule, parce que l'Infanterie eſt néceſſaire pour la garde du dedans des Quartiers.

Comme ces Quartiers d'Hiver ainſi pris ſur le païs ennemi marquent la ſupériorité, il ne faut point dégarnir l'Armée de ſes Généraux, qui doivent demeurer dans leurs Quartiers déſignés, & veiller à leur conſervation, dont les Troupes ſont à leurs ordres, rendant compte au Général de tout ce qui s'y paſſe.

Le Général prendra ſon Quartier dans le lieu le plus commode, pour

être à portée de tous les autres. Voilà ce qui regarde le service.

Ce qui regarde la ſubſiſtance & le rétabliſſement des Troupes, ſe fait en deux manieres. La ſubſiſtance ſe prend par des répartitions, tant ſur les lieux, où ſont logées les Troupes, que ſur le plat païs de la dépendance de ces lieux, & ſur le païs ennemi voiſin des Quartiers, qui eſt en contribution.

Cette ſubſiſtance eſt en nature, ou en argent. Celle qui eſt en nature, ſont les logemens, les grains, le fourage, la paille, les lits, les menus uſtenciles, comme bois, chandelle, & autres. Celle qui eſt en argent, eſt l'uſtencile qui ſe leve pour le rétabliſſement des Troupes dans le païs du Prince, & dont il ſoulage ſes coffres, quand il la peut tirer du Païs ennemi; ce qui ſe fait par un Traité avec le païs.

Le traitement particulier que les lieux font avec les Troupes, en conſidération du maintien du bon ordre, eſt plus ou moins conſidérable, ſuivant l'abondance du païs.

Le plat païs eſt ordinairement plus

chargé de ſubſiſtances en nature, que les lieux où ſont les Troupes, comme ceux-ci le ſont plus que le plat païs de ce qui ſe fournit en argent, ſoit pour l'uſtencile, ſoit pour le traitement, ſoit pour le coucher du Soldat & du Cavalier.

Dans tout ce qui vient d'être dit, il faut établir une régle, qui pour la conſommation en nature, & pour la levée d'argent, ſoit proportionnée & meſurée ſur le tems, que l'on doit paſſer dans les Quartiers d'Hiver, parce que les diſſipations, ou les levées trop fortes, ôteroient à l'Armée le moïen de reſter dans ces Quartiers le tems qu'il faut qu'elles y demeurent, & feroient déſerter les habitans du païs, s'ils étoient chargés outre meſure. Ainſi il eſt de la prudence du Général, & de l'Intendant ſous ſes ordres, de prendre de bonne heure une connoiſſance aſſez exacte du païs, pour ne le charger que proportionnément à ſes forces, afin que les Quartiers puiſſent durer par une levée égale, juſqu'au tems de l'ouverture de la Campagne.

Dans les Quartiers qui ſe prennent chez le Prince, tout y eſt réglé & meſuré, tant pour les ſubſiſtances en nature, que pour celles en argent.

Celles qui ſe fourniſſent en nature, ſont toujours égales, & par rations, & ſe diſtribuent réguliérement par des gens prépoſés dans chaque lieu.

Celles qui ſe diſtribuent en argent, ſont plus ou moins fortes, ſuivant les beſoins du plus ou du moins de dépenſe qu'il faut que les Officiers faſſent, pour rétablir leurs Troupes. Comme ces Etats ſe font par le Prince même, ſur le compte que le Général lui rend de l'état de l'Armée, il eſt inutile d'en parler ici.

Il reſte ſeulement à dire, à l'égard des Quartiers d'Hiver pris dans le païs du Prince, que l'Infanterie doit toujours être diſtribuée dans les Places frontiéres, & dans les Villes qui en ſont voiſines, afin qu'elle ait moins de chemin à faire pour rentrer en Campagne; & que de la Cavalerie, on n'en doit laiſſer dans les Places frontiéres, que ce que l'on en

juge néceſſaire pour le ſervice, & les occurrences pendant l'Hiver. Le reſte doit être reparti dans le païs en arriére, ſuivant les commodités pour une conſommation égale des fourages ; mais pourtant, autant qu'il ſe peut, il faut mettre cette Cavalerie dans les Villes & lieux fermés, afin d'éviter les déſordres dans la conſommation des fourages, & l'avidité de l'Officier pour le traitement particulier, ſous prétexte du maintien de la diſcipline.

Tout ce qu'on pourroit dire de plus ſur les Quartiers d'Hiver, ſe trouve toujours réglé par des Ordonnances, qui s'envoïent aux Troupes. Ainſi il eſt inutile d'en parler.

REMARQUES.

J'ai fait voir dans mes maximes la maniere de prendre des Quartiers d'Hiver, ſoit dans le païs du Prince, ſoit dans le païs ennemi. Ici mes réflexions ne tomberont que ſur les Quartiers d'Hiver, que j'ai vû prendre ſur le païs ennemi.

L'Hiver de 1672. à 1673. M. le Maréchal de Turenne prit ſes Quartiers d'Hiver en Weſtphalie, ſur le païs de M. l'Electeur de Brandebourg, après avoir obligé ce Prince à repaſſer le Wezer, comme je l'ai dit ailleurs. Voici quelles furent les attentions de M. de Turenne, pour la ſûreté des Quartiers occupés par l'Armée.

Tous ceux de la tête, du côté du Wezer, étoient dans des Villes fermées, & il y avoit de la Cavalerie & de l'Infanterie. Le plat-païs de la dépendance de ces Villes étoit partagé aux Troupes, qui étoient en Quartier dans les Villes, tant pour la fourniture de la ſubſiſtance en nature, que pour le traitement en argent ; & toutes les Troupes de la premiere ligne de l'Armée, étoient dans les Quartiers de la tête.

Celles de la ſeconde ligne de l'Armée, qui ſe trouvoit plus proche de Lipſtat, Place de M. de Brandebourg, & dans laquelle ce Prince avoit une aſſez forte garniſon, étoient dans la même diſpoſition que

celles de la premiere ligne, à la réserve qu'elles prenoient pour leur sûreté, des attentions particuliéres contre le garnison de Lipstat.

Outre ces précautions, M. de Turenne avoit encore pris celle, de reconnoître un champ de bataille à la tête des Quartiers de la premiere ligne, où étoit le rendez-vous général de tous les Quartiers de l'Armée, qui chacun en leur particulier avoient reconnu des chemins, pour se porter en diligence, & sans confusion, sur le terrain reconnu, pour combattre l'Ennemi, en cas que pendant la durée du Quartier d'Hiver dans le païs, il eût tenté de repasser le Wezer, pour entreprendre sur les Quartiers, qui par ces sages précautions furent toujours paisibles.

L'Hiver de 1678. à 1679. après la Paix de Nimégue, l'Armée du Roi prit ses Quartiers d'Hiver dans le païs de Cleves, sur les Espagnols le long de la Meuse, & dans le païs de Liége.

M. l'Electeur de Brandebourg n'avoit point signé au Traité de Ni-

mégue, pour la restitution des Etats de la Couronne de Suéde en Allemagne, que ce Prince avoit conquis dans le cours de cette Guerre; & le Roi par un article de ce Traité, s'étoit réservé la faculté de forcer M. de Brandebourg à cette restitution.

Pour cela, il falloit que l'Armée destinée à cette expédition, hivernât à portée d'y marcher. Ainsi les Espagnols, ni les Hollandois, ne s'opposerent pas à ce que l'Armée du Roi prit ses Quartiers, comme je viens de le dire. Ils furent par cette raison si paisibles, qu'il y avoit des Troupes logées dans les Villages du plat-païs.

L'Hiver de 1688. à 1689. après la prise de Philisbourg & des Places du Palatinat, le Roi fit hiverner une partie de son Armée en-deçà du Rhin, & l'autre le long du Neckre. Ceux-là ne furent pas paisibles, & furent levés à la fin de Janvier, non qu'il y eût aucune bonne raison pour les lever, mais par la seule faute de M. de Montclar, qui commandoit sur toute cette frontiére.

Les Troupes du Roi occupoient tout le cours du Neckre depuis Tubinghen jusqu'à Manheim, & par conséquent le païs situé entre le Neckre & le Rhin, à la réserve de la seule Ville de Stoukart, résidence des Ducs de Wirtemberg, où sa Majesté, par considération pour ce Prince, n'avoit pas voulu que l'on mit des Troupes.

La garnison Impériale de Philisbourg, après la prise de cette Place, s'étoit retirée à Ulm ; & c'étoit en quoi consistoit ce que l'Empereur avoit de Troupes en-deçà de l'Autriche & de la Bohéme.

Les Cercles de Suabe & de Franconie avoient fort peu de Troupes chez eux. Elles étoient toutes occupées en Hongrie, où elles commençoient seulement à se mettre en marche, pour revenir dans l'Empire. Enfin il n'y avoit pas à soixante lieuës de nos Quartiers de Corps assez considérable, pour oser se mettre à portée de les inquiéter.

Cependant sur de faux avis de l'approche d'un gros Corps de Troupes, M. de Montclar leva si

promptement tous ſes Quartiers en-delà du Rhin, que ce fut plûtôt une fuite honteuſe d'une Armée ; qu'une levée de Quartiers faite avec ordre.

Cet exemple de Quartiers d'Hiver pris avec des établiſſemens ſolides, & abandonnés ſans raiſon, ſervira à faire connoître, que le Prince ne doit charger d'un commandement de cette nature qu'un Général judicieux, & dont la fermeté d'eſprit lui ſoit bien connuë.

CHAPITRE CVI.

Des Contributions.

LA Guerre ſeroit bien onéreuſe au Prince, s'il falloit qu'elle ſe fit entiérement à ſes dépens. Sa précaution peut bien lui faire craindre, & l'engager à prendre des meſures juſtes avec ſes finances, pour ne point manquer d'argent ; mais il y en a auſſi de très-raiſonnables à prendre avec ſon Général, pour l'épargne & l'augmentation de ſes fonds.

Ces

Ces meſures ſont les Contributions. Il y en a deux ſortes : celles qui ſe tirent en ſubſiſtances, ou commodités, & celles qui ſe tirent en argent.

Celles qui ſe tirent en commodités, ou ſubſiſtances, ſont les grains de toute eſpéce, les fourages, les viandes, les voitures, tant par eau que par terre, les bois de toute eſpéce, les Pionniers, le traitement particulier des Troupes dans les Quartiers d'Hiver, & leurs logemens.

Il faut avant que de faire aucunes levées, avoir un Etat juſte du païs qu'on veut impoſer, afin de rendre l'impoſition la plus équitable, & la moins onéreuſe qu'il ſe peut. Il ſeroit, par exemple, injuſte de demander des bois aux lieux, qui n'ont que des grains ou des prairies ; des chariots aux païs, qui font leurs voitures par eau. Il faut même que toutes ces eſpéces de levées aïent des prétextes, qui en adouciſſent la charge au peuple.

Celle des bleds ne ſe doit faire, que ſur le païs qui aura paiſiblement fait ſa récolte, & comme par forme

de reconnoiſſance de la tranquillité dont il a joüi, par le bon ordre & la diſcipline de l'Armée. Son utilité eſt de remplir les magazins des Places.

Celle des avoines & autres grains pour la nourriture des chevaux, outre ces mêmes prétextes, doit avoir celui du bon ordre, qui conſomme infiniment moins un païs, que de l'abandonner à l'avidité des Officiers & Cavaliers, ſi on les laiſſoit les maîtres d'enlever les grains indifféremment où ils les trouveroient, & ſans ordre ni régle.

Celle des fourages eſt de même. Il faut ſeulement obſerver, que cette impoſition doit être faite en tems commode, pour les voiturer dans les lieux, où l'on a réſolu de les faire conſommer par les Troupes.

Celle de viandes ne doit ſe faire, s'il eſt poſſible, que ſur le païs où l'on ne peut faire hiverner les Troupes, afin qu'elle ne porte pas de diſette dans celui, où ſeront les Quartiers d'hiver. Le prétexte en doit être celui de la diſcipline, difficile à conſerver lorſque l'Armée manque de viande; & le profit du

Prince eſt la diminution de la fourniture, qu'il en fait à ſes Troupes.

Les voitures, tant par terre que par eau, s'exigent, ou pour remplir les magazins de munitions de Guerre & de bouche faits dans les derriéres, ou pour la conduite de la groſſe Artillerie, & des munitions devant une Place aſſiégée, ou pour le tranſport des malades & des bleſſés, ou pour l'apport des matériaux deſtinés à des travaux.

Les impoſitions de bois ſe font, ou pour des paliſſades, ou pour la conſtruction des cazernes & écuries, ou pour le chauffage des Troupes pendant l'hiver.

On aſſemble des pionniers, ou pour fortifier des poſtes deſtinés à hiverner des Troupes, ou pour faire promptement des lignes de circonvallation autour d'une Place aſſiégée, ou pour la réparation des chemins, & ouverture des défilés, ou pour la conſtruction des lignes, que l'on fait pour couvrir un païs, & l'exempter des contributions, ou pour combler les travaux faits devant une Place qui aura été priſe.

L'ustencile pour les Troupes prise sur le païs ennemi, se tire de deux maniéres. Les lieux où elles hivernent effectivement ne la doivent point fournir, autant qu'il se peut, que dans les commodités, que le soldat trouve dans la maison de son hôte, supposé qu'il n'y ait, ni ne puisse y avoir de cazernes dans ce lieu. Mais en cas qu'il y ait des cazernes, il faut que la contribution en argent soit compensée avec ces commodités, & par conséquent moindre que celle qui se léve sur le plat païs, ou dans les Villes, où il n'y a point de Troupes logées.

La contribution en argent doit s'étendre le plus loin qu'il est possible.

On l'établit de deux manieres; volontairement sur le païs à portée des Places, & des lieux destinés pour les Quartiers d'hiver; par force, soit par l'Armée même pendant qu'elle est avancée, soit par les gros Partis qui en sont détachés, pour pénétrer dans le païs qu'on veut soûmettre à la contribution.

Elle s'établit même derriére les

Places ennemies & les rivieres, par la terreur ; ſoit par des incendiaires déguiſés, qui ſement des billets ; ſoit par les différentes manieres, dont ont peut faire paſſer les rivieres à de petits Partis, qui doivent s'attacher, ou à enlever quelques perſonnes conſidérables du païs, ou à brûler une groſſe habitation.

En général, il doit être tenu des Etats de toutes les eſpéces de contributions qui ſe lévent, & le Prince doit avoir une attention bien grande ſur les gens qu'il en charge, parce qu'il n'eſt que trop ordinaire, qu'ils en abuſent pour leur profit particulier.

REMARQUES.

La réflexion générale à faire ſur ce ſujet, eſt de dire, que lorſque les contributions ne ſont pas judicieuſement établies & demandées, on peut preſque toujours s'aſſûrer, que l'intérêt particulier de ceux qui les impoſent, ou reçoivent, prévaut ſur l'intérêt du Prince, parce que c'eſt dans cette confuſion, que l'on trouve aiſément à faire des pro-

fits illicites; auquel cas le Prince ne peut trop rigoureuſement punir ceux, à qui l'eſprit d'avarice a pû faire commettre de pareilles fautes.

J'ai dit que l'on impoſoit deux ſortes de contributions; l'une en nature; l'autre en argent. Voici quelles ſont les friponneries, qui ſe peuvent commettre dans l'impoſition, & la levée des contributions en nature.

On demandera, par exemple, vingt mille paliſſades en un lieu, qui n'en pourra commodément fournir que dix mille. Les habitans ſurchargés viendront repréſenter l'impoſſibilité de faire cette fourniture. On traitera en argent avec eux du prix de ces dix mille paliſſades, dont on ne tiendra pas de compte au Roi, parce que dans l'impoſition totale des paliſſades dont on a beſon, on ſe ſera réglé pour leur nombre, en faiſant la répartition générale. L'on aura peut-être même demandé des paliſſades à des Communautés fort éloignées, & dont la voiture leur ſeroit onéreuſe. On traitera encore

de ces voitures en argent ; ainsi des autres répartitions de contributions en nature.

Voici quelles sont les friponneries les plus cachées, qui se font sur les contributions en argent. On aura, par exemple, demandé des contributions en argent à un païs éloigné, & il sera depuis cette demande survenu des difficultés, pour contraindre les peuples au païement de cette contribution. On se servira du prétexte de ces difficultés, pour passer ce païs en non valeur dans un Etat de Recette, quoique l'on ait trouvé le moïen d'être païé d'une partie, ou peut-être même du tout, par la terreur que l'on aura fait donner à ce païs par des incendiaires secrets, que l'on païe grassement.

Que si pour mieux couvrir sa friponnerie, l'on tient compte d'une partie de ce qu'on a touché, l'on passe pour être d'une exacte fidélité, quoique l'on fasse un profit fort considérable.

Voici encore d'autres friponneries, qui se commetent sur les retar-

demens dans les païemens de ce à quoi a on été imposé. On demandera, par exemple, la contribution en argent dans le tems de la récolte, ou dans celui que l'on laboure, ou séme. Dans ces tems-là le peuple est trop occupé, pour pouvoir aller dans les Villes vendre ses denrées, pour avoir de l'argent; il demande du tems pour païer, & on lui fait acheter ce tems.

Je pourrois rapporter presque autant d'exemples de ce que je viens de dire, que j'ai vû faire d'imposition. Mais ces citations ne feroient riens à mon sujet. Ainsi je n'en parlerai pas, & me contenterai d'avertir les gens fidéles, qui sont chargés des commandemens du Prince, & à qui il aura confié cette conduite, de veiller avec une grande exactitude sur ceux, ausquels ces contributions auront été commises, par le Prince ou par eux-mêmes, & en cas de contravention, les dénoncer & en demander la punition.

Comme j'ai dit ci-dessus, que le Prince avoit des mesures raisonnables à prendre avec son Général, pour

pour ſoulager ſes finances dans le cours d'une Guerre, & pour faire tomber une partie de la dépenſe ſur les Etats des Puiſſances, contre leſquelles il eſt en Guerre, je crois devoir parler des attentions, qui ont été priſes ou négligées ſur cette matiere, & faire voir, que dans cette derniere Guerre qui dure encore, l'incapacité, ou la négligence du Miniſtre, ſont en partie cauſe qu'elle eſt ſi onéreuſe à ſoûtenir, que les Finances du Roi s'en trouvent épuiſées, & l'Etat entier aux abois.

La Guerre qui a commencé en 1701. étoit purement auxiliaire pour le Roi, qui donnoit au nouveau Roi d'Eſpagne Philippe V. toutes ſes Troupes pour le maintenir ſur ſon thrône, contre les prétentions injuſtes de la Maiſon d'Autriche Allemande, & ſes Alliés.

La premiere Armée qui fut formée, fut celle d'Italie, où Philippe V. poſſédoit le Roïaume de Naples & celui de Sicile, le Duché de Milan, les Places maritimes de Toſcane, & la Sardaigne. Les deux Couronnes avoient pour Alliés le

Duc de Savoïe, celui de Mantouë, & celui de Parme.

Le Pape, le grand Duc, les Républiques de Venise, de Genes, & de Luques, le Duc de Modéne, & les Feudataires paroissoient vouloir être neutres, & ne prendre aucune part dans cette Guerre.

Pourquoi donc n'avoir pas tiré de ces Puissances des contributions en argent, capables de fournir à la solde de nos Armées, ou du moins aux dépenses extraordinaires, sous le prétexte que leur neutralité apparente, étoit plûtôt une marque de leur bonne volonté pour nos Ennemis, qu'un desir sincére de conserver leur repos?

M. le Prince Eugéne encore au pied des Alpes ne nous a-t'il pas montré, qu'il ne conduisoit l'Armée de l'Empereur en Italie, que dans le dessein qu'elle y subsistât, & qu'elle fût païée aux dépens des Puissances, qui affectoient la neutralité à notre égard?

Cet exemple ne devoit-il pas nous suffire, pour faire de même, & ne nous étoit-il pas plus aisé de

le faire, qu'à M. le Prince Eugéne?

Cependant nos Armées ont toujours été entiérement païées de l'argent envoïé de France, même avec une si grande négligence pour les intérêts du Roi, qu'on lui a fait païer jusqu'à 72. pour cent de change, de l'argent qu'il envoïoit en Italie, pendant que M. le Prince Eugéne faisoit non seulement païer son Armée à ces Puissances neutres, mais même en envoïoit à l'Empereur, parce qu'il en avoit de reste.

Ce seul exemple du bon usage des contributions fait par nos Ennemis, & de notre négligence, n'a-t'il pas produit des effets assez funestes à la France, pour convaincre de la vérité de mes Maximes, sur les attentions que le Prince qui veut faire la Guerre, doit faire avoir à son Ministre & à son Général, pour en diminuer, autant qu'il est possible, la dépense sur ses Finances, & la faire retomber sur ses Ennemis, ou sur les Princes neutres, qui n'ont point voulu prendre de parti dans la Guerre?

Fin du quatriéme Volume.



TABLE
DES MATIERES
contenuës dans ces Mémoires.

A.

B.

C.

F.

Des

H.

I.

K.

L.

N.

P.

Q.

R.

S.

T.

V

Fin de la Table des Matiéres.

AVIS AU RELIEUR,

Au sujet des Cartes & Plans contenus dans ces Mémoires.

TOME SECOND.

Carte des Païs-Bas Espagnols, pag. 278.
Carte du cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Maïence, & de partie de la Moselle, 312.

TOME TROISIE'ME.

TOME QUATRIE'ME.

